LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIII — NO 141 MONTREAL, SAMEDI, 16 JUIN 1962

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé et très chaud
Min.: 50 - Max.: 85
Maximum hier : 86

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR
S. FRANCOIS REGIS

RADIO - SACRE - COEUR
Emission sur 38 postes
Du lundi au samedi

Caouette, l'homme à battre !

LEVESQUE

MARCHAND

DORION

PROVOST

Chronique d'une campagne

par André LAURENDEAU

R. I. P.

Demain soir se termine l'une des campagnes les plus mornes de l'histoire politique du Canada. Cela a-t-il tenu à l'état d'esprit des masses ou aux carences des partis? Aux deux sans doute: mais les grands partis et leurs chefs portent la responsabilité la plus lourde. Car c'est eux qui, dans une élection, doivent fournir le stimulant.

Le seul élément piquant, dans le Québec, a été fourni par le Crédit social, dont le dynamisme en quelques régions a paru réveiller — mais trop tard — les politiciens des groupes traditionnels.

METHODES

Au cours de cette élection, on a enregistré la déchéance d'un mode de propagande: celui de l'assemblée. Les masses n'ont guère éprouvé le goût de se réunir pour écouter les candidats et les chefs. Deux mobiles portent les individus à se grouper: la passion politique — singulièrement absente, sauf chez les créditistes — et la curiosité, que la télévision, la radio et les journaux ont pleinement satisfaite.

On est revenu à de vieilles techniques: le pèlerinage d'une maison à l'autre, les pique-niques, les réceptions quasi privées d'où la politique est quasi absente — étrange propagante vide où l'on produit le chef comme l'annonce commerciale produit la marque de savon. Quant à la technique des visites, des hommes de la taille d'un Gordon ont dû s'y livrer.

L'étonnant, c'est que cela se passe à l'époque de la télévision, qui peut rendre le politicien présent dans tous les foyers. Nous croyons que ce moyen n'a pas été utilisé de façon vivante. Comme en outre l'élection manquait de couleur, le spectateur moyen cherchait à éviter les discours. Donc il fallait aller, "en personne", le chercher chez lui.

A REPENSER

Est-ce un signe des temps, en Amérique du Nord? Pour amuser l'électeur distrait, faudra-t-il recourir aux techniques du cirque?

Les chefs ont aujourd'hui d'autres préoccupations. Il leur reste une élection à gagner. Une fois la bataille gagnée ou perdue, toutefois ils auront intérêt à réexaminer leurs méthodes. Quel que soit le victorieux, il restera que la lutte a manqué de vitalité.

LÉVESQUE :

Le Crédit social est une utopie

Intervenant pour la première fois en public dans la présente campagne électorale — en précisant, toutefois, qu'il "ne songeait nullement à aller à Ottawa, le ministre provincial des richesses naturelles s'est violemment élevé contre le Crédit social, qualifiant son programme "d'utopie politique".

M. René Lévesque, se produisant à une émission télévisée de Québec, a déclaré que son attachement aux affaires provinciales, ne l'empêchait pas de s'intéresser au pays, à titre de citoyen canadien.

Mettant la population en garde contre le slogan des créditistes—"Vous n'avez rien à perdre, essayez le Crédit social" — M. Lévesque s'est directement porté à l'attaque des chefs créditistes québécois. "Ou les leaders de ce parti déçoivent la population, ou ils ne se rendent pas compte de leurs contradictions", a dit M. Lévesque.

"Plusieurs citoyens honnêtes risquent d'être des victimes d'une association politique d'extrême droite, plus puissante qu'avant, certes, mais dont il est difficile d'évaluer la force réelle", a poursuivi M. Lévesque.

Le ministre a ajouté dans cette émission, commanditée par le parti libéral, que la classe moyenne est peut-être en droit de se plaindre de la situation économique au Canada et c'est là que le Crédit social peut sembler être la solution, mais, a déclaré M. Lévesque, les créditistes ne disent pas comment

Voir page 2: LEVESQUE

Une grande offensive est lancée contre le CREDIT SOCIAL

Une offensive de grande envergure a été déclenchée ces derniers jours contre le Crédit social dans la province. Tour à tour la Confédération des syndicats nationaux et la Fédération des travailleurs du Québec, des éditorialistes de "La Presse" et du Devoir", du "Nouveau Journal", de la "Gazette" et du "Montreal Star", des candidats du parti conservateur et du Nouveau parti démocratique et, finalement, l'organisation libérale fédérale ont porté des attaques violentes contre le Crédit social, en montrant le danger que présente l'élection de ce parti ou de quelques-uns de ses candidats le 18 juin.

Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand a mis les travailleurs et la population en général en garde contre un parti qui s'oppose aux diverses mesures de sécurité sociale et qui fait la vie dure au syndicalisme.

Hier, le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, a déclaré, au cours d'une émission télévisée, que le Crédit social est "une utopie politique" tandis que le président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, M. Gérard Picard, affirmait que le Crédit social, c'est "la mort du syndicalisme".

D'autre part, le parti libéral fédéral a lancé une grande offensive publicitaire par le moyen des journaux de Québec à fort tirage dans les régions de la Beauce et du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les conservateurs ne voient pas d'un bon oeil la poussée du Crédit social. M. Noël Dorion, secrétaire d'Etat dans le gouvernement Diefenbaker et candidat dans Bellechasse, sentent tellement la partie serrée qu'il a commandé cette semaine 1,000 copies de l'édition du "Devoir" de mercredi, le 13 juin, contenant l'éditorial de M. André Laurendeau: "Le Crédit social, une monumentale duperie".

M. Dorion a expliqué que c'était justement l'article qu'il fallait pour dénoncer la fumisterie du Crédit social, dans le comté de Bellechasse.

Le spectre du Crédit social sur la ville de Québec

Par Marcel Thivierge

QUEBEC. — Si le crédit social n'existait pas, il serait beaucoup plus facile de prédire les résultats des élections fédérales de lundi prochain. Dans la région de Québec, la popularité du crédit social fausse le mécanisme traditionnel des deux vieux partis. La lutte se faisait habituellement entre libéraux et conservateurs. Il était relativement facile de prendre le pouls de l'opinion; mais aujourd'hui, il faut compter sur le crédit social.

Si l'on interroge candidats libéraux et conservateurs sur leurs chances de victoire, ils répondent invariablement : "Cela dépend du vote créditiste".

C'est ainsi, par exemple, que dans le comté de Québec-est, le candidat créditiste pourrait recueillir plus de votes que ses adversaires: Me Yvon Tassé, conservateur, et M. Maurice Lamontagne, libéral.

Il faut cependant ajouter que les libéraux espèrent retirer de grands avantages du discours prononcé, jeudi soir, par M. René Lévesque à la télévision québécoise. Le ministre des richesses naturelles a dénoncé "la tromperie et l'utopie" du crédit social et a suggéré à ses auditeurs de voter en faveur de M. Maurice Lamontagne.

Dans Québec-ouest, on constate le même phénomène. Les candidats libéral et conservateur risquent de se faire dépasser par le créditiste.

Dans Québec-sud, M. Jean-Charles Cantin, candidat libéral et maire de Cap-Rouge, pourrait déclasser M. Jacques Flynn, ministre des mines et des relevés techniques.

Dans Québec-Montmorency, la lutte est serrée. Le candidat créditiste, M. le Dr Guy Marcoux, serait très populaire dans les campagnes; mais il semble que c'est le vote des citoyens de Ste-Foy qui décidera du sort de l'élection. Les libéraux déclarent qu'ils sont assurés d'une immense majorité dans Ste-Foy.

Dans Lévis, le candidat créditiste mène une dure lutte à M. Maurice Bourget, libéral. Il aurait même de grandes chances de l'emporter.

Me Auguste Choquette, libéral, serait en train d'enlever Lotbinière au ministre Raymond O'Hurley.

Dans Bellechasse, on dit que Me Noël Dorion reprend le terrain perdu, quoique l'on concède au candidat libéral, M. Ovide Laflamme des chances de l'emporter.

Dans Portneuf, il semble que la victoire du créditiste soit assurée.

Dans Charlevoix, Me Martial Asselin, conservateur, serait réélu de même que M. Roland English dans Gaspé.

M. Jean-Noël Tremblay, dans Roberval, pourrait subir la défaite aux mains de M. Georges Villeneuve, libéral.

Dans la Beauce, M. Jean-Paul Racine, libéral, serait réélu.

Dans Lapointe, le candidat créditiste, Me Gilles Grégoire n'aurait aucune chance d'être élu. M. Augustin Brassard, libéral, conserverait son siège.

Quant aux résultats généraux à travers la province, la plupart des observateurs à Québec prévoient que les libéraux remporteront quarante-cinq sièges, les conservateurs 20, et les créditistes 10.

LES SYNDICATS SONT UNANIMES

Provost s'associe à Marchand pour dénoncer le Crédit social

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, a déclaré qu'il s'associe d'emblée au président général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand, dans sa condamnation du Crédit social. Selon lui, ce mouvement et ses dirigeants mettent en péril non seulement le syndicalisme, mais la démocratie elle-même.

Comme le président de la CSN l'avait fait au début de la semaine, le président de la FTQ, qui parle au nom de 235,000 syndiqués du Québec, a déclaré que la politique du Crédit social va à l'encontre de toutes les revendications syndicales: revenus accrus, plein emploi, assurance-santé, sécurité de la vieillesse, etc. Il a fait observer qu'à cet égard, les deux centrales ont sensiblement les mêmes politiques, mises au point par les travailleurs de notre province au cours de leurs congrès syndicaux.

Voir page 2: Provost

Les libéraux: le Crédit social est notre principal adversaire

QUEBEC — Le parti libéral a mobilisé hier les journaux, la radio et la télévision pour se porter à l'attaque des candidats du Crédit social dans l'est de la province de Québec.

"Nous réalisons, a déclaré un organisateur libéral, que les créditistes sont nos plus dangereux adversaires".

L'organisation libérale a fait insérer dans les quotidiens de la ville de Québec une annonce d'un quart de page pour distribution dans la région de la Beauce, du Saguenay-Lac-St-Jean et dans Québec, où le Crédit social fait preuve d'une vitalité surprenante.

Samedi dernier, le chef adjoint du Crédit social, M. Réal Caouette, a attiré 10,000 personnes, selon la police et 15,000 selon les créditistes, à un ralliement de son parti. Le soir suivant, il attirait à Québec une foule de 2,500 personnes où la veille, M. Pearson, avait attiré quelque 1,500 personnes.

Dans les régions rurales, les créditistes ont attiré des foules plus nombreuses que les candidats des autres partis, bien que les libéraux et les conservateurs affirment que les réunions du Crédit social sont composées de partisans fanatiques qui se déplacent de comté en comté.

Voir page 2: Les libéraux

LE NOUVEAU REGLEMENT DU TAXI

Mettre fin au racket des permis de taxis

En vertu du nouveau règlement du taxi que l'administration Saulnier - Drapeau soumettra à l'approbation du Conseil municipal mercredi prochain, un propriétaire de taxi n'aura droit qu'à un seul permis.

Le nouveau règlement respecte les droits acquis et tout propriétaire bona fide qui exploite plusieurs autos - taxis pourra continuer de le faire aussi longtemps que bon lui semblera, mais les grandes compagnies de finance qui exploitent les aspirants - propriétaires en conservant un lien sur le permis devront mettre fin à leur exploitation.

Le nouveau règlement vise particulièrement à forcer le vendeur d'un auto-taxi et d'un permis à s'assurer d'abord de la solvabilité de l'acheteur car si ce dernier fait défaut de payer, et que le vendeur reprend possession de sa voiture, le permis transféré au moment de la vente sera annulé et redeviendra la propriété de la ville.

Toutes les voitures-taxis devront porter sur les portières avant une inscription en lettres de 2 pouces, indiquant le numéro du permis municipal.

Aucun permis de taxi ne pourra être accordé à un citoyen vivant en dehors de Montréal mais les chauffeurs employés pourront résider ou à Montréal ou dans un rayon de 15 milles. Chauffeurs et propriétaires - chauffeurs devront cependant subir les examens de l'Office municipal du tourisme.

Le permis de tout auto-taxi qui n'aura pas servi au transport de voyageurs au moins 60 jours durant une période de 90 jours sera annulé. Cette mesure tend surtout à mettre

Voir page 2: Taxi

Dief: le plein emploi cet été

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier que le Canada a pratiquement atteint l'objectif du plein emploi pour les Canadiens en juin et qu'il sera certainement atteint en juillet ou en août.

M. Diefenbaker qui s'adressait à la population canadienne par le truchement de la télévision a déclaré que cette réalisation avait été possible grâce aux mesures prises par son gouvernement.

Il a affirmé que les statistiques publiées hier par le ministère du travail sur la situation de l'emploi au Canada font ressortir les faussetés colportées par les libéraux au cours de la campagne électorale.

Ces statistiques, dit-il, démontrent clairement que le gouvernement a réussi à créer de nouveaux emplois pour donner du travail à ceux qui sont déplacés par l'automatisation.

Sur la foi des statistiques du Bureau fédéral, à la suite d'une enquête faite auprès de 35,000 familles à travers le pays, M. Diefenbaker a affirmé qu'il n'y a plus que 336,000 chômeurs au Canada, soit une baisse de 149,000 comparativement au mois précédent.

M. Diefenbaker a aussi déclaré que si son gouvernement est réélu le 18 juin il entreprendra une complète réorganisation des structures fiscales du Canada et qu'il y aura des hausses dans les paiements de sécurité sociale si la productivité nationale et la hausse du revenu national le permettent.

La campagne électorale, de l'est à l'ouest

Ouest: 32 conservateurs; 12 libéraux; neuf créditistes et 17 néo-démocrates

De notre correspondant dans l'Ouest, JACQUES OUVRARD

WINNIPEG. — Une autre inconnue est venue s'ajouter aux inpondérables, et les résultats du 18 juin défient, autant qu'aux premiers jours de la campagne électorale dans l'Ouest, les pronostiqueurs les plus acharnés.

Il y avait, et il y a encore tout autant, l'inconnue Saskatchewan. Il en est une autre maintenant qui peut influencer profondément les résultats des trois provinces des Prairies. Cette inconnue, c'est la cause qui a poussé l'Union des fermiers du Manitoba à présenter aux candidats de tous les partis un programme agricole complet de réformes profondes.

S'il ne s'agit là que d'une exposition des idées des seuls chefs de file de l'organisation de cultivateurs la plus active de l'ouest, le danger n'est pas grand pour les conservateurs. Les promesses électorales des libéraux, des créditistes et des néo-démocrates insuffisantes ou mal exprimées peuvent difficilement effacer le souvenir des dernières largesses du gouvernement d'Ottawa et les satisfactions données — dans certains domaines tout au moins.

Si l'origine du mémoire doit se chercher dans une tendance généralisée, alors le danger est sérieux et les bénéficiaires devraient être les candidats néo-démocrates, puisque nombre de points soulevés par l'Union des fermiers ont été présentés aux électeurs de l'Ouest, par M. Douglas.

Selon les experts des luttes électorales dans l'est et le centre du pays il appartiendra aux électeurs de l'Ouest de départager les deux grands partis. Cela est-il possible? On se le demande.

Nous venons de voir quel point d'interrogation pose l'attitude des fermiers. Il ne faut pas oublier la disproportion numérique des électeurs entre les comtés ruraux et les comtés urbains. Au Manitoba, par exemple, près de la moitié de la population concentrée dans la région métropolitaine du Grand Winnipeg n'élira que cinq députés à Ottawa, les comtés ruraux en choisiront neuf. Dans ces conditions il est aisé de voir combien le résultat des élections dans les trois provinces des prairies peut être conditionné par la source d'inspiration profonde du mémoire de l'Union des fermiers du Manitoba.

En Colombie - Britannique, les conditions sont très différentes. La dévaluation du dollar canadien y prend une importance accrue. Ce qui ne veut pas dire qu'elle soit un facteur à négliger dans les Prairies. La position créditiste sur la dévaluation est loin d'être nette. M. Manning, premier ministre de l'Alberta, la trouve trop grande, son collègue de la Colombie, M. Bennett, pas assez. Ainsi que le prévoyaient la plupart des observateurs, le Nouveau Parti démocratique fait preuve d'une très grande vigueur. Il ne faut pas, pour autant, passer sous silence l'effort des libéraux.

Les deux ministres de M. Diefenbaker dans la province de la côte du Pacifique figurent toujours sur la liste des "sûrs". MM. Fulton et Green

Voir page 2: Ouest

Black-out des ondes

OTTAWA — Il n'y aura plus de discours politiques à la radio ni à la télévision durant les trois prochaines journées.

Un règlement sur la radiodiffusion prohibant les émissions de caractère politique partisan entrait en vigueur hier soir à minuit jusqu'à l'heure de la fermeture des bureaux de scrutin lundi soir. Les journaux ne sont pas soumis à ce règlement.

PREMIER - MONTREAL
L'homme et le parti
Par André Laurendeau
(Lire en page quatre)

NON DE "K" OU DE "JFK"

Pearson : l'élection, responsabilité des électeurs du Canada

WOODSTOCK — M. Lester Pearson a déclaré hier que le président Kennedy, non plus que M. Khrouchtchev, ne décideront du résultat des élections lundi.

M. Pearson a déclaré devant une foule d'environ 500 personnes réunie à Woodstock, dans le sud de l'Ontario, que M. Diefenbaker semble cependant les utiliser dans ce but.

Il a affirmé: "Cette élection ne fera pas l'objet d'une décision de la part du président des Etats-Unis ou de M. Khrouchtchev, bien qu'ils semblent actuellement être les principaux partisans du premier ministre."

Le chef du parti libéral fai-

Voir page 2: Pearson

Les maisons d'assistance publique devront révéler leur budget

De notre envoyé spécial, JULES LEBLANC

QUEBEC. — Le ministère de la famille et du bien-être social projette d'exiger bientôt que toutes les institutions d'assistance publique qu'il subventionne lui présentent régulièrement des rapports financiers qui établissent fidèlement la situation administrative de chaque institution. La présentation de budgets bien définis et présentés de façon uniforme aurait toujours été utile aux autorités provinciales, soutient le ministère; maintenant elle est devenue indispensable. Cela sera fait, toutefois, sans porter atteinte à l'autonomie de ces institutions.

Dans le mémoire qu'il a présenté hier à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, le ministère que dirige M. Emilien Lafrance souligne qu'il soutient de diverses façons les institutions dites d'assistance publique. Un taux per diem d'allocation générale leur est consenti pour l'entretien, l'administration générale, la pension, le logement et les services essentiels d'enseignement.

Mais, dans la plupart des cas les maisons ne présentent au gouvernement que des chiffres globaux, parfois fort différents dans leur présentation. Il est alors difficile sinon impossible, pour le ministère de déterminer convenablement quelle somme est versée à chacun des postes du budget. Ainsi, les subventions gouvernementales sont souvent versées sans qu'il soit possible d'étudier systématiquement, à l'aide de normes reconnues, l'utilisation qu'on en fait.

METTRE FIN A LA CONFUSION

Se plaçant uniquement sur le plan de l'éducation qu'il doit assurer par l'intermédiaire de ses institutions, le ministère de la famille affirme que cette façon de proceder "prête à confusion et aux abus"; elle laisse le ministère complètement ignorant de ce qu'il paye pour l'éducation des enfants qui relèvent de lui et par ricochet, fausse les statistiques générales de la province en ce qui concerne les budgets consacrés à l'éducation.

Par suite des récentes législations qui prévoient une contribution directe de l'Etat aux frais de scolarité, notamment au niveau secondaire, "nous n'avons pas le choix; c'est bien notre responsabilité de connaître avec exactitude ce que coûte l'enseignement sous tous ses aspects, pour éviter les doubles paiements, les oublis ou le désintéressement, et pour nous assurer que les deniers votés par la législature sont exclusivement consacrés aux fins prévues.

Le mémoire insiste sur ce dernier point. Il souligne qu'au sein du budget général le poste des frais de scolarité est le plus souple et le plus malléable; les dépenses peuvent être facilement comprimées par l'engagement de professeurs moins compétents, par l'organisation de classes surchargées d'élèves, etc.

MESURE INDISPENSABLE

"Chacune de ces maisons (d'assistance publique) devrait donc être priée d'organiser, à l'intérieur de ses propres cadres administratifs, une tenue de livres régulière et autant que possible uniforme pour toutes les écoles; ceci constituerait une base claire, précise et juste pour la distribution de l'aide que le gouvernement destine à chaque enfant nécessiteux".

Et le ministère de la famille poursuit :

"Il est indispensable pour l'avenir que le système soit changé et amélioré selon les exigences d'une saine administration. La tenue et la présentation des états financiers de certaines institutions communautaires et religieuses ont été jusqu'ici une affaire de famille; cette présentation, cependant, devra, pour satisfaire aux exigences légitimes de l'Etat, se transformer vite "en une affaire de comptabilité régulière et uniforme".

"Nous savons aussi que personne n'a rien à cacher et que toute la population est fort redevable à ces institutions qui pendant tant d'années, avec des moyens de fortune, ont suppléé au désintéressement de l'Etat."

CHEZ LES ENFANTS EXCEPTIONNELS, L'ASPECT SOCIAL PRIME

Le ministère de la famille veut conserver ses écoles

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — Le ministère de la famille et du bien-être social a soutenu hier devant les membres de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement qu'il doit continuer de s'occuper de l'éducation des enfants exceptionnels dans la province de Québec.

Le sous-ministre adjoint, M. Edgar Guay, dirigeait la délégation et a été le principal porte-parole du ministère. Il a expliqué que les enfants exceptionnels posent des problèmes particuliers auxquels le ministère responsable de l'éducation ne peut répondre efficacement.

Ces enfants exceptionnels qui se trouvent dans les écoles d'assistances publiques, les écoles de protection et les écoles spéciales du ministère de la famille, ont toute sorte de problèmes d'ordre familial, social, physique ou mental.

Il en résulte que dans ces maisons, la note dominante n'est pas pédagogique aux exigences de l'aspect social (notamment en offrant des programmes d'études souples et facilement adaptables), en vue de réintégrer le plus rapidement possible l'enfant dans la société.

Si on ne s'occupe pas de l'aspect social que présente l'éducation ou la rééducation de ces enfants, on va les diviser, on ne les rendra pas uns.

Ce serait regrettable que ces enfants aient à leur dispositions deux types de spécialistes : un pour l'aspect pédagogique, l'autre pour l'aspect social ou familial. Il faut que ce travail soit accompli par une seule et même personne, même si, pour y parvenir, il faut compliquer l'administration et diversifier les juridictions.

Il ne faut pas "couper l'unité organique du jeune enfant en vue de réaliser une unité mécanique sur le plan administratif", a affirmé M. Guay.

Il faut bien se rendre compte aussi que si l'on s'occupe uniquement de l'aspect pédagogique, il va manquer quelque chose.

Ces enfants ont les problèmes de genres très différents : les écoles d'assistance publique réunissent des enfants qui ont des problèmes familiaux en ce que leur famille est inexistante, déficiente ou disparue; les écoles de protection recueillent ces mésadaptés sociaux que sont les délinquants ; les écoles spéciales sont à la disposition des handicapés physiques (sourds-muets, aveugles, épileptiques, etc.) et des déficients mentaux.

En réponse aux questions des commissaires, M. Guay a déclaré que le transfert de ces écoles au ministère responsable de l'éducation n'est pas impensable. Il faudrait alors que le ministère de l'éducation joue, auprès des tribunaux, des agences sociales, des institutions, etc., le rôle que joue présentement le ministère de la famille, a-t-il ajouté : sans cela, on effectue la coupure signalée plus haut.

Toutefois, le Service de l'enseignement du ministère de la famille, si on lui laisse la responsabilité des écoles pour enfants exceptionnels, serait, sur toutes les questions pédagogiques, soumis et subordonné, légalement et effectivement, au ministère de l'éducation.

L'un des objectifs du ministère de la famille, a précisé M. Guay, est de permettre la réintégration de l'enfant et de l'amener à retourner le plus tôt possible dans un milieu normal. Il faut viser à ce que l'enfant retourne dans les écoles publiques régulières dès que la chose est possible. C'est la raison d'être des stages dans nos institutions, a-t-il précisé.

De son côté, le mémoire affirme que l'action du ministère de la famille et du bien-être social a pour fondements: "Revaloriser l'institution familiale comme cellule bien vivante d'une société dynamique... Toutes les composantes de cette cellule doivent donc rester bien unies et, dans toute la mesure du possible, tous ses éléments doivent aussi trouver leur épanouissement et leur développement dans une atmosphère de qualité qui écarte les risques d'anémie."

Contrairement à ce qui était prévu, le ministère de l'industrie et du commerce n'a pas présenté son mémoire hier aux membres de la Commission Parent. Aucune raison n'a été fournie. Les prochaines audiences publiques de la commission auront lieu à Montréal mercredi, jeudi et vendredi prochains.

Le cardinal Léger . . .

(Suite de la page 20)

L'unité ne sera pas une chose facile

En terminant, le cardinal a souligné que le prochain Concile veut être une rénovation de l'Eglise afin de préparer, en profondeur même s'il faut que ce soit de loin, le rapprochement de tous les chrétiens.

Le cardinal devait toutefois ajouter qu'il serait faux de croire que le Concile n'a été convoqué que pour réunir les chrétiens des différentes Eglises. "Il serait même dangereux, a-t-il dit, que l'on continuât d'en répandre l'idée, malgré toutes les précisions apportées par les documents officiels: l'immense déception qui s'ensuivrait jouerait au grave détriment de tous les chrétiens."

Le cardinal a ensuite déclaré que l'unité ne pourra venir qu'à la suite de patientes évolutions et de difficiles étapes dont le Concile ne sera sans doute que la première et peut-être la plus lointaine.

"Mais il n'en reste pas moins, a-t-il dit, que les laïcs doivent être préoccupés de l'unité des chrétiens. Malheureusement, la grande majorité fait preuve d'apathie et d'indifférence. C'est pour éveiller le sens oecuménique des catholiques que nous venons de mettre sur pied la Commission diocésaine d'oecuménisme. Le Concile devrait être pour tous les catholiques une occasion de s'appliquer à une attitude plus compréhensive et plus charitable envers tous nos autres frères chrétiens. Et qu'on ne s'inquiète pas: le dialogue et le respect mutuel, s'ils s'exercent dans l'amour du Christ et de sa Vérité, ne nous conduiront jamais aux compromis odieux ou à l'indifférence religieuse."

Quelques comtés . . .

(Suite de la page 9)

Red Deer: Robert Thompson, Crédit social, chef national de son parti.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Kamloops: Davie Fulton, conservateur, ministre de la justice.

Kootenay-West: H. W. Herridge, NPD, leader parlementaire de son parti.

Skeena : Frank Howard, NPD.

Vancouver-Centre: Douglas Jung, conservateur, seul député d'origine chinoise.

Vancouver - East : Harold Winch, membre-fondateur de la CCF et du NPD.

Vancouver-Quadra: Howard Green, conservateur, ministre des affaires extérieures.

Vancouver-South : Arthur Laing, libéral, ancien chef du parti libéral de la Colombie-Britannique.

DANS L'ESPACE

Expérience canadienne fructueuse

WALLOP ISLAND — Le Canada a lancé hier de cette base une fusée contenant notamment un nouveau genre de transmetteur radiophonique par télémétrie. L'appareil pèse en tout 25 livres.

Cette expérience a eu lieu à 4 heures, 14 minutes, hier matin, et on s'est servi d'une fusée Black Brant mesurant 18 pieds de longueur et 10 pouces de diamètre. La fusée a atteint une altitude de 58 milles pour retomber dans l'océan à 85 milles au large des côtes de Virginie.

Les Canadiens procéderont à cinq autres lancements du même genre en fin de semaine. L'administration américaine de l'aéronautique et de l'espace a déclaré que même si la fusée canadienne n'avait pas atteint toute l'altitude prévue, le lancement avant été un succès. L'appareil renfermait plusieurs autres instruments scientifiques.

Lévesque . . .

(Suite de la première page)

ils verront à régler ces problèmes.

On veut faire croire au peuple que le crédit, l'argent et les dividendes sont le remède absolu et intarissable. "N'est-ce pas là une tromperie que de promettre du travail à tout le monde du jour au lendemain", s'est écrié le ministre !

"Etudiez le mouvement créditiste de près, a-t-il recommandé, il est important de voter pour les hommes les plus compétents. Je ne pose pas en expert mais voici ce que je constate : les créditistes parlent tellement fort qu'il est impossible de comprendre ce qu'ils disent . . ."

Le ministre a terminé en déclarant qu'il était impérieux de choisir le 18 juin un gouvernement dynamique et qui sait remplir ses promesses. Il a demandé aux Québécois de voter pour M. Maurice Lamontagne, candidat libéral dans Québec-Est, et pour M. Maurice Bourget, dans la circonscription de Lévis.

L'élection de M. Lamontagne est particulièrement importante, de souligner M. Lévesque, ce candidat étant un des meilleurs économistes au pays.

M. Lévesque était le troisième ministre du cabinet Lesage à appuyer ouvertement les candidats du parti libéral fédéral. Le secrétaire provincial, M. Lionel Bertrand, et le ministre de l'industrie et du commerce, M. André Rousseau, s'étaient également produits dans ce sens.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, d'un autre côté, n'a pas pris une part active à la présente campagne.

Pearson . . .

(Suite de la première page)

sait ainsi allusion à une insinuation de M. Diefenbaker prétendant que le gouvernement américain était mécontent de la dévaluation du dollar. Il se reportait également à la déclaration faite jeudi par l'URSS et selon laquelle les Canadiens se préparent à avoir des armes nucléaires, déclaration qui a été qualifiée d'inopportune par MM. Pearson et Diefenbaker.

C'étaient les principales caractéristiques des deux discours faits par M. Pearson au cours d'une visite qui l'a également mené à Paris, en Ontario. Il se rendait à Brantford. La campagne électorale se termine demain, et M. Pearson se trouvera alors dans la région d'Ottawa.

Les libéraux . . .

(Suite de la première page)

Les libéraux et les conservateurs admettent cependant que M. Caouette a augmenté son rayonnement sur le Québec grâce à des programmes télévisés qu'il diffuse depuis trois ans, une fois la semaine dans l'est de la province.

Dans les quotidiens d'hier, les libéraux se portent à l'attaque des chefs du Crédit social : "créditistes, vos chefs vous trahissent" affirment-ils". "Avec Caouette et Thompson, vous serez menacés de perdre votre liberté syndicale, l'assurance-chômage, les bénéfices de la sécurité sociale, les allocations familiales, les pensions de vieillesse, l'assurance-santé, Radio-Canada et l'Office national du film".

Une autre annonce fait état des mauvais traitements dont sont victimes les minorités françaises en Alberta et en Colombie-Britannique, dont les gouvernements provinciaux sont créditistes.

Les libéraux ont également présenté à la télévision pendant deux semaines deux Canadiens français de la Colombie-Britannique et de l'Alberta : MM. André Deschênes, président de la Société Radio-Edmonton Ltée, directeur du poste CHFA, en Alberta, et Raymond Noël, un étudiant en chimie de l'université de la Colombie-Britannique.

Ces derniers ont fait valoir que les gouvernements créditistes n'ont rien donné à la population en général et particulièrement aux minorités canadiennes-françaises.

Taxi . . .

(Suite de la première page)

aux "taxis de fin de semaine". Certains détenteurs de permis, actuellement, ont un emploi régulier et en fin de semaine ils s'adonnent au commerce du taxi, ce qui nuit considérablement au gagne-pain des propriétaires et chauffeurs réguliers.

Le nouveau règlement prévoit qu'aucun propriétaire ou employé ne pourra conduire un taxi plus de 12 heures consécutives au cours d'une période de 24 heures.

Les propriétaires de taxis devront fournir au directeur du service de la police toutes les informations requises pour le contrôle.

Les permis qui reviendront à la ville seront attribués par le conseil municipal sur rapport du comité exécutif. Le président, M. Lucien Saulnier, a expliqué que son administration a l'intention d'instaurer une procédure de tirage au sort pour déterminer les personnes pouvant acquérir un permis redevenu possession de la ville.

Les petites voitures seront aussi bannies du taxi car le nouveau règlement stipule qu'aucun permis d'exploitation ne doit être émis pour une voiture ne logeant pas 5 personnes, y compris le conducteur.

Apparemment le nouveau règlement du taxi sera approuvé assez facilement par le conseil municipal mais on prévoit une dure lutte de la part des grandes organisations financières qui détiennent actuellement plusieurs centaines de permis de taxis et qui en font un commerce très lucratif.

Assemblée annuelle des travailleurs sociaux du Québec

La Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec tient son assemblée annuelle aujourd'hui, à Trois-Rivières.

Cette assemblée portera surtout sur les affaires internes de l'association, en particulier sur l'établissement des chapitres de la corporation.

Un "Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile", présenté au comité d'étude sur l'assistance publique par la corporation, le 29 mai 1962, sera distribué aux membres de la corporation lors de cette assemblée, qui se tiendra au Château de Blois, rue Laviolette. L'assemblée débute à 9 heures de la matinée, et se termine par un dîner-causerie, à 6 heures 15, au cours duquel M. Michel Azar parlera des "Problèmes qui se posent au jeune travailleur social dans sa vie professionnelle et corporative".

Provost . . .

(Suite de la première page)

M. Provost a expliqué que si certains travailleurs semblent se laisser tromper par les promesses fantaisistes des démagogues ignares et sans scrupules du Crédit social, comme le déplore, M. Marchand, c'est parce que le mouvement syndical a trop longtemps hésité à leur proposer une solution positive de rechange à la suite de leur désaffection pour les partis traditionnels, ou parce qu'il ne l'a pas toujours fait avec assez d'énergie.

"C'est pourquoi, dit-il, plusieurs organisations syndicales, dont la FTQ, ont jugé bon de participer activement à la campagne électorale qui s'achève et ont donné leur entier appui au Nouveau Parti démocratique. Les dirigeants syndicaux ont senti que les travailleurs désiraient un renouveau politique et ils ont jugé qu'il n'y avait pas d'autre solution véritable à leurs problèmes, que dans le programme du NPD, qui correspond parfaitement aux aspirations des classes laborieuses et moyennes".

On sait que la FTQ a récemment publié une proclamation officielle dans laquelle elle recommandait à ses membres qui étaient d'accord, en conscience, pour le faire, de voter pour les candidats du NPD. C'était un précédent dans l'histoire syndicale du Québec. Cette centrale et ses affiliés ont pris une part active à la campagne électorale.

M. Provost a rappelé à certains travailleurs qui se proposeraient de voter pour des candidats du Crédit social lundi, qu'ils voteraient en même temps contre leur propre syndicat, contre l'assurance-santé, contre la planification économique et toute solution au problème du chômage. Il a cependant ajouté qu'ils ne feraient guère mieux en accordant leur appui aux partis libéral ou conservateur.

Protestations contre la remise d'une enquête au sujet du taxi

L'Association de l'industrie du taxi de Montréal a protesté hier contre la décision de la Régie du transport du Québec de remettre au 1er août son enquête dans cette industrie.

"Cela veut dire que l'enquête qu'on nous a promise est retardée encore une fois à la demande de la ville de Montréal", déclare l'association au nom de ses 8,000 membres dans un communiqué.

"Il est temps de démasquer la connivence entre la cité et les trusts qui veulent dominer l'industrie du taxi au détriment des propriétaires d'une seule auto et des chauffeurs".

L'association a demandé au gouvernement provincial de créer une commission du taxi dont le rôle serait de régir l'industrie du taxi et les agences de location de voitures.

Le prix d'un permis devrait être de $50 affirme-t-elle "afin de protéger les propriétaires d'une seule auto et les chauffeurs contre les monopoles et afin de faire cesser le marché noir des permis".

C'est la seconde fois que cette enquête est retardée par suite d'une demande de Montréal.

Elle a été autorisée le 12 mars par arrêté ministériel et, le 2 avril, lors de la première séance des enquêteurs, elle a été remise à hier.

La Régie doit faire une étude générale sur la situation du taxi, dont le nombre des permis et les secteurs dans lesquels les taxis peuvent travailler en passant de l'un à l'autre.

Plusieurs compagnies de taxi se sont opposées à cette remise à plus tard. Le conseiller juridique de Montréal a déclaré que d'importantes modifications au règlement sur les taxis seront demandées à la fin du mois et qu'elles pourraient changer sérieusement le mémoire que la municipalité présentera à la Régie.

Trains spéciaux pour les élections, le 18

Le 18 juin, jour des élections fédérales, le Canadien Pacifique mettra en service un train spécial entre Montréal et Vaudreuil, pour les citoyens de cette municipalité désireux de voter dans l'après-midi. Ce train quittera la gare Windsor vers trois heures de l'après-midi, heure normale, à peu près dix minutes avant le départ du train régulier no 247, et s'arrêtera aux endroits suivants : Westmount, Montréal-Ouest, Lachine, Grovehill, Dorval, Pine Beach, Strathmore, Valois, Lakeside Cedar Park, Pointe-Claire, Beaconsfield, Beaurepaire, Baie d'Urfe, Sainte-Anne-de-Bellevue et Ile Perrot.

Ouest . . .

(Suite de la première page)

sont des vétérans, que ne devrait pas mettre en péril un malaise, certain, au sein de l'organisation provinciale du parti. MM. Hamilton et Dinsdale sont assurés, eux aussi, d'être réélus, avec presque autant de facilité que M. Diefenbaker lui-même, à Prince-Albert. Les libéraux manitobains affirment toujours avec la même assurance qu'ils peuvent battre M. Gordon Churchill, ministre des anciens combattants.

L'avenir de M. Douglas dans Regina paraît beaucoup plus sûr qu'il ne l'était au début de la campagne. L'autre chef de parti qui se présente dans l'ouest, M. Thompson, du Crédit social, fait figure de vainqueur lui aussi, dans le comté de Red Deer, en Alberta.

Un jeu compliqué de recoupements parmi les pronostics des augures des partis en présence, des journalistes locaux et de ceux qui ont suivi les deux grands chefs dans leur campagne, permet de brosser le tableau suivant des résultats prévus:

Alberta: 2 libéraux — 8 conservateurs — 7 créditistes
Saskatchewan: 3 lib. — 9 conservateurs — 5 néo-démorates
Manitoba: 4 libéraux — 7 conservateurs — 3 néo-démocrates
Colombie-Britannique: 3 libéraux — 8 conservateurs — 2 créditistes — 9 néo-démocrates.
Soit pour l'ouest canadien: 32 conservateurs — 12 libéraux — 17 néo-démocrates et 9 créditistes.

M. Mongrain, président de la Fédération des maires et municipalités

WINNIPEG. — M. J.-A. Mongrain, maire de Trois-Rivières, a été élu hier président de la Fédération canadienne des maires et municipalités.

Il succède à M. C. N. Kusher, maire de West Kildonan, dans le Manitoba, qui a été président pendant six mois. M. Mongrain a déclaré: "Nous aurons beaucoup de travail à accomplir l'an prochain."

Il a indiqué qu'il avait fait siens les objectifs suivants:

1. Obtenir le plus tôt possible une réunion aux échelons fédéral, municipaux et provinciaux.
2. Travailler pour obtenir de nouvelles sources de revenus pour les municipalités.
3. Faire une nouvelle répartition des responsabilités des trois niveaux d'administration, surtout dans la mesure où elles touchent au niveau municipal.
4. Tenter de porter à 60 ou 70 membres le nombre des municipalités qui font partie de la Fédération.

M. R. J. P. Dawson, maire de ville Mont-Royal, a été élu secrétaire-trésorier honoraire de cet organisme.

Parmi les vice-présidents élus, signalons M. Michael J. Patrick, maire de Windsor, en Ontario, et M. William T. Walker, maire de Frédéricton.

M. Mongrain est maire de Trois-Rivières depuis six ans. Il est âgé de 53 ans et est un des anciens vice-présidents de l'exécutif national de la Fédération.

Le CN et les élections

Le Canadien National a annoncé qu'il mettra un train supplémentaire à la disposition des habitants des banlieues situées entre Montréal et Saint-Eustache, le 18 juin prochain, afin qu'ils puissent aller voter. Ce train supplémentaire partira de la Gare Centrale à 3hres 30 de l'après-midi, heure avancée, et arrêtera aux endroits suivants : Portal Heights, Mont-Royal, Vertu, Monklands, Val Royal, A Ma Baie, Poxboro, Ile Bigras, Ste - Dorothée, Laval Links, Laval-sur-le-Lac et Saint-Eustache, où il arrivera à 4 hres 25. Le CN annonce également qu'il ajoutera des voitures aux trains de banlieue qui circuleront le 18 juin.

Congrès de l'Institut d'assurance

L'assemblée annuelle de l'Institut d'assurance de la province de Québec aura lieu dans les nouveaux locaux de l'institut, au 261 ouest, de la rue Saint-Jacques, mardi le 19 juin, à midi. A l'ordre du jour sont inscrits la présentation des rapports annuels du conseil et des comités, ainsi que l'approbation des états financiers. Les membres éliront un nouveau conseil pour l'exercice 1962-63 et choisiront également un vérificateur bénévole.

QUE DE L'EAU SAINE!

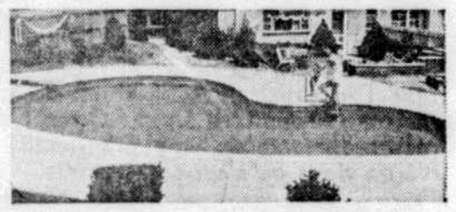

Une piscine ROY permet de vous baigner en toute sécurité— en tout temps!

- Choix imposant de modèles et dimensions convenant exactement à votre terrain.
- Tous les modèles sont équipés d'un système de filtration.
- Une piscine ROY augmente la valeur de votre maison.
- Absolument sans ennuis et pas de frais d'entretien.
- Garantie ROY de 10 ans.

Tous les propriétaires d'un terrain peuvent posséder une piscine ROY
Ecrivez ou téléphonez à : Montréal 866-1217
EUGENE ROY LIMITEE
L'Assomption, Quebec

ADMINISTRATEUR
Institut de Recherches Médicales

FONCTIONS : — Contrôle comptable de fonds spéciaux, coordination avec organisme central, direction de personnel, relations extérieures, dans une institution d'enseignement universitaire.

QUALIFICATIONS REQUISES : — Diplôme universitaire en administration ou sciences commerciales, bilingue. Expérience de 5 à 10 ans à un poste administratif. Salaire initial de $8,000.00 à $9,000.00 selon qualifications et expérience.

Faire parvenir "curriculum vitae" complet au Directeur du Service du Personnel
Case no 321, "Le Devoir".

ECOLE DE PREPARATION UNIVERSITAIRE

715, ouest Jean-Talon Tél.: 277-3644

DIPLOME OFFICIEL DE 11ème ET 12ème DU D.I.P.

Ecole spécialisée dans la préparation des élèves aux institutions suivantes :
- Université McGill
- Université de Montréal
- Université Sir George William
- Université de Sherbrooke
- Ecole Polytechnique
- Hautes études Commerciales
- Collège Militaire Royal de Saint-Jean

NOTRE ENSEIGNEMENT EST DISPENSÉ PAR DES PROFESSEURS EXPÉRIMENTÉS, AGRÉGÉS D'UNIVERSITÉS

SERVICE D'ORIENTATION SCOLAIRE POUR LE CHOIX D'UNE CARRIÈRE

COURS REGULIERS (Jour et Soir)
11ème – 12ème
Sections
A) Mathématiques-Sciences
B) Lettres-Sciences

COURS SPECIAUX
LANGUES : Anglais - Français - Allemand Italien - Espagnol - Russe

INSCRIPTION :
LE JOUR : du lundi au vendredi de 2 à 5 P.M.
LE SOIR : mardi, mercredi, jeudi de 8 à 9 P.M.
A d'autres moments sur rendez-vous

Bientôt
Jules et Jim
de François Truffaut

A VOTRE SANTÉ
POUR VOTRE SANTÉ BUVEZ

UNE EAU DE TABLE PÉTILLANTE DIGESTIVE DIURÉTIQUE LAVE FOIE REINS VESSIE
1
Silhinés 33
Echantillon gratuit C.P.F. 200, Rue Vallée, Montréal
En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

Électeurs d'OUTREMONT ST-JEAN
votez pour
THÉRÈSE CASGRAIN | X
Candidate de la Paix
sous les auspices du NPD
elle protègera nos familles

Serrureries, outils divers, peintures, etc.
QUINCAILLERIE durand
DURAND
CENTRE DE LA QUINCAILLERIE DÉCORATIVE
NOUVEL IMMEUBLE DE 42,000 PIEDS CARRÉS
LIMITÉE 804 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL, TÉL. UN. 6-3541

LE DEVOIR
MONTREAL, SAMEDI, 16 JUIN 1962

QUINCAILLERIE durand
DURAND
Le plus grand choix de quincaillerie aux plus bas prix
804 OUEST, RUE ST-JACQUES MONTRÉAL, TÉL. UN. 6-3541
TERRAIN DE STATIONNEMENT GRATUIT
LIMITÉE CENTRE DE LA QUINCAILLERIE DÉCORATIVE

Les jeunes de 16 ans pourront obtenir un permis de conduire

QUEBEC (DNC) — Toute personne âgée de 16 ans pourra désormais, selon certaines conditions, obtenir un permis de conduire.

Des amendements apportés au code de la route précisent que toute personne de 16 ans qui demandera un permis, devra d'abord avoir suivi des cours spéciaux qui comprennent 25 leçons techniques et plusieurs heures de pratique.

De plus, aucun permis ne sera émis, à moins qu'on ne soit en possession d'une assurance automobile.

Ces explications ont été données hier par le ministre des transports et communications, alors qu'on étudiait le bill 27 à l'Assemblée législative.

Le ministre a déclaré que le jeune homme de 16 ans devra avoir le consentement écrit de son père pour obtenir un permis.

Il s'agit d'une expérience que tente le ministère. Plusieurs écoles de conduite ont demandé au gouvernement de faire une exception pour ces adolescents. Actuellement, déclare M. Cournoyer, des enfants de 12 ans, fils de cultivateurs, conduisent des tracteurs sur la ferme violant ainsi la loi.

Les membres de l'opposition ont protesté contre cette mesure. Le député (UN) de Montréal-Saint-Jacques, M. Paul Dozois, a fait remarquer que les primes d'assurance augmentent dans la mesure où augmente le nombre des permis accordés à des jeunes, parce que ces derniers sont la cause de la majorité des accidents graves. "C'est le public en général qui devra payer. A 16 ans, je trouve que la loi est désavantageuse pour la majorité des automobilistes".

Le chef de l'opposition, Me Daniel Johnson, a supplié le gouvernement de protéger les parents contre leurs enfants. "Il est déjà assez difficile à un père d'interdire à son fils de prendre sa voiture; n'allez pas donner un argument de plus aux enfants".

Le député (UN) de Compton, M. Claude Gosselin, a suggéré qu'on accorde un permis distinct pour les fils de cultivateurs mais sans rien changer à la loi générale.

Le député (UN) de Québec-Centre, M. Maurice Cloutier, a proteste avec les autres membres de l'opposition, à ce sujet. Il a expliqué que les gens qui passent leurs examens de conduite sur des voitures à double volants et automatiques, sont mêlés lorsqu'ils prennent le volant d'une voiture ordinaire et causent des accidents.

Il suggère qu'on utilise les deux genres de voitures pour les examens, dans chaque cas.

Le premier ministre, Jean Lesage, et le ministre des transport et communications, M. Gérard Cournoyer, ont refusé d'admettre une opinion de M. Maurice Bellemare, député (UN) de Champlain, qui suggérait qu'on permette à des jeunes de 16 ans de conduire des véhicules de livraison.

M. Lesage a déclaré qu'il avait eu trop d'exemples de jeunes qui avaient été cause d'accident pour rien changer à la loi à ce sujet.

Aucun permis de chauffeur d'autobus ne sera émis à une personne de moins de 21 ans, aux termes des amendements au code de la route.

A ce sujet, M. Johnson a relevé une anomalie dans la loi. Ainsi, dit-il, on limite le nombre des clients dans une taverne, dans un bar, etc., mais dans le cas des autobus, il n'y a pas de limite quant au nombre de passagers qu'on peut transporter.

Il a suggéré qu'on limite le nombre de passagers dans un véhicule public, et il a demandé que les compagnies d'autobus mettent suffisamment de véhicules à la disposition du public.

Le chef de l'opposition a demandé qu'on engage des policiers qui ont du jugement et qui n'iront pas arrêter des automobilistes dans une zone scolaire, pendant les vacances, à deux heures du matin. Il dit que la loi est faite pour protéger mais non pour punir, et que les policiers devraient savoir se servir de leur jugement dans certaines circonstances.

Mme Casgrain, candidate de la paix, déclare

L'arrogance des Russes n'a d'égale que l'inconséquence des vieux partis

"La note de l'URSS au gouvernement canadien, concernant nos préparatifs nucléaires, constitue une ingérence inacceptable dans la politique canadienne. Il faut pourtant reconnaître que l'attitude du gouvernement Diefenbaker et de l'opposition libérale a de quoi inquiéter l'opinion étrangère, puisqu'elle inquiète déjà fortement la population canadienne".

Mme THERESE CASGRAIN
Candidate de la paix
dans Outremont

C'est ce qu'a déclaré hier madame Thérèse Casgrain, candidate de la paix dans Outremont - Saint-Jean, porte-couleurs du Nouveau parti démocratique.

Madame Casgrain soutient que la réaction de M. Diefenbaker à la note russe est bien typique de son attitude tout le long de la campagne électorale. "Même si l'indignation du premier ministre est parfaitement justifiée, il doit savoir que les gros mots ne peuvent aucunement aider la cause de la paix, et que le peuple canadien exige des engagements concrétisés. Ceci s'applique également à M. Pearson, qui s'indigne à juste titre de l'effronterie de M. Khrouchtchev mais qui n'a rien changé à son attitude ni chair ni poisson sur la question des armements nucléaires. On se serait attendu à mieux de la part d'un ancien prix Nobel de la paix".

Selon madame Casgrain, seul le chef du Nouveau parti démocratique préconise une véritable politique de paix et de désarmement, quand il affirme que le Canada doit condamner les essais nucléaires ou qu'ils aient lieu, sans craindre de prendre position contre qui que ce soit, et parle un langage de paix en refusant les armes nucléaires.

"L'arrogance des Russes n'a d'égale que l'inconséquence des vieux partis", déclare la candidate de la Paix, qui ajoute que M. Diefenbaker peut difficilement convaincre l'opinion mondiale de ses intentions pacifiques quand grâce à lui nos bases sont déjà équipées de missiles Bomarc, qui ne peuvent servir à moins d'être équipés d'ogives nucléaires.

Selon Mme Casgrain, c'est ce qui inquiète nos voisins du Nord car ils savent que ces ogives entreposées chez nos voisins du Sud, n'attendent pour franchir la frontière que le bon vouloir d'un gouvernement canadien, déjà lié aux Etats-Unis par un pacte militaire.

La candidate a souligné que pour être pris au sérieux dans son rôle de champion de la paix, un gouvernement canadien doit être en mesure de préconiser le désarmement nucléaire, et que pour ce faire, il doit d'abord annoncer nettement son intention de refuser de tels armements.

"Evidemment, a ajouté Mme Casgrain, une telle prise de position équivaudrait à mettre au rebut les missiles Bomarc pour lesquels le gouvernement actuel a déjà dépensé des fortunes.

Les vieux partis se trouveraient ainsi à admettre que leurs gouvernements successifs ont follement dépensé l'argent des contribuables à l'application d'une politique militaire inconsidérée".

"Il vaut quand même mieux sacrifier les missiles Bomarc que l'existence même du peuple canadien", a conclu Mme Casgrain.

53 participants au concours littéraire de la province

QUEBEC — Le ministère des affaires culturelles a fait savoir hier que 53 auteurs, dont certains du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, participent au concours de littérature de la province de Québec.

C'est la première fois dans les annales de ce concours que des manuscrits de l'extérieur du Québec sont acceptés.

Le ministère ajoute que ces travaux seront étudiés d'ici le 15 octobre. Les auteurs les mieux cotés recevront des récompenses en argent.

La construction d'une école nécessite au départ la démolition. C'est la tâche à laquelle s'emploie ici une équipe de travailleurs, à l'angle des rues Sherbrooke et de Lorimier. Casque d'acier, parfois le torse nu, ces braves manient le pic sous un soleil de plomb, aspirant à pleins poumons la poussière des vétustes immeubles que le temps vient de proscrire.

(Photo Le Devoir)

Le chômage baisse à 5.1 pour cent de l'effectif de la main-d'oeuvre

OTTAWA. — Au moins 336,000 Canadiens étaient en chômage à la mi-mai, soit une diminution de 149,000 depuis la mi-avril. Dans son rapport mensuel, le Bureau fédéral de la statistique souligne que le déclin du nombre des sans-travail entre avril et mai est "une baisse saisonnière considérable". Les statistiques de la mi-mai sont de 121,000 inférieures à celles de l'an dernier à la même période.

Les statistiques sur le chômage, publiées hier, auraient dû, en tant ordinaire, paraître le 19 ou le 20 juin.

Mais, un porte-parole du Bureau fédéral de la statistique a déclaré que ces dates avaient été fixées en décembre dernier alors que le Bureau et le ministère du travail travaillaient en vue de hâter la publication de leurs rapports mensuels.

"C'est une pure coïncidence" si les rapports d'hier, publiés trois jours avant les élections fédérales, sont les premiers à être publiés si tôt. Les dates de publication des prochains rapports seront maintenant revisées.

Le nombre de chômeurs représente 5.1 pour cent des effectifs ouvriers comparativement à 7.5 pour cent en avril et 7 pour cent en mai 1961.

La situation générale de l'embauche a fait un bond de 247,000 travailleurs entre avril et mai. Le nombre des travailleurs canadiens s'établissait à la mi-mai à 6,254,000. Cette hausse est "à peu près normale pour cette période de l'année", note le Bureau fédéral de la statistique.

Voici un aperçu général de la situation du marché du travail, les chiffres étant en milliers.

	Mai 1962	Avril 1962	Mai 1961
Effectif ouvrier	6,590	6,492	6,542
Ayant un emploi	6,254	6,007	6,085
Sans emploi	336	485	457

Ces statistiques mensuelles sont basées sur une enquête faite dans 35,000 foyers à travers le Canada au cours de la semaine qui s'est terminée le 19 mai. Compilées par le BFS, ces données sont ensuite analysées par le département fédéral du travail.

Si l'on considère la situation du chômage sur le plan national, près de la moitié des 336,000 Canadiens qui se cherchaient du travail au début de mai étaient sans emploi depuis trois mois ou moins. Un quart des sans-travail étaient en chômage depuis quatre à six mois, tandis qu'un autre quart chômaient depuis sept mois ou plus.

Le chômage au Québec

La province de Québec comptait 114,000 chômeurs en mai comparativement à 171,000 en avril et 165,000 en mai 1961. Le taux du chômage est tombé à 6.2 p.c. après avoir atteint 9.4 p.c. un mois plus tôt et 9.1 p.c. à la même date l'an dernier.

Le nombre des Québécois qui possédaient un emploi à la mi-mai s'établissait à 1,716,000, ce qui représente un gain de 73,000 entre avril et mai et de 70,000 sur l'année précédente. Bien que les emplois agricoles aient fléchi de 11,000 au cours de l'année, les emplois non agricoles ont augmenté de 81,000, principalement dans les manufactures, les services publics et la construction.

Le niveau de l'embauche pour le mois de mai était supérieur de 2.8 p.c., soit 169,000, à celui de l'année dernière pour la même période.

L'embauche au Canada à la mi-mai

OTTAWA — Tableau de l'embauche au Canada à la mi-mai (en milliers de personnes):

	Mai 62	Avril 62	Mai 61
AU CANADA			
Effectif ouvrier	6,590	6,492	6,542
Ayant un emploi	6,254	6,007	6,085
Sans emploi	336	485	457
REGION DE L'ATLANTIQUE			
Effectif ouvrier	601	587	589
Ayant un emploi	534	495	515
Sans emploi	67	92	74
QUEBEC			
Effectif ouvrier	1,830	1,814	1,811
Ayant un emploi	1,716	1,643	1,646
Sans emploi	114	171	165
ONTARIO			
Effectif ouvrier	2,394	2,368	2,391
Ayant un emploi	2,313	2,255	2,266
Sans emploi	81	113	125
REGION DES PRAIRIES			
Effectif ouvrier	1,168	1,134	1,159
Ayant un emploi	1,132	1,067	1,114
Sans emploi	36	67	45
REGION DU PACIFIQUE			
Effectif ouvrier	597	589	592
Ayant un emploi	559	547	544
Sans emploi	38	42	48

Forsey : ma démission, mal interprétée

OTTAWA. — Le Dr Eugène Forsey a qualifié de fausses les nouvelles affirmant que sa démission et celle de M. Guy Hudon du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion avaient affecté la nature ou la date de la publication de la décision du BGR concernant le poste de télévision de Québec.

Les deux ont donné leur démission la semaine dernière en affirmant que le permis d'un nouveau poste de TV à Québec devrait être accordé à Radio-Canada, alors que la majorité des gouverneurs était d'avis contraire.

Hier, M. Forsey a fait la déclaration suivante : toute rumeur affirmant que le BGR a changé sa décision concernant le poste de Québec, à la suite de ma démission et de celle de M. Guy Hudon est fausse.

Il est également faux d'affirmer que notre démission a amené le BGR à publier sa décision avant les élections. La décision a été rendue publique de façon normale. Aucun délai anormal ne s'est produit.

Gaudet succombe à ses blessures

Claude Gaudet, blessé le 25 mai dernier à la suite d'une tentative de vol de banque à Ste-Scolastique, est mort hier à l'hôpital de la prison de Montréal. Gaudet était âgé de 24 ans.

Gaudet, qui avait subi une intervention chirurgicale de huit heures pour blessures résultant d'armes à feu, était entre la vie et la mort depuis le jour où des policiers attendaient en embuscade le groupe dont Gaudet faisait partie. On sait qu'un autre gunman, Jean-Pierre Giroux, âgé de 27 ans, fut tué sur la scène.

AU CONGRÈS DE L'ENGINEERING INSTITUTE

Le rôle des ingénieurs et des savants dans la société

"Pourquoi les ingénieurs et savants ont-ils si peu part au contrôle et à la gestion de la société contemporaine; serait-il désirable et possible qu'ils étendent leur sphère d'influence?" Ces questions, un géophysicien canadien de grande renommée, M. John Tuzo Wilson, professeur à l'université de Toronto, président de 1957 à 1960, de l'Union internationale de géodésie et de géophysique, les a posées en présence d'un nombreux auditoire, hier soir, au banquet de clôture du congrès du 75e anniversaire de fondation de l'Engineering Institute of Canada, en l'hôtel Reine Elisabeth.

Ce banquet était présidé par M. G. G. Ballard, d. es sc., président sortant de charge de l'EIC. Le nouveau président, M. F. L. Lawton, a assumé ses fonctions au cours de ce banquet.

M. Wilson dirige à l'université de Toronto, l'Institut des sciences telluriques.

Il a noté que la civilisation humaine progresse de façon telle qu'elle influence le progrès de chacune de nos vies. L'histoire a enregistré d'énormes modifications entre les civilisations successives, en trois grandes étapes et cultures, depuis les hommes primitifs, en passant par la civilisation agricole, jusqu'aux sociétés modernes dépendantes de la technique.

M. Wilson a ajouté qu'ingénieurs et techniciens ont joué un rôle dominant qui a permis le passage d'une grande étape de la civilisation à une autre. Leur influence sur les facteurs qui modifient la société est plus grande que jamais. Toutefois, ces hommes n'ont que peu de contrôle sur la direction de notre société.

Selon M. Wilson, il paraît maintenant opportun que les gouvernements, dont l'intérêt pour les techniques n'a jamais été plus considérable, se rendent compte s'il y a lieu de planifier davantage l'influence de la technique sur la société, plutôt que de la laisser s'établir, comme maintenant, un peu au hasard."

Remarquable réussite

L'université de Waterloo est devenue en cinq ans l'un des importants centres d'étude du génie au Canada. Elle décerne cette année des diplômes à la première promotion d'ingénieurs; sa faculté de génie compte 1,200 étudiants, dont 45 au niveau post-gradué. Cette faculté de génie est remarquable en ce sens que depuis sa fondation en 1957, l'industrie de l'Ontario a coopéré à son oeuvre d'éducation, en employant pendant trois mois, les étudiants qui venaient de compléter un trimestre et ainsi de suite jusqu'à la fin de leur cours.

Plus de 250 industries de l'Ontario et du Québec coopèrent avec la faculté de génie de l'université de Waterloo, Ontario. L'université acceptera probablement la proposition qui vient de lui être faite de déléguer de ses étudiants qui entreraient en service pendant au moins trois mois dans des industries de pays du Marché commun. L'université de Waterloo, dans ses facultés de sciences et de génie, offre également des cours au niveau gradués, dont les premiers diplômés ont décroché une maîtrise, en 1960. Le Conseil national de recherche et diverses sociétés ont apporté leur encouragement au programme d'enseignement du génie et des sciences de l'université de Waterloo, tel que décrit par M. D. T. Wright d.és sc., au cours du congrès de l'Engineering Institute.

On veut faire de Saint-Hubert un aéroport civil et militaire

GRANBY. — Quinze personnes, dont trois maires et un pro-maire ont créé jeudi soir à Granby un comité provisoire afin d'étudier le projet de conversion de la base militaire de Saint-Hubert en un aéroport mi-civil et exercer auprès des autorités gouvernementales compétentes, les pressions qui se révéleront nécessaires à sa réalisation.

L'initiative de cette réunion, tenue à l'hôtel de ville, avait été prise par la Chambre de commerce locale qui avait invité les représentants des 32 municipalités et des Chambres de commerce de la rive sud du Saint-Laurent. Des 32 municipalités saisies du projet, 12 ont fait connaître à la Chambre de commerce de Granby leur approbation. Il s'agit de Beloeil, Cowansville, Granby, Longueuil, Marieville, McMasterville, Richelieu, St-Damase, St-Hyacinthe, St-Hubert, St-Paul-Abbotsford et Waterloo. L'assemblée a élu président du comité provisoire M. Gaston Breton, président de la Chambre de commerce de Granby.

M. Breton a souhaité la bienvenue à ses invités. Il a déclaré que la première nécessité pour assurer le développement économique de la rive sud et des Cantons de l'Est était d'établir des voies de communication d'accès facile et rapide.

A son avis, cette base est destinée éventuellement à être transformée en aéroport civil. En terminant, il a mis en lumière le fait que la région située au sud du Saint-Laurent sortirait d'un certain marasme économique si les communications étaient améliorées. Selon lui le trafic aérien provincial et même interciés devrait être établi à Saint-Hubert.

Le maire Horace Boivin de Granby, a appuyé avec vigueur M. Breton. Il a d'abord rappelé que le service ferroviaire avait été coupé à Granby et à Marieville. "Les gens ne voyagent plus par train, a-t-il ajouté, quand est venu le temps de protester, on l'a fait plutôt par principe". Le maire, qui voyage beaucoup, a affirmé que l'aviation joue un rôle de première importance. A son dire, une ville bien organisée doit être desservie par un terrain d'aviation.

YEUX ROUGES

OPTREX soulagera rapidement le malaise des yeux rougis, endoloris, fatigués par la télévision, le vent, le soleil ou la fumée. OPTREX apporte un soulagement rapide et durable.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

OPTREX
"le bien-être des yeux"
OP-10

Robert-René Cavelier de LaSalle et l'Indien Crimok qui présideront aux fêtes du cinquantenaire de la cité Lasalle.

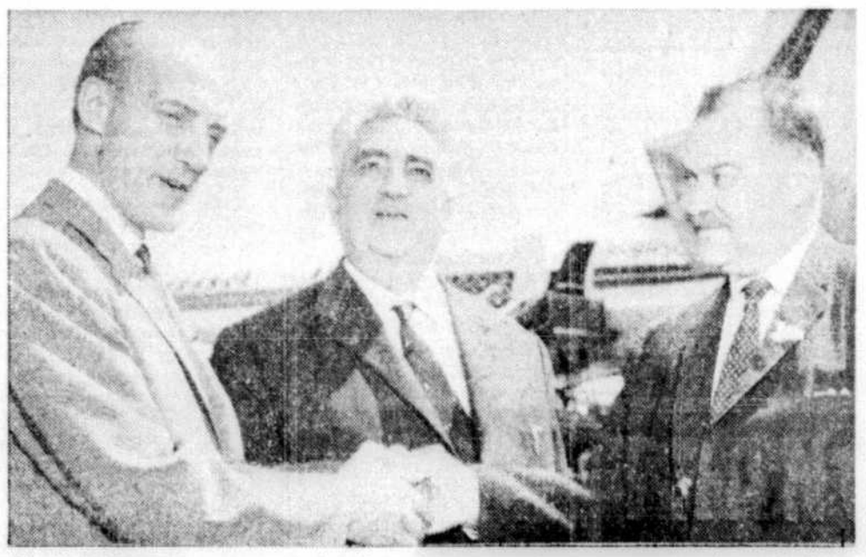

M. Yvan Serre, organisateur des fêtes du cinquantième anniversaire de cité LaSalle, Robert Bonport, maire de LaSalle, France, et le Dr Maurice Lacharité, maire de LaSalle, Qué.

50e anniversaire de La Salle

A l'occasion du cinquantième anniversaire de cité LaSalle, en banlieue de Montréal, les maires de trois municipalités ayant pour nom LaSalle, celle de la région montréalaise, celle de l'Etat de l'Illinois, aux Etats-Unis, et celle de France, se rencontreront, à l'inauguration des fêtes qui marqueront cet événement, dimanche, le 17 juin.

Les maires en question sont : M. B. D. Bruno, de LaSalle, Illinois, M. Robert Bonport, de LaSalle, France, ainsi que le Dr Maurice Lacharité, de LaSalle, Qué.

De nombreuses personnalités participeront aux fêtes qui se déroulement du 17 au 24 juin, à cité LaSalle, notamment M. André Rousseau, ministre de l'industrie et du commerce, Mme Claire Kirkland-Casgrain, députée de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative, M. Lucien Cliche, ministre des affaires municipales, et autres.

ASMYNAL
ASTHME
soulagé avec
ASMYNAL
ASMYNAL (cigarettes) décongestionne et calme les voies respiratoires, diminue les crises. Des milliers de personnes souffrant d'asthme, d'oppression, de suffocation, d'étouffement, de fièvre des foins, de suites de vieilles bronchites emploient ASMYNAL tous les jours avec succès.
On trouve maintenant ASMYNAL en COMPRIMÉS — aussi efficaces et d'un emploi plus commode
... Chez tous les pharmaciens.
ASMYNAL

EDITORIAL

L'homme et le parti

M. Diefenbaker se cherchait une affaire avec les Américains. C'était difficile. Ça venait mal. Voici que les Russes la lui offrent sur un plateau d'argent: quelle aubaine!

La note russe a sans doute une portée internationale. Dans les affaires canadiennes, elle est intempestive, et tous les partis l'ont dit. Ce serait à croire que Moscou désire la réélection du gouvernement Diefenbaker.

Le mieux, c'est de faire comme si elle n'existait pas. Elle aura servi à pimenter un peu une lutte où les épices manquaient. Quand on songe qu'au début de la campagne, les chefs annonçaient un départ lent, mais prévoyaient pour la fin des tirs fracassants... J'ignore où tonne le canon, mais je ne l'entends guère.

●

Nous l'avons dit déjà: tout mot d'ordre simple, cette fois, est interdit. Sauf à publier soixante-quinze recommandations précises, nous ne voyons pas quel slogan pourrait valoir pour l'ensemble des comtés québécois.

Chaque situation doit être analysée. D'une circonscription à l'autre, les facteurs varient. Il faut tenir compte à la fois du parti et du candidat — cette fois, très particulièrement de la valeur politique de l'homme.

On a tenté de réduire à zéro l'importance de celui-ci en affirmant que dans le contexte canadien, le député est un vulgaire pion, tandis que le parti est tout. Nous n'arrivons pas à le croire. Donnez à un parti soixante-quinze pions, il aura toutes les chances d'arriver au pouvoir, mais ce sera le pouvoir d'un chef quasi dictatorial. Elisez soixante-quinze braves types: vous fournirez le fumoir du Parlement, mais ni les comités ni la Chambre ne les entendront, les Canadiens français auront, comme trop souvent, une représentation médiocre: déjà au début du siècle un Jules Fournier, un Olivar Asselin et un Henri Bourassa dénonçaient ces bons garçons qui font d'admirables candidats et des députés nuls.

De là sans doute vient notre jugement de valeur: nous estimons que le parti est tout parce que trop souvent nos députés étaient, politiquement, si peu que rien. Ils ont contribué à convaincre les Canadiens anglais que nous sommes des types amusants, souvent sympathiques, mais pas sérieux pour deux sous, légers et distraits, troupeau qui suit le whip.

Sans doute l'électeur ne peut-il pas accomplir de miracles. Il ne peut, de trois candidats insignifiants, faire surgir un député compétent. Mais de grâce, partout où une valeur s'exprime, où une intelligence appliquée à la politique est au service d'un caractère énergique, — de grâce, qu'on tente de reconnaître cet homme et qu'on l'appuie. On ne les entendra pas très souvent en Chambre; mais au moins aux caucus ils existeront; et ils pourront exercer une influence sur leur propre parti.

●

Bien entendu, c'est l'un des éléments de la situation. Il y a l'autre. Car le parti continue d'avoir de l'importance.

Pour chacun d'entre eux — sauf, selon nous, pour le Crédit social — on peut bâtir un plaidoyer qui se tienne.

Le NPD a pour lui son programme, et contre lui son éloignement du pouvoir — le stupide mais insurmontable argument de "perdre son vote". Ses partisans auraient tort de se laisser toucher par la contagion des dernières heures. Un vote dit "perdu" n'en reste pas moins une protestation que les vieux partis jaugent après coup et qui parfois les incite à se réorienter. Et ce peut être une semence pour l'avenir.

Reste l'énorme quantité des électeurs qui soupèsent le moindre mal. Où le trouver aujourd'hui? Le tri est difficile, tant les programmes de ces partis, ou ce qui en tient lieu, se ressemblent dans leur vague et leurs hésitations.

Certains se disent: avec un gouvernement libéral à Québec, mieux vaut avoir un gouvernement conservateur à Ottawa, cela garantira l'autonomisme des libéraux québécois. D'autant plus que M. Diefenbaker est moins interventionniste que ses adversaires; et ce qui est une faiblesse sur le plan économique et social, peut devenir un atout dans l'ordre des relations fédérales-provinciales.

D'autres concluent: le gouvernement Diefenbaker a montré son impuissance devant la crise actuelle, il est à la fois autoritaire et indécis, du moins dans les questions sérieuses. Autant revenir aux libéraux, dont les ministrables sont plus compétents, et où quelques Canadiens français appartiennent à l'équipe dirigeante.

On peut développer ces arguments à l'infini, les laisser dialoguer entre eux: c'est ici, en dernier ressort, que l'argument du meilleur homme prend du poids et que dans plusieurs cas il devient déterminant.

André LAURENDEAU

lettres au DEVOIR

Contre un drapeau distinctif

Cher monsieur,

Tout le monde demande un drapeau distinctif au Québec, du moins tous les canadiens-français. Peu de gens, semble-t-il, au risque de paraître aller contre le progrès, ont eu le courage de s'opposer à une telle mesure.

Les chèques bilingues, l'hymne national et le drapeau national distinctifs représentent pour moi un symbole de la concession canadienne à notre égard. Nous nous battons pour des miettes et pour une unification canadienne qui va contre nos intérêts, en tant que canadiens-français, partenaires égaux dans la confédération à l'origine, mais depuis, réduits à l'état d'une minorité servile.

Pour atteindre sa pleine dignité nationale, le Québec se doit de travailler à l'unification canadienne, mais sur une base bi-nationale, chacun des partenaires voyant tous ses droits reconnus et respectés non seulement sur papier, mais dans la réalité quotidienne et sensible, ou alors... il ne reste plus qu'une solution: l'indépendance. Certes le Québec doit réclamer un drapeau distinctif: le sien, ce drapeau sous lequel tous les citoyens canadiens-français seront libres de vivre pleinement, conformément à leur personnalité ethnique, et par lequel nous pourrons nous ouvrir enfin sur l'univers mondial.

Madame, monsieur, qui n'avez pas craint de lire cette courte missive, opposez-vous au drapeau canadien distinctif avant que nous n'y soyons enchaînés à jamais.

Jeunesse de mon pays, qui est à la fois l'espoir et l'instrument de la libération, ne te fie plus aux paroles éblouissantes de nos chefs politiques fédéraux ("Le peuple le plus civilisé de la planète (le peuple anglais) ne se sentira jamais tenu de respecter ses promesses, voire ses traités, envers un peuple qu'il ne juge pas son égal.") (1); ne te heurte plus à leur indifférence et leur dérision comme l'ont fait tes prédécesseurs, mais lève-toi, rassemble tes forces, unis les, et lutte!

Un jeune Robervalois

(1) Cette phrase a été tirée du volume "l'Irlande" de la collection Petite Planète, Editions du Seuil p. 47

La vérité première servie

La présente accompagne le renouvellement de mon abonnement au DEVOIR pour une période de 6 mois. Pourquoi 6 mois seulement? Parce que, bien que médecin, je n'ai pas les moyens de couvrir les 12 mois à venir.

Je maintiens mon abonnement au DEVOIR parce que, en dépit des vacheries passagères, vous avez des moments de grandeur.

Quand je parle de vacheries, je veux souligner votre manque d'objectivité sur l'opinion générale de l'électorat durant la présente campagne électorale.

Vous nous avez habitué, dans le passé, à trouver dans la section information, le reflet de la vérité.

Permettez-moi, monsieur André Laurendeau, de vous qualifier depuis un certain temps "d'homme grenouille".

Je comprends que, l'information n'est pas votre secteur, vous êtes à la rédaction. Cela n'est pas une excuse pour permettre au DEVOIR de camoufler les faits.

Vous savez fort bien qu'au fédéral je suis créditiste. Vous n'avez pas à fouiller dans le courrier de "Tribune libre" pour y trouver une lettre que vous n'avez pas osé publier, il y a peut-être de cela 2 mois.

Je vous mets au défi de publier la présente avant le 18 juin, car cela demanderait du courage.

Mon nom est suffisamment connu dans la politique pour qu'il soit nécessaire de réaffirmer ma confiance dans le gouvernement Lesage - Lapalme - Lévesque et autres.

Je suis pauvre et malade, mais j'ai encore assez de courage pour ne pas consentir à être enterré "à plat ventre!"

Je n'ai pas besoin d'entrer dans les détails pour vous faire comprendre le sens de cette lettre.

Vous avez peur de dire la vérité, mais bon dieu, c'est justement le courage de dire la vérité qui a permis au DEVOIR de vivre jusqu'à ce jour.

Inutile d'ajouter que la présente ne concerne pas Gérard Filion.

Eugène FORTIN, médecin
St-Victor,
Beauce.

Voter pour le parti ou pour l'homme ?

Monsieur Laurendeau,

Je ne vous reconnais plus! Il n'y a pas si longtemps, à un programme FEMINA, où vous donniez des entrevues sur les actualités politiques, vous nous conseilliez de voter pour un parti plutôt que pour l'homme, car, disiez-vous, c'est notre démocratie qui le veut ainsi! Comme vous avez changé! Le succès d'un journal, ou d'un journaliste, a ce résultat imprévu de déplacer les problèmes. Une dent contre le maire de votre comté et vous vous vengez de lui en votant pour Mme Casgrain!

Si par une ironie du sort c'est M. Douglas le premier ministre de demain, je parie que vous allez passer les 5 prochaines années à lui passer un savon et à maudire toutes ses lois pour les discréditer aux yeux du peuple! L'histoire se répète, le "Devoir" n'en fait pas d'autres! Comme dirait un paysan de chez nous, dans son langage imagé, "vous semez du chiendent au printemps et vous passez le reste de l'année à vouloir l'arracher!"

Mme P. Dupuis,
St-Roch-des-Aulnaies.

Le choix et la présentation des nouvelles

Monsieur le rédacteur,

En écoutant les nouvelles à la radio et à la télévision ou en les lisant dans les journaux, il apparaît très clairement que les agences de presse et ceux qui trient les nouvelles qui doivent être présentées aux citoyens ne perçoivent pas les conséquences et les suites découlant du genre de nouvelles qu'ils présentent au public. S'ils en étaient conscients, ils sauraient effectuer un choix plus judicieux. En effet, les nouvelles en général sont une macabre énumération d'accidents, de crimes, de morts violentes et de toutes ces choses qui conduisent l'auditeur ou le lecteur à s'appitoyer sur tous ces événements tristes et attristants. A tous les jours, on entend parler de guerre, de danger de guerre; cela est déjà assez. Les citoyens doivent sans doute être mis au courant de l'état actuel dans le monde en ce qui a trait à la paix, mais pourquoi rapporter aux nouvelles des incidents, plutôt des accidents qui n'ont absolument aucune importance pour la presque totalité des auditeurs et des lecteurs.

La Presse et la radio et la télévision sont des moyens d'éducation, explicitement et implicitement. Ceux qui dirigent des médias, qui sont à la tête dans la direction à donner, doivent facilement comprendre ceci. Il leur incombe par conséquent de présenter au public une substance qui soit de nature à ajouter quelque chose de favorable au développement d'une philosophie saine, ou tout au moins à ne pas fausser une philosophie déjà acquise.

Si on présente au public une substance insignifiante ou ce qui est pire, une substance indigeste, on ne peut facilement être convaincu de faire "pour le mieux."

Ces quelques remarques sont bien brèves et sans grand éclat. Il y aurait lieu d'entreprendre dans le pays une campagne en faveur de l'épuration des nouvelles telles qu'on nous les présente acuellement. Il y a tellement de choses, d'événements de nature agréable à entendre qui apporteraient aux auditeurs et aux lecteurs une nourriture saine, avec un rayonnement d'aurore printanière et non une sempiternelle suite de nouvelles à sensation teintes de lugubres contenus. De même que les mauvaises nouvelles produisent dans l'esprit des gens un effet, soit insignifiant soit néfaste, ainsi les bonnes nouvelles que l'on devrait se donner la peine de présenter produiraient un effet de même nature peut-être quant à l'insignifiance passagère, mais non quant à leur bon effet dans l'esprit de la majorité des gens.

Guy Michaud,
Saint-Jacques, N.B.

Le prix de la liberté

Monsieur Claude Ryan,

Votre bloc-notes hautement paternaliste sur le Prix de la Liberté attribué cette année au Comité sur la censure du cinéma fait la triste preuve que ledit prix n'a pas été créé en vain. Dans la plupart des pays du monde la seule idée d'un prix de la liberté serait risible; au Canada français il est presque tragique, sinon sinistre, qu'il ait fallu en créer un. D'ailleurs il est assez symptomatique que ce soit le Frère Untel, expédié à Rome, qui en ait été le premier bénéficiaire.

Je vois, M. Ryan, que vous n'avez pas perdu votre habitude de ne fonder votre argumentation que sur les encycliques. Voilà qui assoit votre supériorité sur vos adversaires, dont les arguments puisés à des sources moins dogmatiques ne peuvent que vous confirmer dans "la" vérité.

Vous déplorez de plus l'agressivité de ton du rapport du Comité sur la censure. Mais monsieur, il y a des colères saines et viriles devant la sottise, et notre ancien Bureau de censure avait érigé la sottise en système. Dites-vous bien qu'il y a de plus en plus de gens qui en ont soupé de la sottise et du ton paternaliste de beaucoup de penseurs officiels. Le temps de la colère ne fait que commencer.

Vous terminez votre bloc-notes en traitant les promoteurs du Prix de la Liberté de collégiens attardés. C'est le seul jugement que pouvait porter un vieillard précoce.

Jean Bouthillette

La Bible vous parle

Si quelqu'un veut être le premier, il se fera le dernier de tous et le serviteur de tous.
(Mc 9, 35)

Textes choisis par la Société catholique de la bible.

A la fortune du mot

Si je m'en rapporte au dictionnaire, le verbe **restreindre** signifie: ramener à des limites plus étroites. On peut donc restreindre un privilège, une demande, des dépenses, voire la signification d'un mot. **Se restreindre** signifie, lui, se resserrer, se limiter volontairement dans ses dépenses, se réduire à, se borner à. Ceci posé, que voulait bien dire le souverain pontife quand, selon **"Le Devoir"** du 30 mai dernier, il a conseillé aux journalistes de "se restreindre"? Le texte n'est intelligible qu'à la lumière d'un dictionnaire anglais. Le pape a tout simplement prié les journalistes de faire preuve de plus de réserve, de jugement dans leur nouvelles. Faute du texte de son allocution, je ne sais s'il leur a dit de **tenir leur langue, mais** ce devrait être là le fond de sa pensée à la lecture de toutes les bourdes qu'on a imprimées jusqu'ici sur le prochain concile.

— ● —

A la devanture des pharmacies, on lit tantôt **ordonnance,** tantôt **precription.** Les deux mots auraient-ils tout à fait le même sens? L'usage les confond ainsi que les confondent eux-mêmes les apothicaires, mais ce ne sont pas des synonymes. **Prescrire,** c'est ordonner par une formule expresse. Une **prescription** est donc l'ensemble des recommandations qu'un médecin fait à un malade. Ces recommandations, il les consigne dans une **ordonnance.** Autrement dit, la **prescription** énonce un traitement et l'**ordonnance,** le document qui en fait foi. Si le médecin a prescrit des remèdes, il appartient alors au pharmacien d'**exécuter** et non de "remplir" l'ordonnance.

— ● —

Je connais un pâtissier qui a une dent contre MM. Vinay et Daviault. Il est indigné que, dans leur dictionnaire, ils aient traduit **bun** par **brioche.** Ce n'est pas moi qui lui donnerait tort. Les deux n'ont, en effet, absolument rien en commun: ni la composition, ni le goût, ni la forme, ni la consistance. Par malheur, voilà déjà des années que des linguistes improvisés, comme on en rencontre encore hélas! dans différentes sociétés, ont baptisé le **bun** du nom de **brioche.** MM. Vinay et Daviault ne font donc qu'entériner une vieille erreur. La **brioche,** m'écrit le pâtissier, est une sorte de pâtisserie tandis que le **bun** n'est rien d'autre qu'un petit pain au lait avec ou sans raisin. Puisqu'il s'agit d'une spécialité anglaise, qu'on lui garde son nom, ajoute-t-il. Un anglicisme de bon aloi, tel **plum-pudding** par exemple, vaut mieux qu'un contresens. C'est aussi mon avis.

— ● —

Certes **hourra** est une interjection empruntée à l'anglais. C'est le cri que poussent les marins en l'honneur d'un grand personnage qui descend à bord de leur vaisseau. Depuis, le sens s'en est étendu aux acclamations en général, spontanées ou dirigées notamment dans les assemblées politiques. Mais, même précédé de **hip, hip,** pourquoi le prononçons-nous comme s'il s'écrivait "hourré"? Voilà au moins un siècle que le mot est francisé. Il faut donc dire **hourra.** Quant à vive qui a la même signification, il peut s'accorder avec le sujet qui suit: Vive ou vivent les Américains. Employé comme interjection, il reste invariable: **Vive** les vacances.

— ● —

Pour mériter, linguistiquement, le nom d'**artiste,** faut-il vraiment se consacrer aux arts plastiques? C'est la prétention que soutiendraient quelques barbus plus soucieux du concert dans les mots que dans leurs oeuvres. Ils sont dans les pommes. Par extension, **artiste** se dit de celui ou de celle qui interprète une oeuvre musicale ou théâtrale. Le mot est bel et bien synonyme d'**acteur,** de **comédien.** Et les moindres d'entre eux ne sont pas les **artistes capillaires.**

— ● —

PETIT COURRIER —

M.P. — **Prendre pour argent comptant** rend bien, en effet, le sens de "To take for granted". Quant à "prendre pour acquis", l'abus qu'on en a fait ajoute au discrédit dans lequel je le tiens. D'où que vienne la coupe, je la lèverai à votre santé si jamais on me la remet.

A.A. — **Prédécéder** est un verbe intransitif formé de la préposition **pré** et du verbe **décéder.** Il signifie mourir avant. Ex.: celui des conjoints qui prédécédera. **Précéder** est, au contraire, un verbe transitif venu du latin **praecedere.** On ne prédécède pas **à** quelqu'un et on n'**est** pas prédécédé. On meurt avant quelqu'un tout simplement ou on **prédécède** sans complément.

EMPEDOCLE

BLOCS NOTES

Les Caisses populaires et la Société générale de financement

Le projet de loi annonçant la création prochaine de la Société générale de financement est très intéressant à plusieurs points de vue. Le prix et les modalités de vente des actions ont été prévus de manière à favoriser une large participation populaire. Les structures de direction seront aménagées de manière à assurer que la gestion de l'entreprise, tout en n'étant fermée à personne, soit principalement confiée à des représentants authentiques des intérêts populaires.

On se réjouit de constater le rôle de premier plan que les Caisses populaires seront appelées à exercer dans la mise sur pied et l'orientation de la S.G.F. Le projet de loi prévoit que les Caisses populaires, organismes typiquement démocratiques, pourront souscrire en actions de la S.G.F. des sommes ne dépassant pas le quart de leur avoir-propre. Les Caisses auront droit à trois sièges sur douze au sein du Conseil d'administration de la S.G.F.

Que représente l'avoir-propre des Caisses?

Disons tout de suite que ce ne sont pas les sommes impliquées qui sont le plus significatives. Plusieurs croient avoir tout dit lorsqu'ils évoquent l'actif global de plus de $800,000,000 que détiennent les Caisses populaires dans la province de Québec. A partir d'un montant aussi élevé, on peut échafauder toutes sortes d'équations ayant plus ou moins de rapport avec la réalité.

L'actif des Caisses ne doit pas être confondu avec l'avoir-propre. L'actif représente le total des sommes confiées à la gestion des Caisses populaires; l'avoir-propre ou patrimoine, ne représente que les sommes possédées en propre par les Caisses, c'est-à-dire en général les sommes inscrites au fonds de réserve, au fonds de prévoyance et au fonds de surplus. L'avoir - propre des Caisses populaires de la province s'élève à environ $35,000,000. Ce qui veut dire qu'à s'en reporter à la rédaction actuelle du projet de loi, les Caisses populaires ne pourront guère souscrire pour le moment plus de $8,000,000 à la S.G.F. Une caisse que je connais bien possède un actif de quelque $4,000,000; son avoir-propre étant de $140,000, cette caisse pourra souscrire à la S.G.F. un montant maximum de $35,000.

Les sociétaires des Caisses pourront donc dormir en paix, en se disant qu'à peine un p.c. de l'actif total des caisses est susceptible, d'après le projet de loi présentement à l'étude, d'être investi dans la S.G.F. Et les sommes investies de cette manière n'affecteront aucunement l'argent appartenant en propre à chaque sociétaire, mais seulement l'avoir-propre des Caisses.

Elargissement des buts poursuivis par les Caisses

Ce qui importe, par-delà ces chiffres, c'est l'orientation nouvelle qui est ainsi amorcée de manière prudente mais non moins prometteuse. Fondées par Alphonse Desjardins afin de venir en aide aux classes laborieuses, les Caisses populaires se sont consacrées depuis deux générations à l'oeuvre admirable de la mise en commun des épargnes populaires et des prêts à intérêts réduits aux travailleurs. Les capitaux confiés aux Caisses, modestes au début, ont considérablement augmenté depuis la fin de la dernière guerre.

Une partie de ces capitaux ont été investis dans des sociétés d'assurance qui ont rapidement atteint une imposante stature; l'Assurance - Vie Desjardins, en particulier, malgré sa jeunesse relative, a déjà été à l'avant-garde de maintes innovations dans le domaine de l'assurance et de l'éducation populaire. Mais la très forte majorité des capitaux confiés aux Caisses populaires sont d'ordinaire investis soit dans des prêts consentis aux sociétaires, soit dans des placements de tout repos dans des institutions de caractère public ou semi-public (commissions scolaires, municipalités, hôpitaux, corporations religieuses). La loi, et aussi l'opinion générale de la majorité des administrateurs des Caisses, interdisaient jusqu'à ce jour aux Caisses populaires toute activité financière considérée comme risquée, c'est-à-dire tout investissement dans des entreprises commerciales ou industrielles.

Le projet de loi de la S.G.F. en prévoyant une forte participation des Caisses populaires dans la future société, crée un important précédent. Il ouvre la perspective d'une participation plus directe et plus active des Caisses populaires au progrès économique de la province. Les Caisses continueront de poursuivre d'abord leurs objectifs premiers; mais elles assumeront en plus un rôle social qui était devenu impérieux pour la démocratisation de l'économie québécoise.

Un travail d'éducation reste à accomplir

Le nouveau projet de loi ne modifie en rien la structure fondamentale des Caisses populaires. Chaque Caisse locale, tout en étant astreinte à un régime sévère de normes administratives et d'inspection, demeure tout à fait autonome et assume elle-même la responsabilité de ses décisions économiques. Le succès de la loi créant la S.G.F. dépendra donc en large mesure de l'appui qui viendra d'en bas, c'est-à-dire des Caisses populaires locales. La Fédération provinciale des Caisses populaires et des Unions régionales pourront donner des conseils aux Caisses locales, mais c'est le conseil d'administration de chaque Caisse qui décidera en dernière analyse des sommes à investir dans la S.G.F.

Comme la mentalité du bas de laine et l'esprit de clocher sont loin d'être éteints chez nous, un travail considérable d'information et d'éducation devra être entrepris au cours des mois à venir auprès des administrateurs et des sociétaires des Caisses populaires. Ce travail d'éducation s'impose pour maintes raisons.

D'abord il faut amener les Caisses populaires à souscrire sans trop de délai les sommes attendues de ces dernières pour le lancement de la S.G.F. Ce travail est déjà bien engagé et ceux qui connaissent l'histoire du lancement de l'Assurance - Vie Desjardins par exemple savent que l'on peut être optimiste quant à la réponse qu'apporteront les Caisses à ce nouvel appel.

Deuxièmement, il faudra peu à peu que les Caisses se préparent à desserrer davantage les cordons de leur bourse et à jouer progressivement un rôle encore plus important dans la S.G.F. et dans l'économie québécoise en général. Ce n'est pas être téméraire que de considérer le un p.c. présentement envisagé comme un point de départ qu'il faudra bientôt dépasser.

Enfin, un solide travail d'éducation auprès des sociétaires des Caisses devrait inciter ces derniers non seulement à approuver l'attitude qui sera adoptée par les Caisses, mais à souscrire eux-mêmes des capitaux dans la S.G.F. Le cycle serait alors complet. Pour que la S.G.F. devienne en effet une grande réalisation démocratique, il faudra qu'une bonne partie de ses fonds soient souscrits par les citoyens eux-mêmes chez qui, estime-t-on, il y aurait présentement en disponibilité des sommes pouvant s'élever jusqu'à deux et même trois milliards de dollars.

Il faudra, disait récemment Me René Paré, président du Conseil d'orientation économique de la province de Québec, que notre peuple apporte à la S.G.F. "une contribution qui lui fasse mal". Ce conseil est judicieux. Il nous incite à conclure que le projet de loi actuel, tout en étant en soi une bonne nouvelle, est peut-être d'abord et avant tout une invitation à un intense travail d'éducation populaire.

CLAUDE R.

L'objectivité du Devoir

Messieurs,

Si j'étais riche, vous auriez aujourd'hui même un chèque en blanc signé de ma main, pour une distribution gratuite et sans frais du journal *Le Devoir,* dans tous les foyers de notre pays.

Depuis ma philo I, je scrute *Le Devoir,* surtout l'éditorial. Il y a du sens là-dedans. Un Laurendeau ou un Filion, ça ne pousse pas comme des champignons. Je ne partage pas toujours vos idées mais je trouve votre dialogue intelligent et solide.

En date du 14 juin, sous la rubrique "Pourquoi je voterai pour"... j'ai revu dans votre journal un esprit d'impartialité. Quatre journalistes du même journal ayant leur propre opinion sur les différents partis politiques, ça c'est du journalisme que j'aime... Continuez dans cette bonne voie, vous faites oeuvre d'éducateur tout en étant journalistes.

Dr Maurice Brodeur, o.d.
Valleyfield.

Le Crédit social

Cher monsieur Laurendeau,

Après monsieur Marchand hier en dernière page, c'est votre tour ce matin en éditorial.

Monsieur Laurendeau pourquoi n'y a-t-il plus de dette en Alberta avec Aberhart???

Une réponse s.v.p.

Bien à vous,
Edouard Boutin
6665, 26ème Avenue
Rosemont
Mtl 366
P. Q.

N. de la R. Dans la mesure où c'est vrai: le pétrole.

Le Devoir et la campagne électorale

Messieurs,

Etant un lecteur du "Devoir," depuis quelques années déjà, je me permets de venir vous faire un léger reproche.

Plusieurs de mes amis et moi-même avons constaté un certain manque d'objectivité de votre part dans les comptes rendus des événements de la présente campagne électorale.

Même si M. Gérard Filion a obtenu une "fiole" de M. Diefenbaker et si M. Clément Brown a été choisi candidat progressiste-conservateur dans Dollard, il ne faudrait pas ignorer ou tenter de ridiculiser certains partis qui pourraient peut-être vous causer des surprises lors des prochaines élections fédérales.

A bon entendeur, salut!...

J.-Adélard FROMENT,
Baie St-Paul.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur : Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur : Gérard Filion
Trésorier : Arthur Lefebvre
Rédacteur en chef : André Laurendeau
Rédacteur en chef adjoint : Paul Sauriol
Secrétaire de la rédaction : Michel Roy
Directeur adjoint de l'information : Mario Cardinal

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.

Tarif des abonnements : Edition quotidienne (un an) : livraison à domicile $20 Montréal et banlieue $20 Québec et Lévis $20 Ailleurs au Canada $16 Etranger $25 Edition du samedi, servie par abonnement (un an) $5 Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Londres voudrait en finir avec la CEE d'ici juillet

PARIS. — Le ministre britannique chargé des négociations avec le Marché commun a entrepris hier une tournée-surprise de trois jours à Paris, Bonn et La Haye afin de rappeler aux "Six" le voeu que forme la Grande-Bretagne pour que toutes les négociations soient terminées concrètement et d'une manière satisfaisante pour tous d'ici la fin du mois de juillet et ne soient pas renvoyées à l'automne ou même à la fin de l'année.

La lenteur des travaux provient du fait que les ministres européens ne peuvent disposer de plus d'une journée ou deux par semaine pour s'occuper de l'adhésion de la Gde-Bretagne au sein de la CEE.

Le gouvernement de Londres, talonné par la prochaine conférence du Commonwealth, est conscient que les travaux de Bruxelles n'ont donné jusqu'ici qu'un seul et unique résultat positif : l'accord prévoyant la supression graduelle des préférences tarifaires sur les importations industrielles du Canada, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie.

"Et encore, estime-t-on à Londres, cette entente résulte-t-elle d'une concession britannique. S'il a fallu dix mois pour en arriver à un accord partiel, combien de temps faudra-t-il pour régler le problème délicat des importations agricoles des pays tempérés du Commonwealth, la question des importations asiatiques et celle des partenaires de la zone de libre échange?"

Entre temps, les milieux politiques européens s'inquiètent des récentes allusions du chancelier Adenauer à la "triade européenne" (France, Italie, Allemagne).

Les observateurs politiques estiment que, relançant l'idée d'une union politique européenne à trois, le chancelier Adenauer a voulu avertir les pays du Bénélux de se plier aux idées du général de Gaulle et aux siennes sur une "Europe des patries".

Les Canadiens ne redoutent pas l'entrée du R.U. dans la C.E.E.

LONDRES. — Le haut commissaire de Grande-Bretagne au Canada, le vicomte Amory, arrivant hier à Londres, a déclaré que "les Canadiens sont très satisfaits des négociations avec le Marché commun".

"Les Canadiens comprennent parfaitement l'importance de cette question pour la Grande-Bretagne. Ils se rendent compte que c'est à la Grande-Bretagne de prendre une décision et ils éprouvent de la sympathie pour son attitude. La Grande-Bretagne s'est assurée que les Canadiens étaient informés de l'évolution des négociations avec la CEE et je pense qu'ils sont vraiment satisfaits".

50,000 ouvriers de Ford sont mis à pied

DETROIT. — La compagnie Ford avait mis à pied hier soir environ 50,000 employés de ses usines d'automobiles aux Etats-Unis par suite d'une grève qui sévit dans l'une de ses usines vitales.

Les 3,100 employés de Walton Hills, près de Cleveland qui approvisionnent les 16 autres usines de Ford, ont cessé la fabrication des capots, des portes, des toitures pour tous les modèles Ford, à l'exception du modèle Lincoln, depuis 8 jours.

Les autres usines manquent de pièces et ne peuvent assembler les voitures.

L'homme du 18 juin '40

Le 18 juin 1940 un jeune général lançait de Londres, un appel pathétique, qui devait transformer le destin de la France. Partout dans le monde l'Association des Français libres commémore chaque année cet appel historique du général de Gaulle.

Le président des anciens des Français libres de Montréal, André Malavoy, porte à la connaissance du public ce qui est prévu à Montréal pour le 18 juin 1962.

Il y aura ce jour-là à 6 heures, une brève manifestation au Monument aux morts français au parc LaFontaine (en face de l'hôpital Notre-Dame), en présence de nombreuses autorités canadiennes et françaises, civiles, religieuses et militaires. On évoquera ce moment historique. La cérémonie se terminera à 6h.45 au plus tard.

Tous les Français de Montréal sont invités à cette manifestation de fierté nationale. Tous les Canadiens y sont également invités pour s'associer à cette cérémonie symbolique.

Alger : l'armée secrète se déchaîne

ALGER. — L'armée secrète a réussi hier à démolir l'hôtel de ville d'Alger et à détruire en grande partie le principal hôpital de cette ville, au cours de la première phase d'une nouvelle campagne en vue d'obtenir des garanties en faveur des Européens au sein d'une Algérie indépendante.

Les multiples explosions ont fait au moins deux morts et une trentaine de blessés parmi les gardiens de l'hôtel de ville.

Cependant, une émission de radio clandestine a révélé qu'il existe une lueur d'espoir et que l'armée secrète obtiendra les garanties qu'elle demande. De plus, l'organisation terroriste serait disposée à reconsidérer les directives qu'elle a données en vue d'un exode massif des Européens d'Algérie.

L'armée secrète a laissé entendre que les Européens qui ont déjà plié bagages devaient partir au moment prévu, mais que les autres "pourraient attendre quelques jours".

Le bombardement de l'hôpital Mustapha n'a pas fait de victimes, malgré le nombre d'explosions qui s'y sont multipliées à quelques secondes d'intervalle. Les dégâts à l'hôpital seulement sont évalués à quelque $200,000.

La nouvelle que des bombes allaient exploser dans l'hôpital Mustapha s'y est répandue comme une traînée de poudre quelques instants avant que la première ne se produise. Les laboratoires et les trois principaux centres de chirurgie ont été complètement anéantis. Des Musulmans ont par la suite tenté de piller les décombres des trois ailes touchées, sous la protection des mitrailleuses de la force musulmane de sécurité. Les forces françaises de police intervinrent peu après pour chasser les pillards.

Les explosions ont semé la panique. Trente jeunes mamans et femmes enceintes ont fui l'hôpital pour reintégrer leurs foyers ou se réfugier dans des cliniques privées. Peu après, les policiers découvraient une bombe qui n'avait pas explosé juste à l'extérieur du service de maternité.

Quelques heures après la série d'explosions, seulement quelques-uns des 3,000 lits de l'hôpital étaient occupés. Plusieurs patients avaient été forcés d'évacuer les lieux à la pointe du revolver par des agents musulmans nationalistes et dirigés vers des cliniques improvisées dans les quartiers de Clos Salembier et Cité Mahiedine.

Au cours de la journée, l'armée secrète a tenu à diffuser un message pour se dissocier de l'attaque perpétrée jeudi à Oran, alors qu'un médecin a été tué et un général français grièvement blessé durant les obsèques d'un officier français tué mercredi par des membres de l'armée secrète. Elle a soutenu qu'elle cherchait elle-même à appréhender les auteurs de cet attentat.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

GRANDE-BRETAGNE

BANBURY. — Les ouvriers de la succursale britannique de l'Aluminium Company of Canada ont adopté une résolution interdisant aux Non-Blancs, et spécialemnt aux Pakistanais, l'accès aux emplois de cette compagnie. Le vote a été pris par 591 contre 205. Un chef syndical a déclaré qu'il était étonné et dégoûté du résultat du scrutin mais qu'il soumettra cette résolution à la direction centrale du syndicat. La direction de l'ALCAN a déclaré de son côté, qu'elle avait appris "avec regret" cette décision et qu'elle étudie la situation.

ÉTATS-UNIS

WASHINGTON. — Le département de la santé a recommandé que toutes les personnes âgées de plus de 45 ans de se faire vacciner contre la grippe au cours de l'automne. On estime qu'il y a au moins 52,500,000 personnes dans ce groupe d'âge aux Etats-Unis.

Dépêches hors sac . . .

DJAKARTA. — Un homme politique indonésien a réclamé le contrôle des naissances et une plus grande production de vivres afin de résoudre le problème de population et de nourriture du pays. M. A. K. Gani a précisé qu'il y a un manque sérieux d'équilibre entre la production agricole de son pays et le rythme des naissances.

—●—

LONDRES. — Trois hommes ont été accusés hier du vol de 12 peintures d'une valeur de $64,400, dont deux Picasso et six Degas. Les voleurs ont été identifiés comme étant James Ramble, Ronald Cronin et Thomas Barton.

—●—

NOUVELLE DELHI. — Le gouvernement indien a fait savoir qu'il reconnaîtra le gouvernement algérien et procédera à un échange de représentants diplomatiques dès que le territoire sera indépendant, après le référendum du premier juillet.

Les tentatives d'assassinat de l'armée secrète n'impressionnent pas de Gaulle

PARIS — Le président de Gaulle que des commandos OAS ont tenté d'assassiner et tenteraient encore d'assassiner, a poursuivi hier sa tournée dans l'est de la France.

Partout sur son parcours, des foules enthousiastes l'ont acclamé et dans les nombreuses allocutions qu'il a prononcées le long de la route, le chef de l'Etat a rappelé son intention de voir se constituer une Europe des patries plutôt qu'une Europe intégrée et il a souligné que l'affaire algérienne serait réglée dans quelques jours, le jour du référendum.

Pendant ce temps, des forces de police considérables sont sur les dents et s'efforcent de déjouer un attentat éventuel contre la personne du général de Gaulle.

Jeudi, à la suite de l'interrogatoire d'une personne suspecte qui se trouvait dans une voiture, la police a arrêté 30 personnes de commandos spéciaux de l'OAS. Une vingtaine d'autres individus sont activement recherchés, en particulier quatre Allemands, anciens légionnaires.

L'OAS veut à tout prix abattre le président de la république avant le 1er juillet, date du référendum afin de créer un vide politique qui lui serait favorable.

Le ministre de l'intérieur, qui suit le général de Gaulle a déclaré hier qu'un complot avait été éventé mais qu'il est possible qu'un autre soit en préparation.

Parmi les méthodes qu'utiliseraient les agents de l'OAS une en particulier retient l'attention:

Plusieurs chiens ont été dressés spécialement pour être dirigés à l'ultra-son. Ces chiens chargés de plastic doivent s'approcher du président de Gaulle tandis qu'une personne placée à une certaine distance fait exploser la charge.

Mais de Gaulle semble se soucier fort peu de ces menaces. Détendu, il va au-devant de la foule et y recherche un appui, un assentiment que les hommes politiques français lui retirent de plus en plus, notent plusieurs observateurs politiques.

Un ministre, pour sa part, a déclaré songeur : "C'est une véritable affaire de famille..."

A Dôle, le général de Gaulle a déclaré: "La France est prête à jouer son rôle naturel d'unir les nations entre elles, d'autant plus qu'elle n'est animée par aucune passion de domination".

DANS UNE INTERVIEW, L'OAS RÉVÈLE SON OBJECTIF No 1

BIDAULT : ce que nous voulons c'est nous emparer du pouvoir

BRUXELLES. — L'ancien premier ministre français Georges Bidault, actuellement en exil et chef du conseil national de la résistance de l'OAS en Algérie, aurait déclaré que le mouvement qu'il dirige se prépare à s'emparer du pouvoir en France.

Le journal conservateur de Bruxelles, "Dernière Heure", précise que l'un de ses reporters a interviewé M. Bidault à un endroit que l'on ne précise pas.

Alors que le journaliste lui demandait s'il était vrai que son mouvement voulait s'emparer du pouvoir en France métropolitaine, M. Bidault aurait répondu. "Nous n'aurions jamais envisagé cela si des serments solennels n'avaient été brisés, si la Constitution n'était pas violée tous les jours."

"En fait, il n'y a plus d'Etat, il n'y a plus de Parlement et on doit se rendre compte que le pouvoir n'est exercé que par des organismes policiers. Le pouvoir est là pour qu'on s'en empare, on doit s'en emparer."

"Nos objectifs sont simples. Ce qui a été promis plus tôt par M. de Gaulle doit être accompli. Il faut rétablir les droits fondamentaux et faire en sorte que l'autorité de l'Etat soit autre chose qu'une succession de caprices. Faisons en sorte qu'un Etat moderne et puissant oublie la faiblesse de la quatrième république et l'indignité des hommes de la cinquième république".

Interrogé sur ses chances de succès, M. Bidault a ajouté: "Même si l'Europe demeure indifférente à la sécurité des peuples de la Méditerranée, à la bolchevisation du monde arabe et à la perspective d'un super Congo à 800 kilomètres de Marseille, rien n'est perdu. Le premier juillet est une date importante pour de Gaulle et la rébellion . . ."

AUX QUATRE COINS DU MONDE

FRANCE

PARIS. — Le procureur général de la république française a demandé hier que l'ex-général Raoul Salan subisse un nouveau procès et que Georges Bidault soit privé de son immunité parlementaire. C'est la première fois que les hautes sphères de l'administration française mentionnent le nom de l'ancien premier ministre Bidault, qui assume depuis l'arrestation de Salan la direction générale de l'organisation de l'armée secrète. Salan a été condamné à une peine d'emprisonnement à vie le 24 mai dernier pour la part qu'il a prise dans les activités de l'OAS. Le nouveau procès, s'il est instruit, porterait sur l'action de Salan depuis son arrestation, le 20 avril dernier à Alger. Les autorités françaises ont déjà révélé que Salan, du fond de sa cellule, avait réussi à faire passer plusieurs ordres importants à ses lieutenants.

ÉTATS-UNIS

WASHINGTON. — La commission à l'énergie atomique des Etats-Unis et le département de la défense ont annoncé hier après-midi que les savants américains installés sur l'île Johnson, dans le Pacifique, avaient fait exploser le 19e engin nucléaire de la présente série à l'air libre. L'explosion s'est produite à une altitude non précisée et avait une puissance inférieure à une mégatonne. C'est lundi, si les conditions techniques et atmosphériques le permettent que les Etats-Unis feront exploser un engin nucléaire de forte puissance à plusieurs centaines de milles d'altitude. Toutes les précautions ont été prises afin de faire évacuer la zone d'essais.

GRANDE-BRETAGNE

LONDRES. — Le gouvernement britannique a demandé hier à l'Union soviétique de permettre la diffusion du rapport de la commission internationale de surveillance au Sud-Vietnam. Londres et Moscou sont les deux co-présidents de la conférence de Genève sur l'Indochine, de qui relève cette commission internationale. Dans son rapport, l'organisme critique le rôle joué par le Nord-Vietnam communiste au Sud-Vietnam. La Pologne, qui fait partie de la commission avec l'Inde et le Canada, a refusé d'endosser le rapport.

NATIONS UNIES

NATIONS UNIES. — Le secrétaire général par intérim des Nations Unies, U Thant, a annoncé hier à New-York qu'il avait l'intention de rencontrer le général de Gaulle à Paris les 16 et 17 juillet lors d'un voyage qu'il doit effectuer en Europe. Il s'entretiendra également avec M. Georges Pompidou, premier ministre français et son ministre des affaires étrangères, M. Couve de Murville. M. Thant se rendra ensuite à Moscou avant l'ouverture de la session régulière de l'Assemblée générale de l'ONU, le 18 septembre prochain.

JAPON

TOKYO. — Des personnalités consulaires japonaises détachées au Canada et aux Etats-Unis se réuniront ce mois-ci pour discuter les situations politiques et économiques des régions où elles se trouvent. Le ministère des affaires étrangères du Japon a déclaré hier que des fonctionnaires détachés à Montréal, à Toronto, à Vancouver et à Winnipeg se réuniront pendant trois jours à compter du 25 juin dans la capitale canadienne.

FRANCE

PARIS. — Un septuagénaire français qui veut jeûner jusqu'à la mort afin d'obtenir la libération des objecteurs de conscience, a été transporté à l'hôpital sur les ordres de la magistrature. M. Louis Lecoin, qui est âgé de 74 ans, a déclaré au médecin qui l'a accompagné à l'hôpital : "Vous pouvez m'hospitaliser, mais je poursuivrai ma grève de la faim". Des amis de M. Lecoin, qui n'a rien mangé depuis 15 jours, ont admis que ce dernier est dans un état "très, très faible" et que son cas inspire de plus en plus de craintes. M. Lecoin soutient que les jeunes recrues qui refusaient d'aller combattre en Algérie devraient maintenant être libérées du fait qu'un accord sur le cessez-le-feu a été conclu entre les rebelles algériens et le gouvernement français.

GRANDE-BRETAGNE

LONDRES. — Le chef de la délégation britannique à la conférence de Genève sur le désarmement, M. Joseph Godber, a déclaré à son arrivée à Londres, hier, que "la Russie doit revenir à la table de conférence avec des propositions de compromis si on veut que cette conférence enregistre quelques progrès". La conférence sur le désarmement s'est ajournée pour un mois, jeudi. "Nous avons accepté beaucoup de compromis, mais les Russes aucun. Le refus d'un système neutre d'inspection est sans aucun doute dû à une peur maladive de l'espionnafe", M. Godber a également déclaré que les travaux de cette conférence n'avaient pas été totalement inutiles parce qu'ils avaient permis au moins de préciser les divergences qui existent entre les positions soviétiques et occidentales.

FRANCE

EVIAN. — M. François Maheu, directeur général de l'UNESCO, a lancé hier un appel afin de susciter un mouvement international qui donnera aux pays sous-développés d'avantage d'organes d'information. Prenant la parole à l'ouverture du'ne conférence internationale de trois jours sur l'information, le représentant français a souligné qu'en Afrique, en Asie et en Amérique latine, une centaine de pays manquent d'informations nécessaires à leur développement intellectuel et moral. Il estime que les populations de ces pays possèdent 10 exemplaires de journaux, cinq postes récepteurs de radio, deux appareils de télévision et deux sièges de cinéma par 100 habitants.

ALLEMAGNE

BERLIN. — Un petit garçon de 12 ans a été abattu par des sentinelles communistes au moment où il tentait de s'enfuir de l'Allemagne de l'Est. La police de l'Allemagne de l'Ouest a révélé que l'incident tragique s'est produit durant la fin de semaine de la Pentecôte quand deux groupes d'Allemands de l'Est ont essayé de gagner Berlin-Ouest. Le garçonnet a reçu une balle en plein poumon. C'est le 36e fugitif que les Vopos tuent le long du mur de Berlin.

SYRIE

DAMAS. — Un nouvel incident se serait produit à la frontière israélo-syrienne. Un porte-parole de l'armée syrienne a affirmé qu'une auto-blindée israélienne avait été endommagée dans cet incident qui a duré plus de deux heures. Les Syriens prétendent qu'un tracteur israélien armé est entré dans la zone démilitarisée. Les Syriens ont ouvert le feu et les Israéliens ont riposté. De son côté, l'armée israélienne rapporte qu'une bataille de deux heures a opposé jeudi Syriens et Israéliens dans la vallée de la Houleh quand des soldats syriens ont ouvert le feu sur un tracteur du village d'Ashmorah.

NOUVELLE-GUINÉE

HOLLANDIA. — Le contre-amiral hollandais L. C. Reeser a déclaré hier qu'une unité complète de parachutistes indonesiens s'est rendue aux forces de l'ordre. Dans une conférence de presse, le militaire a précisé que les parachutistes étaient au nombre de "quelques douzaines". Ils devaient recevoir des renforts, a-t-il précisé, mais ces renforts ne sont jamais venus. Les parachutistes se sont rendus dans la région de Fak-Fak où eurent lieu les parachutages indonésiens fin avril et début mai.

1 FILM GRATIS Pour votre CAMERA ou KODAK

Un rouleau de film VP (noir et blanc) ou en couleurs Kodacolor donné gratuit avec chaque rouleau de film développé et imprimé double grandeur aux prix suivants:
Service de Première Qualité, très RAPIDE, à prix spéciaux, par la poste.
Economisez 50% sur films noir et blanc 25% sur films en couleurs

FILMS NOIR ET BLANC SERVICE D'UN JOUR
Rout. 8 POSES 3½ x 5 0.79¢
Rout. 12 POSES 3½ x 3½ 0.99¢
Rout. 20 POSES 3½ x 5 $1.75
Réimpressions .05¢ chacune

FILMS EN COULEURS KODACOLOR SERVICE DE 3 JOURS
Rout. 8 POSES 3½ x 5 $4.00
Rout. 12 POSES 3½ x 3½ $5.00
Réimpressions .30¢ chacune

Les prix mentionnés s'appliquent aux films 127, 120, 620, 116.
Service de photographie perfectionné, expérimenté, bien établi.
FRAIS de RETOUR. Ajoutez .05¢ par rouleau de films, noir et blanc ou en couleurs, plus taxe de vente 4% ou 6%. Pas de commande C.O.D. ou chèque.
Enveloppes spéciales GRATUITES pour envoyer vos rouleaux de films.
4 Envoyez vos films, remise, nom et adresse à
Photo LUCHAR Enrg.
Case Postale 1119, Montreal, P.Q.
Veuillez m'envoyer des enveloppes spéciales GRATUITES pour rouleaux de films.
Nom . . . . .
Adresse . . . . .
Ville ou village . . . . .
S.V.P. Ecrire bien lisiblement pour livraison rapide des enveloppes.

TRANSMISSION
TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts jusqu'à 24 mois pour payer
Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles
Estimé, remorquage gratuits
Service de téléphone 24 heures par jour
au bout de
5529 rue PAPINEAU
ST-GREGOIRE
LA. 7-4518-9
TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

Bientôt
Jules et Jim
de François Truffaut

éditions H M H
Directeur : CLAUDE HURTUBISE
l'art de conjuguer
dictionnaire des 8,000 verbes
par BESCHERELLE
Volume de 160 pages reliure toile : $1.10
En vente chez votre libraire
DIFFUSION FOMAC
1029, Côte du Beaver Hall — Montréal — UN. 6-7764

Ce vin prestigieux déjà bien connu dans les ambassades, les consulats et de la clientèle de la province de Québec, est en vente dans tous les magasins de la R.A.Q. Numéros de liste : 569 H, SEC, 569 I, BRUT.
CHAMPAGNE
de Castellane
EPERNAY

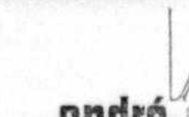
andré auto radio
VENTES • SERVICE • INSTALLATION
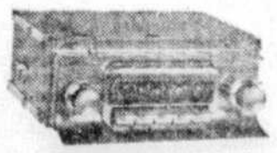
Tél. : 272-6338
SPÉCIAL
RADIO Chevrolet 1961 1962
à boutons-poussoirs
INSTALLÉ avec antenne: Régulier $79.95 | Spécial $64.95
785, DECASTELNEAU MONTREAL
(Près St-Hubert, une rue au nord de Jean-Talon)

COLLEGE SAINTE-MARIE
PROGRAMME DU BACCALAUREAT
En cours du soir pour adultes
AVEC CONCENTRATIONS EN
• ADMINISTRATION • MATHEMATIQUES
• ECONOMIE • PHILOSOPHIE
• HISTOIRE • PSYCHOLOGIE
• LITTERATURE FRANÇAISE • SCIENCES NATURELLES
• SCIENCES RELIGIEUSES
Les cours seront donnés à partir de septembre prochain. La demande d'admission doit se faire le plus tôt possible — Demander le prospectus
LES COURS DU GESÙ
1180, rue Bleury Montréal (2) UN. 6-3611

L'association du Canada au Marché Commun serait profitable à notre pays

potins financiers

La dernière séance de la semaine à la Bourse de Londres a été témoin d'une allure franchement irrégulière. A Wall Street, les liquidations paraissaient mieux absorbées que précédemment et en fermeture, il y eut un bel essor. Les Bourses de Montréal et de Toronto connurent une certaine fermeté.

-O-

Après avoir glissé au début de la séance d'hier, au plus bas niveau depuis novembre 1960, la cote s'est relevée hier après-midi à la Bourse de N.-Y. La moyenne des industriels de DJ, qui avait perdu 11.04 pts la veille, clôturait hier 15.18 pts plus haut à 578.18.

-O-

Ce ralliement tardif de Wall Street est évidemment d'ordre technique, puisque les cours des valeurs boursières n'avaient cessé d'être à la baisse depuis lundi.

-O-

La place locale a connu aussi hier après-midi un essor marqué, après un début fort lourd. Après avoir connu de légères fluctuations pendant des mois, elle enrégistre des soubresauts sensationnels depuis quelques semaines. Rien d'étonnant que le sentiment spéculatif soit nerveux, d'autant plus que notre dollar demeure instable et que la moyenne des investissements étrangers au pays a été de $250,000,000 depuis 2 ans, contre $680,000,000 en moyenne de 1956 à 1959.

-O-

Après avoir glissé hier matin aux plus bas niveaux encore vus depuis 2 ans à la Bourse de Toronto, les industriels clôturèrent hier après-midi, en moyenne, 8 points plus haut que la veille.

-O-

En mai, les travaux publics du Fédéral ont adjugé pour $10,493,311 de contrats, dont le plus important s'élèvera à $1,494,000.

-O-

Imperial Tobacco Co. of Canada verra probablement son revenu net accuser une contraction de 5 p.c. durant le premier semestre, au regard du chiffre de l'an dernier.

-O-

Des soumissions seront reçues le jeudi 21 juin 1962 pour $120,000,000 en bons du Trésor du gouvernement du Canada, datés et émis le 22 juin 1962. Sur ce montant $95,000,000. seront des bons à 91 jours et $25,000,000. seront des bons à 182 jours. $120,000,000 de bons du Trésor en cours atteindront leur échéance le 22 juin 1962.

Dupuis Frères Ltée paiera 14 cts par action de la classe, le 15 août, à ses actionnaires inscrits le 31 juillet.

-O-

Le gouvernement de l'Argentine vient d'annuler une commande de $25,000,000, adjugée à la Dominion Steel and Coal Corporation; ce qui ne sera guère bien vu de ses actionnaires.

-O-

Selon le président de M. Loeb Ltd les ventes ont augmenté de 10% depuis le début du présent exercice fiscal, au regard de l'an dernier et, à son dire, "1962 serait une fort bonne année pour la compagnie".

-O-

Canadian Devonian Petroleum vient de déclarer un dividende initial de 10 cts par action, payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 31 juillet.

-O-

Pacific Gas Transmission Co a aussi déclaré un dividende initial de 17½ cts l'action ordinaire, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 20 courant.

-O-

La C.S. de Duvernay, celle de St-Eustache, celle de St-Timothée, celle de St-Joseph de Sorel et de Tracy, et enfin celle de Chicoutimi viendront sur le marché ces jours-ci.

-O-

On peut transiger depuis hier sur la Bourse de Toronto sur les actions privilégiées, convertibles, de Rockower of Canada Ltd.

-O-

Les prix étaient fermes hier sur le marché des fruits de Toronto.

-O-

La Bourse Canadienne fait savoir qu'à partir du 15 juin et jusqu'à avis contraire, tous défauts sur les actions ordinaires de Premier Steel Mills Ltd, sans valeur au pair, doivent être consentis et signés par le courtier receveur, avant livraison à la Chambre de compensation. Dans toutes transactions sur les actions de Premier Steel Mills Ltd, les parties désirant prendre avantage de l'offre faite par la Steel Company of Canada Limited d'acquérir des actions ordinaires de Premier Steel Mills Ltd au prix de $16.00 chacune, devront effectuer leurs achats au comptant à partir du 20 juin. La presente offre expirera le 22 juin.

-O-

Rockwin Mines affiche un actif réalisable de $324,500 contre un passif exigible de $43,192.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Black River Mining entend prendre des options sur des terrains dans l'Ungava

La Bourse Canadienne a reçu de la Black River Mining Limited un rapport amendé pour ses dossiers divulguant que, sous réserve de l'enregistrement avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, la compagnie se propose de prendre des options sur 25 claims miniers dans le lac Gerido, dans l'Ungava. Ces options seront acquises de Coastal Silver Mining Corporation pour la considération de $1,500, payable le ou avant le 1er août 1962 et de 200,000 actions de Black River, payables le ou avant le 1er août 1963 et 90% de ces dernières seront entiercées. La compagnie se propose d'émettre 200,000 actions du Trésor à 15 cents chacune, soit donc pour un montant de $30,000. Sur cette somme, $18,000 serviront aux paiements d'engagements en cours envers les administrateurs et $12,000 seront versés par ces derniers au trésor de la compagnie.

Permeator Corp. offrira des droits de souscription aux actionnaires de National Petroleum

La Bourse Canadienne a reçu de la National Petroleum Corporation Ltd. un rapport pour ses dossiers. Il y est divulgué le transport par la compagnie de sa licence exclusive, lui permettant de fabriquer un outil, connu sous la marque de commerce "Permeator", employé dans le complément des puits de gaz et de pétrole à la Permeator Corporation, contre une considération de 600,000 actions non émises de cette dernière entreprise, laquelle est une filiale de National Petroleum. Une somme de $50,000 devra être payée, le ou avant le 1er septembre 1962, à la General Hydrocarbons Ltd., qui détenait la moitié de la licence précitée. National Petroleum pourra donc transporter ses droits mondiaux à Permeator Corporation. La National Petroleum a acquis 50,000 actions non émises de Permeator Corp. à $5.00 l'action (fonds américains) pour $250,000 comptant (fonds américains). Permeator Corp. se propose, sous réserve d'enregistrement avec la Commission des valeurs des Etats-Unis, d'offrir aux actionnaires de National Petroleum des droits de souscrire à 300,000 actions du capital-actions non émis, au prix de souscription de $5 l'action, fonds américains, à raison de 1 action de Permeator pour chaque 15 actions de National Petroleum détenues lors de la date de l'enregistrement avec la SEC.

Sainte-Rosalie adjuge une émission à Desjardins, Couture Inc.

Le village de Sainte-Rosalie, comté de Bagot, a vendu, récemment, à Desjardins, Couture Inc., une émission de $150,000 d'obligations échéant en séries en 15 ans, à un prix de 98.377. L'émission comprend $11,000 de titres à 5% 1963-67, $14,000 à 5¼% 1968-72 et $125,000 à 5½% 1973-77. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un lover moyen net de 5.6516%. L'emprunt comporte un solde de $105,500 à renouveler en 1977 pour un terme additionnel de 15 ans. Datees du 1er juillet 1962, les nouvelles obligations échoient en series du 1er juillet 1963 au 1er juillet 1977 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Cette emission constitue la deuxième tranche d'un emprunt au montant total de $335,000 autorisé par le règlement No 30, pour des travaux d'aqueduc et la protection contre les incendies. L'évaluation imposable de la municipalité pour 1961 s'élevait à $972,125, y compris $257,575 pour les compagnies. Le 31 décembre 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $100,000 entièrement encourue pour les services publics.

Perini établit un nouveau bureau central pour la province de Québec

Dans le cadre de son programme actuel de développement dans la province de Québec, Perini Québec Inc., entrepreneurs généraux, vient d'établir son nouveau bureau central permanent dans l'édifice de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, boulevard Dorchester, Montréal, en date du 15 juin. Perini, dont la réalisation la plus récente dans la région de Montréal est l'édifice de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, avait auparavant ses bureaux sur la rue Sherbrooke. Il est heureux que la firme Perini Limited ait fondé une filiale québécoise, car c'est une preuve non équivoque que ses dirigeants croient en l'avenir de notre province et de la metropole du Canada, tous deux appelés à se développer de plus en plus, pour la bonne raison que le Québec est la plus riche province en ressources naturelles au Canada mais, encore, parce qu'elle est la seule à être traversée par le fleuve Saint-Laurent, la plus grande voie maritime au monde et dont l'importance ne peut qu'augmenter par suite des innovations apportées permettant la navigation jusqu'aux portes de grands centres des Etats-Unis aussi éloignées de la mer, que Chicago.

Marcel CLEMENT

L'avenir des comptables agréés dans la gestion des entreprises canadiennes

Intéressante causerie à ce sujet, par M. Jean Deschamps, au congrès des comptables

M. Jean Deschamps, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et directeur du Cours de perfectionnement en administration, déclara en partie ce qui suit lors du congrès annuel de l'Institut des comptables agréés de Québec, tenu à Montréal le 15 juin 1962.

Le sujet que l'on m'a proposé pour cette conférence, l'avenir des comptables agréés dans la gestion des entreprises, nous fournit une excellente occasion de réfléchir sur le rôle sans cesse grandissant mais aussi de plus en plus complexe du comptable agréé en face des dimensions nouvelles de l'entreprise.

Nulle profession n'a mieux préparé ni fourni un plus grand nombre d'hommes d'affaires de qualité que celle de la comptabilité publique. Plusieurs de nos chefs d'entreprise sont sortis des rangs de la comptabilité pour assumer des tâches dont ils s'acquittent avec une maîtrise exceptionnelle. A cause de la dureté de certaines remarques que j'ai à faire, je voudrais néanmoins dissiper tout équivoque chez mes auditeurs et leur dire dès maintenant que dans mon esprit la discipline comptable est encore de celles qui peuvent le mieux assurer la relève chez les dirigeants d'entreprise.

Le rôle du comptable agréé engagé dans la pratique de la comptabilité publique consiste fondamentalement dans l'examen et la vérification, pour le compte des actionnaires ou propriétaires, des rapports financiers présentés par la direction de l'entreprise. Les prêteurs, les fournisseurs, comme l'Etat, exigeront à leur tour des états financiers qui auront été contresignés par le vérificateur. Cet aspect du travail du comptable agréé confère donc à sa vérification une fonction statique largement dépassée aujourd'hui. Par ailleurs, il faut regretter que dans les entreprises de petite taille, on ait imposé des limitations au rôle du vérificateur en exigeant de lui un travail qui aurait dû être fait par d'autres avant son arrivée. Lorsque le vérificateur doit effectuer les écritures comptables ou même "monter" les livres de certains clients, il est naturel que ces derniers trouvent élevés les honoraires de la vérification. L'erreur a été commise par le propriétaire qui n'a pas su confier la tenue des livres à qui de droit mais le vérificateur s'est prêté lui aussi à cette orientation déplorable en acceptant cette tâche. Si cette mauvaise habitude des clients se rencontre peu dans les grandes entreprises, elle est hélas trop souvent la rançon de tous les vérificateurs qui dispensent leurs services auprès des petites entreprises.

Importance de la vérification

L'on a recours au vérificateur pour deux raisons principales: la préparation du rapport annuel et la préparation du rapport d'impôt. Il arrive qu'on lui demande aussi un rapport spécial destiné, par exemple, à l'obtention d'un crédit bancaire, ou encore on demande au vérificateur de s'occuper de le défendre dans le cas d'une enquête ou d'une inspection. Ce qui m'a toujours frappé, c'est qu'on s'adresse au vérificateur la plupart du temps lorsque survient quelque événement ou demande extérieure à l'entreprise. Rares sont les invitations à examiner les problèmes fondamentaux de l'organisation. Sans doute faudrait-il entreprendre l'éducation du client, mais je pense que c'est là une des responsabilités du comptable agréé.

Le vérificateur doit prendre conscience que son rôle véritable se situe au-delà des exigences comptables de sa profession et qu'il est appelé à devenir, à cause de sa situation par rapport à l'entreprise, le conseiller financier et administratif et dans certaines circonstances, le conseiller économique de son client.

Sur le plan strictement professionnel, le vérificateur doit présenter à son client une étude des méthodes comptables et des systèmes mécaniques ou autres les mieux adaptés aux buts et aux ressources de l'entreprise. Il doit aussi convaincre son client que la préparation d'un rapport financier, une fois l'an, n'a que peu de signification et qu'à moins d'une présentation mensuelle d'états appropriés, on ne peut exercer de contrôle efficace. Il est aussi important pour la petite entreprise que pour celle de grande taille de savoir avant la fin de l'année quels seront les résultats d'exploitation. Voilà ce qu'on attend à tout le moins du comptable vérificateur, services que déjà plusieurs rendent à leurs clients.

Problèmes complexes

Mais le complexe actuel de l'entreprise pose des données supplémentaires aux problèmes que l'on confie au comptable vérificateur, données devant lesquelles ce dernier ne peut pas demeurer étranger mais où il doit apporter une contribution de premier ordre s'il ne veut pas voir se dévaloriser le rôle de sa profession dans les affaires. Ce court entretien ne me permet pas d'entrer dans les détails mais je veux quand même signaler quels sont ces éléments nouveaux. Sur le plan technique, l'entreprise voit s'effectuer une automatisation progressive non seulement des opérations de production et de fabrication, mais également des inscriptions comptables et statistiques. Les registres traditionnels sont disparus, les reports à des comptes individuels éliminés et l'on a, par exemple, dans une société d'assurance fait disparaître brusquement la fiche comptable qui fournissait un tableau visuel des paiements de chaque assuré. Le vérificateur devient alors incapable d'exercer ses contrôles habituels et son impuissance ne doit pas se traduire par une opposition aux changements que proposent la technique sous prétexte que les contrôles deviennent plus difficiles, voire impossible. Il faut que le vérificateur travaille à son tour à bâtir un examen des méthodes que la mécanisation lui présente, qu'il trouve le moyen de mesurer et de contrôler les résultats que lui livrent les systèmes électroniques.

Un mouvement prononcé s'établit vers ce que j'appelle l'institutionalisation des entreprises familiales. Les problèmes de croissance de ces entreprises ont amené leurs dirigeants d'une part à s'affranchir des cadres de la famille pour la constitution de nouveaux conseils d'administration, et d'autre part, à partager avec de nouveaux actionnaires le contrôle des actions ordinaires qu'ils détenaient en exclusivité. Dans cette réforme des cadres de l'entreprise, qui se trouve le plus près du propriétaire? qui peut apporter les informations nécessaires? Est-ce le banquier qui peut-être réclamera la transformation? Est-ce l'avocat que l'on consulte seulement lorsque l'on est dans le besoin? Celui qui connait le mieux l'entreprise, c'est celui dont on exige un certificat de vérification avant d'entreprendre quoi que ce soit, c'est vous, monsieur le comptable vérificateur. C'est une responsabilité qui est vôtre de guider le dirigeant d'entreprise qui procède à une réorganisation financière, qui recherche une transformation des structures administratives impliquant de nouveaux partages de responsabilités, des délégations d'autorité. Vous devez être prêt à servir vos clients même sur ce plan.

Il y a, en troisième lieu, le plan des politiques de l'entreprise, domaine où le comptable vérificateur doit jouer un rôle de conseiller. C'est ici que le rôle du comptable agréé devient dynamique et qu'il se révèle un praticien d'envergure. Le comptable vérificateur doit se rappeler que les contrôles qui constituent la nature même de sa vérification ne sont pas une fin en soi. Au contraire, pour bien comprendre le dirigeant d'entreprise, il doit s'affranchir de sa discipline professionnelle pour savoir juger les orientations nouvelles à prendre, pour savoir mesurer les risques. Parce qu'un grand nombre d'entre vous ont comme clients de petites entreprises, c'est la nature des conseils que vous devez être en mesure d leur prodiguer. Mais, sans doute, ce sont aussi les plus difficiles parce que professionnellement, ce sont des domaines qui vous sont moins familiers.

C'est pourtant la définition des politiques de l'entreprise, la tâche la plus importante à laquelle et le propriétaire et le comptable vérificateur doivent consacrer le meilleur de leur talent. Pour quelle raison vos clients sont-ils en affaires? Quel que soit leur secteur, c'est pour rendre un service, soit par la production d'un bien, soit par la présentation d'un service. Le profit prend alors sons sens véritable de stimulant et de critère de succès mais ne devient pas une fin en soi. Or, que de problèmes soulevés par l'examen des objectifs de l'entreprise: politique de prix, de qualité, de service, présentation de nouveaux produits, effets de la concurrence et de la publicité, pour en signaler quelques-uns tout aussi importants que les problèmes de contrôle. Mais plus importants encore sont ceux qui concernent l'orientation de l'entreprise par rapport à l'évolution du marché et des conditions économiques du milieu. On ne peut demander au comptable vérificateur qu'il soit un spécialiste de l'organisation de la vente, mais on s'attend à ce qu'il ait assez de vision pour discuter des politiques à long terme de l'entreprise et de la situer par rapport à l'économie du pays.

Compétence professionnelle sur le plan technique, connaissance des problèmes sur le plan de l'organisation de l'entreprise et vision sur le plan des politiques de l'entreprise, voilà me direz-vous de bien lourdes responsabilités pour le comptable agréé. D'accord, mais sachez que vous êtes ceux qui peuvent le mieux les assumer parce qu'une longue tradition vous a tenu plus près de l'homme d'affaires et de son entreprise. Mais il y a aussi une autre raison fondamentale, c'est que vous n'êtes pas des spécialistes. Votre discipline, lorsque vous avez réussi à vous affranchir de ses faiblesses — trop grande rigueur et contrôle obséquieux — vous conduit au coeur même de l'entreprise. Vous pouvez mesurer tous les aspects de l'entreprise et en faire la synthèse, alors que d'autres professionnels des affaires n'en considéreront peut-être que l'aspect ventes, finance, etc. Il vous appartient donc d'être ceux qu'on recherche pour leur envergure. Nous voyons trois éléments nécessaires pour permettre au comptable agréé d'assumer le rôle que nous venons de décrire: au départ, une formation qui s'appuie sur une solide culture générale, des stages ou des séminaires de perfectionnement alors qu'il est déjà engagé dans l'exercice de sa profession et finalement, une pratique de sa profession dans les cadres d'une société ou d'une équipe de travail.

Je suis au courant des efforts entrepris par votre association pour arriver à hausser le niveau intellectuel le votre profession. L'exigence d'un baccalauréat universitaire comme condition d'accès aux études de comptabilité constitue un pas de plus dans la revalorisation de la profession.

Il existe deux types de programmes de formation susceptibles d'être utiles aux comptables agrées: les cours de perfectionnement en administration et les séminaires spécialisés. Les universités canadiennes comme les universités américaines, dirigent, chaque année, des sessions d'études qu'elles offrent aux dirigeants d'entreprise. Le ministère fédéral du commerce publie, depuis deux ans, une brochure intitulée: Management Education: A Survey of Canadian University Courses available to Business Executives and Supervisors, dans laquelle le comptable agréé trouvera sans doute des précisions sur des cours qui peuvent l'intéresser. Les plus valables de ces cours sont ceux ou l'admission des candidats se fait sur la base d'un dossier. L'examen du dossier ou les qualifications académiques d'ailleurs ne sont pas nécessairement de rigueur, permet aux universités de constituer des classes d'une certaine homogénéité quant au niveau des responsabilités assumées par les participants dans leur entreprise réciproque. Plusieurs universités canadiennes présentent un cours de perfectionnement en administration des entreprises sous la forme de sessions intensives variant de deux à cinq semaines.

A côté des programmes dirigés par les universités, il y a ceux de certains instituts ou même de certaines entreprises. Les nombreux séminaires de l'American Management Association présentent une variété de sujets dont certains, par leur spécialisation, les jeux de simulation de gestion, par exemple, peuvent intéresser grandement les comptables agréés. Il est de mon devoir de signaler également les sessions d'études qu'organise à Endicott, N.Y. et ailleurs, la compagnie I.B.M. Combien de comptables agréés se sont prévalus des avantages mis à leur disposition à longueur d'année par cette entreprise alors que le rythme de mécanisation des opérations comptables a dépassé dans bien des cas leurs connaissances du problème?

Je vois, comme troisième élément important dans la préparation au rôle que le comptable agréé doit jouer dans l'entreprise, la pratique de sa profession dans les cadres d'une société ou équipe de travail. J'ai fait relever dans les registres de l'Institut des comptables agréés de la province de Québec, pour l'année 1959, les informations suivantes à l'égard de la pratique individuelle ou en société dans nos bureaux de comptables agréés. Il est intéressant de noter que, sauf pour les praticiens individuels, les bureaux canadiens-franaçis ne présentent pas une composition différente des bureaux canadiens-anglais.

Nombre de bureaux comptables en 1959	(1)	(2)
Praticiens seuls	228	171
Deux associés	60	58
Trois associés	20	23
Quatre associés	8	10
Cinq associés	5	4
Six associés ou plus	9	11

(1) canadiens-français
(2) canadiens-anglais

Il faut se garder de toute généralisation et je sais que le grand nombre de petites entreprises ainsi que leur dispersion dans des centres éloignés expliquent, pour une part le fait que nos bureaux comptables se présentent avec une proportion de 65% de praticiens individuels. Cette situation a d'ailleurs été signalée par Maurice Samson, c.r., lors de l'analyse qu'il faisait de la profession dans le numéro du cinquantième anniversaire de la revue "The Canadian Chartered Accountant": "...Notre individualisme nous empêche encore toutefois de consentir à participer d'une façon anonyme dans les sociétés canadiennes françaises de comptables publics. Pourtant il semble bien que la continuité dans le nom d'une firme s'imposerait graduellement et pourrait acquérir grâce à une politique agressive d'extension de services à plusieurs villes, un prestige national, voire international." (2)

Je ne crois pas, pour ma part, que le comptable agréé parviene à jouer pleinement son rôle auprès de l'entreprise s'il ne cherche pas à s'associer dans des équipes de travail. La formation d'une société comptable lui permettra de pousser son perfectionnement dans un secteur, d'atteindre à une compétence exceptionnelle dans un domaine tout en profitant des recherches qu'un autre collègue de sa société aura pu entreprendre ailleurs. Il en résultera un échange mutuel de services, un travail d'équipe entre les associés qui profitent inévitablement au client. C'est par la société que pourra se développer un service ou un département de consultation. C'est par la société que l'on pourra enrichir l'équipe de la collaboration d'ingénieurs, de financiers ou d'économistes.

Je voudrais, avant de terminer cette conférence, m'adresser aux comptables agréés qui ne sont pas dans la pratique professionnelle. Vous constituez la moitié des membres de l'Institut de la province de Québec et c'est de vos rangs que souvent sont sortis les meilleurs hommes d'affaires du pays. La profession à laquelle vous appartenez trouve, à mon sens, un avantage à cette situation. Formés aux mêmes disciplines comptables et appartenant à la même corporation, il s'établit entre vous et les praticiens une sorte de phénomène d'osmose profitable aux deux groupes. Cependant, il convient de mentionner que cette appartenance à l'entreprise où vous exercez les fonctions tantôt de comptable en chef, tantôt de contrôleur, tantôt de trésorier, ne vous a pas exempté de toute déformation professionnelle. Précisément parce qu'on s'est adressé à vous à cause de votre compétence professionnelle, l'exercice d'une fonction précise dans le sens de votre discipline au sein d'une entreprise vous expose davantage aux dangers de la trop grande spécialisation à l'échelon supérieur.

(1) Accounting Review, Vol. XXXVI, July 1961, p. 462.
(2) The Canadian Chartered Accountant, July 1961: La contribution de la profession comptable, par Maurice Samson, p. 34.

Me PAUL GALT MICHAUD, C.R. de Montréal, devenait président de l'Union des latins d'Amérique, lors des élections annuelles de cette association. Quelques autres membres de l'exécutif 1962-1963 sont: M. Yves Dolbec, président du conseil; M. Gilles Ledoux, 1er vice-président; Mlle A. Faucher, 2e vice-président; Me Mario Du Mesnil, conseiller juridique.

Bourse de Toronto

Le marché minier rencontra du soutien en fin de semaine

TORONTO. — Une très nette reprise a eu lieu hier sur la Bourse de Toronto avant la fermeture des cours. L'indice des valeurs industrielles a monté de plus de huit points.

Plusieurs valeurs-clé ont rebondi alors qu'elles avaient atteint leurs minimums pour l'année. Parmi celes-ci, signalons Algoma Steel, Consolidated Paand Steel qui ont monté de 1-2, Interprovincial Pipe Line, qui a monte de deux points à 72, et Imperial Oil, qui a progresse de 5-8.

Distillers Seagrams a monté de 1 1-8, Bell Telephone à progressé de 5-8, Atlas Steel de 5-8 également, et Aluminium de 7-8.

Parmi les métaux vils, International iNckel a monté de 1 1-4 à 65 3-4, Falconbridge a progressé de 1-2, Consolidated Mining and Smelting de 3-4, et Noranda de 3-8. Parmi les valeurs spéculatives, Northgate a monté de 25 cents à $8.25, et Lake Dufault de 25 cents à $5.05.

Bourse de Londres

Ton indécis en fin de semaine

LONDRES, (Rtrs). — Le marché des valeurs de la bourse de Londres était tellement calme hier qu'aucune tendance ni dans un sens ni dans l'autre ne s'est manifestée. C'est dire que la bourse de Londres a résisté à la baisse des prix survenue la veille à Wall Street. Bien que de légères pertes étaient générales parmi les industrielles, on notait néanmoins une amélioration des bas niveaux antérieurs.

C'est le manque d'intérêt de la part des acheteurs qui a provoqué un léger recul des titres clés. Les valeurs cotées en dollars étaient de nouveau à la baisse.

À noter...

Nipissing Mines, une des plus anciennes compagnies à avoir inscrit ses actions sur la liste des valeurs de la Bourse de Toronto depuis des années, les a retirées hier, vu son amalgamation avec Patino.

-O-

M. Robert E. Smith vient d'être élu vice-président de Pan American World Airways.

Selon le président de la Bourse de Montréal

Par DAVE OANCIA

LONDRES — Le président de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne a predit aujourd'hui que d'ici cinq à huit ans, le Canada pourra prouver que son association au Marché commun sera avantageuse.

"Personne, évidemment, ne peut prédire cinq ans à l'avance ce que sera le visage économique plus tard," a ajouté M. Eric Kierans, devant les membres de la Fédération des Industries britanniques.

"Mais, je suis certain que vous voudrez considérer l'avantage d'ajouter nos matières de base, notre puissance agricole et nos ressources énergétiques à votre potentiel."

"Au moins, cette association deviendrait l'étape intermédiaire et utile qui favoriserait la venue du pluralisme qui devrait être le but ultime du bloc occidental."

M. Kierans s'est dit confiant que l'Europe fera appel de plus en plus au Canada pour l'approvisionner en métaux non-ferreux et autres alliages.

"Il est évident qu'une étroite association avec le Canada rendra l'Europe plus capable de faire face, à la longue, aux puissances industrielles soviétiques et américaines".

Le président de la Bourse a ajouté que les tarifs préférentiels établis au sein du Commonwealth en 1930 ne sauraient être à la hauteur de la situation en 1960 et ne sauraient survivre, que la Grande-Bretagne adhère ou non au Marché commun.

"Le fait d'adhérer au MCE constituera pour la Grande-Bretagne et le bloc occidental une phase intermédiaire avers ce pluralisme."

Se prononçant en faveur de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le MCE, M. Kierans a nié qu'elle ait à faire un choix entre le Commonwealth et l'Europe.

"Ce choix doit être fait par le Commonwealth et c'est le choix entre l'acceptation d'un changement et d'une adaptation à de nouvelles circonstances et le refus de relever le défi et de nous séparer du cours principal de l'activité économique."

La Grande-Bretagne doit faire partie du MCE tant pour des raisons politiques que pour des motifs économiques.

M. Kierans retournera à Montréal aujourd'hui, après un séjour de deux semaines en Europe. Il a partagé son temps entre Londres et Bruxelles, siège des négociations du Marché commun.

Cours des changes

Japon, yen	.0030
New-York, dollar	1.09
Afrique du Sud, rand	1.54
Angleterre, livre	3.06¼
France, franc	.2225
Belgique, franc	.220
Italie, lire	.001753
Espagne, peseta	.0183
Suisse, franc	.2527
Hollande, florin	.3032
Norvège, couronne	.1529
Danemark, couronne	.1583
Suède, couronne	.2119
Allemagne, DM	.2730
Thécoslov., couronne	.1527
Australie, livre	2.46
Brésil, Cruzeiros	.0032
Mexique, pesos	.0879
Chili, escudo	0.70
Argentine, pesos	.0105
Pérou, sols	.0410
Vénézuela, bolivar	.2415
Autriche, shilling	.0426
Nlle-Zélande, livre	3.05¼

SOI DIT EN PASSANT...
LES STEAKS GRILLÉS SUR CHARBON DE BOIS SONT DÉLICIEUX AU RETAURANT CANDLELIGHT
7965 BOUL. DÉCARIE, MONTRÉAL

Achats et Ventes
OBLIGATIONS et ACTIONS
Spécialités:
Obligations de: Gouvernements — Municipalités — Institutions religieuses et Utilités publiques.
J.-N.-E. GRENIER président
J.-P.-E. RUEL vice-président
Armand LECLERC directeur
M. ST-LAURENT directeur
Ed. BARNARD directeur et secrétaire
GRENIER, RUEL & CIE INC.
TELEPHONE: 5-6101, 71 RUE ST-PIERRE QUEBEC
TÉL.: 529-9011 — 71, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC
Courtiers Valeurs de Placement

COMPTABLES AGREES

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A.
Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
Ch. 52, 53
UN. 6-2681 — DU. 1-0111

Provost, Hotte & Associés
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A. Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
GEORGES H. HOTTE, C.A.
2596, boul. Rosemont
RA. 2-1109

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871*
4926, ave. Verdun, Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés
E. H. Knight & Co.
Comptables agréés
M. SAMSON, O.B.E., C.A. — Léon COTE, C.A. — H. BOURGOUIN, C.A. — Albert GARNEAU, C.A. — Benoit SYLVAIN, C.A. — Pierre CHOUINARD, C.A. — Gilles TRAHAN, C.A. — L. De G. PAGE, C.A. — Paul GONTHIER, C.A.
Lucien P. BELAIR, C.A. — Jean LACROIX, C.A. — Dollard HUOT, C.A. — Percy AUGER, C.A. — Pierre LESAGE, C.A. — Pierre BARRY, C.A. — Arsène COTE, C.A. — Marthe GAUTHIER, C.A. — Marcel IMBLEAU, C.A.
E.H. KNIGHT, C.A. — Lionel ROUSSIN, C.A. — Raymond FORTIER, C.A. — Clément PRIMEAU, C.A. — Dennis BELL, C.A. — P. COUILLARD, C.A. — Télès TREMBLAY, C.A. — Jean BOISVERT, C.A. — G.A. ROUSSIN, C.A.
MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI
Conseils: Maurice CHARTRE, C.A. — A.-Emile BEAUVAIS, D.SC., F.A. — Gérard MARCEAU, C.A.
132 ouest, Saint-Jacques — VI. 2-4691

Le Conseil d'Administration
MM.
J. THÉRIEN
J. CHARBONNEAU
P. DELISLE
M. SIGOUIN
J. W. OSTIGUY
E. LACROIX
A. ZILKHA
H. GODIN
BUREAU-CHEF
8585, Boulevard St-Laurent
Montréal, P. Qué.

DEVANT LE PROGRES ET SES EXIGENCES
CRÉDIT DE L'EST INC.
change son nom
et
s'appellera désormais
ALLIANCE CREDIT CORPORATION
une société de financement
au service de
LA PROVINCE DE QUEBEC

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	5055	$44¾	43¾	44½	+ ⅝
Abit pr	250	$24¾	24¼	24¼	
Afl Sug	1125	$14½	14¼	14½	
Acad-Atl pr	100	$100	100	100	
Ackland	700	425	400	400	—50
Ackland pr	100	$23¾	23¾	23¾	
Agnew S	285	$14¾	14¾	14¾	
Alta Dis w	400	75	71	75	
Alta Gas	5587	$25¾	25	25¾	+ ⅝
Alta Gas pr	90	$109	108½	109	
Alt Gas B pr	10	$106	106	106	—1
Alta Gas w	2195	$10½	930	10¼	+ ⅛
Alta Nat	505	$17¾	17½	17¾	+ ¾
Alg Cen	2244	$19½	19¼	19½	
Alg C pr	220	$57¼	57¼	57¼	
Alg Cen w	222	530	525	525	—10
Algoma	4055	42	41	42½	+ ½
Alumini	4698	$21⅝	20½	21⅝	— ⅛
Alum 2 pr	1050	$47	46⅞	47	— ¼
Analog	100	150	150	150	
Analog wts	2000	45	45	45	—5
Ang Plp pr	50	$52	52	52	—1½
Anthes A	50	$101	101	101	—1
Anthes B pr	250	$101	101	101	
Argus	1226	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Arg C P pr	2870	$6¾	6⅝	6⅝	+ ⅛
Argus 250 pr	50	$52	52	52	+1⅜
Argus 260 pr	1050	$52½	50¼	52	— ½
Ashdown A	250	$10⅝	10⅝	10⅝	
Ashdown B	250	$8	8	8	
A St Wire C	200	95	95	95	+1
Atlan Acc	25	$19¾	19¾	19¾	
Atlas Steel	4115	$30½	29	30½	+ ⅛
Autofab B	1100	290	285	285	—15
Bartaco	2250	360	340	360	+10
Bank Mont	3183	$59½	57½	58¾	— ¾
Bank NS	1167	$65	63¾	65	
Bath P	800	16	16	16	
Beatty n	300	$7⅛	7¼	7⅛	
Beav Lum	25	$30	30	30	—1
Bell Phone	9736	$51¼	50¼	51¼	+ ⅝
Bowater pr	200	$51	50¾	51	+ ¼
Bow 5½ pr	70	$51	51	51	
Bowater	150	$53⅝	53⅜	53⅝	
Bowes	100	$27	27	27	
Brazil	10392	375	360	375	+15
Br Tnk	200	360	360	360	—15
Bright	50	$71	71	71	— ½
BA Oil	12601	$29½	29	29¼	+ ⅛
BC Forest	1070	$11½	11	11½	+ ½
BC Pack A	100	$15¼	15¼	15¾	+ ⅛
BC Pack B	220	15	15	15	
BC Pow	8543	$49½	49¾	49½	— ½
BC Sugar	85	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Brockville	1600	$8	8	8	— ⅛
Build Prod	1080	$25	24¾	24¾	
Burns	301	89¾	89¾	89¾	+ ⅛
Cal Pow	2316	$20¾	20½	20¾	— ⅛
C Bread B	210	$59	59	59	
Can Cem	180	$26½	26¼	26½	+ ½
Can Cem pr	100	$29¼	29¼	29¼	
CD Sug	235	$22¾	22¾	22¾	
Cl Fndry	915	20	19½	20	
Cl F 4¼	210	$86½	86½	86½	
C Pack A	175	$54	54	54	
C Pack B	225	52	52	52	—1
Can Perm	455	71	70	70	—1¾
C Safe 4 pr	210	$94¾	94¾	94¾	
CSL	70	$53	53	53	—1
CAE	345	$19	19	19	
Cdn Baks	100	$5½	5½	5½	— ½
C Br Alum	810	9	8⅝	8⅝	—1⅛
CBAL A w	750	205	200	200	—5
Cdn Car	275	$13¼	13¼	13¼	
Cdn Celan	130	$29	29	29	
C Cel 7S	390	$37	36¾	36¾	— ⅛
C Chem	877	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
C Chem w	2400	220	205	220	+5
Cdn Brew	24731	$9⅝	9	9⅛	+ ⅛
C Brew pr	440	$50½	50½	50½	+ ½
C Collieries	1500	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
C Curt W	2500	99	90	99	—5
C Frbks B	100	425	425	425	
CF Prod 1 pr	75	$50	50	50	—2
C Gas In pr	100	$5	5	5	
C Gas In w	900	200	190	195	
CGE pr	200	$35½	35	35½	+ ½
C Husky	1450	$5¼	5	5¼	+ ¼
C Husky w	700	130	130	130	
C Hydro	250	$14	13½	13½	— ½
C Imp Bk	2279	$56¾	55	56¼	+ ½
C Ind Gas	900	$7¾	7½	7½	— ¼
CIL	1000	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
CIL pr	300	$79¾	79½	79½	
C Marc	500	415	410	410	—10
Cdn Oil	480	$27⅛	26¼	26½	— ½
Cdn Oil 4	210	$83½	83½	83½	
C PR	7998	$24¾	24½	24½	
Cdn Pet pr	200	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ⅛
Cdn Tire	25	$39	39	39	—1
C Tire A	275	$30	30	30	—1½
C Util	174	$28½	28	28½	+ ½
C Util pr	210	$99½	99½	99½	
CWN Gas	300	$17	16¾	16¾	— ¼
CWN G pr	200	$16¼	16¼	16¼	
C Westng	25	$28	28	28	
CW Prop	2200	$5	5	5	
Chat Gai	40	$34	34	34	
Chrysler	100	$45	45	45	+2
Coi Cell	100	380	380	380	
Comb Ent	1015	$12½	12	12½	+ ⅜
Conduits	25	$9	9	9	
Con Bldg	2000	$12¾	12¾	12¾	
Con Bldg pr	600	$27¾	27¾	27¾	
Con Bldg w	750	455	455	455	—5
Con M S	2015	$20¾	20¼	20¾	+ ¼
Con Gas	3300	$17½	16⅞	17⅛	+⅛
Corby vt	225	$17½	17½	17½	
Corby B	225	$16¾	16¾	16¾	
Coronation	630	$6¾	6½	6½	— ⅛
Crestbrk	1500	105	100	105	+5
Crown Tr	100	$46	45	46	
Crush Int	325	$9½	9½	9½	
Crush pr	20	$113¼	113¼	113¼	—1¾
Dale	200	265	260	265	
Dist Seag	1820	$41⅜	40⅜	41⅜	+1⅛
D Bridge	3345	$18¼	17⅜	18¼	+ ½
D Coal pr	225	400	400	400	
Dom Elect	350	$9¼	9⅛	9¼	
Dofasco	1166	$52½	50½	52	+ ½
D Magnes	650	$8	7½	7½	— ½
Dom Scot	100	$7½	7½	7½	
Dom Stores	4902	$12⅛	11½	12⅛	+ ⅜
Dom Tar	13383	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
Dom Tar pr	200	$22	22	22	
Dom Text	235	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
Du Pont	110	$28	27⅜	28	+ ⅜
Eddy Match	25	$29	29	29	
Eddy	1150	$24	24	24	
Eddy A	150	$72	72	72	+3
Erie A	150	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Erie B	400	110	100	100	
Exquisite	100	$9¾	9¾	9¾	+ ⅜
Exquisite pr	220	$10½	10½	10½	— ¼
Falcon	5350	$47	46	47	+ ½
Fam Play	720	$16⅝	16⅝	16⅝	
Fed Farms	1000	455	455	455	—10
Fleet Mfg	200	91	91	91	+1
Ford US	25	$42	42	42	
Ford Cda	175	$143	141½	141½	— ½
Fndtn	225	$10½	10½	10½	
Fraser	225	$23½	23¼	23½	
Fr Pete pr	1800	325	305	325	+15
Gatineau	450	$31	30⅝	30⅝	— ⅛
Gat S pcpr	110	$103¾	101	101	— ¾
Gen Bake	325	$9¼	9¼	9¼	—1¼
Gen Dev	2700	$8⅝	8⅛	8⅛	+ ⅜
GMC	2010	$52¾	52¼	52¼	—1¾
GS Wares	525	$9½	9	9½	+ ½
Globe A	150	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Goodyear	20	$128	128	128	—2
GL Paper	1175	$16⅛	16	16	— ⅛
G L Power	1600	$17¼	17	17¼	+ ¼
G L Pow w	400	625	625	625	—5
GN Gas	1590	8⅜	7⅝	8	
GN Gas w	250	190	190	190	
GN Gas Bw	300	200	200	200	—10
GN Gas C w	200	250	250	250	—10
Gr Wpg G	590	$14½	14	14	
Gr Wpg vt	550	$14½	14½	14½	
Gr Wpg S6w	210	320	320	320	
Greyhnd	428	$16¾	16¼	16¾	— ¼
Guar Tr	431	$52½	52	52	— ½
Hardee	1610	$6¼	6	6¼	
Hard Carp	130	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
H Dauch	360	$52	52	52	+1½
Horne Pf	1400	300	290	300	
Hawk-S	1459	500	485	500	+10
H Smith pr	25	$44½	44½	44½	+ ½
Hur Elec	115	$52½	52½	52½	— ½
Imp Life	51	$118	118	118	+2½
Imp Oil	3328	$43	42	43	+ ⅜
Imp Tob	3491	$13¾	13¼	13½	— ⅛
Ind Accep	2090	$23⅜	23⅛	23⅜	+ ⅜
I Ac 450 pr	220	$97	97	97	
Ind Min	200	400	395	395	—30
Ingersoll A	100	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Inglis	100	400	400	400	
Inland Gas	800	55	5	5	
Inland G w	230	115	115	115	+5
IMC	140	$41½	40⅞	41½	— ½
Int Nickel	7266	$65¾	63½	65¾	+1¼
Int Util	375	$42½	41¾	42½	+1⅜
Int Util pr	25	$49	49	49	
Intpr Dis	100	$5½	5½	5½	
Inter PL	2378	$72	69¾	72	+2
Int Stl P	100	125	125	125	
Inv Syn A	1556	$46¼	45	46¼	+1¼
Jamaica PS	205	$14	14	14	
Jefferson	850	56	53¾	56	+ ¼
Jeff Bw	800	230	225	230	+10
Jockey C	6095	320	305	310	
Jock C pr	200	$11	11	11	
Jock C B pr	100	$10¾	10¾	10¾	
Jock wts	2500	70	69	70	+4
Kelly D A	205	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Kelly wts	100	205	205	205	+5
Labatt	1177	$12⅜	12½	12⅜	
Lafarge wts	230	110	110	110	
Lakeland	200	235	235	235	
Lau Cem	2300	300	295	300	+5
Lambtn L	25	$31⅞	31⅞	31⅞	— ⅛
Laura Sec	360	$17	16⅝	16⅝	— ⅜
Lau Fin A	1090	$15	14½	14½	— ⅜
Lau F 1.25	125	$20½	20½	20½	
Leland	2050	$11½	10¼	10⅞	+ ⅜
Levy	650	$16¼	16	16	— ⅜
Levy pr	125	$22½	22½	22½	
LobCo A	1414	$8¼	8	8¼	+ ¼
LobCo A w	2900	195	175	195	+10
LobCo B	720	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
LobCo pr	150	$48½	48½	48½	— ⅜
LobG 1 pr	450	$31¾	31¼	31¾	— ⅜
LobG B pr	25	$32⅜	32⅜	32⅜	+ ⅛
Loeb M	1125	$13	12½	12½	— ⅜
Maclaren A	325	$19½	19½	19½	
Macleods A	275	$23	23	23	
MB PR	4750	$18½	18⅛	18½	+ ¼
M Leaf Mill	275	$12	12	12	
Mass-F	5180	$11¼	10¼	11¼	+1
Mass-F pr	20	$100	100	100	—3
Mass-F 5½	86	$105¼	105	105	— ½
Met Store	475	$7⅛	7	7	— ⅛
Mex LP	100	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Mex LP pr	100	$12¼	12¼	12¼	+ ½
Mid West	300	160	160	160	
Milt Brick	225	250	245	250	
M Cont A	165	$7⅜	7⅝	7⅝	
Molson A	200	$25½	25	25	— ½
Molson B	220	$24½	24½	24½	
Molson pr	35	$41	41	41	—1½
Mon Foods	1400	$9⅜	9	9⅜	— ⅜
Moore	1860	$44½	42½	44½	+2
Nat Cont	425	500	490	490	—10
Nat Drug	220	$16¼	16¼	16¼	— ¼
Nat Trust	220	93	93	93	
Nia Wire	219	$13	13	13	
Noranda	3827	$30	28⅝	30	+1⅜
NO NGas	2470	$16⅜	15¾	15⅞	+ ⅛
Nor Phone	100	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
N Phone w	100	460	460	460	—30
Ocean Cem	160	$10½	10½	10½	— ¼
Ont Steel	215	26	26	26	
Oshawa A	400	$24	23½	24	+ ½
Ont Stores	300	$6¼	6	6	— ⅜
Page Hers	1260	$19½	19⅛	19½	— ⅜
Pbina	225	$6¾	6¾	6¾	
Penmans	105	$35	35	35	— ½
Phantom	600	$7	6½	7	+ ⅜
Pow Corp	400	$48¾	47¾	48	
Premium	300	200	200	200	
Q NGas	950	$5½	5¼	5½	+ ¼
QN Gas pr	70	$45	45	45	+2
QN Gas w	1100	125	120	125	+5

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Reid Litho	45	$48	48	48	
Revelstoke	400	475	475	475	
Revelstk p	100	$19¾	19¾	19¾	— ½
R Nodwell	300	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Rothman	2650	$7½	7	7	
Royal Bank	1625	$68½	68	68½	— ⅛
Royalite	540	$10	9⅞	10	+ ⅛
Russell	1815	$16	15½	16	+ ⅜
StL Cem A	275	$16	16	16	— ⅛
StL Cp A pr	75	$103	103	103	
St Maurice	600	83	80	83	+2
Salada	4093	$12	11⅜	12	+ ½
Salada wts	225	600	560	600	+45
Scythes	250	$13½	13½	13½	
Selkirk A	100	445	445	445	+5
Seven Arts	1862	$10	9½	9¾	+ ⅛
Shawin	3295	$22½	21⅜	22½	+ ½
Sayvette	800	500	460	460	
Shaw A pr	235	$42¾	42¾	42¾	
Silverwd A	29	$12	12	12	
Simpsons	520	$27¼	27	27	— ¼
SKD Mfg	100	$15⅜	15⅜	15⅜	
Southam	340	$26	25	25¾	+ ⅜
Stafford	400	385	375	375	
St Pav	520	$10½	10¼	10⅜	— ⅛
St Radio	239	$33½	33½	33½	
Stedman	250	$12	12	12	
Steel Can	7914	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
Shulitys	700	56	5⅝	6	+ ¼
Steinbg A	225	$18½	18½	18½	
S Propane	125	$13	13	13	—½
Suptest ord	100	$15	15	15	
Suptest com	200	400	400	400	—10
Switson	300	150	150	150	
Texaco	35	$46½	46½	46½	+⅞
Texaco pr	210	$91	91	91	
Tor Dom	719	$59	57¼	59	+1⅛
Tor Iron	225	$17¼	17¼	17¼	
Tor Iron A	220	$12½	12½	12½	
Tor Star pr	25	$59½	59½	59½	— ⅜
Tower wts	1500	255	225	225	—10
T Fin A	8960	$13	12¾	13	+ ¼
T Fin B	115	$12½	12½	12½	—1
T Fin 4½	50	$92½	92½	92½	—5½
T Fin 5	50	$39	39	39	—1½
Tr Can PL	5135	$20½	20	20⅜	
Trans Mt	4075	$14¼	13¼	14⅛	+ ⅜
Trans PPL	400	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Un Gas	3055	$17½	16⅞	17¼	+ ⅛
Vanadium	200	120	120	120	—5
Vector	500	13	13	13	
Vendomat	1135	$5¾	5⅜	5⅜	+ ⅛
V Dare pr	220	$13¼	13¼	13¼	
Vulcan	100	425	425	425	—25
Walk GW	3116	$50¾	50	50⅝	+ ⅛
Westcoast	600	143¼	141½	143¼	+ ¾
Wstcoast vt	1010	$14½	14	14½	+ ¾
Westeel	1115	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
W Cooper	225	90	90	90	
W Cop wts	125	31	31	31	
Weston A	9230	$15⅛	14⅞	14⅞	— ⅛
Weston B	405	$17¾	17½	17⅝	— ⅛
West A wts	1829	680	650	675	
White 1 pr	100	$29	29	29	—1
White Pass	400	$8¼	8	8	
Wood pr	220	$95	95	95	
Woodwd A	335	$14⅜	14½	14½	— ⅛
Y Knit A	600	260	240	240	—20
Curb					
Asbestos	275	$32¼	31⅞	31⅞	—1⅛
CG Inv	250	$36	36	36	
C Paper	2325	$39½	38¼	39½	+ ½
Hayes	175	$29	28¼	29	— ¼
Lob Inc	100	9¼	9¼	9¼	— ¼
Price Br	360	$44	43¾	44	— ¾
Zellers	50	$35½	35½	35½	— ½
HUILES					
Acme Gas	4000	12	13	12	
Alminex	2100	180	179	180	+4
Ang U D	16500	44½	43	44	+ ½
Asamera	500	75	75	75	
Bailey S A	2200	675	640	675	+35
Bailey S pr	2100	$20¾	20¾	20¾	
Bailey 5¼ pr	475	$23½	23¼	23¼	— ¾
Banff	3400	127	116	121	
Bata	2000	5½	5½	5½	
Cal Ed	1600	$22	21½	21⅝	— ¼
CS Pete	3800	315	305	315	+5
C Chieftn	3200	95	95	95	—5
C Delhi	1400	350	330	355	—25
C Delhi w	355	135	125	130	—5
Cdn Dev	3325	359	390	395	—5
C Ex Gas	6226	119	103	116	+10
C Homestd	1050	75	75	75	—2
Cent Del	5820	560	550	550	
Charter Oil	1000	100	100	100	
G Dragon	5000	8	8	8	
C Mic Mac	1900	265	255	260	+5
C West P	6200	135	125	130	—1
Dev-Pal	5500	44	42	44	
Dome Pete	100	$10	10	10	— ½
Dynamic	4000	25	23	23	+1
Fargo	500	275	265	275	+10
Glacier	19500	22½	20½	22	+1
Gr Plains	550	$10	10	10	+75
Home A	1988	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
Home B	1423	$10¾	10	10¾	
H B Oil G	805	$14	13⅝	14	+ ⅜
Long Point	2000	27	26	26	+1
Medal	3075	210	203	206	+7
Midcon	2000	21	20½	21	
Mill City	4700	12	12	12	
Murphy	350	245	240	240	—35
Nat Petro	1000	228	215	228	+13
N Cont	3200	21	20½	20½	—3½
N Davies	3500	8½	8	8	
Norcan	200	260	260	260	
Northcal	4600	8½	8	8½	
NC Oils	220	150	150	150	—8
Pac Pete	5397	$13⅜	12¾	13⅜	+1⅛
Pac Pete w	80	675	640	675	+25
Permo	1120	22½	22½	22½	
Peruv Oil	600	90	90	90	—5
Petrol	700	58	58	58	+2
Place	6700	55	52	55	+1
Prairie Oil	400	175	152	152	—22
Provo Gas	3400	162	155	165	+7
Quonto	1000	24	24	24	+1
Ranger	900	92	91	91	—1
Sarcee	2000	84	82	82	+2
Secur Free	350	495	480	485	—10
South U	9000	11	11	11	
Spooner	10900	14½	14	14	
Tidal	13300	145	138	144	+8
Triad Oil	4700	135	125	129	—7
Union Oil	2370	870	830	870	—5
Unisphere	22932	46	42	46	+4
Un Oils	4867	140	132	137	
Un Reef P	10000	29	27½	28	+ ½
Wstates	1100	600	560	600	+10
W Decalta	4916	87	85	85	—7
Yan Can	22100	9½	9	9½	

Total des ventes : 2,121,000.

MINES					
Abacus	3000	40	39	39½	+1
Acad Uran	1000	5	5	5	— ½
Advocate	450	530	525	525	—10
Agnico	1085	70	70	70	+1
Akaitcho	8270	52	50	50	—5
Alba Expl	1000	3½	3½	3½	+ ½
Amal Rare	1000	12	12	12	
Ang Rouyn	2000	11	11	11	— ½
Arjon	11100	12	10	10	
A Arcadia	6200	35	32	34	—1
Atl C Cop	1300	101	100	100	
Atlin-Ruf	500	6½	6½	6½	+ ½
Aumscho	1500	8	8	8	—½
Aumaq	1000	5	5	5	—1
Aunor	3500	390	375	390	+5
Bankeno	6000	23½	23	23	
Bankfield	72000	24½	19	24½	+6½
Barnat	2200	135	130	130	—5
Barry Expl	1000	22½	22	22	—1
Base Metals	3000	6½	6½	6½	
Baska	500	8½	8½	8½	
Beav Lod	500	4½	4½	4½	—1
Belcher	2000	43	42	42	+1
Bethim	4550	212	200	211	—1
Bidcop	35000	9	8	8	
Black Bay	20400	15½	10	13½	+3½
Bralorne	4655	735	710	725	—5
Broul Reef	1000	32	30	30	—3
Buff Ank	4000	163	162	163	—7
Cadamet	1000	7½	7½	7½	+ ½
Camp Chib	850	440	435	440	+5
Camp RL	415	$17⅜	17⅜	17⅜	—1½
C Tung	25	195	190	195	+5
C Dyno	4025	75	75	75	
C Malart	1000	34	33	33	—1
C Silica	2200	102	100	102	
Can-Erin	2500	17	16½	17	+1
Captain	1500	6	6	6	
Cariboo	200	130	130	130	+5
Cassiar	1700	$11½	11⅜	11⅜	— ⅜
Cent Pat	1150	173	172	175	+1
Cent Dupon	400	6	6	6	— ½
Cheskirk	2000	4½	4½	4½	— ½
Chester	3500	21½	21½	21½	—1
Chib-Kay	2000	12½	12½	12½	
Chimo	500	43	43	43	+ ½
Coch Will	2100	535	520	520	—15
Comb Met	1500	24	24	24	
Coniagas	1700	76	74	76	+1
Con-Key	2000	12	12	12	— ½
C Bellek	1000	3½	3½	3½	
C Beta G	1167	5	5	5	
C Callinan	1000	7½	7½	7½	— ½
C Discov	4500	114	107	107	—3
C Fen	1000	17	15	15	
CG Arrow	2500	42	40	40	—4
C Hall	15000	40	38	39	—1
C Marben	1000	30	30	30	
C Marcus	1500	101	98	98	—3
C Mogul	2000	86	85	85	
C Mosher	7350	272	263	265	—5
Con Negus	2000	10	10	10	— ½
C Rambler	1900	110	106	106	—4
C Red Pop	1000	9½	9½	9½	+ ½
C Regcourt	2000	7	7	7	+ ½
C Sanorm	5000	8	7	8	+1½
Conwest	720	620	615	620	+5
Coprand	65407	128	124	126	+5
Coulee	500	35½	35½	35½	+3
Craigmt	100	$18	18	18	+ ½
Daering	5000	8	8	8	
Deer Horn	500	17½	17½	17½	— ½
D'Eldona	4750	9½	8½	9½	
Delhi Pac	17200	64	62	63	
Denison	3505	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Dicknsn	10666	410	400	400	—10
Dome	765	$30⅜	29	29¼	—1¼
Duvan	11000	10½	9½	10¼	+ ⅛
East Mal	15200	255	230	255	+20
East Sull	300	162	162	162	+1
Elder	3500	128	120	128	+9
Eureka	1000	15½	15½	15½	+1½
Faraday	200	155	151	151	+1
F'west T	1100	9	9	9	—1
Fatima	500	20	20	20	
Francoeur	3500	9½	9½	9½	+ ½
Frobisher	10325	14½	14	14½	— ½
Geco Mines	575	$24	23⅝	24	+ ¼
Giant YK	2820	$12⅝	11½	11½	—1⅛
Goldale	5500	30½	28½	30½	+1
GF Mining	1500	19	18	18	+ ½
Goldray	16300	45	43	45	+1
Grandroy	2000	15	14½	15	—1
Grandsir	2550	270	260	270	
Gulf Lead	3000	12½	12	12½	+1
Gunnar	4814	870	855	870	+20
Gwillim	3900	5	5	5	— ½
Hard Rock	1700	16	14½	16	+ ½
Har-Min	5000	12	11	12	+2
H of Lakes	9500	16½	16	16½	+1½
Headway	1000	25	25	25	+2
Heath	2500	6½	6	6½	+ ½
High-Bell	1400	220	212	212	—4
Hollinger	1445	520	19¾	20	
Howey	1200	250	245	250	+20
Hud Bay	840	$52¾	52½	52½	
Inspiratn	1000	42	42	42	+1
I

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Petit memo aux Alouettes...

Bud Grant, qui le mois dernier signait un contrat de cinq ans avec les Blue Bombers de Winnipeg, a des idées bien arrêtées sur la valeur du meilleur joueur de son équipe. Ssans hésiter une seconde il a répondu à quelqu'un qui lui posait la question directe: "Quel est l'as d'entre les as chez les Bombers? Leo Lewis et pas d'autre!"

Disons tout de suite au bénéfice des Alouettes que Leo Lewis vient de signer un contrat de deux ans avec les Bombers de Winnipeg. A ceux qui ne se souviendraient pas de lui, esquissons son portait. Facile à présenter; commençons par le surnom: La Locomitive! et de fait quand on le voit s'échapper, foncer sur la ligne ou plutôt à travers la ligne défensive ennemie, on entend presque le "Choo-Choo" broyer des os, craquez des nez, tordre des jambes et pistonner des côtes. Un beau spectacle, ça tombe comme des quilles: c'est un abat est-on tenté de crier! Et quand on est chanceux de l'arrêter une première fois, on a la malchance tout de suite après de le voir foncer de nouveau!

En tête de liste

Doué d'une agileté de panthère et d'une vitesse de lièvre il renferme dans une carcasse de 196 livres tous les attributs d'un marteau-pilon à répétition. L'an dernier il a consacré une moyenne de verges gagnées au sol de 7.1 par essai, fut nommé à un poste sur l'équipe de rêve pour une quatrième fois ce qui ajoute au poids de la déclaration de son instructeur.

Jusqu'à aujourd'hui on le comparait aux meilleurs joueurs des temps passés — continue la publicité des Blue Bombers — tels que les Hansen, Krol, Tom Casey mais maintenant la situation est bien changée: on commence par le nommer, lui, puis les autres suivent! en 1958 il fut l'as de la partie de la Coupe Grey alors que les Blue Bombers réduisirent au silence les prétentions des Tiger Cats de Hamilton. Toutefois tous ses succès ne lui ont pas monté à la tête car lui-même déclarait récemment: "Je n'ai pas grand mérite à réussir toutes ces choses car je joue derrière la meilleure ligne de bloqueurs de tout le circuit!" ainsi parla Léo le Lion...

Si j'ai semblé d'accord avec le publiciste des Blue Bombers de Winnipeg, c'est que "La Locomotive" nous a impressioné plus d'une fois. Il ne connait jamais de mauvaise partie. Vienne le mois de décembre, j'ai l'intuition cette année que les Bombers seront encore là avec Choo-Choo Lewis, mais j'ai l'impression qu'il y aura du nouveau "dans le paysage"; car les adversaires des Bombers seront-ça se chuchotte ouvertement par toute la ville — cette fois nos propres Alouettes.

Et quelle arme secrète Perry Moss compte-t-il trouver pour faire échec à ces imbattables Bombers? Avec Danny Pickett au bout du fil, publiciste de son côté de la noble cause de nos Oiseaux Rouges, je n'ai pas eu à le piquer dans la maigre comme on dit pour obtenir une déclaration de sa part. "Sainte horreur, J. P. quelle collision ça va faire quand ton engin va venir se buter à notre gentil "bulldozer"! "Parce que, vois-tu, nous comptons nous sur le citoyen du nom de Clark pour tout raser! Je ne changerais pas, non, ton petit train-train du nord pour notre engin du C.P.R." et voilà... à l'automne... ou plutôt, à Joliette, sous peu.

L'omnium de golf américain

Palmer et Rosburg se hissent en tête

OAKMONT. — Pour la seconde journée une foule record a envahi le parcours du club Oakmont pour suivre avec avidité tous les matches qui devaient s'y dérouler. La foule de 19,971 personnes qui suivaient les péripéties des matches enlevants était de beaucoup plus élevée que celle même qui assistait à cette deuxième journée de ce tournoi pour le championnat des Etats-Unis à Oakland Hills l'an dernier.

Arnold Palmer s'est joué des difficultés du parcours de Oakmont hier, lors de sa deuxième ronde alors qu'il a terminé avec une carte de 68 pendant que Bob Rosburg, qui s'obstine à le talonner, marquait un 69, ce qui donne à ces deux as une fiche identique de 139 pour les premiers 36 trous.

Au championnat des Etats-Unis à mi-chemin, Palmer et Rosburg sont donc les meneurs du tournoi, ex-aequo en première position. Tous deux avaient terminé leur deuxième ronde avant même que Gene Littler, le champion qui défend sa couronne n'ait pu prendre le départ. Une brume tenace a même retardé le départ de Littler pour plus d'une heure.

Jack Nicklaus récolta un 70 pour la seconde journée consécutive pendant que Gary Player de l'Afrique du Sud ne pouvait faire mieux que de jouer la normale de 71, ce qui n'est tout le même pas à dédaigner. "Je n'ai jamais putter si mal; j'ai dû manquer une bonne douzaine de putts d'une distance de 10 pieds et moins", de dire Player.

Le professionnel de Latrobe, Arnold Palmer, qui ambitionne de remporter les honneurs du championnat des Etats-Unis, celui de Grande-Bretagne et celui des professionnels, a montré lors de sa seconde ronde qu'il entendait donner suite à ses prétentions ou plutôt ses ambitions, puisque de prétentions, il n'en a aucune. Il ne frappait pas ses drives avec autant de précision que lors de sa première ronde mais par contre ses approches autour des verts et ses putts miraculeux lui ont valu cette carte qu'on pourrait qualifier de carte d'excellence de 68. Il plaçait ses coups de fer tout près du drapeau et finissait son travail d'artiste d'un simple coup de son putter magique. Dès le premier trou de sa ronde d'hier il réussissait un birdie. Son coup d'approche vint s'arrêter à deux pieds de la coupe et au coup suivant sa balle sombrait dedans. Au septième trou il réussissait un autre de ses coups oulès qui tiennent de la magie alors qu'à plus de 25 pieds, il dirigea sa balle en ligne droite, comme à l'accoutumée, dans la coupe.

Au quatorzième trou, adossé au flanc d'une trappe de sable, en équilibre sur un seul pied il sortit magnifiquement de l'impasse alors que d'un coup sec et précis il délogea sa balle enfoncée dans le sable pour l'envoyer atterrir à quelques pieds de la coupe. Et ce fut la même histoire qui se répéta coup après coup qui lui valut enfin cette marque des plus remarquables de 68.

Le cas de Rosburg est presqu'en tous points identique à celui de Palmer. D'allure plutôt d'un commis de bureau, bedonnant et portant lunettes à double foyer, Rosburg qui a l'air de tout, excepté d'un joueur de golf, a tout de même réussi les mêmes exploits qu'un as golfeur peut désirer. Ne forçant aucunement ses drives de départ, il concentra surtout sur ses approches qu'il réussit admirablement et ses coups roulés qui venaient tomber avec précision dans la coupe. Son histoire à peu de variante près fut celle de Palmer. De longs putts et des approches précises résultèrent dan sune fiche spectaculaire de 69.

Jack Nicklaus batailla de son côté coup pour coup et tint tête à Palmer sur presque toute la ligne sauf qu'il prix deux coups de plus que le Maitre! Il retourna une carte de 70 pour un total de 142 comparé à la fiche de 139 de Palmer.

Gene Littler le champion de l'an dernier, après avoir pris les devants lors de la première ronde, fut la victime des embûches du parcours d'Oakmont hier. Il ne put récolter un seul birdie de la journée. A la suite de 10 "pars" consécutifs parmi lesquels il aurait fort bien pu se trouver un birdie ou deux, Littler sentit le vent de la défaite lui souffler la victoire alors qu'un putt facile ne voulut pas le devenir et que sa balle s'arrêta sur les lèvres de la coupe. Ce fut la fin de la journée pour Littler qui ne put rien réussir de miraculeux par la suite et dut se contenter d'un désastreux 74 pour lui donner un total de 143.

Les meneurs

Arnold Palmer	71-68—139
Bob Rosburg	70-69—139
Billy Maxwell	71-70—141
Jack Nicklaus	72-70—142
Bob Nichols	70-72—142
Gary Player	71-71—142
Gene Littler	69-74—143
Miller Barber	73-70—143

La ligue de l'est acculée au mur

OTTAWA, (PC). — La Ligue professionnelle de l'Est dispose de très peu de temps pour assurer sa survivance.

En effet, elle se doit de trouver, d'ici à mardi prochain alors qu'elle tiendra son assemblée annuelle, de nouvelles locations pour deux de ses équipes. Les dirigeants du circuit ont déclaré, que, à moins de trouver deux nouvelles places, Kitchener-Waterloo et Sault Ste-Marie vont perdre leur support financier, ce qui voudrait dire la fin du circuit lui-même.

La situation de la ligue est devenue officielle lors de la récente assemblée annuelle de la LNH à Montréal. Les Rangers de New-York, qui financent les Veavers de Kitchener-Waterloo, et les Black Hawks de Chicago, qui commanditent les Thunderbirds de Sault Ste-Marie, ont alors déclaré qu'ils n'appuieraient plus ces équipes à moins qu'elles ne déménagent dans d'autres villes.

Les Rangers et les Hawks ont révélé qu'ils avaient perdu beaucoup d'argent ces deux dernières saisons.

Le président du circuit, John Urie, a révélé hier qu'on n'avait pas eu beaucoup de succès à trouver de nouvelles locations aux deux équipes, mais qu'on tenterait d'y arriver jusqu'à l'assemblée annuelle.

Du point de vue financier, les équipes les plus viables du circuit sont les Canadiens de Hull-Ottawa, une filiale des Canadiens de Montréal, et les Frontenacs de Kingston, commandités par les Bruins de Boston. Ce sont les deux seules équipes dans l'encre noire en 1961-62.

Par ailleurs, Détroit s'est dit prêt à continuer de commanditer les Wolves de Sudbury. La LHN supporte la franchise de North Bay et, même si cete dernière est supposée chercher une nouvelle location, on n'est pas presser de quitter North Bay.

Par ailleurs, le gérant général Sam Pollock, du Hull-Ottawa, qui fut un des principaux instigateurs d unouveau circuit il y a trois ans, croit encore à la survivance de la ligue.

Toutefois, à cause de la "situation incertaine", Pollock a révélé que les Canadiens font présentement des sondages sur la possibilité d'obtenir une franchise dans la ligue de hockey Américaine pour Hull-Ottawa.

La ligue a pris naissance en 1959-60 et cinq équipes de la LHN ont pris une part active à sa fondation. Suels, les Maple Leafs de Toronto n'y ont pas financé d'équipe.

Les fondateurs de la ligue avaient déclaré que leur but principal était de former des joueurs pour la LHN et beaucoup de joueurs de la LPE firent le saut sous la grande tente, y compris Jean-Claude Tremblay, Gilles Tremblay et Bobby Rouseau des Canadiens de Montréal; Cliff Pennington et Pat Stepleton, des Bruins de Boston; ainsi que Al MacNeil qui a évolué au sein des Canadiens la saison dernière et qui est passé récemment à Chicago.

À WOODBINE CET APRÈ-MIDI

Epreuve du Queen's Plate dans un site enchanteur

TORONTO — Un total de 14 pur sang, deux pouliches et une douzaine de poulains, prendra le départ lors de la 103e épreuve du Queen's Plate, cet après-midi pour les chevaux canadiens de trois ans. La course de 1¼ mille débutera à 6h.04 p.m., HNE.

Les propriétaires en sont venus à la décision d'un droit d'inscription de $500 hier et Eddie Arcaro a même été importé des Etats-Unis afin de présider au tirage des positions de départ.

En somme, tout est pratiquement prêt pour la plus ancienne course de l'Amérique du Nord. On prévoit déjà une journée claire et chaude. La piste devrait être rapide et une foule d'environ 30,000 personnes devrait se rendre au parc Woodbine, d'une valeur de $15,000,000.

Présence royale

Et qui plus est, pour la troisième fois dans l'histoire de cette épreuve, la royauté sera sur les lieux afin de présenter les 50 guinées de la Reine au propriétaire du cheval vainqueur. La reine mère, qui était présente à Woodbine en 1939 lorsque Archworth a remporté l'épreuve pour le défunt C. George McCullagh, de Toronto, occupera la loge royale en compagnie du président du club des jockeys E. P. Taylor, qui a une pouliche et un poulain inscrits dans la course.

Plus tard, en 1959, la reine et le prince Phillip étaient présents lors du 100e anniversaire de l'épreuve, alors que New Providence, à Taylor, aremporté la victoire qui a donné à son propriétaire la bourse record de la course, soit $52,300.

Cette fois-ci, le prix du vainqueur sera de $51,225 d'une bourse totale de $76,225.

Les cotes

L'épreuve se présente comme une affaire très serrée, ou aucun cheval n'est le choix exclusif des parieurs même si les connaisseurs peuvent réduire les cotes sur les deux inscriptions de Taylor, soit Choperion et la pouliche Flaming Page. Taylor, le meilleur éleveur du pays, a nettement dominé le Plate depuis 1949.

En effet, il a pénétré dans le cercle des vainqueurs à six reprises depuis lors et ses chevaux l'ont emporté quatre fois sous des couleurs d'autres propriétaires.

Prévisions incertaines

Les prévisions des experts reçurent un choc lors des essais des deux divisions du Plate lundi dernier. Reckless Rick, négligé des parieurs à 69 contre 1, a surpris tout le monde en l'emportant facilement sur une piste boeuse aux dépens des co-favoris King Gorm et Sun Dan.

D'autre part, Peter's Chop remit les choses à la normale dans la seconde division en triomphant de Choperion et Welcome Effort, porte-couleurs de l'Ouest, conduit par Johnny Longden. Celui-ci était aux rênes de Sun Dan, qui s'est classé huitième dans la première épreuve.

Longden avait le choix de montures pour samedi et on croyait qu'il choisirait Welcome Effort, propriété de Max Bell, de Calgary. Toutefois le pockey ne participera pas à la course. Bell compte un autre partant dans l'épreuve, New Perspective.

Les jockeys

Chris Rogers, de Hamilton, sera aux rênes de Welcome Effort, tandis qu'un apprenti jockey, Jim Dryeyer, conduira New Perspective. Welcome Effort a hérité de la 9e position et Perspective, la première.

Pour sa part, Taylor a fait venir Bill Hartack pour conduire Choperion et Jim Fitzsimmons, de Calgary, sera aux rênes de Flaming Page. Ces deux chevaux sont entraînés par Horatio Luro, qui avait préparé Decidedley sa victoire du Kentuky. Choperion partira en deuxième position et Flaming Page, en 6e position.

Hugo Dittfach, qui a triomphé en 1961 avec Blue Light, conduira King Gorm, à Mme J. Boylen, tandis que le colonel Marshall a choisi la pouliche Lavella pour participer à l'épreuve.

Pat Rémillard, qui a conduit la pouliche Paolita à la victoire en 1943, sera aux rênes d'Argus samedi. Une seule autre pouliche a triomphé depuis, soit Canadiana, à Taylor, en 1953.

COURSES AU GALOP Ce soir 8h.15

LUNDI AU SAMEDI
Sauf le dimanche
Clubhouse $2.50
Admission générale $1.00

À B. B. CE SOIR

Bourse Mt-Royal de $3,000.00

Les inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
3 ans et plus $1,100 A réclamer
5 Furlongs, moins 70 pieds

8	Weyzame	Coy	117	5-2
2	Sharp Harmony,	Allan	112	7-2
1	Quick Boy,	Leblanc	112	9-2
3	Adams St.,	Johnstone	119	6-1
4	Top Field,	Davidson	112	6-1
9	Elvinjo	Meehan	112	7-1
6	Truster,	Pasquarelli	117	8-1
7	Dutch Flag	Nedeau	112	9-1
6	Ell Vee Bee,	Struss	117	10-1

DEUXIEME COURSE
3 ans et plus $1,100 A réclamer
5 Furlongs moins 70 pieds

1	Goldbourne,	Smith	117	3-1
3	Sea Story,	Pasquarelli	112	7-2
4	Cedrela,	Contrada	112	9-2
2	Prince Errard,	Nash	117	6-1
9	Squawhit,	Ceekie	112	6-1
8	Stimulac	Coy	112	7-1
5	Partial Fancy B. Green		110	8-1
7	Revolutionary,	Johnson	112	9-1
6	Aunt Sally	Leone	112	12-1

TROISIEME COURSE
3 et 4 ans $1,200 A réclamer
6½ Furlongs

4	Roman Granny	Coy	108	5-2
5	Oberholt	Venne	113	4-1
7	Summerfield,	B. Green	108	4-1
2	Nature's Plan	Creta	110	6-1
3	Bytown	Krohn	108	6-1
1	Mamaroneck,	Allan	114	8-1
8	Happy Divorce,	Davidson	107	8-1
6	Melody Belle	Uyeyama	112	10-1

QUATRIEME COURSE
4 ans et plus $1,100 A réclamer
6½ Furlongs

1	Eastern Hour	Pasquarelli	115	3-1
6	Noble Jet	Krohn	117	7-2
2	Stirrer,	Johnstone	110	9-2
3	Autumn Twilight	Chiapetta	105	8-1
8	Wry Comedy,	Davidson	110	6-1
9	Royal Buzz	Coy	110	7-1
4	Golf Count	Contrada	115	8-1
7	Le Grand Rouge,	Johnson	110	8-1
8	Midian	Leone	115	12-1

CINQUIEME COURSE
$1,200 3 et 4 ans A réclamer
6½ Furlongs

2	Big N Low	Nedeau	117	5-2
1	Roman Palsano,	Johnson	113	4-1
7	Pride's Eternal	Krohn	104	4-1
3	Jack B. Quick,	Steer	107	6-1
6	Roman Ocean,	Kallai	108	6-1
4	Alrolo 2nd,	Coy	114	8-1
5	Ipse Dixit	Watters	99	8-1
6	Minster P. H.	Chiapetta	111	10-1

SIXIEME COURSE
$1,200 4 ans et plus A réclamer
1 mille 70 verges

3	Idle Threats,	Allan	118	3-1
5	Cash Me	Venne	109	7-2
1	Look N'Learn,	A. Green	118	4-1
2	Costa Lotta	B. Green	110	6-1
8	Black Question,	Johnson	116	6-1
4	Gallant Chop,	Nedeau	109	7-1
7	Mamily Tide,	Contrada	114	8-1
9	War Zone,	Krohn	109	8-1
6	Flaming Jet	Smith	109	12-1

SEPTIEME COURSE
3 et 4 ans et plus (allowance) $,300
6½ Furlongs

1	Ess Jay	Uyeyama	117	3-1
2	Mayor Sarto	Coy	114	7-2
4	Go Rippey,	Johnstone	114	7-2
1	Red Mill,	Hernandez	109	8-1
8	Beam Ban,	Contrada	114	7-1
5	Prince Porter,	Kallai	111	8-1
6	Sulfon	Elliott	109	8-1
7	Pheasant Lane	Nedeau	113	10-1

HUITIEME COURSE
4 ans et plus $1,100 A réclamer
6½ Furlongs

3	John Berry	B. Green	115	5-2
1	Corran's Warrior,	Elliott	110	4-1
9	Jine Up	Martin	117	4-1
5	River Cate	Meehan	115	6-1
7	Green Avon	Leblanc	105	6-1
2	Shag Dancer	F. Johnson	115	7-1
4	Manaini,	F. Johnstone	110	8-1
8	Rascal You	Meeda	115	8-1
6	Rose Capital	Yon	110	12-1

Deux pur-sang qui détiennent des records de la piste sont inscrits dans l'épreuve principale de ce soir à Blue Bonnets.

Il s'agit de la bourse Mont-Royal, une épreuve de 6 furlongs et demi, qui met à l'enjeu une bourse de $3,000.

Mayor Sarto, à Vernon Cardy, détient le record du parcours Mont-Royal (cinq furlongs, moins 70 pieds), soit de 59 secondes et 2-5.

Mayor Sarto sera conduit par Alfonso Coy, qui remonte en selle après avoir purgé une suspension de cinq jours.

L'autre cheval qui détient un record est Beam Ban, un pur-sang de quatre ans qui a couru un mille et 70 verges en 1.46.2. Beam Ban est également à l'aise dans le sprint, ayant gagné, le 31 mai, une course de 6½ furlongs.

Beam Ban sera monté par Guy Contrada, qui l'a piloté à Lincoln Downs et Suffolk avant de venir à Blue Bonnets.

Ess Jay, à Mme T. Desnoyers, a été établi favori à trois pour un. L'an dernier, ce pur-sang avait gagné une des tranches du Quebec Stakes de $10,000. Ce soir, il sera conduit par Spud Uyeyama.

Les autres inscrits, dans le Mont-Royal, sont Pheasant Lane, à J.-C. Meyer, Prince Porter, à l'écurie Elisabeth; Sulfon, à E. Kopper, Go Rippey, à J. Pimentah, et Red Mill, à C.-P. Poland.

TURF NOTES

Comme la date des élections fédérales approche, on rappelle aux amateurs de turf qu'ils pourront, lundi soir, suivre les péripéties de la lutte sur de nombreux téléviseurs placés à des endroits stratégiques dans le clubhouse et la grande estrade... On s'intéresse beaucoup à la 6e course de ce soir, une épreuve d'endurance d'un mille et 70 verges, qui réunit neuf partants.... Idle Threats, Family Tide, Black Question et Look N'Learn ont déjà visité le cercle des vainqueurs et chacun d'eux espère y prendre place une seconde fois... Al Coy participera à six courses ce soir et tentera d'améliorer sa moyenne... Il détient toujours la première position... Pendant les cinq jours de sa suspension, Bobby Venne et Benny Green ont tenté en vain de le supplanter... Coy est toujours en tête en vertu d'une fiche de 12 premières, 12 deuxièmes et 5 troisièmes....

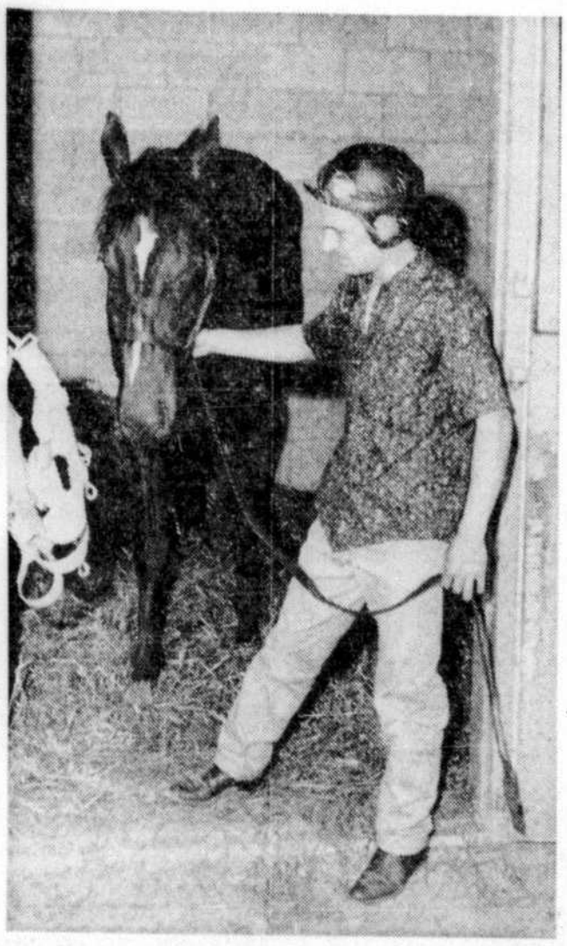

Beam Ban, un des favoris ce soir dans la course de la Bourse Mont-Royal.

Une femme aux courses de St-Eugène

Qui a dit que les femmes ne valaient rien au volant?

Ceux qui sont de cet avis feraient bien d'assister aux premières courses de voitures sport de la saison qui seront disputées à la piste de St-Eugène dimanche le 17 juin.

Ils pourront y voir en effet une jeune canadienne-française de Montréal qui pourrait donner des leçons de conduite à plusieurs représentants du sexe fort et qui se débrouille fort bien quand elle a un volant entre les mains.

Cette nouvelle venue dans les courses de voitures sport est Juliette Légaré, une jeune artiste peintre dont les débuts dans la course sont reliés directement à son travail. Cela peut sembler curieux a prime abord mais soulignons que Juliette se spécialise dans l'exécution de murales en acier poli. Pour faire ce travail il lui faut des outils identiques à ceux qu'on emploient dans les garages. C'est en se rendant à un garage pour utiliser différents outils qui devaient l'aider dans son travail qu'elle a commencée à s'intéresser aux voitures de sport et par la suite à la compétition. A force d'entendre parler de courses et d'automobiles autour d'elle, elle est devenue mordue de ce sport et en mai dernier elle s'inscrivait aux courses de conduite du Montreal MG Car Club.

Plaît à l'oeil!
Plaît au goût!

La Nouvelle Bière Douce

Laurentide, c'est la bière brassée spécifiquement selon les exigences des amateurs de bière *douce* du Québec. Oui, la Laurentide est *douce* . . . et savoureuse! Mais ces mots trop souvent employés ne rendent pas justice à sa saveur exclusive. La Laurentide est ♫chante-claire♫ . Elle se vend partout au Québec, et au Québec seulement . . . goûtez-y!

UN PRODUIT DE LA BRASSERIE MOLSON DU QUÉBEC LIMITÉE

Ne manquez pas de voir "En scène, les Jérolas", le samedi soir à 10 heures sur le réseau français de télévision de Radio-Canada

Une scène qui se répète à des centaines d'exemplaires dans nos piscines : la leçon de nage qui sauve des vies.

Le vote des provinces maritimes indique habituellement celui de tout le pays

Par Dal Warrington
de la Presse Canadienne

HALIFAX. — Dans une élection générale, le Canada suit généralement les provinces Maritimes. Du moins, c'est ce qui s'est produit dans 19 des 24 élections générales depuis la Confédération.

Cela semble indiquer qu'en dépit de ce qu'on appelle des "droits des Maritimes", les problèmes régionaux n'influence pas autant les électeurs des provinces de l'Atlantique que les grandes questions nationales.

Il arrive parfois qu'un vent contraire pousse les Maritimes à voter autrement que l'ensemble des électeurs du pays. Par exemple, lors de la Confédération. Dans la première élection fédérale, en 1867, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse (l'Ile-du-Prince-Edouard n'était pas encore province canadienne alors) ont voté contre sir John A. Macdonald et les unionistes et le parti de sir John a été porté au pouvoir.

Tout de même, le 18 juin prochain, les résultats des provinces Maritimes pourront nous donner une bonne idée de ce que sera le resultat dans l'ensemble du pays. Grâce à la différence d'heure, on aura le résultat du vote à Terre-Neuve, en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et dans l'Ile-du-Prince-Edouard bien avant la fermeture des polls dans l'Ouest.

Des problèmes nationaux tels que le chômage, la politique monétaire et le commerce sont de grande importance pour les Maritimes. C'est dans les Maritimes que le chômage est le plus élevé au pays. Les dépenses fédérales et son aide financière constituent un plus gros facteur dans l'économie des Maritimes que dans celle de toute autre région du pays. Les Maritimes sont aussi très intéressées au commerce d'exportation à cause de leur poisson, leur acier, leur bois et leurs pommes.

LE PROGRES DES MARITIMES

A ces problèmes nationaux s'en rattache un qui devient régional pour les Maritimes et c'est leur développement économique. C'est pourquoi les chefs des quatre partis en ont parlé dans leurs visites respectives dans les provinces de l'Atlantique.

Le premier ministre Diefenbaker a dit que son gouvernement avait fait plus pour la région de l'Atlantique que tout autre gouvernement. Il a promis, en outre, d'établir un Conseil de développement des provinces de l'Atlantique qui aura comme mandat d'étudier la situation économique et de faire ses recommandations au gouvernement fédéral.

M. Pearson a promis une aide fédérale qui apportera aux Maritimes un revenu per capita égal à celui de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. MM. Douglas et Thompson ont également exposé leur solution aux problèmes des Maritimes.

Il y a cependant quelques facteurs provinciaux à prendre en considération et il est difficile de prévoir quelle sera leur influence sur le vote des électeurs.

A Terre-Neuve, le premier ministre libéral Joseph Smallwood prétend que le premier ministre Diefenbaker a ignoré la clause 29 de la Loi de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, clause qui prevoyait une aide spéciale à Terre-Neuve.

Cette province a été la seule province canadienne à élire une majorité libérale dans les deux élections de 1957 et 1958. Elle est representée à Ottawa par sept députés et n'a jamais élu plus que deux conservateurs depuis son entrée dans la Confédération en 1949.

L'Ile-du-Prince-Edouard a été fermement en faveur de M. Diefenbaker en 1957 et en 1958 lui donnant chaque fois ses quatre sièges. Lors de sa dernière visite dans l'île, le premier ministre Diefenbaker a promis aux insulaires la construction d'une jetée reliant l'île à la terre ferme et le premier ministre conservateur, M. Shaw, a dit de M. Diefenbaker: "Il est le meilleur ami que nous ayons eu."

Par tradition, la Nouvelle-Ecosse était libérale, mais les Néo-Ecossais ont voté tory en 1957 et ont donné leur douze sièges fédéraux aux conservateurs l'année suivante pour la première fois dans l'histoire politique du Canada. Depuis, cependant, des mines de charbon ont fermé et il y a moins d'ouvrage dans les aciéries, ce qui a accru le problème du chômage.

Le premier ministre conservateur, M. Stanfield, a été moins actif dans la campagne que les premiers ministres des autres provinces de l'Atlantique. D'autre part, les libéraux provinciaux n'ont pas de chef permanent depuis que l'ex-premier ministre Hicks a perdu son siège à l'Assemblée législative à la dernière élection provinciale.

La question religieuse a aussi créé de la friction chez les libéraux de la Nouvelle-Ecosse par suite de la victoire de M. Hicks sur l'ancien premier ministre Harold Connelly, un catholique, à la convention provinciale de 1954. M. Hicks appartient à l'Eglise unie.

Néanmoins, les deux, M. Connolly, aujourd'hui sénateur, et M. Hicks, récemment nommé vice-président de l'université Dalhousie, ont adressé la parole à des ralliements libéraux.

Le Nouveau-Brunswick: cette province, dont une grande partie de la population est de langue française, a élu sept conservateurs et trois libéraux aux dernières élections. Le premier ministre, M. Louis Robichaud, un libéral, Acadien de langue française, a été actif dans la campagne. Il a dit que les accords fédéraux provinciaux ne donnent pas justice au Nouveau-Brunswick.

Il y a des candidats conservateurs et libéraux dans les 23 sièges des provinces Maritimes. Aux dernières élections, les conservateurs en ont pris 25 et les libéraux, 8.

Cette année, le Nouveau parti démocratique a des candidats dans 27 comtés et le Crédit social, dans 18 comtés. C'est le nombre le plus considérable que jamais pour ces deux partis. Le parti CCF n'a jamais eu plus d'un député des Maritimes à la Chambre des communes, et le Crédit social tente encore de faire élire son premier député.

Quelques comtés à surveiller...

Certains comtés, plus que d'autres, retiendront l'attention des Canadiens, aux élections de lundi. Inévitablement, ceux-là qui sont représentés aux Communes par les ministres du dernier cabinet, mais aussi les circonscriptions où l'un ou l'autre des partis présentent un candidat de grande envergure.

Voici quelques-uns de ces comtés:

TERRE-NEUVE

Bonavista-Twillingate: Jack W. Pickersgill, libéral, ancien ministre de l'Immigration.

St-Jean-ouest: William J. Browne, conservateur, solliciteur-général.

ILE-du-PRINCE-EDOUARD

Queens: J. Angus MacLean, conservateur, ministre des pêcheries.

NOUVELLE-ECOSSE

Digby - Annapolis - Kings : George C. Nowlan, conservateur, ministre du revenu.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Victoria-Carleton: Hugh John Flemming, Conservateur, ministre des forêts.

QUEBEC

Bellechasse: Noël Dorion, conservateur, secrétaire d'Etat.

Iles de la Madeleine: Maurice Sauvé, libéral, publiciste de son parti.

Longueuil: Pierre Sévigny, conservateur, ministre associé de la défense.

Lotbinière: Raymond O'Hurley, conservateur, ministre de la production de la défense.

Montréal-Laurier : Lionel Chevrier, libéral, ancien ministre des transports.

Montréal-NDG: William Hamilton, conservateur, ministre des postes.

Montréal-St-Antoine - Westmount: Charles M. Drury, libéral, ancien sous-ministre de la défense.

Outremont-Saint-Jean: Mme Thérèse Casgrain, NPD, candidate de la paix.

Québec-Est: Maurice Lamontagne, libéral, conseiller économique de M. Pearson.

Québec-sud: Jacques Flynn, conservateur, ministre des mines.

St-Hyacinthe-Bagot: Jean-Baptiste Lemoyne, libéral, président de l'UCC.

Trois-Rivières: Léon Balcer, conservateur, ministre des transports.

Villeneuve: Réal Caouette, Crédit social, chef adjoint de son parti.

ONTARIO

Algoma-East: Lester B. Pearson, libéral, chef de son parti.

Dufferin-Simcoe: Earl Rowe, conservateur, le seul survivant du cabinet Bennett.

Essex-est: Paul Martin, libéral, ancien ministre de la santé.

Hamilton-West: Ellen Fairclough, conservateur, ministre de l'immigration.

London: G. Ernest Halpenny, conservateur, ministre sans porte-feuille.

Niagara-Falls : Judy La Marsh, libérale, seule femme député de son parti.

Ontario: Michael Starr, conservateur, ministre du travail.

Perth: J. Waldo Monteith, conservateur, ministre de la santé.

Port-Arthur: Douglas Fisher, NPD.

Toronto-Broadview: George Hees, conservateur, ministre du commerce.

Toronto-Davenport: Walter Gordon, libéral, directeur général de la campagne de son parti.

Toronto-Eglinton : Donald Fleming, conservateur, ministre des finances; Mitchell Sharp, libéral, ancien sous-ministre du commerce.

Toronto-Rosedale: David J. Walker, conservateur, ministre des travaux publics.

Toronto-St-Paul: Roland Michener, conservateur, président de la Chambre.

Toronto-Spadina: John Bassett, conservateur, propriétaire du Toronto-Telegram.

Toronto-Trinity: Paul Hellyer, libéral, ancien ministre associé de la défense; Leslie Morris, chef du parti communiste.

York-East: R. H. McGregor, conservateur, doyen des Communes.

York-Humber: Charles Millard,, NPD, ancien directeur national des Métallos.

York-South: David Lewis, NPD, vice-président de son parti.

York-West: Red Kelly, libéral, joueur de centre des Maple Leafs de Toronto.

MANITOBA

Brandon - Souris : Walter Dinsdale, conservateur, ministre des ressources.

Winnipeg - North - Centre : Stanley Knowles, NPD.

Winnipeg-South-Centre: Gordon Churchill, conservateur, ministre des anciens combattants.

SASKATCHEWAN

Assiniboia: Hazen Argue, libéral, ancien leader du NPD.

Prince-Rupert: John Diefenbaker, conservateur, chef national de son parti.

Qu'Appelle: Alvin Hamilton, conservateur, ministre de l'agriculture.

Regina-City: T. C. Douglas, NPD, chef national de son parti.

ALBERTA

Calgary - North : Douglas Harkness, conservateur, ministre de la défense.

Edmonton - East : Lucien Maynard, Crédit social, ancien procureur-général de l'Alberta.

Edmonton-West: J. Harper Prowse, libéral, ancien chef libéral de l'Alberta.

(Suite à la page 2)

Douglas a fouetté l'enthousiasme du NPD dans Montréal

Le secrétaire général adjoint du Nouveau parti démocratique, M. Yvon L'Heureux, a déclaré que la parole de M. T. C. Douglas, lundi soir au Marché Atwater, et la foule de plus de 3,000 personnes qui s'y trouvait ont fouetté les énergies et réveillé l'ardeur des propagandistes et des candidats du NPD dans la région métropolitaine.

Les organisateurs de la réunion de lundi qui avaient réussi à grouper quelque 1,200 automobiles au Parc LaFontaine et à remplir à craquer la vaste enceinte du Marché Atwater ont déclaré que c'était la première fois qu'un mouvement de gauche réussissait à réunir plus de 1,000 personnes dans la province.

En fait, il y avait sûrement trois mille personnes venues entendre M. Douglas, soit pratiquement autant qu'à la réunion qu'avaient convoquée les conservateurs au Manège militaire, pour rencontrer M. Diefenbaker.

Quand l'on connaît les moyens limités du NPD, il est possible d'affirmer que Douglas a certainement connu un triomphe.

Les candidats du NPD sont aussi heureux du fait que leur chef, M. T. C. Douglas, ait réussi à démontrer à la face de la population montréalaise que sa compréhension des problèmes canadiens et son éloquence dépassent de loin celles de M. Diefenbaker, qui s'est contenté hier, en martelant de grands coups de poing la table à laquelle il faisait face de réciter des lieux communs.

A lire les journaux de mardi, les électeurs de Montréal ont pu se rendre compte de la différence entre un homme d'Etat qui analyse les problèmes de la population et du pays et qui suggère des solutions et un politicien qui ne trouve rien de mieux que des comparaisons équivoques entre les dirigeants des divers partis.

De cela, les dirigeants du NPD sont très fiers. Ils sont également heureux d'avoir réussi à doubler l'assistance qu'avait réunie le Crédit social, il y a huit jours alors que le chef créditiste, M. Thompson et son bras droit dans le Québec, n'avaient pas réuni 2,000 électeurs, bien que des délégations en provenance de tous les coins de la province aient gonflé l'assistance.

Ce fut réellement une excellente idée de se saisir des travailleurs à la sortie des usines à 5 heures lundi, de les amener au Parc LaFontaine et de là, les conduire au Marché Atwater pour entendre M. Douglas.

Le nombre imposant de chefs syndicalistes que nous avons rencontrés, la présence de milliers de travailleurs d'usine, de collets blancs à la réunion, indiquent que le NPD est bien né dans le Québec.

Pour lancer définitivement le parti, il n'est plus besoin que d'un succès relatif sur le plan électoral. Même si le NPD ne réussit qu'à faire élire deux députés, un seul député du Québec aux Communes, pour prendre place aux côtés d'une trentaine de députés NPD des autres provinces, il pourra prétendre au titre de l'opposition officielle sinon de parti ministériel lors d'un prochain scrutin.

Un représentant du NPD affirmait que déjà six candidats du NPD sont disponibles pour les prochaines élections provinciales et il s'agit de grands noms, a-t-on ajouté.

La direction du NPD se dit pratiquement assurée de la victoire de leur candidat dans St-Jean. M. Fernand Roy disposerait déjà d'une avance confortable dans St-Jean-Iberville, mais tirerait de l'arrière dans Napierville. Jamais Yvon Dupuis n'aura eu à faire face à un adversaire de cette taille.

Le NPD estime aussi avoir des chances dans Verdun où leur candidat est M. Irénée Blais, un dirigeant syndical des Métallos et employé à la Stelco. Ils affirment que, selon certains organisateurs libéraux, M. Fernand Daoust se classera certainement au deuxième rang dans Maisonneuve-Rosemont, ne cédant le pas qu'au candidat libéral.

Enfin, ils comptent sur la présence de M. Gérard Picard, président de la Fédération de l'imprimerie et de l'information (CSN) qui s'adressera dimanche à des groupes de syndicalistes du comté du Lac-St-Jean, à Naudville, pour emporter le comté.

Ils estiment que le NPD a maintenant le vent dans les voiles et que les milliers de votes que récolteront les 40 candidats du NPD vont complètement changer la carte électorale de la province.

Le "Star": 150,000 Montréalais ont été oubliés sur les listes

Le quotidien "The Montreal Star" a révélé mardi qu'à la suite d'une enquête faite auprès des présidents d'élection de tous les comtés de l'île de Montréal, 150,000 personnes dont les noms devraient normalement se trouver sur les listes électorales, n'existent pas ou n'ont pas été recensées.

Le quotidien compare les statistiques provenant du recensement de 1956 et de celui de 1961 et constate une hausse de la population de 295,000 sur l'île de Montréal pendant ces cinq années. Or, continue le journal, le nombre des électeurs n'a augmenté que de 35,000. Quand la population a augmenté de 18.7 pour cent, celui des inscrits n'a augmenté que de 3.6 pour cent.

Le représentant du MONTREAL STAR a ensuite fait une enquête dans tous les districts et découvert que dans le seul comté de St-Jacques, malgré un grand nombre de déménagements en mai, le pourcentage des inscrits égale celui du pourcentage de la population.

Mais dans tous les autres comtés, à l'exception de Verdun, le nombre des électeurs n'augmente pas proportionnellement à celui de leurs habitants.

Un exemple : dans le comté de Mercier où la population a augmenté de 87.2 pour cent pour passer de 125,000 à 234,000, le nombre des votants n'a augmenté que de 41 pour cent.

Les présidents ou autres agents d'élections qui ont été interrogés à ce sujet, donnent trois raisons pour expliquer cette différence.

Tout d'abord des milliers de personnes ne seraient pas enregistrées par suite des déménagements de mai. L'Hydro-Québec affirme que 60,000 familles ont déménagé en mai.

Mais cette raison n'explique pas l'absence sur les listes des noms des personnes qui ont déménagé, parce que celles-ci devaient être recensées là où elles se trouvaient avant le 1er mai et les recenseurs avaient reçu des instructions précises à ce sujet. Les recenseurs payés pour chaque nom enregistré sur les listes ont du faire le nécessaire pour ne pas oublier les noms des personnes déménagées.

Une autre explication veut que la hausse de la population ait été causée par l'immigration et que les immigrants ne se sont pas procurés les papiers de citoyenneté nécessaires qui les rendraient habiles à voter. Dans ce cas, il faudrait conclure que seule l'immigration a contribué à l'augmentation de la population de 295,000 de 1956 à 1961, ce qui expliquerait l'absence de 150,000 votants.

Enfin certains présidents d'élections affirment que si le nombre des votants n'a pas augmenté comparativement aux élections précédentes, c'est par suite du trucage des listes électorales précédentes qui auraient été soufflées. Ils ajoutent que la Loi électorale rend plus difficile aujourd'hui le trucage des listes électorales.

Le "Montreal Star" n'accepte aucune de ces raisons pour expliquer le décalage qui existe entre l'augmentation de la population et le nombre des inscrits. Il souligne que dans la salle de rédaction du journal, plusieurs personnes n'ont pas été recensées cette année, bien qu'elles demeurent au même endroit depuis des années, et qu'elles se trouvaient à Montréal pendant la semaine de l'énumération.

Il faut donc conclure avec le "Montreal Star" que notre système d'énumération est devenu désuet et inefficace et que rien ne peut être fait pour refranchiser les électeurs dont les noms ont été omis par les énumérateurs.

Il faut également admettre que les électeurs ne sont pas conscients de leurs devoirs de citoyens. Autrement, ils auraient pris les moyens de faire enregistrer leurs noms lors de la revision des listes.

Régates de Valleyfield

Depuis près de vingt-cinq ans ont lieu chaque année à Valleyfield les Régates Internationales organisées par le Club Nautique de l'endroit. A ces régates, l'on y voit les meilleurs conducteurs et l'on y compte des milliers de spectateurs venus de tous les coins de la province, du Canada et des Etats-Unis.

Les régates ont lieu dans un site merveilleux, dans le décor enchanteur de la baie Saint-François, au coeur même de la cité de Salaberry de Valleyfield, la Venise du Québec.

Cette année, tout laisse prévoir que les samedi et dimanche, 14 et 15 juillet, une foule encore plus nombreuses que celles des années passées envahira le magnifique parc Sauvé qui est situé le long de la baie Saint-François, et est l'endroit idéal pour voir ces fameuses épreuves de vitesse sur l'eau.

Un élargissement du parcours fait d'après les normes établies par la Canadian Boating Federation et l'American Power Boat Association, permettra aux embarcations "inboards" d'atteindre une vitesse de près de cent milles à l'heure. L'on peut donc s'attendre à ce que de nouveaux records de vitesse soient établis à Valleyfield sur ce nouveau parcours de 1 2-3 mille.

Le samedi, 14 juillet, 14 courses, mettant en lice les plus rapides "outboards" du Canada et des Etats-Unis, sauront causer de fortes sensations aux milliers de spectateurs. Le lendemain, dimanche, le 15 juillet, les fameux marchands de vitesse que sont les "inboards", classes 48, 150, 145, 266, 280, 7 litres fourniront à leur tour, un inoubliable spectacle rempli des prouesses de leurs audacieux conducteurs. Cette deuxième journée de régates comprendra également 14 courses, incluant une classe de "B Racing Hydro".

Les Régates Internationales de Valleyfield seront, à n'en pas douter, encore l'événement par excellence de l'année dans les sports nautiques au Canada, un ensemble de performances sportives à ne pas manquer.

BASEBALL

HIER

Ligue Nationale
Chicago à New York (soir)
Houston à Los Angeles (soir)
Milwaukee à Pittsburgh (soir)
St-Louis à San Francisco (soir)
Cincinnati à Philadephie (soir)

Ligue Américaine
Minnesota à Kansas City (soir)
Los Angeles à Chicago (soir)
Boston à Détroit (soir)
New York à Cleveland (soir)
Baltimore à Washington (soir)

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
New York à Cleveland
Minnesota à Kansas City (soir)
Los Angeles à Chicago
Baltimore à Washington (soir)
Boston à Détroit (soir)

Ligue Nationale
Houston à Los Angeles (soir)
St-Louis à San Francisco
Cincinnati à Philadelphie (soir)
Milwaukee à Pittsburgh (soir)
Chicago à New York

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Los Angeles	44	21	.677	—
San Francisco	42	23	.646	2
Pittsburgh	35	25	.583	6½
St-Louis	33	25	.569	7½
Cincinnati	33	25	.569	7½
Milwaukee	29	32	.475	13
Houston	26	34	.433	15½
Philadelphia	24	35	.407	17
Chicago	20	42	.323	22½
New York	16	40	.286	23½

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
New York	32	22	.593	½
Minnesota	36	25	.590	—
Cleveland	32	24	.571	1½
Los Angeles	31	28	.544	3
Detroit	28	27	.509	5
Baltimore	29	31	.483	6½
Chicago	29	32	.475	7
Kansas City	28	33	.459	8
Boston	24	33	.421	10
Washington	21	37	.362	13½

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE

Houston à Los Angeles (soir)
Farrell (4-6) vs Podres (3-5)
St-Louis à San Francisco
Jackson (5-6) vs Marichal (9-4)
Cincinnati à Philadelphie (soir)
O'Toole (4-7) vs McLish (5-1)
Milwaukee à Pittsburgh (soir)
Piché (3-2) ou Hendley (3-6) vs Law (3-2) ou Gibbon (1-1)
Chicago à New York
Cardwell (2-7) ou Hobbie (1-8) vs Hunter (1-0)

LIGUE AMERICAINE

New York à Cleveland
Sheldon (4-2) vs Perry (5-3)
Minnesota à Kansas City (soir)
Bonikowski (5-5) ou Donohue (1-1) vs Segui (3-2)
Los Angeles à Chicago
Lee (5-3) vs Herbert (4-4)
Baltimore à Washington (soir)
Roberts (1-2) vs Burnside (4-5)
Boston à Détroit
Wilson (3-2) vs Bunning (6-3)

Ligue Nationale jr

La ligue Nationale de baseball junior du président Armand Mondou a enfin résolu une partie de ses problèmes. Pour la première fois depuis, la début de la saison, les clubs Longueuil et Chomedey évolueront sur leur propre terrain.

A Longueuil, la direction des Barons s'est assuré la permission d'évoluer à l'externat classique de Longueuil, situé rue de Normandie. Le président Albert Rouillier et son bureau de direction ont fait des merveilles en aménageant ce terrain dans un temps record, après s'être vus une fois de plus privé de leurs droits au parc Paul Pratte. Le Longueuil jouera à tous les dimanches après-midi à 2h.00 à cet endroit.

A Chomedey, la question est entièrement réglée. L'équipe du gérant Mel Yas reprendra toutes ses parties remises les dimanches après-midi, à 2h.00. Le système de réflecteurs devrait être en opération jeudi soir prochain et on prévoit de grandes cérémonies d'ouverture.

Armand Mondou, le dévoué président de la ligue Nationale junior a annoncé que son circuit publiera prochainement une nouvelle cédule qui prévoiera toutes les parties qui ont dû être remises.

Programme de dimanche

National vs Chomedey à Chomedey, 2h.00; Verdun vs Longueuil à Longueuil, 2h.00; Longueuil vs Verdun à Verdun, 8h.; Chomedey vs National à Beaubien, 8h.00; Rosemont vs St-Jérôme à St-Jérôme, 8h.00.

Confirmé par Murray Patrick

NEW YORK — Le gérant général Muzz Patrick, des Rangers de New York, a confirmé hier que les Rangers pouvaient en arriver à une entente avec Baltimore, de la LAH, mais que "rien de définitif n'avait été encore fait à ce sujet".

Il a révélé que les dirigeants de la nouvelel équipe, qui a obtenu une franchise dans la LAH mardi dernier, s'étaient rendus à New York afin de demander des conseils sur le choix des dirigeants de l'équipe, sur l'impression des billets, etc.

Patrick a précisé que, même si l'on en vient à une entente avec Baltimore, les Canucks de Vancouver, de la LHO, demeureront la première filiale des Rangers.

Interrogé plus tard à savoir si cette alliance avec Baltimore ferait une différence dans les relations entre les Rangers et leur filiale de Kitchener-Waterloo, de la LPE, Patrick a répondu: "Absolument pas".

Toutefois, il a ajouté que les Rangers tenteraient d'obtenir de meilleurs arrangements avec Kitchener-Waterloo lors de l'assemblée de la LPE à Ottawa mardi prochain.

Ligue Dépression Buffet-dansant

Les célébrations du trentième anniversaire de la ligue de hockey Dépression battent actuellement leur plein; l'événement d'importance aura lieu samedi soir 16 juin, au Chanteclerc, à Ste-Adèle, alors que quelques centaines de pionniers, d'anciens et nouveaux membres et amis, célébreront cet événement et se remémoreront plus d'un souvenir à l'endroit même que l'on peut appeler le berceau de la Ligue Dépression, car c'est sur cette montagne du Chanteclerc bien avant la construction de ce dernier, dans le vieux "Shack" des Hobos de Ste-Adèle que la L.H.D. a connu ses premières heures, et les Léo Bernier, Dick Bernier, Maurice Gariepy, Bob Lavigueur, Georges Sénécal et autres, étaient bien loin de s'imaginer, que trente années après ils reviendraient hanter ces lieux pour célébrer avec étonnement et admiration sa longévité.

La cérémonie débutera par un coquetel de 6.30 p.m. à 7.30 p.m., gracieuseté des directeurs de la L.H.D. puis suivra le buffet-dansant, aux accords de la musique de Buddy Layton.

Mercredi prochain 20 juin, à Lachute, les célébrations se continueront par le Tournoi de Golf annuel, dont le secrétaire Pierre Paquette a assumé la présidence; plus de 150 golfeurs sont attendus.

TENNIS

LONDRES, Ang. — Les membres de l'équipe de tennis américaine de la coupe Wightman se réjouissaient à l'unisson hier à la suite de leurs débuts foudroyants dans cette série. Retranchée derrière une avance pratiquement insurmontable de 3 matches à 0, les Etats-Unis n'ont plus qu'une rencontre à gagner pour garder en leur possession la fameuse coupe Wightman.

Darlene Hard (Etats-Unis), bat Ann Haydon (Angl.), 6-3, 6-3, 6-4.

Mme Karen Suhman (Etats-Unis), bat Christine Truman, (Angl.), 6-4, 7-5.

Mme Margaret du Pont et Margaret Varner (E.-U.), battent D. Catt-E. Starkie (Angl.), 6-2, 3-6, 6-2.

Coupe Davis

BRISTOL, Angl. — Les deux finalistes du tournoi de Wimbledon de l'an dernier ont été victimes de défaites surprenantes hier, au tournoi de l'ouest de l'Angleterre. Rod Laver et Chuck McKinley ont tous deux été éliminés des semi-finales.

Laver fut la victime d'Antonio Palafox, étoile mexicaine de la coupe Davis, au pointage de 9-7 et 7-5, tandis que Chuck McKinley succombait devant les attaques d'un jeune Australien, Fred Stolle, classé cinquième en son pays, au compte de 8-6 et 6-4.

Dans la semi-finale des dames, Maria Bueno du Brésil a battu Edda Buding, 3-6, 6-3 et 6-3. Margaret Smith, championne australienne, a vaincu Mme Sandra Reynolds d'Afrique du Sud avec beaucoup de difficulté au pointage de 9-7, 3-6, 7-5.

Margaret Smith et Justina Bricka se sont emparés des honneurs des matches de double en défaisant Mme Sandra Reynolds et Renée Schurman, championnes depuis 1959.

La Suède a pris une avance de 2 à 0 dans leur série de quart de finale des matches de la coupe Davis.

Eric Lundquist (Suède) bat Jiri Jabovsky (Tché.) 6-0, 10-8, 6-2.

Ulf Schmidt (Suède) bat Pavel Korda (Tché.) 6-2, 6-4, 6-2.

Afrique du Sud-Allemagne de l'Ouest

La première rencontre de la série Afrique du Sud vs Allemagne de l'Ouest a été interrompu par la pluie, le tonnerre et les éclairs alors que le jeune Ingo Buding menait sur Cliff Drysdale de l'Afrique du Sud au compte de 4-6, 7-5, 6-4. La rencontre se poursuivra aujourd'hui. Le second match mettra aux prises Wilhelm Bungert contre Gordon Forbes.

Italie 1, Hongrie 1

Istvan Gulyas, l'as Hongrois a vaincu Nicola Pietrangeli dans un premier match surprise hier au compte de 1-6, 6-4, 6-3, 6-2. Mais Fausto Gardini égala les chances pour l'Italie en battant Zoltan Katona 6-1, 6-3, 6-1.

Angleterre vs Brésil

Après avoir gagné les deux matches de simples avant-hier, l'Angleterre a cependant connu la défaite dans le match de double hier alors que le duo de Mandarino - Barnes a défait Night-Pickard par 19-17, 1-6, 6-4, 9-7.

•

BECKENHAM, Angl. — Owen Davidson, un jeune gaucher australien de 18 ans a réussi à atteindre la ronde finale au tournoi invitation de Beckenham hier en battant Thomas Lejus de Russie 6-3 et 6-4. Davidson est classé au neuvième rang en Australie. Dans l'autre rencontre de semi-finale Barry Phillipps-Moore d'Australie a a vaincu Jean Noel Grinda de France, 3-6, 6-1, et 7-5.

La campagne électorale - la campagne

Khrouchtchev !

VANCOUVER. — Le ministre des affaires extérieures, M. Howard Green, s'est demandé si le premier ministre Nikita Khrouchtchev travaillait pour les libéraux ou pour les néo-démocrates. "Il ne travaille certes pas pour nous," a souligné M. Green à une réunion de partisans conservateurs à Vancouver. Le ministre des affaires extérieures commentait la note de protestation soviétique remise hier au gouvernement canadien par l'ambassadeur soviétique. M. Green a noté que le document russe n'avait même pas été rédigé sous forme de note officielle.

Le rideau de fer !

VANCOUVER. — Le premier ministre W. A.C. Bennett, de la Colombie-Britannique, a déclaré que la presse dans l'ouest du Canada, a délibérément refusé de parler de la grande popularité du Crédit social au Québec. "Mais ces journaux ne pouront tromper l'opinion publique indéfiniment", a déclaré M. Bennett devant une foule de quelque 2,000 personnes à Vancouver. Le premier ministre a ajouté que les journaux de Montréal, Toronto et Winnipeg avaient confirmé le grand intérêt suscité par le Crédit social dans ces régions. "Le rideau de fer ne saurait tenir longtemps en Colombie-Britannique" a conclu M. Bennett.

Les fermiers favorisés

NORTH BATTLEFORD, Sask. — Le ministre de l'agriculture, M. Alvin Hamilton, a déclaré que le revenu des fermiers a augmenté annuellement de $1,100 durant les quatre dernières années. S'adressant à une assemblée de 200 personnes, le ministre de l'agriculture a soutenu que cette augmentation est attribuable à la décision du gouvernement conservateur de dévaluer le dollar canadien. Cela a fait augmenter de 16 cents le prix du boisseau de blé et de $22.50 le prix des animaux d'abattage. Il est d'avis qu'on peut envisager avec confiance les exportations canadiennes de blé pour les cinq prochaines années.

L'âme du Québec...

TROIS-RIVIERES — "Les conservateurs n'ont jamais compris l'âme de la province de Québec, déclarait l'hon. Lionel Chevrier, ancien ministre des transports dans le cabinet St-Laurent, au cours d'une assemblée politique tenue à Trois-Rivières en faveur de Me Claude Bisson candidat libéral. L'hon. Chevrier a passé en revue la politique du gouvernement Diefenbaker au cours des cinq dernières années, soulevant à maintes reprises les applaudissements de plusieurs centaines de spectateurs. L'orateur a dit que son chef l'hon. Pearson, avait promis de donner un drapeau national distinctif à son pays d'ici deux ans et qu'il pourra réaliser cette promesse car il sera élu lundi prchain. Parlant de Me Bisson, M. Chevrier a dit que la population du comté de Trois-Rivières, devait être fière de son candidat appelé à jouer un grand rôle dans le parti libéral.

Nombre record de bureaux de vote

OTTAWA. — Un total de 48,451 bureaux de scrutin seront ouverts de 8 heures du matin à 7 heures du soir, heure normale locale, d'un bout à l'autre du Canada, pour permettre aux 9,800,000 Canadiens aptes à voter d'exercer leur droit de suffrage.

Le directeur général du scrutin, M. Nelson Castonguay, a souligné que ces chiffres sont approximatifs et qu'ils sont basés sur les derniers rapports que lui ont fait parvenir les présidents d'élection. Le jour d'élection a été reporté au 16 juillet dans le comté ontarien de Stormont, par suite du décès du candidat libéral, M. Lavigne. D'autre part, deux comtés, celui de Queen's, île du Prince-Edouard, et celui de Halifax, élisent chacun deux députés. Le nombre final des bureaux de votation peut varier légèrement.

Si l'on tient compte des 1,859 bureaux de scrutin avancés qui ont été mis à la disposition des électeurs en fin de semaine dernière, on prévoit que le nombre total des bureaux de votation pour l'élection de 1962 atteindra un nombre record de 50,310 comparativement à 44,595 en 1958, 44,055 en 1957, et 40,742 en 1953.

Voici le nombre de bureaux de scrutin prévus par province, y inclus les polls avancés, avec, entre parenthèses, le nombre de bureaux de votation lors des élections générales de 1958.

Terre-Neuve 1,548 (1,345); île du Prince-Edouard 296, (271); Nouvelle-Ecosse 1,959 (1,851); Nouveau-Brunswick, 1,420 (1,298); Québec, 14,046, (12,103); Ontario 16,200 (14,448); Manitoba 2,545 (2,318); Saskatchewan, 3,680 (3,527); Alberta 3,988 (3,499); Colombie-Britannique 4,423 (3,823); Yukon 73 (56); Territoires du Nord-Ouest 124 (56).

TÉLÉVISION et RADIO... par MONIQUE BOSCO

"Du pain et des jeux..."

"Du pain et des jeux". Voilà ce que réclamaient, paraît-il, les Romains du temps de la décadence. Nous avons plus de chance. Sans qu'il soit besoin de le demander, la télévision, généreuse, semble offrir, automatiquement, un agréable combiné des deux. En effet, les émissions de "jeux" ou divertissements télégéniques se doublent presque toujours de prix et de récompenses. Rien de plus lucratif que de descendre dans les arènes de l'amusement et les gladiateurs modernes ne risquent guère de se faire dévorer par les bêtes sauvages...

Au contraire, s'ils ne se méfient pas, c'est plutôt eux qui risqueraient de devenir la proie de ces réflexes conditionnés auxquels Pavlov se contentait jadis de soumettre nos "frères inférieurs". En effet, je trouve toujours un peu bizarre de voir des êtres humains s'ébranler au son d'un timbre. Je l'admets fort bien quand il s'agit d'une course à pied mais plus difficilement quand il est question d'une mise en branle de l'esprit ou même de la mémoire. Apparemment, ce sont des détails qui ne semblent guère gêner les heureux participants de nos programmes questionnaires.

Sans perdre leur souffle ni battre des paupières, ils répondent du tac au tac aussitôt que le signal est donné... Pourtant, et je pense en particulier à la Clé de Sol, les concurrents en question sont censés être des mélomanes pour qui la moindre note est évocatrice... Or, à côté du carillon qui les invite à passer à l'action, la sonnerie de mon réveille-matin semble douce et harmonieuse.

Ceci étant dit sur la façon dont on traite les concurrents au cours de ces "examens", je voudrais passer à la matière même des questions posées. Et là, il est évident que l'on retombe dans les jeux du cirque... Car, pour bien répondre à ce genre de questionnaire, il ne faut pas être un expert dans un domaine donné qui a appris avec amour et curiosité et un véritable désir de connaître et de savoir. Ce participant-là prendra le temps de rêver, de choisir, de développer. Autrement dit, il n'aura pas eu le temps d'ouvrir la bouche que, déjà, son concurrent aura réglé la question.

Pour être un expert en quizz, il faut donc savoir à la fois tout et rien. Tout d'un millier de choses inutiles et encombrantes, et rien en vérité ou en profondeur. En France, Morvan Labesque, dans sa chronique de télévision de l'"Express", a parlé fort durement de ce qu'il appelle le "bachotage télévisé". Je doute fort que le niveau de nos jeux soit du niveau du baccalauréat! Il est d'autant plus dommage que l'on n'ait pas trouvé des formules à la fois plus divertissantes et plus enrichissantes pour les téléspectateurs car je doute également qu'ils puissent tirer quelque profit de ces déploiements qui sont purement des prouesses de la mémoire. Après tout, il n'est pas juste qu'ils ne ressortent pas plus riches et comblés de ces émissions. Les concurrents, eux, ont au moins la satisfaction de ne pas repartir les mains vides et d'emporter à leur suite un riche butin qui justifie à lui seul leur participation à cette chasse au trésor... La conquête de la Toison d'or a toujours été un sport licite...

●

Qu'il est donc difficile de distraire ses concitoyens! Toute fraîche, toute simple, une émission de variétés qui vient de prendre l'affiche au canal 2 semble être partie du bon pied. L'été des Bozos groupe quelques-uns des plus jeunes et dynamiques chansonniers de la "nouvelle vague" de la chanson canadienne. Certes, ce n'est pas une émission "fracassante" mais elle a le mérite d'être simple et alerte. L'équipe des Bozos, composée de Jean-Pierre Ferland, Clémence Desrochers, Hervé Brousseau, Claude Léveillé et Jacques Blanchet, ainsi que l'orchestre de Paul de Margerie, paraît bien faite pour s'entendre. Enfin, l'idée d'aller prospecter un peu partout dans la province, à la recherche de nouveaux talents, constitue en elle-même une excellente initiative.

Lundi dernier, l'artiste invitée était Dominique Michel. Il y a chez cette diseuse un sens du comique et de l'imitation impitoyable, un entrain, une drôlerie et un mordant qui sont rares. Cette fois, elle nous a donné une incarnation d'Edith Piaf. Admiratrice depuis toujours d'Edith Piaf, je trouvais cruel de la mettre ainsi en boîte et je m'étais promis de ne pas rire. Je n'ai pas pu me tenir parole... Le music-hall a ses propres lois impitoyables. Toutes les mises à mort ne se font pas dans l'arène...

Riopelle primé par l'UNESCO

VENISE. — Le peintre montréalais Jean-Paul Riopelle, vivant depuis plusieurs années à Paris, s'est vu attribuer l'un des deux prix décernés annuellement par l'UNESCO à des peintres dont elle reproduit et diffuse l'oeuvre primée à travers le monde. L'autre prix a été accordé à Carl Henning, peintre danois, qui a reçu, comme Riopelle, un prix de $1,000.

Les élections à Télé-Métropole

Près de 50 membres du personnel de CFTM-TV, Canal 10, seront au service de la population de la région métropolitaine et d'une bonne partie du Québec lors du dépouillement du scrutin des élections générales fédérales le soir du 18 juin prochain, peu après 7 heures.

Analystes, reporters, annonceurs, réalisateurs et techniciens mettront tout en oeuvre pour tenir en haleine les téléspectateurs du premier poste privé de télévision française au Canada. Toute l'équipe est sous la direction du chef des nouvelles, M. Claude Lapointe, qui agira comme superviseur pour la circonstance.

En studio, où se trouveront quatre caméras, les analystes Georges Langlois du "Nouveau Journal", Vincent Prince, de "La Presse", Jacques Francoeur, de "Dimanche-Matin" et Me Alban Flamand, l'agent de liaison, commenteront la situation. M. Langlois s'adonnera à l'aspect national, M. Prince, à l'atmosphère du Québec, M. Francoeur concentrera ses activités sur Montréal et la région métropolitaine et Me Flamand verra à la liaison générale. De plus, l'équipe régulière de la salle de rédaction du "10" rédigera les bulletins de nouvelles qui seront communiqués aux téléspectateurs par les annonceurs Raymond Lemay, Serge Bélair et Roger Gosselin.

Dans les jardins du Palais princier de Monaco, un couple regarde jouer ses enfants, sous l'oeil d'un cameraman de Radio-Canada ; il s'agit de Son Altesse Sérénissime le prince Rainier et de Son Altesse la princesse Grace. Le prince Rainier a accordé un entretien de dix minutes à Jean-Luc Pépin, animateur de la série "Actualités politiques," sur le conflit actuel qui l'oppose au gouvernement français. Vous entendrez cette interview dimanche à 10 h. 30 du soir, au canal 2.

Télévision et cinéma...

(Suite de la page 11)

programmation-film à la télévision même si cette programmation lui paraît actuellement excessive.

G. L.: Je me contenterais d'une petite chose fort banale : une simple recension en trois lignes. Pourquoi les critiques ne se permettraient-ils pas de donner leur jugement sur le film qui doit paraître la semaine suivante. Je trouverais ça excellent et suffisant.

S. A.: Je me demande comment un critique de télévision pourrait voir 800 films par an alors qu'un critique de cinéma n'en voit pas 300 et avec peine.

G. J.: Il suffirait de faire des sondages, de voir des films à des heures différentes. Au bout d'un certain temps si vous considérez que tout ce que vous avez vu ne vaut rien, dites-le.

J. B.: J'aimerais savoir avant tout à qui appartient-il de faire une telle critique, au titulaire du cinéma ou à celui de la télévision ?

P. S.: Je crois que le meilleur serait qu'en peu de lignes, les deux critiques se penchent sur le même film. Evidemment un tri préalable serait nécessaire. Chaque film serait analysé en tant que tel, compte tenu éventuellement du dommage causé par la réduction de l'image à la dimension du petit écran. Et chaque film serait ainsi analysé en tant que "télémission", en fonction de son intérêt pour le téléspectateur, extérieurement aux données du film. Un effort de synthèse serait ainsi obtenu en évitant de confondre mobiles, principes, valeurs. Je ne vois pas d'autres formules pour une information conséquente. Information sans laquelle on n'éduque pas un public, ou que l'on ne parle plus culture, langage, cinéma ! Cinéma d'essai ? Films à la TV ? D'abord informer le public... Notre conversation et l'exploitation ont en commun la même clé : on respecte son public, on ne lui cache rien, on utilise toutes données. Ou que l'on ne parle pas plus de critique que d'exploitation à fins d'éducation...

J. B.: J'aimerais qu'il se dégage de cette discution un élément constructif. Disons que Radio-Canada présente ce qu'elle peut présenter de mieux au gré des fluctuations d'un marché difficile. Pour terminer, dites-nous Guy Jousssemet si vous avez l'impression que les efforts de Radio-Canada ne sont pas reconnus et appréciés ?

G. J.: Oui par moments et non à d'autres. J'ai l'impression que les critiques ne se donnent pas assez de mal. Nous ne demandons qu'à être critiqués car c'est à partir de ce moment que nous pourrons nous améliorer. Pour l'instant la publicité dont nous profitons se fait de bouche à oreilles, c'est insuffisant. Je n'aime pas les idées qui courent. Que l'on y aille à fond, que l'on fouille. C'est affreux, mais nous nous sentons terriblement isolés. Nous marchons dans le noir quasi absolu. Et si un jour nous rencontions quelqu'un qui nous dise : "J'ai vu vos 21 films, cette semaine, ils étaient tous bons..." nous ne le croirions pas ! ! !

Ouverture, lundi, du Festival de Stratford

STRATFORD — C'est lundi soir que s'ouvrira la dixième saison du Festival shakespearien, en Ontario, par une représentation de "Macbeth". Le festival se poursuivra le mardi 19 par la première de "La Mégère apprivoisée", et mercredi le 20 par la première de "La Tempête".

Un service religieux qui sera célébré dimanche à 3 heures de l'après-midi sera toutefois la première manifestation officielle du festival. Il aura lieu au théâtre même.

Mercredi après-midi, à 3 heures, aura lieu l'inauguration de l'exposition de dix années de costumes à Stratford, sous la présidence de M. Tom Patterson, fondateur du festival.

Parmi les autres manifestations du 10e anniversaire, notons la première de l'opérette "The Gondoliers" au théâtre Avon, le 6 juillet, le premier concert, le 8, et le 30 juillet, première de "Cyrano de Bergerac" en anglais.

Horaires de la Radio

Samedi, le 16 juin

CBF

7.15—Radio-journal
7.25—Concert du samedi
8.25—Nouvelles sportives
9.00—Radio-journal
9.05—En sortant de l'école
9.30—Tante Lucille
10.00—Musique de ballet
10.30—Université radiophonique internationale
11.30—L'artiste chez lui
12.00—Radio-journal
12.02—Musique canadienne
12.30—Le réveil rural
12.59—Signal-horaire
1.00—Radio-journal
1.10—Nouvelles sportives
1.15—Case postale 6000
1.30—Place Saint-Pierre
2.00—Opéra
4.30—Variations musicales
5.00—Radio-journal
5.02—Variation smusicales
5.55—Nouvelles sportives
6.00—Radio-journal
6.15—Musique en dînant ou Reportage impromptu
6.30—La langue bien pendue
7.00—Radio-journal
7.02—Revue de la semaine
7.30—Allégro
8.00—Radio-journal
8.02—Jazz-Club
9.00—Radio-journal
9.02—Jazz-Club
10.00—Radio-journal
10.10—De l'Olympia au Carnegie
10.55—Nouvelles sportives
11.00—Radio-journal
11.02—Music-hall du samedi soir
11.30—Visite chez les chansonniers
12.00—Radio-journal
12.02—Aux portes de la nuit
1.00—Radio-journal
1.02—FIN DES EMISSIONS

Dimanche, le 17 juin

CBF

8.00—Radio-journal
8.05—La Boîte à musique
8.55—Méditation
9.00—Radio-journal
9.02—L'Heure du concerto
10.00—Les classiques italiens
11.00—Radio-journal
11.02—Disques-actualités
12.00—Radio-journal
12.02—Le monde parle au Canada
12.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
12.45—Nos artistes invités
12.59—Signal-horaire
1.00—Radio-journal
1.10—Nouvelles sportives
1.15—Fanfare
1.30—Terre nouvelle
2.00—Radio-journal
2.02—L'histoire de la sonate
3.00—Radio-journal
3.02—La Boîte à chansons
3.30—Passeport pour une patrie
4.00—Radio-journal
4.02—Sur toutes les scènes du monde
5.45—Cinéma, miroir du monde
6.00—Radio-journal
6.10—Nouvelles sportives
6.15—Musique en dînant ou Reportage impromptu
6.30—Match intercités
7.00—Radio-journal
7.02—Quatre voix du monde
7.30—Récital du dimanche
8.00—Radio-journal

CBM

8.02—Revue des arts et des lettres
8.30—Petit concert
9.00—Radio-journal
9.02—Ad lib
9.30—Le Cabaret du soir qui penche
10.00—Radio-journal
10.10—Le Cabaret du soir qui penche
10.55—Nouvelles sportives
11.00—Radio-journal
11.02—Le Cabaret du soir qui penche
12.00—Radio-journal
12.02—FIN DES EMISSIONS

9e concours de chant de Toulouse

TOULOUSE. — Le neuvième Concours international de chant de Toulouse aura lieu cette année du 8 au 13 octobre, au Théâtre du Capitole.

Le jury sera présidé par Emmanuel Bondeville, directeur de l'Opéra.

Le concours est ouvert aux jeunes chanteurs et chanteuses de toutes nationalités, âgés de plus de 18 ans et de moins de 30, dans l'année du concours.

Il y aura un Grand Prix dans la section féminine et un Grand Prix dans la section masculine de deux Deuxièmes Grands Prix.

Les candidats doivent s'inscrire avant le 23 septembre 1962. Les demandes d'inscription doivent être adressées au Secrétariat du Concours international de chant, Donjon du Capitole, Toulouse (France).

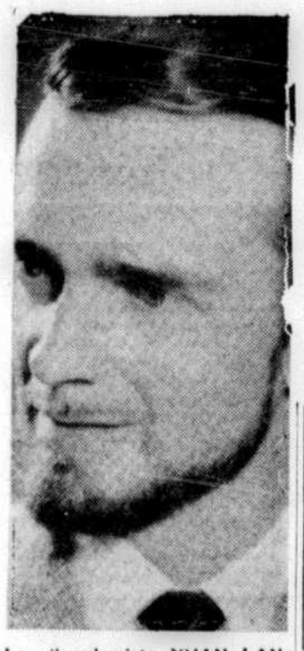

Le vibraphoniste YVAN LANDRY participera aux soirées de jazz qui font partie des "Semaines musicales" de la Poudrière, dans l'île Sainte-Hélène.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

14 JUIN

CBFT — Canal 2

1.00 Musique
2.00 Des pays et des hommes
2.30 Baseball "Red Sox vs Tigers"
5.00 Film
5.30 Le Queen's Plate
6.30 Téléjournal et sports
6.45 Cette semaine
7.00 Comment dites-vous ?
7.15 Une semaine avec...
7.30 Alain, nageur précoce
8.00 Visite à nos cousins
8.30 BILLET de FAVEUR "Angoisse d'une mère", avec Silvana Pampanini, Irène Papa et la petite Anna-Maria Sandri.
10.00 En scène, les Jérolas
10.30 Le Club des autographes
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.26 Commentaire
11.34 LONG METRAGE "Les murs de Jéricho", avec Cornel Wilde, Linda Darnell, Ann Baxter et Kirk Douglas.

CFTM-TV, Canal 10

3.50 Ouverture — Horaire
4.00 EN MATINEE "La révoltée", avec Josette Day et Victor Francen.
5.30 Double élimination
6.00 La rampe sportive
6.30 Fleurs et jardins
6.45 Monsieur le maire
7.00 Dernière heure
7.15 33 tours
7.45 Sherlock Holmes "Portrait hanté"
8.15 LES GRANDS SPECTACLES "Quelque part dans la nuit", avec John Hodiak, Nancy Guild et Richard Conte.
9.45 Chasse au crime "Faux tableaux"
10.15 Ma carrière
10.45 Dernière heure
10.56 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 CINEMA du SAMEDI "Attaque" avec Jack Palance, Eddie Albert, Lee Marvin et Robert Strauss.

CBMT — Canal 6

1.55 Today on CBMT
2.00 Amateur Sports Magazine
2.30 World of Sport "Boston à Detroit"
5.00 This Living World
5.30 The Queen Mother at the Queen's Plate
6.30 Golf with Stan Leonard
6.45 CBC TV News
7.00 Dennis the Menace
7.30 Doctor Kildare
8.30 Red River Jamboree
9.00 Front Row Centre "The Old Maid", avec George Brent, Bette Davis et Miriam Hopkins.
10.30 Juliette
11.00 CBC TV News
11.10 Final Edition
11.15 The Sport Shop
11.35 Film Favourites "June Bride", avec Bete Davis, Robert Montgomery et Fay Bainter.

DIMANCHE 17 JUIN

CBFT — Canal 2

9.45 Musique
10.15 Messe
11.00 Pablo Casals
11.45 Les grands voyages
12.00 A vous, Paris !
1.00 Georges de La Tour
1.30 Les travaux et les jours
2.00 A la rencontre des grands musiciens
2.30 Pierres vivantes
3.05 Concert
4.00 Valise diplomatique
4.30 Le Canada en guerre
5.00 Sur les pas de saint Augustin
5.30 Sports d'été
6.30 Dictionnaire-magazine
7.00 Robin des bois
7.30 Papa a raison
8.00 Kanawio
8.30 LONG METRAGE "Amélie ou le temps d'aimer" avec Marie-José Nat, Clothilde Joano, Jean Sorel et Sophie Daumier.
10.00 Rendez-vous avec...
10.30 Actualités politiques
11.00 Téléjournal
11.10 Sport-éclair
11.30 Conférence

CFTM-TV, Canal 10

3.35 Ouverture — Horaire
3.45 EN MATINEE "Prélude à la gloire" avec Roberto Benzi, Paul Bernard et Jean Debucourt.
5.30 En ce temps-ci
6.00 Les nouvelles
6.10 Sport-images
6.20 A ne pas manquer
6.30 Jeunesse d'aujourd'hui
7.30 CINE-SPECTACLE "Alma princesse des îles", avec Dorothy Lamour et Jon Hall.
9.00 Jouz double
9.30 Télé-policier "La madone des sleepings"
10.00 Dix sur dix
10.45 Dernière heure
10.56 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 CINEMA "Dix-huit heures d'escale", avec Georges Marchal, Maria Mauban et J.-Pierre Aumont.
12.40 Fermeture

CBMT — Canal 6

9.55 Today on CBMT
10.00 Time for Sunday School
10.30 The Christophers
11.00 Church Service
12.00 Diplomatic Passport
12.30 Let's Talk Music
1.00 This Is the Life — Good Life Theatre
1.30 Country Calendar
2.00 Junior Magazine
3.00 Concert
4.00 Face to Face
4.30 20-20
4.57 CBC TV News
5.00 Fighting Words
5.30 Reflections
6.00 Walt Disney Presents
7.00 Hazel
7.30 Parade
8.00 The Ed Sullivan Show
9.00 Bonanza
10.00 Close-Up
11.00 CBC TV News
11.10 Sports
11.15 Valley of Yesteryear
11.30 Shoestring Theatre

DANS
ST-LAURENT
ST-GEORGES
votons
LIBÉRAL
TURNER X
Comité Libéral St-Laurent — St-Georges

VENTES du SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No 560 344

THE LONDON LIFE INSURANCE COMPANY et la CORPORATION CENTRALE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT,
demanderesse,
vs
FEDIR DACENKO et MARY CHMIEL, épouse séparée de biens dudit Fedir Dacenko, personnellement et afin d'autoriser sadite épouse,
défendeurs.

En la possession du défendant FEDIR DACENKO.

"Un emplacement faisant front sur la rue Stinson à Ville LaSalle, connu comme subdivision soixante-treize du lot neuf cent cinquante-sept (957-73) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, mesurant cinquante pieds de largeur par cent onze pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 156, rue Stinson".

Un dépôt de $1030.00 sera exigé de chacun et de chaque enchérisseur d'après jugement rendu par l'honorable juge Sylvestre, en date du 23 mai 1962.

Pour être vendu à mon bureau, dans la cité de Montréal, le CINQUIEME jour de JUILLET, 1962, à DIX heures de l'avant-midi.

Le Shérif,
L.-P. CAISSE, C.R.
Bureau du Shérif,
Montréal, le 14 juin 1962.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 3041 Expropriation

LA VILLE de DORVAL, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi, ayant son bureau Chef dans la ville de Dorval, dans le district de Montréal,
Expropriatrice,
et
EUGENIE MELOCHE et Al.,
Expropriés.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné aux expropriés de:

"PRENEZ AVIS que la Ville de Dorval fera application à la Cour Supérieure de ce district siégeant en pratique en Chambre 31 du Vieux palais de justice le 21ième jour de juin 1962 à 10.30 heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, pour avoir droit d'exproprier les lots 1045 et 1044 des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachine, plus généralement connue comme les Iles Bushy et Dixie déclaré et de l'indemnité à être accordée, et que toutes personnes ayant droit et intérêt à cesdits lots se conduisent en conséquence".

Montréal, le 13ième jour de juin 1962.

J.A. VIGER
Député-protonotaire C.S.M.
Mes. AMARON et STEAD,
Dorval Gardens Shopping Centre,
Suite 208
352 Dorval, Avenue,
Dorval, P.Q.
Procureurs de l'expropriatrice

POSTE DE MÉDECIN
A vendre ou à louer
Maison neuve, bureau et salle d'attente. — Bureau meublé. — Population à desservir: environ 5,000. — Médecin seul. — Hôpital à proximité. — Ecole secondaire. — Institut classique. — Libre le 15 août. — Raison de départ: spécialisation.
Dr C. LANGIS, M.D.
Bonaventure, Bon., P.Q.

Enlèvement des déchets
CITE DE MONTREAL

AVIS IMPORTANT
Changements de la journée et des heures de collecte

Les résidants qui n'ont pas encore été avisés de ces changements dans leur secteur doivent prendre note que, à compter du 18 juin 1962, les nouvelles heures de collecte des déchets seront en vigueur et que l'enlèvement sera fait à ces endroits entre 8 heures du soir et minuit, et qu'aucune sortie de déchets ne devra se faire avant 6 heures du soir, le jour fixé pour la collecte.

Des avis indiquant les jours de collecte seront distribués de porte en porte et devront être conservés et consultés au besoin.

LE DIRECTEUR,
SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE.

INSTITUTEURS DEMANDES
Qualifications pour enseigner au secondaire
8e ou 9e année garçons
Traitement intéressant — Ecole neuve de 16 classes
S'adresser à :
LOUIS LACHAPELLE, secrétaire adjoint
Saint-Jacques, comté Montcalm
Tél. : 839-2171

COMMISSION SCOLAIRE DU VILLAGE DE ST-HILAIRE
Institutrice demandée pour enseigner le secondaire. Brevet "A" requis. Institutrices demandées. Spécifier brevet et expérience.
S'adresser à E. CHAGNON, sec.-trés.
Centre d'Achats, St-Hilaire Tél. FO. 7-2091

INSTITUTEUR DEMANDE
Instituteur d'anglais demandé pour enseigner au cours secondaire, s'adresser : Secrétariat de la Commission Scolaire,
160, René-Philippe, Ville Lemoyne
OR. 1-5651 ou OR. 1-9480

INSTITUTEUR DEMANDE
qualifications pour enseigner au secondaire 8e ou 9e année.
Traitement intéressant. — Ecole neuve de 16 classes.
S'adresser à :
LOIS LACHAPELLE, secrétaire-adjoint
Saint-Jacques, Cté Montcalm, tél. 839-2171

PROFESSEURS DEMANDES
Professeurs masculins et féminins en Sciences, Mathématiques, Anglais, Français, Commerce et autres, pour le cours secondaire de garçons ou de filles avec expérience de préférence. Mentionner ses qualifications lors de la demande d'emploi. Aussi professeurs pour le cours élémentaire.
Salaires très intéressants pour personnes qualifiées; bonnes conditions de travail.
S'adresser à : ELOI ALLAIRE, Directeur des Etudes,
Casier Postal 605, Thetford Mines, P.Q.
Tél. FE. 5-7587 ou FE. 8-1204

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LE GARDEUR
INSTITUTEUR DEMANDE
Professeur d'anglais pour enseigner en 8e année, bonne échelle de salaire. Commission Scolaire Régionale en plein essor.
S'adresser : MAURICE DUFORT, secrétaire-trésorier,
75, Notre-Dame, Charlemagne,
Jour : 581-1080 · Soir : 581-4946

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LE GARDEUR
INSTITUTRICE DEMANDEE
Professeur d'anglais pour enseigner en 8e année, bonne échelle de salaire. Commission Scolaire Régionale en plein essor.
S'adresser : MAURICE DUFORT, sec.-trés.
75, Notre-Dame, Charlemagne,
Jour : 581-1080 · Soir : 581-4946

INSTITUTEURS DEMANDES
2 instituteurs demandés pour le cours primaire garçons. Commission scolaire Ste-Catherine d'Alexandrie, cté Laprairie
Tél. : 632-3280
632-0186
632-2450

Institut Côte-des-Neiges Enrg.
Dir.: GILLES-M. GIRARD, B.A., B.Sc.A.
Diplôme supérieur d'enseignement
Gradué de Polytechnique
12 ans d'expérience dans l'enseignement secondaire et universitaire
Cours du soir pour adultes
8e, 9e, 10e, 11e, 12e
Diplôme du Dépt. de l'Instruction publique
Pour tout renseignement :
GILLES M. GIRARD
6260, Côte-des-Neiges — RE. 1-2008
Autobus nos 18-51-65-129

La Commission royale d'enquête sur l'enseignement
3737 est, rue Sherbrooke, Montréal — 100, Place d'Youville, Québec
annonce la tenue
D'AUDIENCES PUBLIQUES
À MONTRÉAL : à la Commission des écoles catholiques,
3737 est, rue Sherbrooke, local 407
Mercredi, le 20 juin 1962, à 9h. 30 a.m. et 2h. 30 p.m. ;
Jeudi, le 21 juin 1962, à 9h. 30 a.m. et 2h. 30 p.m. ;
Vendredi, le 22 juin 1962, à 9h. 30 a.m. et 2h. 30 p.m.
LOUIS-PHILIPPE AUDET
Le secrétaire,

ARTS

LE DEVOIR
MONTREAL, SAMEDI, 16 JUIN 1962

SPECTACLES

Télévision et cinéma sont-ils frères ennemis?

Un entretien à quatre préparé par Jean Basile

Guy JOUSSEMET, programmateur à Radio-Canada

Monique BOSCO, critique de télévision au "Devoir"

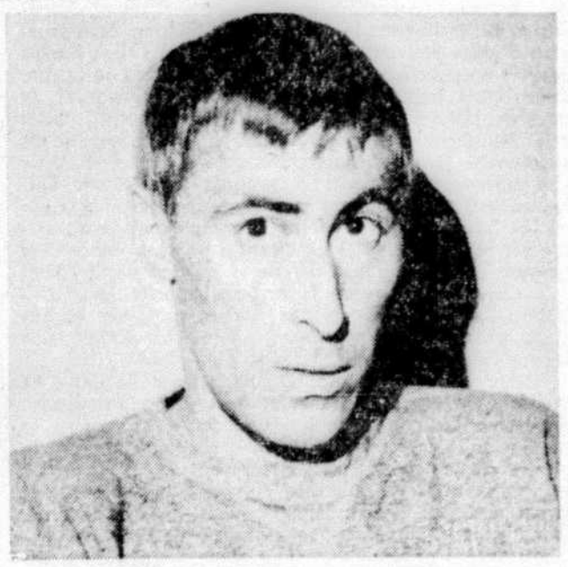

Patrick STRARAM, secrétaire du Centre d'art de l'Elysée

Simonne AUGER, critique de cinéma à "La Presse"

Jean Basile: Au seuil de cet entretien dont le thème général est "cinéma et télévision" et tout que nous soyions tout de suite dans le bain, j'aimerais demander à Guy Joussemet quel est le programme-cinéma que la télévision nous propose pour la saison en cours?

Guy Joussemet: Nous avons environ 20 films par semaine et il y a, parmi ceux-ci, un grand nombre de reprises car nous ne pouvons pas passer, évidemment, 20 originaux par semaine. Il y a, peut-être, quatre séries qui ne comportent que des films originaux, c'est-à-dire des films qui n'ont jamais été présentés à la télévision du réseau français mais qui ont pu l'être sur d'autres canaux. Il y a des films qui sont des exclusivités, c'est à dire des films qui n'ont jamais été présentés dans des salles.

J.B.: J'aimerais savoir le nombre de films présentés actuellement au canal 2?

G.J.: Je pense que l'an dernier nous avons présenté 600 films et je crois que ce nombre sera dépassé cette année où il nous arrivera de présenter 4 films certains jours.

J.B.: Nous allons demander maintenant à Patrick Straram, en tant qu'exploitant de salle, combien une salle de cinéma passe par an de longs métrages?

Patrick Straram: Dans les deux salles de l'Elysée, nous en montrons annuellement une quarantaine ou une cinquantaine.

J. B.: Si l'on considère uniquement les salles montréalaises dévouées au cinéma de langue française originale, nous en déduisons qu'au mieux, il ne passe pas plus de 200 films par an sur grand écran.

G. J.: Oui, mais nous ne présentons pas seulement des films français. Par exemple dans la série "Ciné-club", il y aura huit films français, un film américain, les autres étant italiens, japonais, suédois. Tous évidemment doublés français.

P. S.: J'allais préciser également que nous ne passons pas à l'Elysée que des films français.

J. B.: Entendons-nous immédiatement. Quand je parle de films français, je parle de films parlant français donc présentés pour un public francophones.

G. J.: Parlant français ou sous-titrés. Il faut préciser ici que la télévision ne présente que des films doublés. Nous espérons cependant présenter davantage de films avec sous-titres mais tout de même quand nous programmons un film nous espérons qu'il atteindra un million de téléspectateurs ou plus et nous ne pouvons donc pas présenter beaucoup plus d'une fois par mois, compte tenu des différents auditoires, plus d'un film sous-titré.

Simonne Auger: Le problème est le même dans le cinéma à Montréal. Vous avez le Champlain et le Crémazie, par exemple, où l'on ne présente que des films américains doublés jamais sous-titrés. Il n'y a que très peu de cinémas qui ne présentent du film américain sous-titré en français.

J. B.: Si vous le voulez bien, nous nous arrêterons sur cette définition du cinéma français; le cinéma francophone, c'est-à-dire parlant effectivement français sans distinction de nationalité. Ce qui est important pour la télévision, appelée à présenter des films de multiples origines.

G. J.: Nous sommes d'abord intéressés à présenter du film français parce que les films français ne sont pas dévalués par le doublage. D'autre part ils comptent pour 50% contenu canadien suivant les barème du B.G.R.

J. B.: Je voudrais demander à Monique Bosco de nous dire si elle regarde les films qui passent à la télévision. Et, par voie de fait, si elle considère que la programmation cinématographique à la télévision fait partie de son travail de critique de télévision?

Monique Bosco: Oui quand il s'agit d'émissions filmées d'une demi-heure comme les 'Histoires extraordinaires", les séries scientifiques de Séguin. Enfin ce qui a été conçu pour la télévision spécifiquement. Mais je ne regarde pas les films de cinéma que programme la télévision.

J. B.: Donc vous n'estimez pas de votre ressort de critiquer les films-films?

G. J.: C'est normal. Je pense que la question réside dans le fait que nous avons toujours considéré le film à la télévision comme une programmation d'appoint. C'est d'ailleurs un peu normal. D'abord parce qu'une télévision nationale doit avant tout exploiter les talents du pays; d'autre part parce que les films ne sont pas faits pour être présentés à la télévision. Ils sont faits pour être exploités en salles d'abord. Mais ici nous avons un marché "films de télévision" considérable, de 700 à 800 films par ans.

J. B.: Nous reviendrons sur cette question tout à l'heure pour laisser la parole à Monique Bosco.

M. B.: Je voudrais demander à Guy Joussemet si lui-même, en tant qu'amateur de cinéma, ne croit pas qu'un film perd la moitié de sa valeur artistique en passant à la télévision?

G. J.: Bien sûr et je vais vous en donner une preuve: c'est que nous avons nous-mêmes insisté pour qu'un film comme "l'Année dernière à Marienbad" soit présenté dans un cinéma avant de passer à la télévision parce que à la TV l'image de "Marienbad" perd beaucoup de sa valeur.

J. B.: Je voudrais demander maintenant à Simone Auger si, en tant que critique de cinéma, elle considère que les films télévisés sont de son ressort.

Simone Auger: Pas davantage que Monique Bosco et ce pour deux raisons. Primo parce qu'ils perdent tellement de leur valeur qu'ils sont parfois méconnaissables à cause du petit écran. Enfin parce qu'une bonne partie d'entre eux sont télédiffusés "en tranche".

G. J.: Ah! non plus maintenant.

S. A.: Le ciné-feuilleton cependant ...

G. J.: Je regrette de vous faire remarquer que vous ne regardez vraiment pas la télévision puisque vous parlez d'une programmation qui passait voilà deux ans. Je parle évidemment pour Radio-Canada où nous évitons ce procédé. Il y a, bien sûr, les coupures que nous devons faire à cause des impératifs commerciaux.

S. A.: Mais l'idéal ne serait-il pas de trouver des auteurs de films faits à la base pour la télévision?

G. J.: Oui. Mais les expériences qui ont été tentées et partiellement réussies sont assez rares. Il y a Renoir avec le "Testament du Dr Cordelier" (Au passage, je signale que ce film a été présenté au canal 2 avant la télévision française). C'est un essai isolé. Il y a eu aux Etats-Unis les gens qui ont fait "Marty" dont on parle beaucoup et maintenant il y a presque toute l'équipe de Cassavates qui a collaboré avec Flaherty. Je suis allé récemment à Paris, j'y ai pu voir un certain nombre de films. Il me semble que des gars comme Reichenbach ou comme Mario Ruspoli font des recherches qui ne sont pas tellement éloignées de la TV. La marge est même parfois très étroite.

S. A.: "La Pyramide humaine" par exemple, tout le cinéma-vérité de Rouch, sont faits pour la télévision, s'inspirent de la technique télévision, permettent l'entrevue "en profondeur" et cette forme de cinéma me semble ...

G. J.: Oui, mais alors nous aurions, en glanant dans tous les pays du monde, 10 films par an. Or nous programmons des centaines pour satisfaire le public. Il parait que la liste des films qui passent à la télévision est d'abord ce qui est lu dans les pages spécialisées des journaux. Il a fallu que nous nous alignions, au 2, sur nos concurrents et que nous programmions davantage de films. Il est impossible en programmant 800 films par an de ne donner que les chefs-d'oeuvre. Dans la production française d'une année, par exemple, quand il y a 15 films qui dépassent le niveau moyen, ce n'est pas mal. Je crois que les films viennent plus rapidement au Canada qu'ils ne venaient dans le passé. La télévision est responsable, je pense, de cet effet curieux là.

J. B.: J'aimerais, avant que nous continuions le débat sur ce point précis, que Guy Joussemet nous dise quel est le pourcentage moyen des films récents ou anciens qui passent dans les 800 films annuels que présente le canal 2.

G. J.: Cela nous amène à parler de distribution. La distribution de films est une chose extrêment complexe. Les distributeurs sont avant tout des commerçants. Ce sont des gens qui ont une définition bien à eux du cinéma. Avant la TV, c'était des gens qui avaient l'habitude de programmer des salles et qui, de plus en plus, se sont trouvés devant la possibilité d'acheter les droits de certains films qui ne pouvaient être exploités en salle parce qu'ils n'auraient pas été **rentables,** il faut bien employer ce mot-là. Ces gens se sont dit pourquoi n'achèterions-nous pas aux producteurs des films que nous ne ferions que vendre à la télévision? C'est normal. C'est leur commerce. Mais cela a amené une certaine chose que moi, en tant que programmateur, je puis critiquer: **c'est que finalement leur goût entre en jeu.** Ces gens ont acheté les films et ce sont eux qui finalement décident si le film doit être exploité en salle ou à la TV. Cela est arbitraire. Ce qui fait que nous ne sommes pas tout à fait libres et d'après les conventions actuelles nous ne pouvons pas acheter un film qu'il nous plairait d'avoir en exclusivité à la TV. Je considère qu'il ne faudrait à la TV que des films exceptionnels. Or ce n'est pas le cas; les films que nous offrons en exclusivité sont loin d'être des chefs-d'oeuvre. Pour les distributeurs ce sont tout simplement des films qui ne marchent pas en salle. Cette année nous avons cependant un film exceptionnel "Cléo, de 5 à 7", que nous avons programmé au "Ciné-Club". Je pense que certaines salles nous envient ce film mais c'est une joie pour nous de le passer même si il n'a pas été au préalable exploité en salle. Quand on programme 800 films par an, on y met de l'âme, on aime le cinéma. Eh! bien, ça fait plaisir de se dire que le 800e film est un chef-d'oeuvre et que personne d'autre ne l'aura. Je pense que l'on ne peut pas nous refuser cela.

S. A.: Vous dites que certains films ne marcheraient pas dans les salles, donc qu'on les refile à la télévision. Parmi les 800 films que vous programmez il n'y a pas 800 films d'art; je comprends que ces films d'art ne marcheraient pas en salle. Mais les autres pourquoi ne marcheraient-ils pas puisque vous dites vous-même que ce sont des films commerciaux?

G. J.: C'est-à-dire que les distributeurs ont une optique à eux de ce qui peut marcher ou non en salle. Ils ont une optique basée sur leur expérience et ces gens sont censés avoir du flair. Vous savez, le commerce du film est une chose très complexe. Mon travail m'amène à rencontrer ces gens-là. Ils prennent de grands risques pour une exploitation en salle. Or comme l'exploitation à la télévision ne représente aucun risque pour eux ...

J. B.: Je vous interromps pour faire préciser un point. Quelles sont les conditions financières qui régissent les distributeurs et la TV. Quel est le processus technique qui fait qu'un film est acheté ou non par la TV.

G. J.: C'est fort simple. Un film est offert à mon directeur, Réal Benoit ou à moi. Nous le connaissons déjà ou alors nous ne le connaissons pas et nous exigeons que l'on nous en livre une copie. Nous le visionnons et nous définissons un ordre de valeur suivant notre budget. Nous prévoyons une programmation et nous transmettons alors l'ordre de contacter notre acheteur. Il y a, à Radio-Canada, une personne appelée "Agent d'approvisionnement" qui travaille au service du film. Ce monsieur achète le film, c'est-à-dire transige avec le distributeur mais suivant l'ordre de valeur que nous lui avons fixé puisque le budget des films relève du superviseur, Réal Benoit.

S. A.: Et pour les vieux films c'est la même chose?

G. J.: Evidemment. Ce procédé vaut pour tout film, de toute longueur. Je dois vous faire remarquer que nous avons peu de vieux films et si nous en avons ce sont des films anciens qui ont fort bien vieilli. La cinémathèque de Radio-Canada contient des milliers de films et une telle cinémathèque se doit d'avoir de ces vieux films qui demeurent et qui auront encore un auditoire dans dix ans et c'est en cela que Radio-Canada fait oeuvre de culture en matière cinématographique. Je préfère passer en reprise trois fois dans une période de 5 à 6 ans "La Règle du jeu" ou "All about Ave" que de programmer des films récents et secondaires.

M. B.: J'aimerais demander à Guy Joussemet s'il a vu les 800 films qui passent?

G. J.: C'est une excellente question. J'en vois environ 300 par ans. Je pense que dans 3 ou 4 ans, je les aurais tous vus.

M. B.: Que pensez-vous de la majorité de ces films?

G. J.: Il faut demander cela aux producteurs français puisqu'il y a encore chaque année un grand nombre de ces producteurs qui mettent 800,000 dollars dans la fabrication de films qui nous permettront d'avoir un bon 4/5 de films de second ordre. Et ils semblent qu'ils ne perdent pas d'argent!!!

J. B.: J'aimerais quand même maintenant que Monique Bosco nous explique un peu mieux son rôle de critique de télévision. Car il ressort des paroles de Guy Joussemet que l'horaire est encombré par infiniment trop de film.

M. B.: J'ai l'impression que l'on perd un peu trop le sens de l'innovation pour remplir l'horaire. Quand on donne 800 films par an, c'est du remplissage. Une des erreurs consiste dans le découpage arbitraire en demi-heures? Cela manque de la souplesse et de la liberté que l'on trouve dans la télévision française. Je sais qu'il a des questions de réseau, mais ...

G. J.: C'est extrêmement compliqué le réseau. Nous sommes obligés de couper les films puisque la durée qui leur est assignée doit être rigoureusement respectée.

S. A.: Ne croyez-vous pas, Guy Joussemet, que l'on devrait faire une fois tous les quinze jours un compte rendu général des films passés à la TV. Est-ce que vous croyez que cela pourrait influencer les distributeurs?

G. J.: Non. Les distributeurs sont des commerçants cela se résume à cela. Ils ont mis un certain nombre de dollars dans l'achat d'un film et ils veulent les récupérer avec bénéfice. C'est normal pour eux.

S. A.: D'un autre côté Radio-Canada est un service public. Si la critique qui est la voix des spectateurs se plaint, est-ce que cela pourra influencer la programmation?

G. J.: Il faudrait expérimenter.

M. B.: Vous avez dit tout à l'heure que les films français comptaient pour 50% de contenu canadien. Comment expliquer cela?

G. J.: Il faudrait demander au BGR. Nous n'avons pas à interpréter. Ça nous est imposé, voilà tout. Cela vaut d'ailleurs aussi bien pour les postes privés que pour Radio-Canada.

M. B.: Alors un poste privé pourrait faire presque toute sa programmation avec des films français et il finirait par avoir son pourcentage d'émissions canadiennes?

G. J.: En théorie je crois que oui puisque les postes privés sont appelés à avoir 45%.

J. B.: Nous allons demander à Guy Joussemet quels sont les principaux problemes qu'il rencontre lorsqu'il fait une programmation à Radio-Canada.

G. J.: Le problème, c'est que je voudrais bien n'avoir que des films de qualité. C'est même mon premier problème. Il n'y a pas de production suffisante de films de qualité et nous sommes donc forcés de présenter des films de second ordre et d'en présenter un grand nombre.

P. S.: Est-ce qu'il y a une loi qui vous interdit de passer des films américains avant leur exploitation en salle, aucune loi semblable n'existant pour les films français.

G. J.: Il n'y a pas de loi mais les films américains ne nous sont pas offerts par les distributeurs.

J. B.: J'aimerais que nous abordions le problème sur le plan culturel. Guy Joussemet, est-ce que la culture est le premier but que vous poursuivez dans vos programmations.

G. J.: Evidemment, mais malheureusement nous ne pouvons offrir que ce que l'on nous offre avec cette possibilité en sus d'utiliser la cinémathèque. Le premier tri provient des distributeurs. Ce qui ne veut pas dire que nous serons privés des films manquants. C'est une question de temps. La télévision est devenue un monstre de consommation et cette consommation a accéléré la venue des films qui ne seraient certainement jamais passés dans des salles si la TV n'avait pas formé, au préalable, un certain public; d'une façon empirique, peut-être, mais véritablement. Et finalement le but de culture est atteint.

P. S.: Sans la télévision, il n'y aurait certainement pas le public qui fréquente actuellement les salles de cinéma. Mais il y a là un écueil. Si le film est montré à la TV il n'est plus exploitable en salle. Or la TV a un pouvoir d'achat tel qu'elle peut acheter n'importe quel film. C'est elle qui, au départ, éduque le public. Seulement éduque-t-elle suffisamment en montrant des films sur son petit écran? Les salles ne doivent-elles pas, elles aussi, montrer des films pour améliorer cette éducation, et de très bons fils. Or, nous l'avons vu, la TV peut tout acheter. Alors? ...

G. J.: J'aimerais signaler également que la TV a un public extrêmement étendu que l'on ne peut même pas mettre en parallèle numérique avec celui d'une salle. C'est cela aussi la culture.

P. S.: J'aimerais revenir sur ce que disait Simone Auger à propos de "Cléo". Je suis d'accord avec elle, le film type pour la télévision est "La Pyramide humaine" de Rouch. Je pense que la TV est faite pour des entrevues. Elle vaut par le directe essentiellement. Ce que Rouch fait ce n'est pas bon au cinéma. Entre film et reportage filmé il y a une différence fondamentale. Le film est fait pour grand écran et le reportage pour petit écran? C'est même la grande vertu de la TV que le reportage filmé. On a parlé de "Marty", de Reichenbach; il y a Moussy. Des gars qui ont commencé avec la télévision ont ensuite choisi le cinéma. Ce n'est pas pour rien. Mais personne du cinéma n'est passé à la TV. Reichenbach et Mann voulait d'abord faire du cinéma.

S. A.: Je crois qu'il est extrêmement difficile de donner des principes généraux. Le cinéma, quand il a commencé, il y a cinquante ans, a débuté en filmant du théâtre. En ce moment, la télévision se cherche. Elle n'est ni théâtre, ni cinéma; elle participe des deux avec l'immédiateté du théâtre et l'intimité du gros plan. Le jour où nous aurons des auteurs de télévision qui auront assimilé cela, peut-être dans cinquante ans, la TV sera devenue un art. Mais ça ne se fait pas du jour au lendemain. En ce qui concerne la position de Guy Joussemet, je comprends qu'il est entre deux feux quand il fait une programmation. Les distributeurs et leur "tri" qui lui imposent un choix, le public qui lui en impose un autre. Où est sa liberté.

G. J.: J'aurais une certaine liberté si je n'avais que 100 films à programmer par an. Et pour répondre un peu à Straram, je lui signalerai que les rapports cinéma-télévision sont bien différents en France où il y a encore peu d'appareils par rapport au nombre de sièges dans les salles.

M. B.: Pour compléter ce que disait Simone Auger, j'ajouterai que la télévision nous apporte une chose supplémentaire: des visages.

J. B.: Pour résumer votre situation, il semble, Monique Bosco, que vous êtes contre la programmation de films à la TV qui ne consiste, selon vous, qu'en un pis-aller. Moins de fils il y aura, mieux sera la télévision?

M. B.: D'accord.

J. B.: J'aimerais faire remarquer que nous sommes à ce point rendus que le critique de télévision et le critique de cinéma trouvent tous les deux que la télévision programme trop de films.

M. B.: Oui, parce que c'est faire tort et au cinéma et à la télévision.

S. A.: Exactement.

G. J.: Non, je ne crois pas que cela fasse tort au cinéma dans une optique de culture cinématographique. C'est curieux, mais il semble que seuls les traitements de choc produisent des effets. Et nous avec nos 800 films ... Il y aurait un meilleur choix si nous n'en programmions que 200.

S. A.: Même si vous n'en programmiez que 200, il serait préférable de les voir sur un grand écran.

G. J.: Les films perdent de leur valeur à la télévision, c'est évident mais d'un autre côté il faut bien se persuader que sans la télévision infiniment de gens n'auraient pas vu les films qu'ils ont vus grâce à leurs appareils. Et c'est extraordinairement important car il y aura toujours des gens qui seront en retard d'une invention. Je m'explique: il y a des gens qui connaissent le cinéma par la télévision et qui ne le connaissaient pas avant. Comme résultat, ce n'est pas mal.

M. B.: Je crois que plus un film est bon, plus la TV le dessert.

P. S.: Je pense que montrer les films à la TV sert énormément le cinéma. C'est affirmer le cinéma comme langage au profit de tous. Le rôle de la télévision est énorme. Elle a permis l'augmentation du public. Cependant, je ne pense pas que la télévision doive avoir les films en exclusivité, se les approprier les empêchant ainsi de passer en salle. Il est vrai que "Cléo" sur un petit écran, n'est plus "Cléo". Mais ce n'est guère plus "Cléo" sur la plupart des écrans montréalais. Les projections sont telles que tout film est dénaturé au sens précis du mot. Alors? Je ne connais guère que l'Alouette et parfois le Loew's où l'on puisse voir un film tel que l'a fait son auteur. La vieille histoire de l'incompétence technique et de l'absolu mépris du public, les auteurs et les exploitants n'entendent pas "film" de la même façon. Je suis payé pour le savoir. Donc: merci à Radio-Canada de montrer "Cléo" même sur petit écran et espérons ensuite qu'un ciné-club ... D'ailleurs, le téléspectateur est prévenu et son oeil attend la réduction. Alors que sur un grand écran il s'attend à voir le film dans des conditions normales et ne le voit pas dans des conditions normales. Cependant, je voudrais signaler qu'il peut y avoir antagonisme entre le film conçu par un auteur et la télévision qui doit sabrer pour son horaire. Pour conclure, je dirais que le rôle essentiel de la télévision est de présenter des films ayant déjà passé en salle. Le cinéphile, le spectateur est ainsi respecté. Et le gros public est ensuite atteint et éduqué.

G. J.: C'est à peu près ce que nous faisons. Vous vous plaignez que nous présentions des films propres pour les salles. Il n' ya que le cas de "Cléo" dont vous pouvez parler. A part l'Elysée qui pense à certains films, faites donc connaissance avec quasi tous les programmateurs des salles de Montréal!

P. S.: Malgré cet antagonisme dont je parlais, je pense qu'actuellement le cinéma ne peut exister qu'avec la télévision qui doit montrer intensivement ces films. Il faut éduquer le spectateur. La seule conclusion que je puisse tirer de cela est qu'il faille souhaiter une collaboration extrêmement étroite entre télévision, distributeurs et exploitants. Tant que Radio-Canada, distributeurs et exploitants continuent à croire à l'entreprise privée, ne parlons pas de cinéma comme moyen d'expression mais comme d'un commerce. Si c'est un moyen d'expression et qui nous intéresse, cessons d'en rester à l'entreprise privée et pensons à un centre de coordination de diffusion du film.

S. A.: Je pense qu'il ne faut pas oublier que le cinéma est à la fois un moyen d'expression et un commerce.

P. S.: Oui mais, pour l'instant, il n'est qu'un commerce.

G. J.: Il faudrait à ce moment-là que Radio-Canada exploite une salle de cinéma et c'est impossible. Les films difficiles ne sont pas jugés rentables par les distributeurs, car les distributeurs veulent des bénéfices importants. Exploités en salle, ces films rendent peu. Il faut donc que la télévision les achète. Mais je trouve alors anormal qu'elle paie les ¾ ou les 4/5 du coût avec seulement le droit de les passer après les salles.

M. B.: Je suis contre tout cela, parce que je crois que le cinéma est un art et que la TV devrait en être un. On devrait tenir compte pour passer un film à la TV, si vraiment Radio-Canada remplir son rôle, de sa seule valeur relative au petit écran, c'est-à-dire de son acclimatation à ce petit écran. Voilà la seule considération. Radio-Canada n'a pas à repêcher le cinéma européen.

P. S.: Vous négligez le point de vue sociologique. Si Radio-Canada ne montre pas ces films, qui les montrera? Et qui ira les voir si on les montre en salle? Il ne faut pas se leurrer: ce qui touche le gros public, c'est la TV. Cependant il serait assez immonde, je l'avoue, de voir Radio-Canada jouer un rôle de parrain.

G. J.: Je dois malheureusement parler aussi des impératifs commerciaux. Radio-Canada doit trouver des revenus.

P. S.: Il n'y a qu'une seule solution dans les conditions actuelles et du marché et de la société: un cinéma d'essai dont la programmation serait sérieuse et efficace, n'étant pas subordonnée aux exclusivités que Radio-Canada est en droit absolu d'avoir, un cinéma d'essai organisé et commandité par Radio-Canada.

M. B.: Voilà.

J. B.: J'aimerais que l'on termine cet entretien en évoquant le rôle que devrait jouer la critique par rapport à la

(Suite à la page 10)

Les quatre participants au travail devant le magnétophone

Le "Cygne sauvage", de Jean-Louis Curtis

Par Jean Hamelin

L'accueil enthousiaste de la critique française à l'endroit du nouveau roman de Jean-Louis Curtis (1) ne me paraît pas exagéré. Son "Cygne sauvage" est effectivement l'un des bons romans de la saison, en plus d'être l'un des meilleurs de Jean-Louis Curtis. "La Parade", son précédent roman, nous avait montré un Curtis hésitant et parfois bavard, donnant un peu trop dans le pathos et dans la fabrication. Aucun de ces défauts n'apparaît dans "Cygne sauvage". Certes nous y retrouvons un Jean-Louis Curtis très maître de son dialogue ; celui-ci coule de source, durant des pages et des pages, familier, naturel, aimable, verveux. Je crois bien que Curtis est aujourd'hui l'un des jeunes écrivains français qui possèdent le mieux l'art de faire évoluer une intrigue surtout à l'intérieur du dialogue, et il faut avouer que celui de "Cygne sauvage" est particulièrement brillant. Cela est d'autant plus net que certains chapitres sont entièrement faits d'une sorte de méditation intérieure du jeune héros, les deux procédés d'écriture alternant le plus souvent avec bonheur.

Mais le mérite principal de "Cygne sauvage" réside dans l'affabulation créée par le romancier et qui est du plus haut intérêt.

"Jeunesse, cygne sauvage", écrivait jadis Shelley. C'est à partir de cette épigraphe du poète anglais que Jean-Louis Curtis trace le caractère de son personnage central, un jeune Parisien de vingt ans, Gilles Ferrus, que le hasard place certain jour en face de deux Américains en séjour provisoire en France, où le jeune Stanford Devereux prépare une thèse sur les notions de gauche et de droite dans le roman français depuis la Libération.

Ces deux Américains sont mère et fils. Ils appartiennent à cette race plus nombreuse qu'on ne croit généralement d'Américains très cultivés qui vont en Europe presque à tous les ans, non en qualité de touristes portant kodaks en bandoulière, mais pour visiter les musées, approfondir certaines oeuvres d'art, se tenir au fait des derniers courants de la littérature et de la poésie, et probablement aussi respirer l'air de Paris.

Ils sont beaux, ils sont à l'aise, ils sont jeunes (Mrs. Devereux passerait facilement pour la soeur aînée de son fils), ils sont généreux. Ils connaissent souvent mieux que maints Français la littérature française et l'art français. Ils sont en somme l'inverse de l'idée que les Français superficiels ou inattentifs se font des Américains qu'ils voient à Paris . . .

Etudiant de gauche, amateur de parlotes et de palabres sur la liberté, la nécessité de l'action, la discussion d'idées souvent abstraites, le jeune Gilles Ferrus est mis en présence du couple par un hasard de la rue. Gilles était jusque-là dominé par un intellectuel de gauche, Jérôme Servan, fondateur d'un petit journal militant, anarchiste en chambre, grand repenseur de problèmes, et qui se pose comme le guide spirituel de son jeune ami l'étudiant. En compagnie de Jérôme, Gilles se sent constamment inférieur, complexé, peu sûr de lui. Sa conduite est méthodiquement passée au crible par le grand aîné. Tout ce qu'il profère, énonce ou propose doit être subséquemment corrigé par Jérôme.

Cependant lorsque la bagarre appelle Jérôme à l'action, celui-ci, malgré ses grands principes et ses goûts anarchiques, reste inactif, laisse les autres faire face à l'assaut et se défile avec élégance.

Appelé à fréquenter régulièrement Cordelia et Stanford Devereux, Gilles découvre un monde nouveau, entièrement inconnu de lui. Les deux Américains le placent tout de suite sur un pied d'égalité, malgré la différence des classes. Ils s'intéressent à ce qu'il fait, à ce qu'il pense, à ce qu'il dit. Avec eux, voici Gilles détendu, agréable, décomplexé, pouvant émettre des opinions, exposer des idées, sans crainte de se sentir immédiatement rabroué, car ils ne se posent pas en guide spirituel, comme l'autre.

Discrètement et avec tact, ils initient le jeune Français à la peinture moderne, à la musique. Ils lui révèlent la littérature contemporaine. Ils lui font confiance, en un mot, et se disent assurés qu'il fera quelque chose de très bien dans la vie, alors que jusque-là on avait dit et répété à Gilles qu'il ne serait jamais qu'un petit-bourgeois raté.

L'intimité qui s'établit entre ce curieux trio ne va pas sans heurts ni malentendus. Cordelia est belle encore, jeune encore, et Gilles s'en fait une image idéalisée. Elle est très "friendly" avec lui, de sorte que le jeune Français en vient à s'illusionner sur les intentions de Mrs. Devereux. Il y a à un certain moment brisure violente. Les Américains doivent repartir chez eux et l'on suppose qu'ils ne donneront jamais plus de leurs nouvelles à ce jeune "cygne sauvage" dont ils ont essuyé pendant quelques semaines les sautes d'humeur, mais dont ils ont aussi estimé la compagnie. Du moins leur passage à Paris aura été décisif pour l'orientation de l'esprit de Gilles. Ils lui auront inspiré confiance en lui-même et il sera, grâce à eux, mieux armé désormais pour faire face à la vie.

Sous cette fiction qui touche de très près la réalité, Jean-Louis Curtis oppose deux modes de vie, deux manières différentes de voir. Il ne prend pas parti, il ne fait pas de procès. Il se contente de faire voir, avec toute la bonne foi dont il est capable.

Ce qu'il attaque dans la gauche, en particulier chez les jeunes intellectuels de gauche, ce n'est pas qu'ils soient de gauche (lui-même se situe volontiers de ce côté), mais d'être d'une gauche stagnante et souvent stérile, une gauche qui se gargarise de ses propres slogans et qui diffère constamment l'occasion d'entrer en scène. Ce que Curtis dénonce également ce sont les formules creuses, les colloques prétentieux, les sempiternelles remises en question pour le plaisir futile de tout remettre en question.

Il est utile que ce roman franc, sain et sincère connaisse chez nous la plus large diffusion. Jean-Louis Curtis montre que l'on peut encore faire de la bonne littérature avec de bons sentiments; ce faisant il dénonce toutes les impostures aussi bien de gauche que de droite et s'insurge contre toutes les dictatures de l'esprit. Voilà le type de roman qu'on aimerait voir écrit par un auteur de chez nous car il évoque des résonances qui sont loin de nous être étrangères, même si par son sujet, son style et sa composition "Cygne sauvage" est un roman typiquement français.

Animé par des personnages véridiques, cueillis aussi près que possible de la vie, "Cygne sauvage" se révèle d'une lecture aussi agréable que passionnante. Je passe à l'auteur une digression sur le théâtre de Brecht qui n'est guère à mon goût et qui est un hors d'oeuvre inutile. C'est une erreur mineure dans une oeuvre autrement remarquable en tous points.

"L'Horloge parlante", de Nicole Vedrès

Je ne cacherai pas, au rebours, ma déception devant le dernier recueil de chroniques de Nicoles Vedrès (2). Je n'y retrouve guère l'auteur de la "Suite parisienne" ni du beau roman qu'elle nous avait donné l'an dernier, "La Bête lointaine". Sans doute "L'Horloge parlante" n'est-elle pas dénuée de qualités, mais ce sont des qualités mineures qui ne vont pas au delà du côté strictement mondain de ce petit livre.

Les nouvelles chroniques de Nicole Vedrès sont écrites avec esprit, finesse et une bonne dose d'ironie. Les phrases, joliment enrubannées, s'appellent les unes les autres et s'enchaînent pour un fort agréable coq-à-l'âne, ce qui en fait un livre à recommander à ceux qui, pour les vacances proches, réclament des lectures uniquement légères et divertissantes. Je retiens cependant de "L'Horloge parlante" quelques considérations aussi opportunes que piquantes sur l' "alecture" qui est à la lecture ce que l'amoralité est à la moralité. Il faut souhaiter à "L'Horloge parlante" d'être, par ceux qui l'entreprendront, lu et non "alu"!

(1) "Cygne sauvage", de Jean-Louis Curtis, 253 p. (Juilliard, distrib. Fomac).
(2) "L'Horloge parlante", de Nicole Vedrès, 224 p. (Mercure de France, distrib. Fomac.

LES NOUVEAUTÉS

Paul BASTID	Les Grands procès politiques	histoire	Fayard
Elyesa BAZNA	Signé Cicéron	roman	Robert Laffont
Henri BOSCO	Le Chemin de Monclar	souvenirs	Gallimard
Roger BOUTEFEU	Je reste un barbare	actualité	Seuil
Albert CAMUS	Carnets (1935-42)	journal	Gallimard
Robert CHARROUX	Trésors du monde	aventure	Fayard
Russell DAVIS	Je t'aime, Marie Fatt	roman	Plon
Maurice DESSELLE	La Fin de toute chair	roman	Julliard
J. DUMAZEDIER	Vers une civilisation du loisir?	étude	Seuil
Romano GUARDINI	Dante, visionnaire de l'éternité	critique	Seuil
Rona JAFFE	Loin de New-York	roman	Robert Laffont
P. J.-J. LARIVIERE	Connaissances catéchistiques et contrôle objectif	éducation	Editions St-Viateur
Marcelin PLEYNET	Provisoires amants des nègres	poésie	Seuil
Marcel MITHOIS	Paul et Virginie	roman	Julliard
Silva REINER	Le Mal des Seigneurs	roman	Robert Laffont
Jean-François REVEL	La Cabale des dévots	essai	Julliard
Maurice RHEIMS	Le Cheval d'argent	roman	Julliard
W. W. ROSTOW	Les Etapes de la croissance économique	économie	Seuil
Geneviève SERREAU	Ressac	roman	Julliard
Elsa TRIOLET	Les Manigances	roman	Gallimard

UN LIVRE D'EZEKIEL MPHAHLELE

Image de l'Africain

Le nouveau livre d'Ezekiel Mphahlélé "The African Image" (1), se compose en fait de deux livres. Dans la première partie, l'auteur tente de se situer par rapport aux notions fondamentales de "Négritude" et de "Personnalité Africaine", et s'il n'y arrive qu'imparfaitement — ce qui n'est pas de sa faute — il n'essaye pas de prendre une attitude affectée pour séduire le public blanc contrairement à ce que certains nationalistes africains pourraient croire. Il s'agit plutôt dans cette première partie d'une recherche authentique de ses origines faite par un homme honnête et brillant. Elle met parfaitement en évidence la différence de conception qui sépare un Africain ou un Noir élevé dans une société multi-raciale d'un Africain élevé dans une société plus homogène.

Dans ce dernier cas, l'homogénéité de la société est renforcée par la présence de quelques Européens qui ne sont là que momentanément et qui, paradoxalement, ont souvent essayé, à la différence du colon blanc, d'influencer l'Africain pour lui faire adopter les valeurs européennes. Ces différences qui apparaissent dans le monde Noir existent aussi dans une certaine mesure entre les Noirs Américains et les Antillais; mais elles se manifestent surtout dans les relations qu'entretiennent ces deux derniers groupes avec les Noirs d'Afrique; celles qui séparent les Africains de langue française des Africains de langue anglaise, montrent à quel point les Européens ont tenté de rompre l'homogénéité de la société africaine. Mais ce livre fait surtout clairement ressortir la différence essentielle qui existe entre un Noir vivant dans une société purement africaine et un Noir vivant dans une société blanche, occidentalisée.

M. Mphahlélé il faut le comprendre, ne manifeste pas une douloureuse reconnaissance au monde blanc. Il paraît presque entretenir des relations d'"amour-haine" avec ce monde. Il me semble que cet auteur a écrit comme un Sud-Africain qui doit à un certain niveau pactiser avec une société composée en partie d'Européens d'origine — pure ou non — et non pas comme un représentant de l'Afrique indépendante. L'histoire nous dira si cela fait de lui un homme d'élite. Il n'est pas douteux qu'étant multiples, ses racines culturelles sont plus riches.

— • —

Dans la seconde partie de son livre M. Mphahlélé étudie l'image littéraire que l'homme Blanc se fait du non-Blanc et celle que le Noir se fait de lui-même. Les exemples choisis commencent sur un large aperçu de l'oeuvre de Conrad, Forster et de Faulkner, mais ils deviennent rapidement spécifiquement sud-africains, bien que Joyce Cary du Nigeria et Elspeth Huxley du Kenya ne soient pas oubliés. Les pages consacrées à l'image littéraire que l'homme Noir se fait de lui-même nous renseignent sur toute une littérature sud-africaine écrite par des Noirs qui, en dehors des oeuvres écrites par des auteurs comme Peter Abrahams, n'est pas très connue du public étranger. M. Mphahlélé oppose la combativité qui caractérise ces oeuvres à l'atmosphère plus calme qui baigne les oeuvres de l'Afrique occidentale de langue anglaise. En revanche, il ne parle guère des auteurs africains de langue française et portugaise, sauf, au début de son livre, lorsqu'il définit les origines de la "Négritude".

L'épilogue est un court récit autobiographique dans lequel l'auteur nous parle de sa vie d'exilé au Nigeria et en Angleterre. Maintenant que M. Mphahlélé habite Paris, il serait intéressant de voir à quel point il sera touché par l'influence française sur la pensée africaine et cela peut l'amener un jour à s'intéresser à l'influence de la culture arabe et musulmane sur cette même pensée.

Blanc sur noir

"The African Image" a reçu un accueil sympathique dans la presse de langue anglaise. Parmi d'autres, Lewis Nkosi, ancien rédacteur du magazine sud-africain *Drum*, dont Ezekiel Mphahlélé fut directeur, a consacré à ce livre une chronique dans l'hebdomadaire *The Observer* de Londres. En voici un extrait concernant l'Afrique d'expression française:

...La Négritude doit être comprise comme une affirmation et un éloignement. La prise de conscience Noire commence effectivement avec le choc de la découverte qu'on n'est pas seulement Noir mais encore *non-Blanc*. Point n'est besoin de fouiller le passé de quelqu'un pour écrire des romans historiques sur ce thème; toutefois, cette recherche pourrait offrir à l'écrivain africain d'importants points de repères et une façon différente de voir le monde, qui n'a été que trop dominé par la vision qu'en a l'homme Blanc. S'il en faut une preuve, le très beau poème de Senghor sur "New York" indique clairement la voie. Il me semble que les Africains occidentaux d'expression française ont réalisé que l'enthousiasme des Africains pour la culture occidentale doit être pondéré et choisi. M. Mphahlélé a raison de mettre en garde contre le culte de la Négritude...

Inquiétudes et espoirs d'un Africain

Sous ce titre, l'hebdomadaire *Jeune Afrique* de Tunis publie dans son numéro du 22-28 avril une longue interview de M. Mphahlélé dans laquelle il traite de son approche du problème de la "Négritude", des solutions possibles de la tragédie sud-africaine, des chances de la démocratie en Afrique et des Etats-Unis d'Afrique. Il mentionne aussi les prochaines activités africaines du Congrès pour la Liberté de la Culture: une conférence réunissant ce mois à Kampala (Ouganda) une trentaine d'écrivains africains de langue anglaise, qui sera suivie plus tard d'une réunion analogue à l'université de Dakar pour les auteurs d'expression française.

(1) Editions Faber, Londres.

CHEZ DESCLÉE DE BROUWER

Les "Discours édifiants" de Soren Kierkegaard

D'un caractère impressionnable et, en outre, faible de voix, Soren Kierkegaard n'était point fait pour la harangue. L'émotion qu'il éprouvait à parler en public ne lui était guère supportable: ce poète de la communication indirecte préférait l'incognito qui lui permettait de s'avancer dissimulé derrière l'écran des pseudonymes. Auteur d'un Journal *plus volumineux que l'ensemble des Oeuvres publiées de son vivant, sa vocation fut celle de l'observateur, à l'affût des moindres oscillations de son rythme intérieur, épiant infatigablement les faits et gestes de ses contemporains.*

Et cependant, c'est le même homme qui, de 1843 à 1851, écrivit quatre-vingt-sept Discours religieux *en style direct. Or, c'est pendant ces huit années que parurent des oeuvres aussi denses que* Crainte et tremblement, *les* Miettes philosophiques, *le* Concept d'angoisse, *le* Post-Scriptum aux Miettes la Maladie et la Mort. *Voilà une surprenante activité de producteur littéraire!*

S'il s'applique en même temps à écrire des Discours, c'est qu'il y fut poussé par une inclination expresse de sa nature. C'était pour lui un besoin de s'adresser, fût-ce par le truchement de l'écrit, à son auditeur, à celui qu'il appelle avec gratitude son lecteur, "cet individu de bonne volonté qui lit lentement, revenant à la page déjà lue, lisant à haute voix, — pour lui tout seul".

Inédits en français, les deux discours "La Pécheresse" et "De l'immutabilité de Dieu" ici réunis sont parmi les derniers que Kierkegaard publia sous son propre nom. Le premier parut en 1850 et avait été précédé d'un Discours pour la communion du vendredi *sur le même thème.*

Le second est le seul à avoir vu le jour après les grands écrits pseudonymes. Composé au plus fort de la polémique avec l'Eglise danoise, il sortit de presse deux mois avant la mort de Kierkegaard. On y trouve exprimée, en même temps qu'une méditation sur l'immutabilité divine opposée à l'instabilité du coeur humain, une intense nostalgie de paix: celle que peut éprouver un homme harassé qui en vient à se demander s'il se connaît lui-même. (Editions Desclée de Brouwer).

Pour le 1er numéro de "Dialogue"

L'Association canadienne de philosophie a annoncé la publication en juin du premier numéro de "DIALOGUE", revue trimestrielle, bilingue, dont l'objet est de favoriser un dialogue plus soutenu entre les diverses tendances philosophiques du Canada.

Les articles suivants paraîtront dans le premier tome (1962-1963) :

Louis-B. Geiger:
Immanence et transcendance de Dieu ;
Gilbert Ryle :
Abstractions ;
Jezy Woyciechowski :
La notion de cause en physique moderne ;
Yvon Blanchard :
Le caractère philosophique de la pensée de Marx ;
Peter Glassen :
Unresolvable Moral Disputes ;
Hugues Leblanc:
Etudes sur les règles d'inférences de Gentzen ;
Henri Gratton :
Incidence des valeurs en psychothérapie ;
Patrick Day :
Artistic Verisimilitude ;
Jacques Brault :
Note sur le langage philosophique ;
William Dray :
Choosing and Doing.

Autres articles par Charles de Koninck, Paul Ricoeur, Louis-M. Régis.

Les travaux en français seront envoyés à Venant Cauchy, Faculté de philosophie, université de Montréal, Canada ; en anglais, à H.M. Estall, Dept. of Philosophy, Queen's University, Kingston, Canada.

"Histoire du roman moderne" du critique R.-M. Albérès

Il n'existait pas jusqu'ici, entre la critique de l'actualité et l'histoire encyclopédique, une étude agréable qui fût la synthèse et la somme de l'art romanesque. R. M. Albérès a écrit le "roman du roman": un livre sans pédantisme où l'on suit la grande entreprise d'imagination, de peinture de l'homme et des moeurs, de création d'images, d'aventures et d'énigmes humaines, que l'Occident a inventée en créant le genre du roman — cette forme d'expression dont il convient de dresser le bilan.

Plus qu'une histoire du roman, c'est un voyage à travers la grande aventure romanesque, un livre débarrassé des précisions oiseuses des manuels. Sans jamais s'attarder sur une forme ou une période du roman, R. M. Albérès guide son lecteur de création littéraire en création littéraire, et, dans une étude continue, ne néglige pas plus Balzac ou Thomas Hardy que les auteurs contemporains auxquels il consacre la plus grande partie de son ouvrage, d'Hervé Bazin à Lawrence Durrell, de Dino Buzzati à Alain Robbe-Grillet.

Qu'ils s'attachent à l'actualité ou aux grands chefs-d'oeuvre, tous les amateurs de romans seront éclairés et guidés par cette sorte "d'épopée du roman" où, avec une érudition cachée, R. M. Albérès met en lumière et présente, comme dans un montage cinématographique, les ressources, les idées, les intentions, l'histoire, la vie fourmillante de la création romanesque, jusqu'à ses problèmes les plus actuels.

(Un volume de 464 pages, Ed. Albin Michel).

SERVICE de LIBRAIRIE

Jean Diverrez
Politique et technique de direction du personnel $8.25
Albert Masnata
Les échanges internationaux au XXe siècle $7.00
Guy Dupuigrenet-Desroussilles
Niveaux de vie et coopération économique dans l'Europe de l'Ouest $2.65
Dictionnaire de la littérature contemporaine 1900-1962 ..... $7.20

Case postale 999, Haute-Ville, Québec
LES PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL
Tél : 529-4511

Vient de paraître
AUX "PRESSES DE LA CITÉ"
LES CANADIENS A DIEPPE
DE JACQUES MORDAL
Tout ce qui pouvait être dit sur la sanglante aventure des commandos canadiens à DIEPPE
Volume relié avec documents authentiques et nombreuses photographies
Prix : $3.00
En vente :
Dans toutes les bonnes librairies.
LIBRAIRIE CONCORDE LTEE
9797 TOLHURST 387-7316
Envoi postal sur remise d'un mandat de $3.25, dans toute la province.

aux P.U.F
Presses Universitaires de France
Bibliothèque de Psychanalyse et de Psychologie clinique
NOUVEAUTES
LA VIE ET L'OEUVRE DE FREUD (Ernest Jones)
Tome I. La jeunesse de Freud (1856-1900) 455 pa. $5.00
Tome II. Les années de maturité (1901-1919) 515 p. $6.00
RAPPEL
SEXUALITE DE LA FEMME (Marie Bonaparte) 159 p. $1.50
LA PSYCHOLOGIE DES FEMMES (Hélène Deutsch)
Tome I. Enfance et adolescence 328 p. $3.75
Tome II. Maternité. 419 p. $3.75
ENFANTS DU DIVORCE (J. Louise Despert) 243 p. $3.50
LA NAISSANCE DE LA PSYCHANALYSE (Sigmund Freud) 426 p. $3.75
LA TECHNIQUE PSYCHANALYTIQUE (Sigmund Freud) 143 p. $1.75
CINQ PSYCHANALYSES (Sigmund Freud) 422 p. ... $3.00
ETUDES SUR L'HYSTERIE (S. Freud et J. Breuer) 255 p. $3.00
LE TRAITEMENT PSYCHANALYTIQUE DES ENFANTS (Anna Freud) 120 p. $1.00
BAISSE DE 20% COMPRISE
(Expédition sans frais dans le Québec)
Chez votre libraire et à
Librairie du Centre de Psychologie et de Pédagogie
260 ouest, Faillon, Montréal — Tél.: 273-1761
DEPOT GENERAL des P.U.F.

la collection 10 | 18 est à Montréal
une nouvelle collection de livres de poche
PREMIERE MISE EN VENTE

0.60	0.75	1.00	1.25
Descartes DISCOURS DE LA METHODE	Marcelle Auclair CONNAISSANCE DE L'AMOUR	Dostoïevsky SOUVENIRS DE LA MAISON DES MORTS	René Grousset BILAN DE L'HISTOIRE
Barbey d'Aurevilly LE CHEVALIER DES TOUCHES	Francois Mauriac LA VIE DE JEAN RACINE		J.-R. Tournoux SECRETS D'ETAT
	LES QUATRE ÉVANGILES		Claude Lévi-Strauss TRISTES TROPIQUES
	Simone Weil LA PESANTEUR ET LA GRACE		
	Jean Rostand AUX FRONTIÈRES DU SURHUMAIN		

DIFFUSION EXCLUSIVE fomac Ltée
1029, RUE BEAVER HALL, MONTREAL - UN. 6-7764

La Vie des Lettres

Un recueil de nouvelles de Maurice Druon

Par Gilles Archambault

Marcel Arland parle avec amour de l'art de la nouvelle, qu'il a d'ailleurs pratiqué avec brio. Il rappelle que pour réussir dans ce genre, il faut une vocation, qui n'est pas celle du roman. "Aussi écrit-il, est-il assez rare qu'un écrivain aborde avec un égal succès la nouvelle et le roman" (1) Cela vient probablement de ce que ces formes d'expression littéraire procèdent d'un rythme de création différent. Alors que le roman est affaire de patience, la nouvelle doit compter surtout avec la concision, l'habileté à suggérer.

De Maurice Druon, que nous connaissons comme le romancier des **Grandes Familles,** comme auteur aussi de récits historiques, nous parvient un recueil de nouvelles. Tout de suite, la méfiance s'installe en nous. Ces écrits qu'on nous présente ne seraient-ils que des sous-produits? des romans avortés? une pâture de seconde zone livrée par un éditeur avide de capitaliser sur la valeur marchande de son auteur? Ils sont tellement nombreux, les livres de nouvelles, qui, pour une perle, nous font parcourir dix insignifiances. Dès lecture du premier récit toutefois, la méfiance disparaît. Nous découvrons un conteur plein de sève, dont l'art, bien qu'un peu inégal, rappelle par sa virilité, son réalisme la manière de Maupassant, l'aspect "fabriqué" en moins.

Le recueil est divisé en trois parties. La première, formée de nouvelles dont l'action se déroule à la guerre, **Des Seigneurs de la Plaine,** nous invite à la suite d'êtres rustres, lourdauds, bons camarades. Pour eux la guerre, n'est pas la cause à défendre, la patrie à sauver, mais une condition de vie dont ils veulent tirer le meilleur parti. Ils s'y comportent comme dans la vie quotidienne; lorsque d'aventure ils se dépassent, ce peut être par méprise ou par impossibilité de faire autrement. Si, par exemple, le Marquis de Bourcieux de Nauvoisis sauve ses camarades, c'est par courage, mais surtout parce qu'il aura revêtu en toute naïveté son costume de chevalier de Malte, réussissant ainsi à détourner l'attention de l'ennemi. A peu près tous ces soldats sont des êtres d'exception, excentriques, aimant les chevaux au point de risquer la mort pour épargner la vie d'une bête **(Les Sonneurs de Bien-Aller)** ou poussant la manie des ablutions au point de plonger dans la baignoire, dix minutes avant l'arrivée de l'ennemi **(Le Coup de Sang).** Ces hommes un peu fous se ressemblent aussi par un trait: la fidélité. Ils sont fraternels, unis dans la déveine.

A la deuxième partie, appelée assez prosaïquement **Autres Histoires,** notre contentement est moindre. A vrai dire, les nouvelles que nous y rencontrons sont bien inégales, oscillant entre l'excellent et le médiocre. Peut-être a-t-on songé que les lecteurs de M. Druon avaient l'habitude des longs romans et a-t-on voulu étoffer le recueil? Quoi qu'il en soit, l'anecdotique qui forme la matière des huit courts récits n'est pas de la qualité qui retient l'attention. Trop souvent, le pittoresque, la sensibilité ou encore la vivacité cèdent le pas à la sentimentalité facile, à l'écriture un peu lâche, à la création d'un univers terne et indifférent. **Le Prince Noir, Le Hussard de l'Orient-Express, La Nuée de Feu,** autant de nouvelles qui auraient pu, selon nous, être écartées avec avantage. Par bonheur, **Le Cercueil de Verre** et **La Contre-Chance** nous retiennent par leur atmosphère envoûtante, par une certaine dose de saugrenu.

L'Hôtel de Mondez, qui clôt le recueil, est une nouvelle d'une soixantaine de pages, qui se distingue mal du roman. L'auteur y raconte l'histoire de la famille Mondez, famille de vieille noblesse provençale, perdue dans le Marseille d'aujourd'hui. A travers un long exposé, nous faisons connaissance des personnages, de l'oncle chanoine, de la tante célibataire acariâtre, du mari trompé, de la domestique et du fils Mondez dont les chambres sont trop rapprochées. Le drame survient lorsque le fils, oubliant son chanoine d'oncle, fait un enfant à la bonne. Tout cela serait bien ennuyeux, bien terne, si ce petit monde n'était un peu étrange, un peu grotesque. Cette peinture implacable de la bêtise, de la mesquinerie d'une famille de petite noblesse nous fait entrer dans l'intimité de personnages vraiment pittoresques tel le chanoine polygraphe et amateur de sucreries, telle aussi cette petite bourgeoise naïve qui méprise ses commerçants de parents en faveur des "nobles" Mondez. C'est elle d'ailleurs qui sauvera l'honneur de la famille en prenant époux et enfant.

Ces récits, écrits entre 1938 et 1958, n'assureront très probablement pas à leur auteur une place auprès des grands artisans de la nouvelle, comme Arland, Noël Devaulx, Félicien Marceau ou Marcel Aymé, par exemple. Cependant, ils nous rappellent l'existence d'un genre que l'on délaisse de plus en plus aux dépens de plus vastes et plus ambitieuses entreprises. Et puis, les qualités de narrateur de M. Druon, la vigueur de son style, son souci de la concision n'y trouvent-ils pas un excellent emploi?

(1) Marcel Arland, **Lettres de France.** Albin Michel.
(2) Maurice Druon, **Des Seigneurs de la Plaine à L'Hôtel de Mondez. Julliard,** 285 pp. (distribution Pomac)

René HARDY parle de son prochain roman

René Hardy présente ainsi son prochain roman, "La Frontière passe à Muratoli":

"Il est toujours difficile de parler de son propre livre, sans avoir l'air satisfait de soi. J'en dirai donc simplement que j'ai essayé d'être fidèle à mes lecteurs et à moi-même. Ce roman, comme les précédents, obéit sensiblement aux règles classiques de la tragédie antique: unité de lieu, le village de Muratoli dans les Dolomites en Tyrol italien à la frontière de l'Autriche; unité de temps, quarante-huit heures; unité d'action, le drame du guide-soldat Raven, fin avril 1945. Il pose un problème qui est de tous les temps et de tous les pays dans un contexte historique moderne.

Voilà Raven du 7e chasseur autrichien, sur le chemin de la désertion, en marche vers Muratoli, où il compte retrouver ses amis d'autrefois: le sage Andreas, la tendre Angelina, Constantin l'Américain, Bruno Ranzoni l'amputé, son camarade des grandes premières d'avant-guerre et l'enfant perdu, Justo l'innocent... Bien qu'ils soient dans le camp ennemi, Raven croit à l'amitié. Mais Muratoli est à l'image du monde, quand la peur domine les âmes. Pourtant le drame ne se serait sans doute pas noué si l'innocence de Justo n'avait provoqué le désordre, tant il est vrai que les coeurs purs troublent l'ordre fallacieux des sociétés. Et la conscience de Raven, le guide, va étouffer le goût de la liberté de Raven, le soldat. Il va renoncer à son évasion afin de sauver les otages pris par le capitaine Sieberg dans le village qui l'a renié. Raven va dominer son destin et la cruauté des hommes. Il redevient le guide soumis à une fatalité issue de sa conscience, celle qui trouve ses racines dans ces mots de Lucain: "Tant que vivra l'honneur...". Tous alors lui rendront un hommage doux et grave pour les avoir secourus, ignorant que ce n'était que l'image de l'homme et de sa dignité qu'il leur restituait intacte, car il était "l'ennemi le plus noble et l'ami le plus loyal".

(A paraître en juin).

De Giovanni Papini: "Un homme fini"

Le nom de Papini restera certainement parmi les plus grands noms de la littérature italienne du XXe siècle et cependant, par suite d'une étonnante infortune, son chef-d'oeuvre est demeuré peu ou mal connu, hors d'Italie.

Ce chef-d'oeuvre est, depuis quinze ans, introuvable en édition française, et c'est en relisant par hasard la correspondance que lui adressait — il y a quelque vingt ans — l'auteur célèbre de *l'Histoire du Christ* que l'éditeur Charles Dessart s'est décidé à la présente réédition.

Papini lui-même considérait cet "Homme fini" comme son chef-d'oeuvre, ce livre violent, orgueilleux, déchirant dont on ne sait s'il est un aveu de faillite ou l'annonce d'un nouvel engagement.

Et pourtant, emporté par une imagination prodigieusement créatrice, Papini vécut le reste de sa vie en ambitionnant de dépasser ce livre, qu'il n'osait pas aimer, par un autre chef-d'oeuvre aux proportions dantesques qu'il ne lui fut pas permis d'achever, quoiqu'il en eût écrit des milliers de pages, /... car l'Ange était passé.

L'éditeur espère que la critique sera attentive envers cette nouvelle édition qui se veut un hommage à la mémoire d'un "supervivant" qui eut une inconsciente audace, qui ressentit une impérieuse prémonition en traduisant dans sa vie, dans son esprit et dans son coeur, la parole du Christ: "Mon royaume n'est pas de ce monde" par ces mots qui révèlent le feu de sa philosophie et dissimulent, au vulgaire, sa mystique "Quel que soit le gouvernement du monde, je serai toujours de l'opposition".

D'UN LIBRAIRE...

A la suite de la rencontre avec des libraires, nous avions annoncé il y a quelques semaines qu'il fallait s'attendre à une augmentation du prix du livre importé, conséquences de la nouvelle dévaluation du dollar canadien. Cette question a été longuement discutée au cours de l'assemblée générale de la Société des libraires canadiens qui s'est tenue mardi dernier à la librairie Dominicaine. Les opinions semblent assez partagés. La nouvelle dévaluation risque en effet de mettre certains libraires grossistes dans une situation délicate puisqu'ils sont obligés eux-mêmes d'accorder une remise de 40% au petit libraire et au poste de revente. De leur côté plusieurs libraires considèrent qu'il faut également et avant tout tenir compte du client particulier. Un des membres présents a déclaré qu'à son avis tout le problème reposait sur les remises. Les Québécois qui ont aligné leurs prix sur ceux de Montréal au début de l'année hésitent beaucoup à augmenter de nouveau leurs prix. Finalement il a été décidé de maintenir le statu-quo en attendant de voir la politique qui sera adoptée par le gouvernement fédéral après les élections. Au cours de la même assemblée il a été décidé de porter à 8 le nombre des membres du Conseil d'administration, par la réélection automatique du président sortant de charge, monsieur Lucius Laliberté.

* * *

Afin d'assurer un succès plus grand encore au Salon du livre de Montréal, les éditeurs et libraires de la métropole se sont déjà remis au travail pour préparer la manifestation du printemps 1963. La date est déjà fixée. Le Salon du livre de Montréal se tiendra du mercredi 3 avril au dimanche 7 avril au Palais du commerce. Monsieur Léon Patenaude qui a amplement fait ses preuves au dernier salon s'occupera encore cette année de l'organisation générale.

* * *

Depuis hier soir les employés du Centre de psychologie et de pédagogie bénéficient d'une longue fin de semaine. Comme à chaque année entre le 15 juin et le 15 août ils terminent leur travail le vendredi soir à 5 h. 30 pour le reprendre que le lundi à 1 h. p.m.

* * *

Etes-vous thomiste? Tel est le titre d'un ouvrage de François Rousseau, professeur à l'école normale Jacques-Cartier, qui vient de paraître au Centre de psychologie et de pédagogie. Ce volume contient les directives officielles de l'Eglise sur l'enseignement de la philosophie, directives ayant trait à la mentalité et aux principes.

X X X

Les libraires ont souvent déploré, et ils n'étaient pas les seuls, le manque de bibliothécaires. C'est pourquoi la fondation de l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, placée sous la direction de M. Laurent Denis, avait été accueillie l'an dernier avec beaucoup d'intérêt. Cet intérêt grandit constamment, surtout avec l'annonce de cours pour les professeurs appelés à s'occuper des bibliothèques dans les commissions scolaires. Un cours d'été sera donné du 3 juillet au 11 août prochain, avec le concours de spécialistes dont Laurent Denis, Mlle Van der Bellen, Bernard Vinet et le R. P. Paul Desrochers, s.j.

Le Centre de Psychologie et de Pédagogie mettra sur le marché, courant juin, "La bibliothèque, instrument de travail", de M. Bernard Vinet, bibliothécaire au Collège militaire royal de St-Jean. Préfacé par le R. P. Edmond Desrochers, s.j. bibliothécaire à la maison Bellarmin, cet ouvrage se révèle comme un instrument de travail pratique pour quiconque désire profiter à fond des richesses que recèlent les bibliothèques.

GERARD LAURENDEAU

...A L'AUTRE

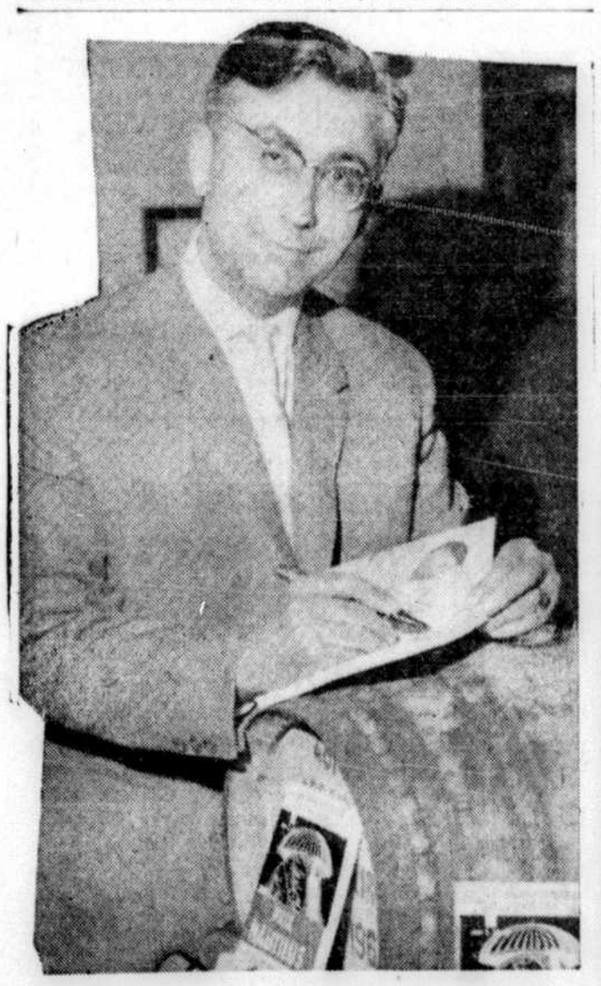

Le Prix Nautilus qui récompense chaque année un ouvrage de vulgarisation scientifique a été attribué cette année à Jean Charron pour son livre "La connaissance de l'univers". On voit ici le lauréat dédicaçant son livre après la proclamation du prix.

A noter

Centre de Psychologie et de Pédagogie
260 ouest, Faillon, Montréal

HORAIRE D'ETE

Du 15 juin au 15 août, le Centre est ouvert
— le lundi, de 1 h. p.m. à 5 h. 30 p.m.
— du mardi au vendredi, de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
Le samedi, fermé toute la journée

VACANCES

Du 6 juillet à 5 h. 30 p.m. au 23 juillet à 1 h. p.m.
Permanence assurée dans les services, mais aucune expédition importante durant cette période.

BONNES VACANCES !

127 OUVRAGES SOUMIS AUX CONCOURS LITTERAIRES DE LA PROVINCE 1962

Les concours littéraires de la province de Québec sont maintenant terminés. Le ministère des affaires culturelles, par la voix du secrétaire des concours, annonce une année record. Celle-ci coïncide avec l'augmentation généreuse des prix dans chacune des sections.

Voici comment sont répartis les ouvrages que les auteurs ont bien voulu soumettre aux concours littéraires!

Littérature française: 53 inscriptions. Sciences morales et politiques: 48. Sciences de la nature: 20. Littérature anglaise (Province de Québec seulement): 6. Total: 127 ouvrages soumis aux concours.

Le secrétaire des concours a déclaré que des ouvrages en langue française venant des autres provinces — et faisant partie des 53 ouvrages en langue française — ont été reçus et acceptés. Ils ont été présentés par des concurrents de l'Ontario, du Nouveau - Brunswick, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique.

C'est la première fois que les concours sont ouverts à tout le Canada, pour les ouvrages en langue française. Le secrétaire n'a pas manqué de souligner que cette réponse est un véritable succès en plus d'être une année record quant au nombre des ouvrages inscrits aux concours. Les membres du jury devront — en vertu de l'article 13 des règlements des concours — soumettre avant le 15 octobre leur rapport au ministre des affaires culturelles qui proclamera ensuite les lauréats.

Notre collaborateur JEAN ETHIER-BLAIS vient d'être nommé professeur de langue et de littérature françaises à l'Ecole des hautes études commerciales. La nomination a été annoncée hier par M. Esdras Minville, directeur des H.E.C. M. Ethier-Blais est bachelier ès arts (Laval et Collège de Sudbury), licencié ès lettres de l'université de Montréal, ancien boursier du gouvernement français (1948), détenteur du diplôme d'études supérieures de la Sorbonne, ancien boursier de la Fondation Adenauer de l'université de Munich. M. Ethier-Blais a occupé ensuite divers postes au ministère des affaires extérieures, à Paris, en Indochine et à Ottawa. Professeur à l'université Carleton, à Ottawa depuis 1960, M. Ethier-Blais collabore à la page littéraire du "Devoir".

Poésies de prélude

Par Guy Robert

Les recueils s'ajoutent, et ainsi une poésie se bâtit, au dessus des noms et des titres, une poésie en passe de devenir vraiment canadienne. Ne crions pas trop tôt à l'unification d'une voix encore très disparate sans doute, mais reconnaissons dans la générosité et dans la multiplicité des approches poétiques récentes un signal encourageant.

Ainsi dans Pierre de cécité (1) *de Marcel Bélanger, bon échantillon des promesses et des dangers de notre actuelle jeune poésie. Une fois de plus il faut déplorer des recherches verbales acrobatiques du genre: sphex, ciste, sabelle, sépales, etc. Je comprends fort bien l'utilité pour l'apprenti-poète de se livrer à cette prospection de verbe, à cette récolte de trouvailles, mais qu'il le fasse pour son information personnelle, pour ses cartons, et qu'il nous soulage dans un recueil de ces préciosités aussi vernies qu'artificielles. Poésie exige une humilité de la parole, une franchise de la technique, une simplicité du geste, qui se font mal aux jeux savants d'une alchimie verbale gratuite. Marcel Bélanger en plus abuse de points d'exclamation et de suspension, de tirets: toutes petites choses importantes en poésie, où rien ne doit être petit. Mais il y a chez Bélanger une qualité poétique évidente, dans "Fiction" par exemple, où Baudelaire se devine:*

"Puisque tu me fuis dans les
[adiantes du sentier
Je survolerai comme un fou
[de bassan
L'océan de ton mystère et
[j'irai
M'écraser contre la falaise
[de ton ombre
Puisque tu me fuis —
[vaporeuse fiction."

Il faut citer de Bélanger d'autres excellents poèmes: "Symphonie", "Immolations", "Les plongées", "Les Bouddha". Un autre jeune poète, Jacques Renaud, vient témoigner de la vie de notre poésie: ses "Electrodes" (2) tissent autour de nous un monde enchanteur et neuf, d'une belle dimension spatiale et d'un beau dynamisme. La minceur des dessins, la facilité et la fragilité de certaines pages disparaissent sous une incantation remarquable: cette jeune parole sait créer un cosmos impressionnant, qui déroule ses amples processions ou ses brusques révolutions dans une rythmique spontanée de très bonne source. Encore ici des préoccupations verbeuses, une stylistique raide, des vocalises parfois gratuites: mais le métier du poète est un long art où

"s'écoule le lent tourbillon
des astres musicaux".

Mousses trempées (3) de Michel Jacques me semblent posséder quelque parenté avec les chansons de Félix Leclerc: influence réelle ou coïncidence accidentelle, peu importe. Ce mince recueil, plus promesse que grand oeuvre, nous offre quelques beautés:

"Les hommes se gonflent
[de rire..
[flot du mouvant...
La force dort au sein des
[siècles ennemis...
Fraternel il gravit l'échafaud
[triomphant...
Au soleil d'une icône elle
[file en silence...
Plages craignez l'enfant qui
[songe vigilant."

De savoir que ces six vers sont des alexandrins parfaits me fait frissonner: pour tout dire, je voudrais corrompre Jean Ménard à la poésie libre, à moins que ce soit déjà fait!

L'homme assoiffé d'amarres...
Filtres dans les joncs des
[vierges
Danse dans les feuilles des
[eaux..."

Prélude estival (4) se veut un bouquet où se joignent quinze jeunes gens des quatre coins de la province, démocratiquement classés par ordre alphabétique d'auteurs. Un gentil filet de voix de Luc-Déneri Bouchard ouvre le recueil. Plus loin, nous suffoquons sous l'avalanche de majuscules de Jean-Paul Eugène, avant de buter sur l'avalanche de points de suspension de Magdeleine Guimond, qui possède toutefois un sens du thème, attiédi malheureusement trop souvent par une charpente trop frêle des pages. Ghislaine Lavoie écrit trop prosaïquement, mais réussit un beau poème, "Toi". Estelle Trottier manifeste un sens intéressant du tragique; Suzanne Simard gâche plusieurs pages à cause d'un sentimentalisme gênant; Denis Dumas se tient à un palier trop adolescent; Mario Pelletier m'apparaît comme le meilleur espoir de ces préludants:

"J'ai sondé les murs de mon
[silence
Avec la patience inlassable
[d'un prisonnier
Avec l'obstination douloureu-
[se d'un condamné
Et les murs de mon silence
[avaient l'épaisseur
D'un sépulcre de pierre."

La poésie possède cet avantage sur le roman qu'on la relit plus volontiers. Avantage qui devient aussi un risque. J'avoue avoir été choqué par des éléments purement formels sur les Plages (5) de Jean Ménard: ses 50 sonnets, ces 700 alexandrins m'avaient quelque peu scandalisé! De fait, je soutiens encore que le talent de l'auteur serait mieux employé dans des moules plus souples, moins astringents. Mais puisque l'auteur nous offre des sonnets, allons-y pour les sonnets.

Une remarque au hasard: le sonnet XXXIII exécute des enjambements voulus par delà les strophes: ce n'est donc plus la peine de jouer les deux quatrains et les deux tercets, puisque l'auteur les démolit dans leur construction significative. Il n'est pas sévère de dire que plusieurs de ces 50 sonnets sont "remplis", on y a comblé les vides comme çi comme ça. Quelques préciosités émaillent des "pensers" vaguelets et vacillants. Et surtout, ce qui me fait dire que Jean Ménard peut écrire d'excellents poèmes, une fois éliminés les moules de plâtre:

"Je danse sur les liens de
[ma captivité...
Dans la rigueur de l'os sentir
[l'ardeur d'un rêve...
J'ai fixé mon penser hors le

(1) Marcel Bélanger: **Pierre de cécité,** Atys, Montréal, 1962.
(2) Jacques Renaud: **Electrodes,** Atys, Montréal, 1962.
(3) Michel Jacques: **Mousses trempées,** Le Pont Invisible, Arthabaska, 1962.
(4) En collaboration: **Prélude estival,** Nocturne, Montréal, 1962.
(5) Jean Ménard: **Plages,** Beauchemin, Montréal, 1962.

Maintenant
(Sommaire de juin)

La néo-droite
Henri Dallaire, o.p.

Eloge chrétien de la politique
P.-A. Liégé, o.p.

L'Eglise annule-t-elle les mariages?
Raymond Charland, o.p.

Médecine: vocation ou métier
Lucien Joubert, m.d.

Qui serions-nous sans elles?
Pierre Saucier

Le septisme religieux au niveau collégial: mode ou réalité?
Mariella Tremblay

Pour abonnement à MAINTENANT S'adresser à

2715 Chemin Côte Ste-Catherine

$5.00 par année

0.50 le numéro en vente dans les librairies et les principaux kiosques.

TOUS CEUX QUI ONT LU CE LIVRE NOUS ONT DIT:

"ON A BIEN RI"

avec

VACHERIES

de Louis Landry

GRAND PRIX DE L'HUMOUR CANADIEN 1962

LIBRAIRIE DEOM

STATIONNEMENT GRATUIT

1247 ST-DENIS — VI. 5-2320

THÉÂTRE DE PIRANDELLO

TOME I	Six personnages en quête d'auteur — Chacun sa vérité — Henri IV — Comme ci (ou comme ça)	3.55
TOME II	Un Imbécile — Comme tu me veux — Diane et Tuda — La Vie que je t'ai donnée	1.95
TOME III	Vêtir ceux qui sont nus — Comme avant, mieux qu'avant — Je rêvais (peut-être...) — Cécé — La Fleur à la bouche — A la sortie	2.25
TOME IV	Liola — Tout pour le mieux — Méfie-toi, Giacomino — La Jarre	1.95
TOME V	La Fable de l'Enfant échangé — Les Géants de la montagne — Ce soir, on improvise — L'Autre Fils	1.95
TOME VI	La Volupté de l'honneur — Quand on est quelqu'un — L'Homme, la bête et la vertu	1.95
TOME VII	Se trouver — L'Etau — Le Bonnet du fou — Cédrats de Sicile — Bellavita — Le Brevet — La Raison des autres — L'Offrande au seigneur du navire	2.40
TOME VIII	Ou d'un seul ou d'aucun — L'Amie des femmes — On ne sait comment — Lazare — C'était pour rire — Eve et Line — Le Devoir du médecin	3.10
TOME IX	Le Jeu des rôles — La Greffe — La Nouvelle Colonie	2.25

TRANQUILLE

67 Ste-Catherine ouest VI. 4-6571

AVANT VOS VACANCES PASSEZ A LA librairie BURTON

vente éclair
à la section française

- Jusqu'au 20 juin inclus
- 60% de rabais sur livres neufs et d'occasion
- un choix de plus de 1000 titres

librairie BURTON
1004, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, MONTREAL
UN. 6-8871

LE CINÉMA EN ANGLETERRE

Deux films au milieu d'une saison morne

LONDRES: Coupant une saison cinématographique particulièrement morne, deux films sortis dernièrement à Londres ont attiré l'attention des critiques. Le premier, A Kind of Loving, est un produit de la Nouvelle Vague anglaise, le second est un nouvel essai d'adaptation à l'écran, non pas d'un roman mais d'une pièce, et d'une pièce française, puisqu'il s'agit de la Valse des Toréadors d'Anouilh.

Premier long métrage du jeune réalisateur John Schlesinger, A Kind of Loving (une Sorte d'Amour) emprunte aux autres films de la Nouvelle Vague son paysage — le Nord industriel — ses personnages, jeunes gens écrasés par la médiocrité de leur vie, et son désespoir. Sans doute est-ce là sa faiblesse. Mais le talent de Schlesinger, à qui l'on doit le plus brillant documentaire réalisé en Angleterre au cours de ces dernières années, Terminus, donne à son reportage sur la vie des régions industrielles une force poignante. Schlesinger s'affirme ici comme un maître. Son film a toute la cruauté de la satire et toute la tendresse de la poésie. Le spectateur est simultanément horrifié par ce qu'il découvre et touché par l'humanité de ce qu'il approche.

L'histoire est assez banale et rappelle malheureusement par trop le scénario de "Samedi soir et Dimanche matin". Le héros est un jeune homme qui aspire à s'évader de la toile d'araignée de la vie quotidienne et qui se retrouve à jamais prisonnier, victime de son amour pour une femme médiocre qu'il a désirée avec toute la violence et toute la maladresse d'une première expérience amoureuse, et qui l'a pris au piège. Schlesinger a su admirablement dépeindre cette passion juvénile avec un style d'une franchise qui touche à la brutalité mais qui sait aussi atteindre à la poésie. Les acteurs sont bien dirigés et le jeune Alan Bates fait une création aussi remarquable que celle d'Albert Finney dans le film de Carol Reicz.

Toute différente est la tentative de John Guillermin qui, en adaptant "la Valse des Toréadors", s'est assuré au départ des garanties de succès: le nom d'Anouilh qui jouit d'un grand prestige en Angleterre: le concours de vedettes à la gloire bien établie, Peter Sellers, Margaret Leighton, Dany Robin et Cyril Cusak et le métier du scénariste Wolf Mankowitz. Néanmoins, l'entreprise risquait d'être périlleuse. En choisissant délibérément un style de farce trépidante, sans pour autant rejeter le drame, en élargissant le décor aux dimensions de la campagne anglaise, John Guillermin semble avoir évité le piège du théâtre filmé. Si la pièce perd parfois de son agressivité, certaines séquences sont du meilleur comique et le film par instants, cinglant à souhait, prend des accents de profonde vérité.

Peter Sellers trouve ici un des meilleurs rôles de sa carrière. Sans jamais forcer son jeu, sans jamais tomber dans la facilité, il réussit à faire de son personnage — le général — un homme à la fois faible, désabusé, enthousiaste, vulnérable, amusant et pitoyable. Dany Robin, toujours aussi fraiche, dans le rôle d'une femme de 40 ans, est parfaite de naturel et de simplicité. Cyril Cusak campe un médecin de campagne plein de finesse et d'humour. Quant à Margaret Leighton, qui joue le rôle de l'épouse insatisfaite et déchirée, elle fait ici une création remarquable.

LE JEU DE LA VERITE, un film de Robert Hossein qui passe actuellement au Laval, raconte sous une forme policière l'aventure intérieure de treize personnages inquiétants. Sur notre photographie on voit Dahlia Vali, Jeanne Valerie, Marc Cassot et Paul Meurisse.

Nous avons lu pour vous...

Assez rares il y a encore quelques années, les livres de cinéma se sont mis brusquement à proliférer. Nous avons pensé que nos lecteurs seraient heureux de trouver ici quelques notes à leurs sujets.

L'HISTOIRE DU CINEMA de Georges Sadoul est universellement connue et appréciée. Il y a un an Georges Sadoul profitait d'une réédition pour transformer son livre en une HISTOIRE DU CINEMA MONDIAL DES ORIGINES A NOS JOURS, vaste panorama où se trouve étudiée la production de soixante-dix pays, irremplaçable ouvrage de référence, rendu plus précieux encore par les cent biofilmographies, un "Essai de chronologie mondiale" et la bibliographie qui le terminent. (Flammarion, édit.).

* * *

Tout récemment Georges Sadoul vient de faire paraitre LE CINEMA FRANÇAIS, passionnante monographie consacrée à l'art du film dans notre pays depuis ses origines jusqu'à nos jours. Une filmographie des principaux films français, depuis 1896 jusqu'à 1929 et la liste complète de tous les films édités en France depuis 1930 complètent le texte. Enfin et surtout un petit lexique résumant la vie et les oeuvres de 200 personnalités (réalisateurs, interprètes, producteurs, décorateurs, etc...) fait de cet ouvrage un indispensable instrument de travail pour tous ceux qui s'intéressent au cinéma français. (Flammarion, édit.).

* * *

Aux côtés de l'HISTOIRE DU CINEMA MONDIAL de Georges Sadoul, il convient de placer l'HISTOIRE ENCYCLOPEDIQUE DU CINEMA de René Jeanne et Charles Ford, dont le quatrième volume consacré au "cinéma parlant de 1929 à 1945 (sauf U.S.A.) a paru en 1959. Fourmillant d'anecdotes, de portraits, de résumés de films, cette encyclopédie constitue une véritable somme dans laquelle on peut plonger au hasard en étant toujours sûr d'en tirer profit. (Robert Laffont, édit.).

* * *

Des mêmes signalons LE CINEMA ET LA PRESSE qui raconte les rapports du 7e art avec la presse depuis sa naissance jusqu'à nos jours. Des chapitres consacrés aux journaux spécialisés, à la critique, à l'information et à la publicité, à la presse filmée enfin, complètent cet ouvrage à la fois divertissant et instructif. (Coll. Kiosque, Armand Collin, édit.).

* * *

L'ART DU CINEMA conçu sous la direction de Pierre L'Herminier est un recueil d'anthologies classées selon certains thèmes qui, depuis les origines, correspondent aux préoccupations constantes des cinéastes. Près de 130 auteurs — parmi lesquels tous les grands noms du cinéma mondial — ont collaboré à ce recueil. C'est en dire la richesse et l'intérêt historique. (Seghers, édit.).

Roger Vadim tourne "Le Repos du Guerrier"

Roger Vadim a passé une partie de l'année dernière à préparer l'adaptation du REPOS DU GUERRIER (1). Travail délicat, auquel participa Claude Choublier et dont l'auteur du roman, Christiane Rochefort, estime qu'on lui aura, tout compte fait, été aux deux tiers très fidèle, la seconde partie ne lui appartenant plus. "Nous avons surtout respecté le climat du livre, précise Vadim. Nous avons cherché à prolonger certains thèmes qui n'étaient inscrits qu'en filigrane dans le récit et auxquels le film apportera des prolongements logiques".

Rappelons très brièvement l'intrigue du roman: une jeune femme de 25 ans, visiblement heureuse, rencontre par hasard un garçon étrange, ironique, blasé, paresseux, un peu ivrogne, et terriblement attachant. Elle découvre avec lui, à travers lui, l'amour, le plaisir, les pleurs et la souffrance. Plus faible, asservie sur tous les plans, coeur, sens, intelligence, elle triomphera cependant, et ramènera dans le monde réel cet être qui voulait vivre en marge.

"Ce que je voudrais démontrer, dit Vadim, c'est que la liberté individuelle dans une société qui pourtant se dit libre est impossible. Pour être totalement libre, il faut faire abstraction du reste de la société, attitude irréalisable, car dans ce cas, ou bien l'on détruit les autres, ou bien l'on se détruit soi-même.

Dans LE REPOS DU GUERRIER, Renaud se veut libre. Il refuse la règle du jeu.

En face de lui, il trouvera une femme dont toutes les réactions sont logiques et normales, puisque ce sont les réactions de l'amour.

Il y aura donc conflit et le roman de Christiane Rochefort permet d'illustrer ainsi une de mes théories favorites: l'homme est abstrait, la femme est concrète".

On sait que l'homme, c'est Robert Hossein et la femme, Brigitte Bardot. Ce couple correspond exactement aux intentions du réalisateur. Bardot parce qu'elle symbolise l'Amour, la Femme, symbolise aussi cet élément entièrement concret qui seul, peut équilibrer l'autre personnage. Contrairement à ses rôles habituels où elle domine généralement la situation d'un bout à l'autre de l'intrigue, elle apparait comme une victime avant de gagner au dénouement.

Robert Hossein est l'homme abstrait, le pôle négatif. Ce personnage cynique et tendre, que l'on voudrait en même temps mépriser, aimer, haïr et protéger, il l'a plusieurs fois joué dans d'autres films, mais ici il possède une dimension supérieure et pour l'incarner, Robert Hossein possède le talent intuitif et le métier sûr qui permettent de se surpasser.

(1) *Francos Film (Francis COSNE)*

Nouvelles du cinéma

LA DELEGATION FRANÇAISE AU FESTIVAL DE MAR DEL PLATA

La délégation française qui représente le cinéma français au Festival de Mar del Plata est arrivée en Argentine. Elle est composée de MM. Michel Fourré-Cormeray, directeur du Centre national de la cinématographie française; Jean Figeac, directeur du Service étranger au CNC; MM. Robert Cravenne, délégué général d'Unifrance Film, Jean Sefert, directeur général de COFRAM et Jérôme Brierre; MM. Marcel Berbert et Georges Danciger, producteurs; MM. François Truffaut (et Mme), Philippe de Broca, réalisateurs; M. Jean-Paul Belmondfo (et Mme); Mmes Pascale Petit, Marie Laforêt, Valérie Lagrange.

SUCCES FRANÇAIS A CORTINA D'AMPEZZO

Le XVIIIe Festival de Cortina d'Ampezzo au cours duquel furent présentés 60 films appartenant à 16 pays s'est terminé par quatre brillants succès français. Les films suivants ont en effet été primés: VOICI LE SKI (trophée du Centre sportif italien), SKI TOTAL (médaille d'argent du Comité olympique national italien), CE JEU NOMME RUGBY (médaille d'argent du C.N.C.I.), CLASSE DE NEIGE (prix Kodak).

DE NOMBREUX MYSTERES DE PARIS

André Hunebelle vient de donner le premier tour de manivelle des MYSTERES DE PARIS (prod. P.A.C. - Dama Cinematografica). Abandonnant la cape et l'épée des preux chevaliers, Jean Marais est devenu Rodolphe de Sambreuil, le beau diplomate déguisé en ouvrier, qui prendra la défense de Fleur de Marie, la pure orpheline, qu'incarnera Jill Haworth, la jeune vedette de TON OMBRE EST LA MIENNE. Pierre Mondy est le "chourineur", Dany Robin: Irène, Noël Roquevert et Paulette Dubost: M. et Mme Pipelet....

VIVRE SA VIE... AVEC JEAN-LUC GODARD

Jean-Luc Godard a commencé de réaliser pour Pierre Braunberger son nouveau film: VIVRE SA VIE. Cette chronique de la vie d'une jeune fille à Paris (Anna Karina) sera entièrement tournée en extérieurs et en décors naturels et selon une méthode chère au réalisateur de A BOUT DE SOUFFLE: l'improvisation.

LE DIABLE ET LES DIX COMMANDEMENTS

C'est dans une ferme isolée à quelques kilomètres du Mont Doré que Julien Duvivier a commencé le tournage de LE DIABLE ET LES DIX COMMANDEMENTS. Fernandel était de la partie. Un boa symbolisait Satan.

DU MOURON POUR LES PETITS OISEAUX, que doit produire Jules Borkon, avait formé le projet d'engager Annie Girardot pour tenir le principal rôle féminin. Les prises de vues ayant été reportées de juin à fin août, le projet, un instant compromis, a pu enfin se concrétiser. Le célèbre metteur en scène inscrira donc au générique de son film les noms de ses actrices préférées: Arletty et Annie Girardot, auxquelles doit se joindre Paul Meurisse.

Le récit, adapté par Marcel Carné et Jacques Sigurd (ce dernier également auteur des dialogues) se déroule à Ménilmontant: il s'agit de la vie quotidienne d'un immeuble évoquée au cours d'une intrigue dont les épisodes principaux, souvent pittoresques, retracent une intrigue sentimentale et des péripéties pseudo-policières.

AU FESTIVAL CINÉMATOGRAPHIQUE DE MONTRÉAL

Films scientifiques et éducatifs

L'immense succès obtenu au cours du dernier festival cinématographique de Montréal, par la section des films scientifiques et éducatifs nous a incités à maintenir cette section et à lui accorder un soin particulier.

L'an dernier, le festival a varié le plus possible le sujet des films que nous présentions afin de montrer quelle pouvait être l'ampleur des possibilités didactiques du cinéma.

Cette année, il a d'abord essayé de grouper les principaux films explorant un même sujet, l'ATOME: Briseglace atomique (URSS), Atomisation des liquides (Angleterre), un atome qui vous veut du bien (France), uranium-235 (Allemagne), l'énergie atomique au Japon (Japon)... Il présentera en outre des films concernant la biologie, la cosmologie, les mathématiques, etc.

Le premier programme comprendra la projection de l'extraordinaire long métrage scientifique américain OF STARS AND MEN. Ce film explique à l'aide de dessins animés et de diagrammes, la relation homme - univers... cela comprend le développement biologique et cosmique, le sens du temps, de la matière, de l'espace et autres données scientifiques complexes avec lesquelles, depuis Gagarine, nous sommes obligés de vivre.

En somme, une vingtaine de films en provenance de 9 pays seront présentés en quatre programmes différents. Les projections auront lieu au cinéma Loew's, les samedi 11, mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 août, à 2h.30 précises de l'après-midi. Le nombre de places étant limité, vous êtes invité à retenir vos billets dès maintenant. Le prix d'entrée est de $1.25 pour chacune des représentations.

HORAIRES

THÉATRES

ANJOU — "Blaise," 9h. — sam. et dim., à 8h.30 — relâche: mer.
LA POUDRIERE — "Soirées Bach" les 16, 17 et 18, à 8h.40 — "Quartet de Jazz" les 21, 22 et 23, à 8h.40.
STELLA — Le Rideau Vert — "La puce à l'oreille" — 8h.30 — dimanche, à 2h.30 et 7h.30.

CINÉMAS

ALOUETTE — "West Side Story" — 8h.30; mats: mer., sam. et dim, à 2 heures; dim., à 8 heures.
AVENUE — "The Man Who Wagged His Tail" — 1.30 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25.
BIJOU — "Sous le signe de Rome" — 12.20 - 3.34 - 6.28 - 9.42 — "Crime au Musée des horreurs" — 1.52 - 5.06 - 8.20.
CANADIEN — "L'Ombre de l'étoile rouge" — 1.35 - 4.25 - 7.10 - 10.00 — "Ecoute ma chanson" — 12.10 - 3.00 - 5.50 - 8.35.
CAPITOL — "Follow that Dream" — 10.10 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.20 - 9.35.
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — Salle Alain Resnais — "Du Rififi chez les hommes" — 7.30 - 10.00 — Salle Eisenstein — "La guerre des boutons" — 7h.30 - 10h.
COMEDIE CANADIENNE — "L'eau à la bouche" — lun. à sam.: 5.30 - 7.30 - 9.30. Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 — "Le Voyageur" lun. au sam.: 7.00 - 9.00. Dim.: 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
DORVAL — (Salle Dorée) — "The Children's Hour" — 6.50 - 9.00 — sam., dim., mer., 2.15 - 6.50 - 9.00 — (Red Room" — "Lover Come Back" — 6.50 - 9.00 — sam., dim., mer., 2.15 - 6.50 - 9.00.
FRANCAIS — "Les Garçons" — 12.40 - 4.15 - 7.50 — "Roland le prince vaillant" — 2.15 - 5.50 - 9.25.
IMPERIAL — "Holiday in Spain" en cinerama — Mats: merc., sam., dim., à 2h. p.m. — Soirées: du lun. au sam. à 8h.30 p.m. — Dimanches à 7h.30 p.m.
KENT — "Only Two Can Play" — 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20.
LAVAL — "Le jeu de la vérité" — 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.20 - 9.40
LOEW'S — "Road to Hong Kong" — 10.35 - 12.50 - 3.05 - 5.20 - 7.35 - 9.55.
MONKLAND — "From the Terrace" — 12.35 - 5.05 - 9.35 — "The Hustlers" — 2.45 - 7.20.
ORPHEUM — "Five Branded Women" — 11.45 - 3.00 - 6.15 - 9.30 — "Camp on Blood Island" — 10.10 - 1.25 - 4.40 - 7.55.
OUTREMONT — "Exodus" — 12.50 - 4.25 - 8.00
PALACE — "Counterfeit Traitor" — 9.45 - 12.30 - 3.20 - 6.10 - 9.05.
PAPINEAU — "Les plaisirs de l'enfer" — 12.20 - 4.45 - 9.10 — "Dieu seul le sait" — 2.55 - 7.20.
PLAZA — "L'Ombre de l'étoile rouge" — 1.35 - 4.25 - 7.10 - 10.00 — "Ecoute ma chanson" — 12.10 - 3.00 - 5.50 - 8.35.
PRINCESS — "Two Women" — 10.30 - 2.10 - 5.55 - 9.40 — "The Mark" — 12.05 - 3.50 - 7.40.
RIVOLI — "Les garçons" — 2.50 - 6.15 - 9.35 — "Rolland le prince vaillant" — 1.10 - 4.35 - 8.00.
SAINT-DENIS — "Sous le signe de Rome" — 12.20 - 3.34 - 6.18 - 9.42 — "Crime au Musée des horreurs" — 1.52 - 5.06 - 8.20.
SEVILLE — "Black Tights" — 2.00 - 8.15 — dim.: 2.00 - 7.45.
SNOWDON — "A Majority of One" — 8.30 — mats: mer., sam., dim. et fêtes, à 2h.

Jusqu'au 18 juin à 8 h. 30
Sam. 17 juin 7 h. 30 et 10 h.
Je vous attends au théâtre-club 1858 rue St-Luc réservations: We 7-8978
Pierre Dudan

UN "SUSPENSE" INÉGALABLE!
LE JEU DE LA VÉRITÉ
NADIA GRAY — MARC CASSOT
DAHLIA LAVI — JACQUES DACOMINE
PIERRETTE PRADIER — ROBERT HOSSEIN
FRANÇOISE PREVOST — GEORGES RIVIERE
THUY HUONG — JEAN SERVAIS
JEANNE VALERIE — PAUL MEURISSE
Ne pas révéler le coup de théâtre de la FIN
Cinéma LAVAL — 2e SEM. — AIR CLIMATISÉ
Stationnement intérieur à 4590 St-Denis

La Faillite Morale de la Jeunesse... PRÉSENTÉE DE FAÇON BOULEVERSANTE À L'ÉCRAN
LES GARÇONS (LA NOTTE BRAVA)
ADULTES
MYLÈNE DEMONGEOT — LAURENT TERZIEFF
À L'AFFICHE
Roland LE PRINCE VAILLANT
CinémaScope COULEURS
FRANÇAIS — RIVOLI

Une nouvelle escapade pour votre famille!
PIQUE-NIQUE DOMINICAL SOUS UN POMMIER
RESTAURANT CANDLELIGHT
7965 BOUL. DÉCARIE MONTRÉAL
Enfant 1.50 — Adulte 3.00

Bientôt
Jules et Jim
de François Truffaut

THEATRE D'ETE AU DOMAINE D'ESTEREL
3 SPECTACLES EXCEPTIONNELS A COMPTER DU 21 JUIN
LE MASQUE — "THE GREAT GOD BROWN" — d'Eugène O'NEILL — Mise en scène de Roland Laroche
UBU ROI — d'Alfred JARRY — Mise en scène de Jean-Pierre Ronfard
LA CANTATRICE CHAUVE ET LA LEÇON — d'Eugène IONESCO — Mise en scène de André Pagé
RESERVATIONS DES MAINTENANT STE-MARGUERITE CA. 8-2160
3 PRODUCTIONS DE L'EGREGORE

ORCHESTRE CONTINENTAL DE MELODIES TZIGANES
SIX MUSICIENS ET CHANTEURS
SOUS LA DIRECTION DE JULIO
Le Dauphin
Restaurant français
RESERVATIONS:
Aussi à l'orgue: GUIDO OMETTO VI. 2-8262
• DÎNER D'HOMMES D'AFFAIRES $1.25
• COCKTAIL LOUNGE
• RÉCEPTIONS DE MARIAGE
• BANQUETS
• PARADES DE MODE
400 OUEST, RUE SHERBROOKE MONTREAL
Confiez votre auto au portier
STATIONNEMENT GRATUIT

TOUS LES DIMANCHES SOIR LE RESTAURANT
ANJOU
vous invite à son fameux souper gastronomique
à partir de 5 h. 30 (service à la carte)
UN VRAI RÉGAL dans une ambiance agréable et reposante
LE COUVERT (tout inclus) $3.25
RESERVEZ VOTRE TABLE
UN. 6-0668
1204, rue Drummond
Parc à autos en face
AIR CLIMATISÉ

Le Rideau Vert
CE SOIR 8H.30
Dimanche, 7 h. 30 et jusqu'au 30 juin
LA PUCE à L'OREILLE
de Feydeau
CETTE PIÈCE NE SERA PAS REPRISE LA SAISON PROCHAINE.
AU STELLA — VI. 4-1793
$1.98 - 4664, rue Saint-Denis

Une explosion de rires...
"BLAISE"
de Claude Magnier
CE SOIR ET DEMAIN SOIR A 8 H. 30
Lundi prochain à 9 h. p.m.
En vedette:
ANDREE LACHAPELLE
PIERRE THERIAULT
THEATRE ANJOU
Téléphone: UN. 1-7494
Complet ce soir

A LA BOITE A CHANSONS de l'ANJOU
CE SOIR A 11 H. 15
GINETTE RAVEL
Réservez votre table
UN. 6-0668
1204, rue Drummond
air climatisé

SALLES CLIMATISÉES
ST-DENIS et BIJOU
SOUS LE SIGNE DE ROME
Venez voir ce spectacle grandiose
Georges MARCHAL — Anita EKBERG
CinémaScope — EASTMAN COLOR
Un film qui vous glacera d'effroi!
CRIMES AU MUSÉE DES HORREURS
CinémaScope — avec MICHAEL GOUGH

au Centre d'art de l'Elysée, 35 ouest, Milton, Montréal 18. VI. 2-6053
tous les soirs, dans les deux salles, projections à 7.30 et 10 heures

salle alain resnais
3e SEMAINE
UN SUSPENSE UNIQUE AU CINÉMA
UN DOCUMENT UNIQUE SUR LA VRAIE PÈGRE
UNE MISE EN SCÈNE UNIQUE DANS L'HISTOIRE
UN FILM QUI SUBJUGUE ET TIENT EN HALEINE SCÈNE APRÈS SCÈNE
PAR L'AUTEUR DE "NEVER ON SUNDAY"
JULES DASSIN (César dans le film)
DU RIFIFI CHEZ LES HOMMES
D'après le spécialiste du genre Auguste LeBreton
Avec Jean Servais, Robert Hossein, Marie Sabouret, Magali Noël, etc.
Réalisme et lyrisme magistralement combinés!
2 spectacles seulement l'été: 7.30 et 10 p.m.

salle eisenstein
5e SEMAINE
ATTENTION: CE FILM NE SERA MONTRÉ NULLE PART AILLEURS QU'À L'ÉLYSÉE EN VERSION INTÉGRALE
LA GUERRE DES BOUTONS
D'YVES ROBERT — PRIX JEAN VIGO 1962
UN FILM D'ENFANTS STRICTEMENT POUR ADULTES

Appel d'offres pour le bois de la Manicouagan

QUEBEC (D.N.C.. . — Des soumissions publiques seront appelées, d'ici quelques jours, par l'Office de récupération forestière de la Manicouagan, pour la coupe, le charroyage et le flottage de 200,000 cordes de bois, dans ce territoire qui devra être inondé par l'Hydro-Québec.

En annonçant la nouvelle, M. Bona Arsenault, ministre des terres et forêts, a précisé que les soumissionnaires auront le choix entre plusieurs options, quant aux diverses opérations forestières qui devront être effectuées.

La construction du barrage hydro-électrique no 5 de la Manicouagan, atteindra bientôt un stage où le flottage du bois, sous la direction de l'Office de récupération, devra être parfaitement synchronisé avec les opérations de l'Hydro-Québec.

C'est ainsi que les entrepreneurs devront, en tout temps, se conformer aux directives de l'Office, qui doit tenir compte des exigences de l'Hydro, de manière à ne mettre, en aucun temps, en danger les travaux de construction du gigantesque barrage.

M. Bona Arsenault a rappelé que plusieurs milliers de bûcherons, d'ouvriers forestiers spécialisés et de manoeuvres, recrutés surtout dans les régions de la côte nord, du bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, se sont partagés des millions de dollars de revenus, depuis l'ouverture des chantiers forestiers de la Manicouagan.

Du 1er mai 1961 au 31 mars 1962, 4,242 ouvriers ont été employés aux chantiers forestiers de la Manicouagan; ils ont fourni un total de 227,316 jours de travail. Le montant des salaires payés s'élève à $4,568,276.-65, soit une moyenne de $1,-049.09 par ouvrier et un salaire moyen de $20.10 par jour.

"Des prophètes de malheur, a dit M. Arsenault, se faisant les porte-parole conscient ou inconscients de certains intérêts financiers, se sont vigoureusement opposés à ce que nous mettions en oeuvre un projet d'une telle envergure. Ils auraient préféré que nous adoptions la voie la plus facile, celle de ne rien faire, de laisser tout simplement inonder des millions de cordes de bois, propriété de la province et cela, sous les yeux des milliers de chômeurs avides de gagner le pain de leur famille".

"Les opérations forestières de la Manicouagan, a ajouté le ministre, ne constituent pas seulement un important facteur de prospérité pour le Bas-St-Laurent, la région du Golfe et la Gaspésie; grâce aux routes et aux installations qu'il nous faut aménager pour mener à bien cette gigantesque opération forestière, les opérations de la Manicouagan nous donneront, à l'avenir, l'accès à d'immenses territoires forestiers, propriété de la Couronne, dont l'entrée, à toutes fins pratiques, nous était jusqu'ici interdite".

"Lorsque seront terminées les opérations de récupération du bois des bassins de la Manicouagan et des Outardes, les chemins d'accès que nous construisons dans cette région resteront; le quai public que nous construisons à Baie-Comeau, au coût de près de 2 millions de dollars, pour l'expédition du bois, lui aussi restera; la dalle humide, d'une longueur d'une quinzaine de milles, que nous sommes en train d'aménager pour le transport économique du bois à pâte, à partir des embouchures des rivières des Outardes et Manicouagan, jusqu'à ce quai de Baie-Comeau, cette dalle restera, tout comme les estacades et tous les autres aménagements qu'il nous faut ériger pour faire un succès de la récupération et de l'expédition du bois sur les marchés canadiens et européens."

Chemins d'accès, quai, dalle humide, estacades et autres aménagements, pourront alors faciliter l'exploitation des territoires vacants de la Couronne dans cette région et le transport du bois de Baie-Comeau à Matane, à une trentaine de milles de distance. Ces aménagements pourront servir à l'approvisionnement de toute entreprise sérieuse projetant d'installer, à Matane, une importante industrie et qui, pour ce faire, obtenir l'assurance de pouvoir puiser, à perpétuité, pour une partie de ces approvisionnements de bois, dans les limites forestières des bassins de la Manicouagan et des Outardes et, par conséquent, d'en avoir le libre accès.

Le congrès annuel du collège des optométristes de la province se tiendra à Chicoutimi, les 24, 25 et 26 juin et sera présidé et organisé par le Dr Guy Dion.

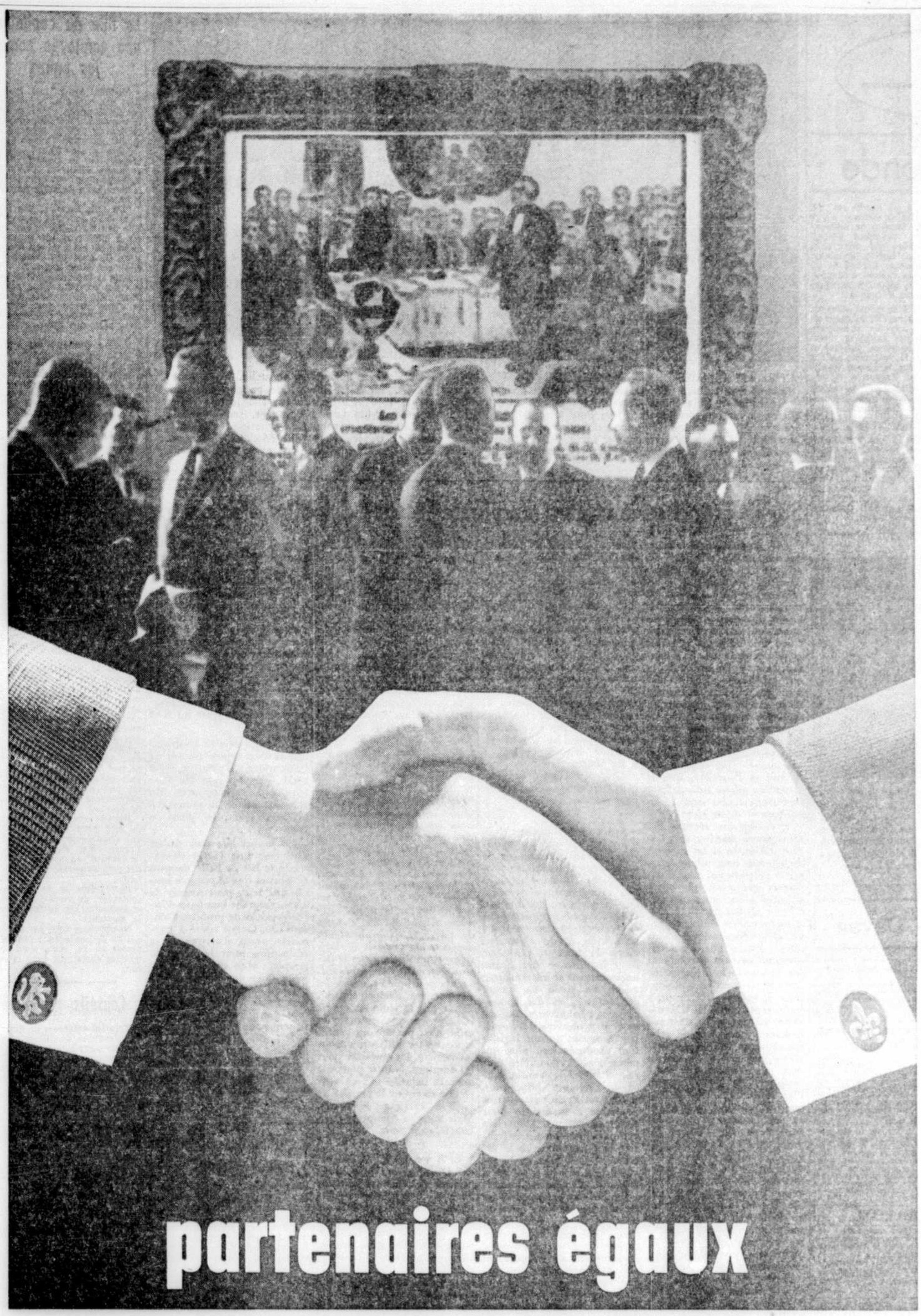

DANS LA CONFÉDÉRATION

Les "75" se sont donné pour tâche de servir le Canada français . . . de donner à la Confédération une orientation nouvelle . . . de lutter sans relâche à Ottawa pour permettre au Québec d'exercer pleinement son autonomie. Par l'effort concerté des "75", les Canadiens d'expression française et anglaise deviendront des partenaires égaux dans la Confédération.

LES 75

l'équipe
la volonté
la force du Québec
dans

LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Parti libéral du Canada

DÉCLARATION DE M. PEARSON

"Le gouvernement libéral que je dirigerai au lendemain du 18 juin fera en sorte que les provinces puissent avoir recours à tous les moyens constitutionnels pour se réaliser pleinement. Cette conception nouvelle des relations fédérales-provinciales n'est pas la seule préoccupation du Parti libéral du Canada dans le domaine d'un fédéralisme authentique. Nous, libéraux de tout le pays, voulons repenser entièrement la Confédération canadienne, lui donner une orientation nouvelle, car c'est notre profonde conviction que les canadiens de langue française et les canadiens d'expression anglaise sont des partenaires égaux dans un Canada dynamique, promis à une grande prospérité et un avenir brillant. Sur ce plan, les députés libéraux du Québec auront un rôle vital à jouer à Ottawa. Nous croyons sincèrement que les 75 candidats qui forment l'équipe libérale du Québec dans le Parti libéral du Canada ont raison de vouloir, comme groupe, travailler à Ottawa pour une authentique Confédération canadienne. Leur attitude et leur désir sont conformes à l'esprit et à la lettre du programme que nous soumettons au peuple, et nous comptons sur leur collaboration de tous les instants pour la réalisation intégrale de ce programme."

(Extrait du discours prononcé à Sherbrooke, le 11 mai 1962)

COLLABORATION AVEC LES PROVINCES — L'unité nationale et la bonne administration du pays dépendent d'une étroite collaboration entre Ottawa et les provinces. Cette collaboration efficace entre les gouvernements repose d'abord sur le respect absolu des droits des provinces dans les domaines qui relèvent de leur juridiction. Ce respect absolu se reflètera dans toutes les mesures que prendra un nouveau gouvernement libéral.

ÉLIMINATION COMPLÈTE ENTRE LES PROVINCES DES INÉGALITÉS DANS LE RENDEMENT DES TAXES DIRECTES — C'est là la seule façon de permettre aux provinces d'adopter des normes semblables de services et d'offrir ainsi des chances égales à tous les Canadiens. Un nouveau gouvernement libéral versera aux provinces des paiements de péréquation qui leur garantiront, dans les champs conjoints de taxation, les mêmes revenus par habitant que ceux que retire la province la plus riche.

FORMULE D'OPTION APPLIQUÉE AUX PROGRAMMES CONJOINTS, AUX BOURSES D'ÉTUDES ET AUX SUBVENTIONS AUX UNIVERSITÉS — Si certaines provinces le désirent, elles devraient, sans perte d'argent, pouvoir se retirer des programmes conjoints déjà bien établis qui comportent des dépenses régulières payées par le gouvernement fédéral. Ottawa accordera alors à ces provinces une compensation égale à ce qu'il lui en coûte, en diminuant ses propres impôts directs et en augmentant les paiements de péréquation. Il en sera de même lorsque certaines provinces refuseront de prendre part à de nouveaux programmes conjoints que le gouvernement fédéral pourrait croire opportuns. Dans le cas des bourses d'études et des subventions aux universités, un nouveau gouvernement libéral offrira sans conditions — aux provinces qui le préfèrent — des ressources financières équivalentes.

PARFAITE ÉGALITÉ DES LANGUES ET DES CULTURES FRANÇAISE ET ANGLAISE — Cette égalité doit être de règle dans tous les services du gouvernement fédéral; par exemple, les fonctionnaires de langue française pourront à l'instar de leurs collègues de langue anglaise, utiliser leur langue maternelle dans l'exercice de leurs fonctions.

ADOPTION D'UN HYMNE ET D'UN DRAPEAU CANADIENS DISTINCTIFS — Dans les deux ans qui suivront son accession au pouvoir, un nouveau gouvernement libéral soumettra au parlement le dessin d'un drapeau qu'on ne pourra confondre avec l'emblème d'aucun autre pays. Une fois adopté, il deviendra le drapeau du Canada. L'"O Canada" sera proclamé notre hymne officiel.

DÉVELOPPEMENT DE LA RADIODIFFUSION — Il y a lieu d'assurer le développement parallèle de l'initiative publique et de l'initiative privée dans le domaine de la radiodiffusion, mais avec un organisme de contrôle impartial et plus efficace. Un nouveau gouvernement libéral rétablira le moral et le prestige de la Société Radio-Canada. Les réseaux radiophoniques seront étendus afin de permettre à tous les Canadiens de profiter des deux cultures française et anglaise.

(Extrait du manifeste du Parti libéral du Canada)

La Femme
AU FOYER ET DANS LE MONDE

Dans le monde

DEPLACEMENTS

M. et Mme J.-S. Lambert, de Trois-Rivières, ont passé quelques jours à Montréal, inscrits à l'hôtel Reine-Elisabeth.

BANQUET AU CHALET

C'est au Chalet du Mont-Royal, lundi, le 25 juin, à sept heures, qu'aura lieu le banquet de la St-Jean, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le thème de la fête patronale du Québec, cette année, est: "L'épanouissement du Canada français".

Cette fête annuelle au Chalet de la Montagne où se rencontrent les élites du monde québécois est toujours une soirée agréable et gaie. Le public est invité.

Information et réservations: UNiversity 1-4741.

BANQUET ANNUEL

Le banquet annuel du Conseil des femmes de la Chambre de commerce du district de Montréal que préside Mme Symone Beaudin, aura lieu jeudi, le 21 juin, à l'hôtel Windsor, salon Versailles, à six heures et demie, sous la présidence d'honneur de M. Charles de Lotbinière-Harwood, président général de la Chambre de commerce. L'hon. juge Lucien Tremblay, les membres du Bureau de direction et du Conseil d'administration de la Chambre sont parmi les invités d'honneur.

Il y aura, à la même occasion, assemblée générale, assermentation de la nouvelle présidente, nomination des membres directeurs pour le nouvel exercice et causerie de la présidente sortant de charge sur le récent voyage du groupe en Europe.

Comme d'habitude la soirée est mixte et les membres peuvent amener des invités.

PARTIE DE CARTES

Samedi, le 16 juin, à huit heures, aura lieu la partie de cartes mensuelle organisée par les Dames patronnesses du Centre social Sainte-Brigide, 1593, rue Maisonneuve. Il y aura prix de présence et goûter. Le public est cordialement invité. Information: LAfontaine 2-1791.

M. et Mme Jacques Plante dont le mariage a été béni récemment par M. l'abbé Louis O'Neill, en la chapelle Saint-Louis, de la basilique Notre-Dame, à Québec. Mme Plante (Janine Beaulieu) est la fille du juge et de Mme Camille Beaulieu, de Rouyn, Québec. M. Jacques Plante est le fils du major et de Mme Paul-Eugène Plante, de Québec.

CHEZ LES FEMMES DIPLÔMÉES DES UNIVERSITÉS — À l'issue de leur assemblée annuelle, les femmes diplômées ont élu le Conseil d'administration pour l'année 1962-63. Sur cette photo, de gauche à droite, 1ère rangée : Mlle Marie Lareau, secrétaire; Mme Jeanne Demers, 1ère vice-présidente; Me Jeanne d'Arc Lemay - Warren, présidente; Mme Paul Lambert, présidente honoraire; Mlle Louise Lefebvre, secrétaire. 2e rangée : Mlle Monique Héroux, publicitaire; Mme Jacques Viau, 2e vice-présidente; Dr Katherine Berdnikoff, conseillère. N'apparaissent pas sur cette photo : Mlle Suzanne Coallier, trésorière, et Mlle Madeleine Jacques, secrétaire; Mmes Monique Heckle, officier de liaison, Hélène Pardé-Couillard, conseillère et J. C. Charuest, assistante-trésorière.

Sur le grand sérieux des manifestes et des discours électoraux

Les promesses électorales continuent de sillonner les airs et d'étourdir les esprits dans une ambiance déjà affolante de dénonciations de toutes sortes, de mises en garde, d'accusations de reniement contredites et répétées. C'est une élection générale et pourtant d'un bout à l'autre du pays les questions et les problèmes débattus ne sont pas toujours les mêmes, ne se ressemblent pas souvent et il y a même des sujets de première importance débattus dans une province et qui sont tout à fait ignorés dans une autre. Que l'homme de la rue et l'ouvrière, que le Canadien moyen finissent par s'y retrouver, cela tiendra probablement du miracle. Et il y a encore des rêveurs qui s'imaginent marcher vers l'unité nationale et qu'au bout du chemin nous allons trouver le drapeau qui nous manque et qui serait une autre manifestation miraculeuse. C'est demander beaucoup d'interventions miraculeuses au ciel démocratique canadien. Est-ce que s'entêter, nous, minorité non seulement sur le continent mais même dans le pays, est-ce que s'entêter à vouloir UN drapeau pour représenter DEUX nations, est-ce que ce n'est pas consacrer une sorte de crise de logement sur le plan national, essayer de faire du deux dans un contre toute logique? Et qu'avons-nous l'air, nous, Canadiens de langue française, de toujours réclamer un drapeau d'un gouvernement anglo-saxon? Il paraît que les Canadiens anglais des autres provinces ont de la difficulté à nous comprendre! Il y a de quoi! Eux, avec l'Union Jack, ils ont tout ce qu'il leur faut: ce qu'il doivent nous trouver compliqués avec nos incessantes réclamations! C'est là qu'on voit, une fois de plus, comment la République française du Québec devrait déjà être une réalité au lieu de n'être qu'un rêve encore en 1962.

•

C'est ainsi que s'expliquent aisément les mouvements périodiques pour l'indépendance du Québec. Ils sont légitimes et répondent, chez plusieurs d'entre nous, à de lointains rêves patriotiques d'avoir un jour un pays bien à soi, de se sentir chez nous dans nos frontières, de faire une véritable unité, la seule possible, dans une seule langue sous un seul drapeau. C'est donc dire que, pour ma part ,j'ai toujours été laurentienne à cent pour cent.

Aussi, que de regrets, en ce moment, de ne pouvoir pas être d'accord sur la recommandation de sabotage des élections par l'abstention du vote dans le Québec. Pour le moment, encore, le pays est gouverné par Ottawa, que ça nous plaise ou non; toutes les provinces vont envoyer des représentants qui ne représentent souvent pas grand-chose, mais enfin qui les représentent et nous représenteront. On n'a ensuite qu'à penser au nombre effarant d'électeurs d'origine étrangère des provinces de l'Ouest pour comprendre que tant que Québec devra vivre sous la tutelle d'Ottawa, il faut se résigner à être là, au moins par le corps de la députation si nous ne pouvons nous imposer autrement, ni par le nombre ni par l'envergure des travaux de l'esprit. Il faut donc être présent dans les élections de lundi, même si notre foi démocratique est très basse, surtout dans la valeur du suffrage populaire; il faut voter tout de même. Et si les vieux partis vous semblent vraiment d'une incompétence certaine, votez pour renforcir l'opposition qui, plus elle sera forte et éclairée, plus elle aura de chances de faire agir les vieux rouges ou les vieux bleus. Et surtout avec les machines électorales telles qu'elles existent aujourd'hui il faut éviter que d'autres votent à notre place.

Ce n'est pas emballant, non, mais c'est un geste utile, voire nécessaire.

•

Autre point qui est loin d'être emballant: les manifestes et les discours de la plupart des candidats. Le problème du chômage reçoit à peu près autant d'attention que la question du drapeau et de l'hymne national (dans le Québec); plusieurs se donnent bien garde d'aborder, même de biais, le problème de l'entreposage des armes nucléaires sur le sol canadien; aucun ne parle du travail des enfants, et des adolescents et adolescentes, qui est souvent synonyme de gaspillage humain; aucune législation proposée non plus qui permettrait à l'ouvrière mariée et mère de famille, grâce à certaines allocations, comme en France et ailleurs, de rester à sa maison pour élever ses enfants. L'ouvrière a droit comme les autres femmes aux avantages, à la sécurité et aux joies de la famille dans son foyer même si le salaire du père est insuffisant pour les besoins de base du ménage. Mais ce que l'on réclame du gouvernement central! Ce que l'on promet en fait de secours en argent, de gratuités, de cadeaux, ni plus ni moins, c'est fantastique. A la prochaine élection, il ne serait pas étonnant qu'on arriverait à promettre des capsules gratuites de science infuse, donc plus besoin de cours d'étude, l'obligation du travail quotidien levée pour tout le monde et la retraite à 30 ans!

Aucun candidat, du moins dans les papiers que j'ai vus, n'apporte un projet sensé pour mettre fin au chômage. Et sans savoir le moins du monde comment on va faire disparaître cette plaie sociale, comment on va pouvoir remettre tout le monde au travail, pour rendre possible le partage des taxes et alléger le fardeau des impôts, simple détail, n'est-ce pas, on promet... Ce qui revient presque à dire, envoyez-nous à Ottawa et on vous fera la charité... Déjà, il y aurait dans le Québec 100,000 familles assistées... soit une sur dix. Alors, un peu plus, un peu moins, en faisant entrer le fédéral dans la caisse, bientôt on pourra assister toutes les familles, besoin ou non, à la toute petite condition que tout le monde travaille... Mais qui songe actuellement à donner le goût du travail? Pas étonnant qu'un rabbin de Montréal ait déclaré que la présente campagne électorale a un effet démoralisant sur la jeunesse du pays. "Le comportement des candidats, a-t-il déclaré, ne peut que provoquer le désintéressement des jeunes envers la politique et fausser les perspectives démocratiques". Est-ce que la jeunesse, en effet, la jeunesse normale et saine n'est pas surtout portée à aimer les difficultés pour les vaincre, les obstacles pour les dominer, la lutte pour gagner la bataille? Et ça vaut ce que ça coûte: le marché, la vie, la carrière, le succès. Mais nous ne sommes pas en Israël... ça se voit.

•

Et il y a les mises en garde! Qui peuvent être nombreuses évidemment à notre époque. Les peuples actuellement vivent dans la peur de la guerre nucléaire, mais chez les candidats, on n'en parle pas, c'est plus simple. On aime tellement la simplicité partout. Bien des citoyens s'interrogent aussi sur l'action de plus en plus étendue du dynamisme soviétique, de l'expansion du communisme international qui franchit à présent les mers et s'étend d'un continent à l'autre. Ça aussi, vous comprenez, c'est bien plus simple de n'en souffler mot. Mais la mise en garde la plus éclatante qui n'ait été faite est sans doute celle du chef national adjoint du Crédit social: "Surveillez-vous, a-t-il dit, pendant la dernière semaine de la campagne, car l'argent va couler à flots. Gare aux soupers gratuits de fèves au lard!" C'est donc dire que si l'on ne parle plus d'échanger son droit d'aînesse contre un plat de lentilles on peut échanger son vote pour une assiétée de fèves au lard (gratuite)!

Voilà qui rejoint la déclaration d'un député libéral de l'Assemblée législative, en avril, à l'effet que "le vote esquimau s'achète avec du chocolat ou de la gomme à mâcher, selon le parti à l'oeuvre . . .

Le moins que l'on puisse dire c'est que l'idéal démocratique bat de l'aile de plus en plus et que le progrès moral qui seul, peut asseoir la démocratie sur une base d'intelligence et de probité, a encore une longue route à parcourir avant d'arriver à sa réalisation pour le bien du peuple. Mais on peut toujours faire des élections. Ça passe le temps. Et quand l'argent coule à flots! Comment font donc les pays très fortement peuplés et pauvres depuis toujours parce que faiblement industrialisés pour se payer le luxe des élections? des "élections libres", évidemment?

Germaine BERNIER

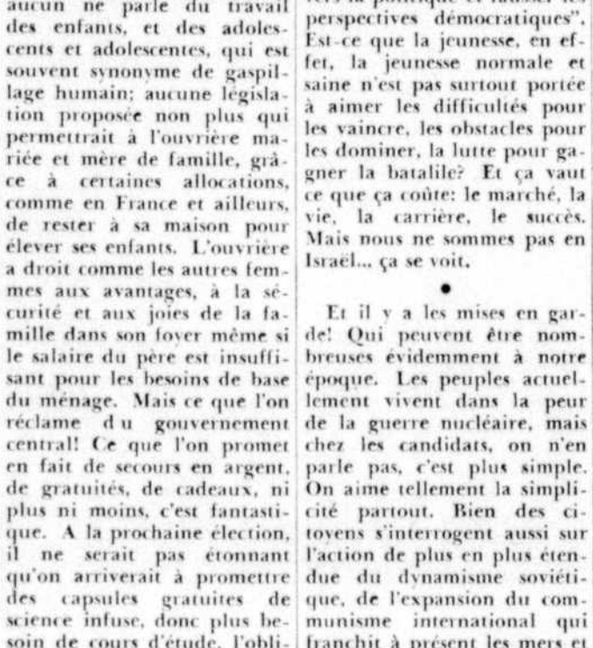

DE LA CÔTE D'IVOIRE AUX MODES ANGLAISES — Mme Thérèse Houphouet-Boigny, épouse du président de la République de la Côte d'Ivoire qui, avec son mari, était récemment en visite en Angleterre. Elle a visité les principaux salons de haute couture du West End. On la voit ici très intéressée à une revue spéciale de modes d'automne présentée par Frederick Starke, de Bruton Street. (Photo Keystone)

La fille du capitaine : une employée comme les autres

MONTREAL PC — Etre la fille du capitaine à bord ne comporte aucun privilège pour la blonde Kaethe Oltmann, opératrice de TSF à bord du paquebot allemand "Seven Seas".

"Elle a son travail à faire comme tout le monde", dit le capitaine Heinrich Olthmann, au cours d'une entrevue lors de la dernière escale du navire à Montréal.

"De fait, ce n'est pas tellement drôle pour une jeune fille. Elle doit travailler de huit heures à midi tous les matins et de huit heures à minuit tous les soirs. Ce n'est pas commode si elle veut aller danser".

Mais le capitaine admet qu'il y a des compensations, notamment celle de voyager un peu et d'être payée pour voir le monde. C'est ce qu'aimeraient faire beaucoup d'autres jeunes filles.

Kaethe Oltmann est arrivée à bord du vaisseau que commande son père bien préparée à faire l'ouvrage. Elle a étudié les électroniques durant un an et elle a été deux an apprentissage à bord d'un pétrolier et de plusieurs vaisseaux de commerce dont un navire russe.

Kaethe est à bord du "Seven Seas" depuis dix mois et elle eut depuis la chance de descendre à terre à Tahiti, aux îles Fiji, en Australie et en Nouvelle-Zélande avec son petit singe qu'elle appelle Abel Tasmin.

Le "Seven Seas" touche le port de Bremerhaven environ huit fois par année. C'est là que demeure la famille du capitaine, mais il est très rare que toute la famille puisse se réunir puisque Kaethe a deux frères qui sont marins et un autre qui demeure à New York. Il y en a toujours au moins un qui manque à l'appel quand Mme Olthmann annonce que le dîner est prêt.

Coiffez à votre tour le bonnet de nuit

La mode comme les saisons, a son cycle, peut-être moins précis, mais tout aussi régulier.

Selon les experts dans ce domaine, avec les années qui passent, les plus vieux, aujourd'hui, revoient à peu près tous les anciens styles revenir à la mode à tour de rôle.

Et cela est même vrai pour le bonnet de nuit que l'on aurait cru chose du passé depuis bien longtemps, mais l'on présente, maintenant, comme une nouveauté.

Dans le passé, ce sont les hommes qui en faisaient un usage le plus courant, probablement ceux qui s'offraient une belle calvitie peu confortable contre les courants d'air. Mais aujourd'hui, le bonnet est offert à la gent féminine.

Ces bonnets sont présentés dans une variété de styles comportant les plus jolis tissus, depuis la fraîche dentelle de nylon jusqu'au coton imprimé. Ils conviennent à tous les genres de coiffure.

Dans la catégorie des bonnets de nuit pour dames, un style qui remonte au 18e siècle en France, met de nouveau la "dormeuse" en vedette; ce bonnet peut se porter le jour ou la nuit.

Il s'agrémente de couronnes soulevées, de ruchés et plissés et d'attaches qui se nouent sous le menton.

Nombreuses sont les femmes qui ne se contentent pas de le porter au lit, mais aussi lorsqu'elles s'affairent dans la maison.

Conseils pratiques

Pour les amateurs de disques, la mécanique du stéréo semble un peu compliquée; mais qu'ils se souviennent que tous les vieux disques peuvent se jouer sur un stéréo, et souvent avec un meilleur son. Par contre, les disques stéréos ne devraient être joués que sur les tourne-disques stéréos. L'aiguille du phonographe ordinaire endommage les disques stéréos neufs. Enfin, un autre moyen de protéger les disques, c'est de les remettre dans leurs étuis de polyéthylène, qui les gardent à l'abri de la poussière et des égratignures.

Esquimaudes engagées pour la traduction

OTTAWA — Leah Idlout et Sarah Ekoomiak trouvent qu'il peut faire très chaud à Ottawa.

Edleah et Sarah sont deux de trois Esquimaudes engagées par la division du Bien être du ministère des Affaires du Nord.

Presque tout leur travail consiste à traduire des lettres.

Leah, qui est âgée de 22 ans, a appris l'anglais en suivant des cours du soir alors qu'elle travaillait au centre de rehabilitation, à Frobisher Bay. Pendant quelque temps, elle a enseigné dans une petite école à Resolute et a semblé "bien faire les choses," a déclaré M. Walter Rudnicki, ched de la division du Bien-être à Ottawa.

Elle avait grandi avec six frères et trois soeurs à Pond Inlet située sur la rive nord-est de la Terre de Baffin. Alors qu'elle était encore très jeune, elle passa quelques mois dans un hôpital à Québec comme patiente.

"Mon père m'a dit que c'est le coeur qui n'allait pas et d'autres, que j'avais été traitée pour la tuberculose," dit Leah. Elle est venue à Ottawa en juillet dernier et son contrat se termine en juin prochain. Elle n'a pas encore décidé si elle demeurera une autre année.

Sarah, qui est originaire de Fort George, à la baie James, arriva à Ottawa en septembre, 1959. Une soeur qui l'accompagnait est mariée et est mère d'une fille. Son mari n'est pas Esquimau. Sarah, âgée de 30 ans, a chambre et pension dans un édifice construit pour les employés du gouvernement. Elle espère aller faire un tour chez elle l'été prochain pour voir ses parents. Même si elle aime le nord, elle aime aussi son ouvrage.

Quand on lui demande ce qui lui manquerait le plus si elle retournait pour toujours dans le nord, elle répond que c'est la nourriture.

Leah et Sarah aiment aller ensemble dans les magasins.

"Les gens nous demandent souvent si nous sommes chinoises," dit Leah. Elles vont au cinéma et dans des soirées dansantes. Les deux aimeraient apprendre à nager. Pour la première fois de sa vie, Leah a sauté dans une piscine l'été dernier.

Titre honorifique à Mère Valérie de la Sagesse

La Rev. Mère Valérie de la Sagesse, directrice de l'école des infirmières de l'hôpital Ste-Justine recevra un titre honorifique lors du congrès biennal de l'Association des infirmières canadiennes, qui aura lieu à Vancouver, fin juin.

Mère Valérie, qui est à Ste-Justine depuis trente-cinq ans, sera nommée membre à vie de l'Association des infirmières canadiennes. L'hôpital offrait une réception en son honneur mardi dernier à laquelle assistaient toutes les anciennes étudiantes de son école.

L'élégance de l'heure

M 116

Dernière nouveauté: corsage ajusté devant, blousant dans le dos grâce à un double rang de tissu formant une sorte de demi-casaque, fixée à la ceinture. La taille est soulignée par un ceinturon simplement noué. C'est un modèle du couturier Estévez.

Le patron imprimé **NO M 116** est offert pour les tailles juvéniles 10, 12, 14, 16, 18.

La grandeur 16, robe, requiert 3 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: ¼ de verge.

Ce patron d'Estévez est en vente au prix de $1. au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit très lisiblement avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste de $1.

L'EAU D'EVIAN

L'Eau de la source Cachat provient d'une nappe souterraine issue de massifs alpestres. Le lit de cette nappe est formé par des roches d'origine glaciaire. Son plafond est protégé par une très épaisse couche d'argile qui limite les infiltrations et permet ainsi au cours de sa lente filtration sous pression au contact des sables glaciaires d'acquérir des ions calcium et magnesium ainsi que des oligos éléments. Sa légèreté et sa diffusibilité la rendent recommandable comme eau digestive et le coupage du lait du bebé.

buvez l'eau d'EVIAN
SOURCE CACHAT
"La plus forte vente mondiale"
En vente chez votre pharmacien
ROBERT & FILS LTEE
Agents généraux pour le Canada
6488, rue Boyer, Mtl - CR. 4-2568

LIMONADE ASEPTA
AGIT VITE ET BIEN
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

Beauté... charmes... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.
LA COMPAGNIE CANADA DRUG

TULIPE NOIRE DE CHENARD

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT À PRÊTER

Première et deuxième hypothèque, téléphone : 529-5348 ; soir, 683-4619, écrire à C. P. 777 Haute-Ville, Québec. 9-7-62

BUNGALOW À VENDRE

REPENTIGNY — Bungalow 1 an, terrasse finie $82.00 par mois — capital, intérêts et taxes inclus — 581-4334. JNO

CÉLIBATAIRES

Honnêtes célibataires, veufs, veuves désirant rencontrer bon parti, peuvent se joindre à l'Agence Marie-Joseph. Beaucoup de succès. Plusieurs mariages heureux grâce à l'agence. Pour informations : — 389-4133, de 6h. à 9h. p.m. 18-6-62

CHAMBRE À LOUER

Grande chambre meublée, toilette privée, cuisinière, réfrigérateur, entrée privée, 5305, rue Bellechasse. — Tél. 254-8535. 19-6-62

COTTAGES A VENDRE

OUTREMONT — Cottage neuf pour professionnel, 10 pièces, $42,000. — Pour renseignements et rendez-vous, appelez : RE. 1-0501, de 5 à 7 p.m. 28-6-62

HOMME DEMANDÉ

DIPLOME d'université catholique, bilingue, demandé pour représenter une des plus grandes compagnies de cierges. Nos vendeurs ont en moyenne 25 années de service. Nous offrons un salaire attravant à tout homme sérieux qui désire faire une carrière dans la vente. — Ecrire: Case 319, "Le Devoir." 21-6-62

DEMANDE D'EMPLOI

DAME prendrait travail de comptabilité à la maison - compilation - copie - comptes médecin, etc. — NO. 1-3520. 18-6-62

FEMME DEMANDÉE

Téléphoniste, temps plein ou partiel, $1.00 de l'heure ou plus. S'adresser à 1270 rue Papineau, Montréal. 18-6-62

FILLE DEMANDÉE

Téléphoniste (français) salaire heure ou semaine — S'adresser : 1270 rue Papineau. 18-6-62

INFIRMIERES LICENCIEES

DEMANDEES pour travailler dans hôpital privé. — Appelez MI. 5-1673 de 9h. à 5h. 20-6-62

INSTITUTRICE DEMANDÉE

BELOEIL, école Noël, demande institutrice maternelle, téléphoner, du lundi au vendredi, de 9 hres a.m. à 5 hres p.m.: VI. 2-6960. 18-6-62

LOGEMENT À LOUER

LOGEMENT non meublé, 3 pièces et demie, près Université de Montréal, demi-sous-sol bien éclairé, chauffé, eau chaude à l'année, cuisinière, réfrigérateur, pas d'enfant. — S'adresser à: 3277, rue Fendall (près Decelles). 18-6-62

MAISON DE CAMPAGNE À VENDRE

ALBURG, lac Champlain, 4 pièces meublées, électricité, gaz, eau chaude, douche, réfrigérateur, beau grand terrain, plage privée, magnifique paysage, $4,200 — comptant, $400. — WE. 3-4870. 18-6-62

MAISON A LOUER

ST-EUSTACHE-SUR-LE-LAC — 4 appartements meublés, libre juillet et août. — Téléphoner, après 5 heures: GR. 3-5187. 18-6-62

ON DEMANDE

INSTITUTRICES qualifiées pour cours primaire. Classes garçons ou filles. Donner qualifications, expérience, fournir références. S'adresser à: La Commission Scolaire, C.P. 158, Maniwaki, Qué. 18-6-62

PROFESSEUR FRANCAIS

FEMME, pour enseigner à enfant de 5 ans, programme français durant les mois de juillet et août. — Ecrire à: Case 315, "Le Devoir." 22-6-62

PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE À VENDRE

ATTENTION ! ATTENTION ! — St-Hilaire Village, no 45, rue Grenier, superbe "bungalow" en granit contenant vaste vivoir avec foyer, salle à manger séparée, belle et vaste cuisine, 3 chambres à coucher, 2 chambres de bain, un soubassement richement fini, garage chauffé, le tout ultra-moderne, érigé sur terrain mesurant 150' de front, enjolivé de conifères et arbustes dispendieux, ayant vue sur le Richelieu et montagne, à 3 minutes de marche de Provincial Transport. Vendrai à sacrifice pour cause mortalité. Possession immédiate si désiré. Pour plus de renseignements ou rendez-vous, téléphoner à: FO. 7-5304. 18-6-62

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT - DU. 8-2532
J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or ou de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants. POMPONETTE INC., 256 est, rue Ste-Catherine. Tél.: UN. 1-9293. 18-6-62

VOITURE À VENDRE

RENAULT-DAUPHINE, '62, très propre, avec radio et pneus à neige, raison: agronome, voiture fournie par employeur, prix à discuter. — RA. 1-0735. 18-6-62

VOYAGE

Seattle - Mexico, place pour 6 compagnes, campisme, chasse, pêche. Départ juin, retour 10 septembre. Contribuer une modeste somme. S'adresser : Case 322, Le Devoir, Montréal. 19-6-62

Encouragez nos annonceurs

TARIF
Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" — VI. 4-3361

(Commandes prises jusqu'à 3 hres la veille de la publication).

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de $1.00 pour 5 lignes (25 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajoutez 25 cents.

GROS CARACTERES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) equivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents le mot; minimum: $1.00.

vers une prospérité encore plus grande avec DIEFENBAKER

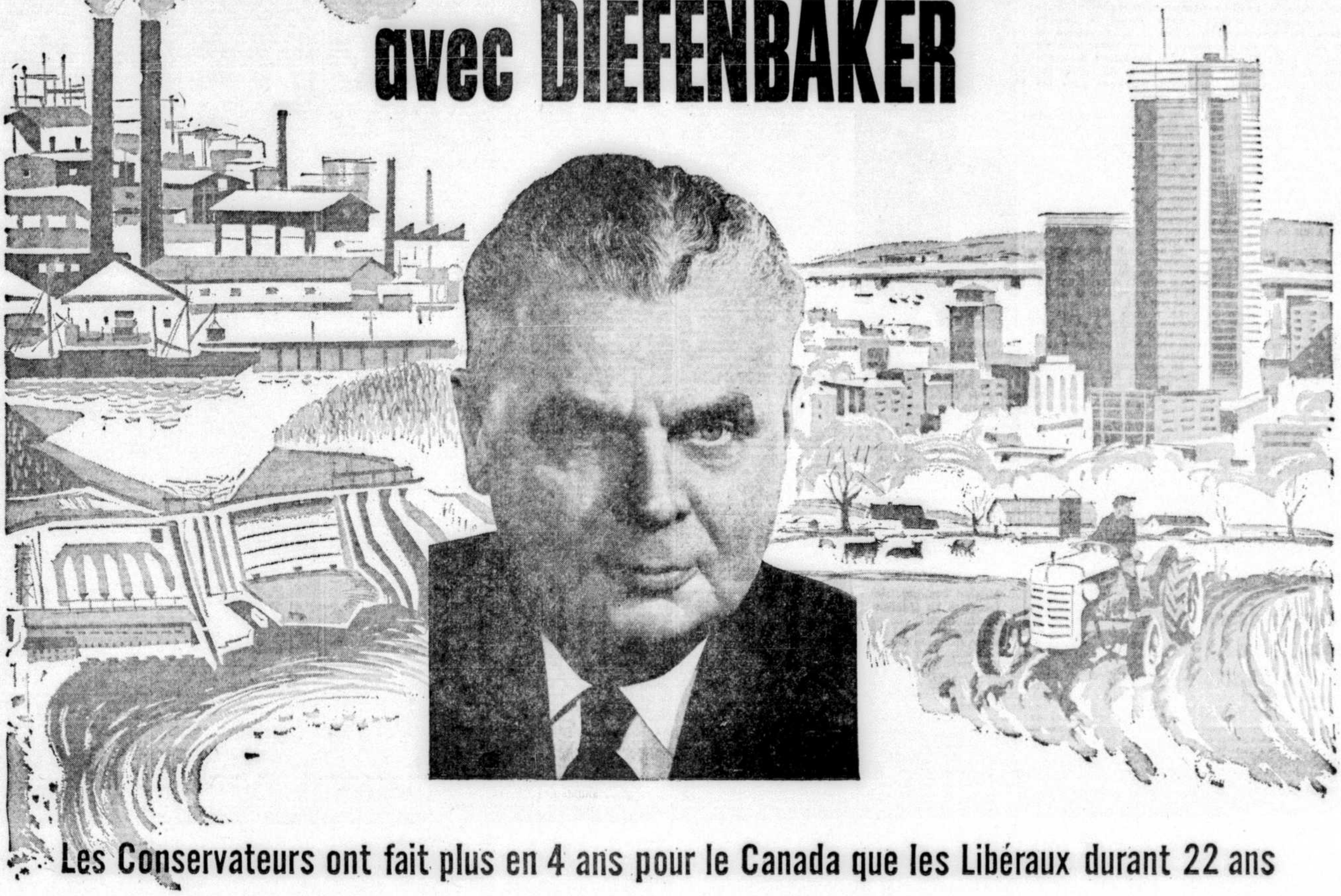

Les Conservateurs ont fait plus en 4 ans pour le Canada que les Libéraux durant 22 ans

- Meilleure forme de justice sociale pour tous
- Augmentation des allocations familiales à l'étude
- Pensions et assistances augmentées
- Déclaration des Droits de l'Homme
- Mise en valeur des ressources naturelles
- Rythme accéléré de l'embauche
- Aide aux municipalités
- Production nationale augmentée
- La libre entreprise encouragée
- Expansion vigoureuse de notre commerce extérieur
- Aide à la construction maritime
- Conférence avec les provinces sur le choix du drapeau et de l'hymne national
- Subventions aux universités augmentées
- Prêts aux habitations plus accessibles à tous
- Voies de communication multipliées
- Droits des provinces respectés
- Aide aux provinces pour l'assurance-hospitalisation
- Prêts aux petites industries
- Encouragement à l'agriculture
- Nouveaux débouchés agricoles
- Prix de soutien
- Crédit agricole
- Stabilisation des marchés
- Abolition du péage sur les ponts J.-Cartier et Victoria
- Economie canadienne plus florissante

TOUTES LES CLASSES DE LA SOCIÉTÉ ENVISAGENT L'AVENIR
AVEC PLUS DE CONFIANCE, GRÂCE À LA POLITIQUE D'EXPANSION
ÉCONOMIQUE ET DE JUSTICE SOCIALE DES CONSERVATEURS

DIEFENBAKER A REMPLI <u>TOUTES</u> SES PROMESSES!

Le 18 juin RÉÉLISONS DIEFENBAKER

VOTONS POUR LES CANDIDATS CONSERVATEURS

Chaput félicite Québec d'avoir créé la Société générale de financement

QUEBEC. — Montant sur la tribune dans le but d'exhorter les citoyens du Québec à ne pas se rendre aux bureaux de scrutin le 18 juin prochain, Marcel Chaput, président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, a fait un discours dans lequel il félicite le gouvernement Lesage d'avoir fondé la Société générale de financement du Québec. "La fondation de cette société est un pas immense pour l'économie du Québec", a dit M. Chaput. "La fondation de cette société de financement nous permettra de retirer les obligations du Canada que nous détenons pour les placer dans une société bien à nous".

Le président du RIN a aussi promis que son mouvement défendra les caisses populaires et l'Association des médecins de langue française.

"Les caisses populaires sont une trop belle oeuvre québécoise pour devenir, par la tendance centralisatrice du gouvernement fédéral, des banques sur lesquelles Ottawa aura la main haute," a dit le chef séparatiste.

"Nous défendrons aussi l'Association des médecins de langue française contre cette tendance de vouloir la démolir qu'a la "Canadian Medical Association."

Parlant devant quelque 350 membres du mouvement, M. Chaput s'est dit pratiquement assuré que le prochain congrès national des Sociétés Saint-Jean-Baptiste portera uniquement sur l'indépendance du Québec.

"Dernière colonie"

M. Chaput a qualifié de très beau geste le mémoire que la SSJB de Montréal a présenté à la Commission royale sur l'enseignement.

Le mémoire de la SSJB demande entre autres choses la priorité du français dans les écoles et que l'école bilingue soit imposée aux Canadiens anglais du Québec comme l'école bilingue est imposée aux Canadiens français de l'Ontario.

M. Chaput a ensuite déclaré que la province de Québec deviendra la dernière colonie dans le monde.

"Il est temps de comprendre ce que 40 nations ont compris depuis la fin de la dernière guerre a dit M. Chaput.

M. Chaput a ensuite repassé la doctrine du RIN et a donné les raisons pour lesquelles le Québec devait se séparer du reste de la Confédération.

C'est M. Pierre Bourgault, un journaliste montréalais, qui a présenté le président du RIN à la tribune.

M. Bourgault a commencé son discours en disant : "Contrairement à ce qui s'est passé dans cette salle la semaine dernière, tous les orateurs de ce soir parlent français.

La réunion était tenue au Centre Durocher, là où M. Pearson et Diefenbaker avaient tenu des assemblées politiques la semaine dernière.

M. Bourgault a exhorté les membres du RIN et les citoyens du Québec à ne pas voter parce que "nous ne reconnaissons pas le gouvernement d'Ottawa."

"Le parti libéral est celui qui est le plus dangereux pour nous, car nous sommes si vaniteux que nous croyons qu'un chef qui parle français pourra faire quoi que ce soit pour nous dans la capitale fédérale. M. Pearson, a-t-il conclu, ne peut rien nous offrir de plus que 75 députés qui représenteront un statut minoritaire."

Thompson : l'Etat est le cimetière de nos droits

RED DEER, Alberta. — M. Robert N. Thompson a déclaré devant une foule de quelque 1,300 personnes, que les Canadiens ont perdu leurs libertés parce qu'ils sont requis de payer pour des plans dispendieux de sécurité sociale. Certains besoins sont satisfaits, mais c'est au prix de la perte de la liberté de faire ce que nous voulons, a-t-il dit. Les gouvernements empruntent de l'argent, collectent des taxes et redistribuent le tout sous la forme de mesures sociales.

Il s'agit, dit-il, d'une conception matérialiste de la vie que les gouvernements ont implantée dans les partis politiques, de sorte que aujourd'hui, cette conception est considérée comme la bonne.

Selon les matérialistes, la source de l'autorité repose dans l'Etat, de sorte que les citoyens n'ont que les droits qu'on veut bien leur reconnaître. Le bill des droits de l'homme est justement un document qui indique la limite des droits individuels.

Il a affirmé que le Crédit social mettra fin à cet esclavage d'un système dominé par des hommes et des sociétés qui n'ont en vue que le profit. Les vieux partis sont les outils de ce système, a-t-il ajouté. Le Canada doit avoir un système par lequel l'argent naîtra libre de toute dette en quantité égale à la somme de la production des biens et services. Cet argent sera réparti équitablement de façon à assurer un revenu annuel garanti.

Le député de la Beauce, le Dr F. Poulin, se rétracte

QUEBEC — Une action judiciaire intentée pour libelle diffamatoire contre le député libéral de la Beauce, le Dr Fabien Poulin, à la suite des élections provinciales de juin 1960 vient d'être réglée hors de cour par une déclaration de l'intimé reconnaissant que les faits qu'il avait invoqués étaient inexacts.

Dans une feuille électorale, intitulée "La Victoire" et publiée le samedi 18 juin 1960, dans le comté de la Beauce, on avançait que:

"Martine Poulin, fille de Georges-Octave Poulin et épouse de M. Claude Gagné, reçoit du ministère du Commerce et Industrie, un montant de $2,000, plus un supplément de $91.25".

L'article se poursuit ainsi:

"Voir comptes publics 1959, page 246, item C-8, sous le nom de Mme C. Gagné, Mme Claude Gagné (Martine Poulin) n'a pas d'industrie à son nom. Comment a-t-elle pu obtenir $2,091.25 de ce ministère alors qu'elle est assise confortablement chez elle?"

A la suite de la publication de cet article, Mme Martine Poulin intentait au député libéral, le Dr Fabien Poulin, une action en libelle diffamatoire, ainsi qu'à l'imprimeur, M. Gérard Poulin, actuel président de la Fédération libérale de la Beauce.

La cause, inscrite en Cour supérieure sous le numéro 27-641, a été réglée par une déclaration du Dr Fabien Poulin et M. Gérard Poulin reconnaissant que les faits sont inexacts.

Voici les termes mêmes de cette déclaration:

"Le défenseur reconnaît que les faits reprochés à Dame Martine Poulin, au cours de l'élection provinciale de juin 1960, à savoir qu'elle aurait retiré un montant de $2,091. 25 du gouvernement, selon les comptes publics de 1959, sans exécuter aucun travail, SONT INEXACTS.

Lorsque Mme Poulin a été employée, au cours des sessions par l'Assemblée législative, elle a alors été payée pour le travail qu'elle faisait. Ces emplois ont eu lieu de la session 1950-51 jusqu'à la session 1956-57.

En conséquence, les parties soussignées consentent à régler la réclamation en dommages faite dans la présente cause en par le défenseur payant la somme de $400.00 en capital et frais qui est versée en ce jour et quittance finale est donnée en conséquence."

Manifestation de l'aviation sportive à Granby, dimanche

Le Club d'aviation de Granby Inc., recevra dimanche à l'aéroport de Granby, une centaine d'avions, venant de toutes les parties de la province de Québec et de l'est de l'Ontario, de neuf heures du matin à 5 heures de l'après-midi. M. Louis Boisvert, contrôleur en chef de la tour de contrôle de l'aéroport de Cartierville sera en charge de la circulation aérienne au cours de la journée. Cette réunion d'aviateurs permettra de constater que l'aviation sportive et l'aviation civile en général prennent de l'importance et joueront un rôle éminent dans les progrès économiques de la province. Des tours d'avions et d'hélicoptères permettront au grand public, à un prix modique, de se familiariser avec une variété d'avions. L'aéroport de Granby joue déjà le rôle d'aéroport régional et rend d'importants services à l'aviation civile.

Un ex-président de l'A.P.A. à l'Inst. psychiatrique de Mtl

Poursuivant leurs travaux d'organisation, les fondateurs de l'I.P.M. viennent d'accueillir au sein du Conseil honoraire de cette nouvelle institution, deux représentants éminents de la psychiatrie mondiale.

De Paris, le docteur Serge Lebovici annonce son adhésion au Conseil d'honneur et formule des voeux de succès à l'adresse de ses collègues de l'Institut. Le Dr Lebovici est considéré en Europe comme une des plus grandes autorités en psychanalyse et psychiatrie infantiles.

Quant au docteur Walter E. Barton, nouveau membre du Conseil honoraire, il est le président sortant de charge de l'American Psychiatric Association, bien connu au Canada français à cause du rôle qu'il a tenu dans la formation de quelques-uns de nos psychiatres. Il a également été très actif dans l'organisation des congrès canadiens et américains de psychiatrie. Le surintendant du Boston State Hospital a visité l'an dernier l'Institut Prévost où il a renoué les amitiés avec ses anciens élèves.

Les fondateurs de l'Institut psychiatrique de Montréal se sont dits profondément touchés et honorés par ces témoignages de confiance de la part de ces maîtres.

Le lieutenant-colonel Jean-A. Berthiaume, de St-Hyacinthe, est devenu le premier soldat canadien à être décoré pour service à l'étranger, depuis la guerre de Corée. Le colonel Berthiaume a été nommé officier de l'Ordre de l'Empire britannique (OBE) pour la contribution remarquable qu'il a apportée à la cause des Nations-Unies durant son service au Congo. Selon les termes mêmes de la citation, le colonel Berthiaume a rendu des services inestimables "par son expérience, son esprit d'initiative, ses talents linguistiques et ses aptitudes toutes spéciales à mener les négociations à bon terme, même dans les conditions les plus difficiles".

Mission commerciale française au Québec

TROIS-RIVIERES. — Une mission économique de Dijon, en France, composée d'une trentaine d'étudiants en commerce, visitera Trois-Rivières du 25 au 29 juillet. La nouvelle a été annoncée par le directeur de la Chambre de commerce, M. Pierre Rousseau.

Province de Québec, district de Montréal, no 566 951, Cour supérieure. MARVIN B. GAMEROFF, DAME RUTH HELEN CLAREK, DAME MAXINE FLORENCE GAMEROFF (épouse de MELVIN WISE), DAME SANDRA GAMEROFF (épouse de HILLIARD LIPPMAN), en leurs capacités d'exécuteurs héritiers de feu SAMUEL D. GAMEROFF, MELVIN WISE et HILLIARD LIPPMAN, demandeurs, vs DAME ANASTASIA (ANNIE) BOYCHUK et GEORGE SAVAS (GEORGE'S SWEETS), défendeurs. Le 26 juin 1962, à 2 heures de l'après-midi, à la place d'affaires des défendeurs, au no 595 rue Notre-Dame et 198-6ième ave, en la cité de Lachine et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en 1 caisse enregistreuse de marque National, 6 miroirs, 1 réfrigérateur et acc., et moteurs, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, le 15 juin 1962. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 639,640. GERARD LOISELLE & JEAN-PAUL LOISELLE "R. LOISELLE & CIE", demandeurs vs ROLAND VIGNEAULT, défendeur. Le 27 juin 1962 à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3940 rue Place Guay en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, radio, tourne-disques, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. J. M. PAQUETTE, UN. 1-5473, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de magistrat, No 664,712. HOPITAL MAISONNEUVE, demanderesse vs M. ARMAND COMTOIS, défendeur. Le 25 juin 1962, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1650 rue St-Germain en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, tourne-disques, fauteuils etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. ANDRE LANDRIAU, UN. 1-9873, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de magistrat, No 663,122. THE CORP OF THE TOWN OF MT-ROYAL, demanderesse vs LLOYD L. BELANGER, défendeur. Le 27 juin 1962 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 13124 rue Varennes en la cité de Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. ANDRE LANDRIAU, UN. 1-9873, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, no 565,889. Cour de magistrat. J.A. PAGUY & SONS LIMITEE, demanderesse, vs GAETAN DUBE "D.A.L. METAL WORKS REG'D", défendeurs. Le 27 juin 1962 à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 660 rue Charron en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. ANDRE LANDRIAU, UN. 1-9873.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, No 530,932. Cour supérieure. LEPAGE AUTOMOBILE LIMITEE, demanderese, vs PIERRE BOUCHER défendeur. Le 26 juin 1962 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 2475 rue Lafontaine, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. JEAN-GUY DION, H.C.S. UN. 1-5473.

Province de Québec, district de Montréal, no 543,407. Cour supérieure. HOPITAL STE-JUSTINE, demanderesse, vs PAUL RICHER, défendeur. Le 27 juin 1962, à 11½ heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 7730 rue Chambord, app. 1, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. JEAN-GUY DION, H.C.S. UN. 1-5473.

Province de Québec, district de Montréal, no 666,450. Cour de magistrat. MC ROBERT SPRING SERVICE LIMITED, demanderesse, vs DEMOISELLE MANON BONSPIEL, défenderesse. Le 27 juin 1962 à 11½ heure de l'après-midi au domicile de la défenderesse au no 6726 rue Marquette en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, lampes, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. JEAN-GUY DION, H.C.S. UN. 1-5473

Province de Québec, district de Montréal, no 600,892. Cour de magistrat. EMILIEN MARTINEAU, demandeur vs JEAN FRIGON, défendeur. Le 26 juin 1962 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 1873 rue Place Beauchesne, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. ANDRE LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-9873.

Province de Québec, district de Montréal, no 564,402. Cour supérieure. TED ENGELHARDT "TEDDY'S TYPEWRITERS", demanderesse vs GLASSCRAFT INC., défenderesse. Le 27 juin 1962, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 5525 avenue Gaspé en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. J.-G. DION, H.C.S., UN. 1-5473.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, No 564854. — UNITED AUTO PARTS INC., demanderesse, vs N. KOTUBA, défendeur. — Le 26 juin 1962, à midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 769, 1re Avenue, en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Royal et meubles de bureau. Conditions: argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. CHARLES JODOIN, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, no 566,340. Cour supérieure. THE BLUESTONE CO., demanderesse, vs ANTONIO LIBERATORE, défendeur. Le 26 juin 1962 à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au no 3687 rue Ontario est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en une caisse enregistreuse, 4 machines à coudre, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. VINCENT DIODATI, H.C.S., VI. 9-7842.

Province de Québec, district de Montréal, no 623,083. Cour de magistrat. THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL, demanderesse, vs HONORE ROY, défendeur et ROY MEAL WORKS LIMITED, tierce-saisie. Le 27 juin 1962, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au no 4314 rue Hogan en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets saisis en cette cause consistant en: meubles de bureau, filière, etc. Conditions: Argent comptant, Montréal, 15 juin 1962. VINCENT DIODATI, H.C.S., VI.9-7842.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Magistrat, No 663525. — HOPITAL MAISONNEUVE, demanderesse, vs M. CLAUDE GAGNE, défendeur. — Le 27 juin 1962, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 532, rue Cuvillier, en la cité et district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: argent comptant Montréal, 15 juin 1962, GILLES MALO, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, no 661,607. Cour de magistrat. MONGEAU & ROBERT CIE LIMITEE, demanderesse, vs ROSAIRE ST-HILAIRE, défendeur. Le 27 juin 1962, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 8448 rue Foucher en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, table, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. J.-G. DION, H.C.S. UN. 1-5473.

Province de Québec, district de Montréal, no 647,698. Cour de magistrat. LUC MARTEL, demanderesse, vs ROLAND BOURBONNAIS, défendeur. Le 26 juin 1962, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 6579-A, rue Delorimier en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause au no 1304 rue Champlain à Montréal, consistant en: téléviseur, meubles de ménage radio, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. P. VILLENEUVE, H.C.S., UN. 1-5473.

Province de Québec, district de Montréal, no 11,104 BEDFORD. Cour supérieure. MANSONVILLE PLASTICS LTD., demanderesse, vs CLAUDE LEFEBVRE, défendeur. Le 26 juin 1962, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 10,030 rue Parc Georges en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, une camionnette Mercury, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. GERMAIN ROSE, H.C.S., UN. 1-5473.

Province de Québec, district de Montréal, no 661,849. Cour de magistrat. M. COHEN & J. LEAVITT & A. V. SIMON & A. ROMAGNOLI & A. LEVITZ "ANESTHESIA GROUP", demanderesse, vs PETER ALEVI'AKIS, défendeur. Le 26 juin 1962, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 4862 rue Hutchison en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, table, lampe. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. C. CONSTANT, H.C.S., UN. 1-9873.

Province de Québec ,district de Montréal, no 651,743. Cour de magistrat. THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL, demanderesse, vs MRS VIOLET WALKER & VIR, défenderesse. Le 26 juin 1962, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 2065 rue Claremont, app. 80, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. VINCENT DIODATI, H.C.S., VI. 9-7842.

Province de Québec, district de Montréal, no 564,611. Cour supérieure. PEMBROKE SHOOK MILLS LIMITEE, demanderesse, vs HAMILTON ARTWARE LIMITEE, défenderesse. Le 26 juin 1962 à 1 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 175 rue Cyr en la cité et district de Montréal-Est seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: machine à additionner, clavigraphe, filières, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. J.-G. DION, H.C.S. UN. 1-5473.

Province de Québec, district de Montréal, no 616,849. COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, demanderesse, vs JACQUELINE BELANGER - LAVIGNE "PATISSERIE ANDRE" & VIR, défendeurs. Le 26 juin 1962 à 1 heures de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 11175 rue Racette en la cité de Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, machine à laver, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. P. VILLEUNEUVE, UN. 1-5473, H.C.S.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de magistrat, No 646,554. NEW HEALTH KITCHEN EQUIPMENT LIMITEE, demanderesse vs DANIEL QUENNEVILLE, défendeur. Le 27 juin 1962 à 2½ heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4044 rue Arthur Champoux en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, stéréo HI-FI et accessoires, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. J. G. DION, UN. 1-5473, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 553948. — ROMEO CASARINI & REMO RABBINI, demandeurs, vs M. JOSEPH ROY, défendeur. — Le 27 juin 1962, à midi, au domicile du défendeur, au No 605, rue Ste-Madeleine, en la cité et district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Marconi et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. J.-M. PAQUETTE, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, no 556,679. Cour supérieure. HENRY JAMES BOWLES, demandeur, vs ROY METAL WORKS LIMITEE, défendeur. Le 27 juin 1962, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 4314 rue Hogan en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau, machine à additionner, foreuses électriques, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal 15 juin 1962, VINCENT DIODATI, H.C.S., VI. 9-7842.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 493643. — MAURICE ROBITAILLE AUTOMOBILES INC., demanderesse, vs GERARD PROVOST, défendeur. — Le 26 juin 1962, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 10393, rue Péloquin, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. CHARLES JODOIN, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Magistrat, No 661438. — MARCEL SIMONELLI, demandeur, vs EDGAR BOURDAGES, défendeur. — Le 26 juin 1962, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 135, 145 rue Sauvé O., en la cité et district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 gros poêle à gaz de cuisine, 20 tables de salle à diner, 80 chaises de salle et accessoires de cuisine, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. J. E. CLOSSEY, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Magistrat, No 668645. — GILLES ET PAUL POISSANT, demandeurs, vs RICHARD MONTAGNE, défendeur. — Le 27 juin 1962, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 6611, rue Chateaubriand, en la cité et district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano brun et blanc, 1 pick-up Marconi et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Montréal, 15 juin 1962, REAL MONGEAU, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Magistrat, No 619453. — LILY SIMON, demanderesse, vs MARTHE BERNIER, défenderesse. — Le 26 juin 1962, à midi, au domicile de la défenderesse, au No 5327, rue Palmerston, en la cité et district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: T.V. Philco et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. ROMEO OUIMET, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Magistrat, No 588406. — MICHEL CUSCUNA, demandeur, vs CORDIA LTD., défenderesse, et BLAIN, PICHE, BERGERON, GODBOUT & EMERY, distrayants. — Le 27 juin 1962, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du demandeur, au No 240 ouest, rue Jean-Talon, en la cité et district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Marconi 21" et accessoires et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. REAL MONGEAU, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Magistrat, No 659034. — EDOUARD LAREAULT, demandeur, vs VVE MARIE-BLANCHE CORMIER, défenderesse. — Le 27 juin 1962, à midi, au domicile de la défenderesse, au No 2900, rue Langelier, app. 1, en la cité et district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral 21" et accessoires et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. REAL MONGEAU, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 563954. — THE BANK OF NOVA SCOTIA, demanderesse, vs GERARD CHARLEBOIS, défendeur. — Le 27 juin 1962, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 6684, 25e Avenue, Rosemont, en la cité et district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets saisis en cette cause, consistant en: T.V. Fleetwood et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. JEAN-GUY DION, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Magistrat, No 665783. — ROGER TETREAULT, demandeur, vs M. GOUDREAULT, défendeur. — Le 26 juin 1962, à 3 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 9929, boul. Omer-Gaucher, en la cité de Rivière-des-Prairies, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Westinghouse et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. ROMEO OUIMET, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 308744. — JARRY AUTOMOBILE LTEE, demanderesse, vs LOUIS SHULMAN, défendeur, et ALEX SHULMAN, tiers-saisi. — Le 26 juin 1962, à midi, à la place d'affaires du tiers-saisi, au No 1455, rue Closse, en la cité et district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du tiers-saisi, Alex Shulman, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse National, 2 accessoires de restaurant. Conditions: argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. GILLES MALO, H.C.S.

Province de Québec, district de Roberval, Cour Supérieure, No 24823. — BELLEVUE AUTOMOBILES LTEE, demanderesse, vs DAME JEAN-MARIE LEPAGE, défenderesse. — Le 27 juin 1962, à 12 heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, au No 7305, rue Baudelaire, en la cité de St-Léonard-de-Port-Maurice, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision Dumont, 1 radio Jewel, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. R. CLOUETTE, H.C.S., UN. 6-5375.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Magistrat, No 617293. — GUY DUBUC (IMPRIMERIE GUY), demandeur, vs REGENT TESSIER (SECURITRON CORP.), défendeur. — Le 27 juin 1962, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 9373, 24e Avenue, app. 8, en la cité de Ville St-Michel, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 radio, 1 clavigraphe Remington, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. R. CLOUETTE, H.C.S., UN. 6-5375.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 512186. — ALDO CONSTRUCTION CO. LTD., demanderesse, vs PIERINO LEGGERIO & FERNANDO CANDITO (Caffe Latina), défendeurs. — Le 26 juin 1962, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des défendeurs, au No 251, rue Dante, en la cité et district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision, 1 caisse enregistreuse, équipement de restaurant, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. R. CLOUETTE, H.C.S., UN. 6-5375.

Province de Québec, district de Montréal, no 559 341, Cour supérieure. CHARLES G. PARE (WESTHAVEN REG'D), demandeur, vs JACK BLACK, défendeur. Le 26 juin 1962, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur au no 7320 rue Harley, appt 41, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 combinaison téléviseur et Hi-Fi de marque Fleetwood et acc., et Meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, le 15 juin 1962.

Province de Québec, district de Montréal, no 569 817, Cour supérieure. JOE LEIBOF, demandeur, vs JIM WALLACE, défendeur. Le 26 juin 1962, à 1 heure de l'après-midi, à son domicile antérieur, du défendeur, au no 2013 boul. Saint-Laurent, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table, 2 chaises et meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, le 15 juin 1962. Gérard H. GORNITSKY, H.C.S., VI. 2-9192.

Province de Québec, district de Montréal, no 552,543. Cour supérieure. DAME PAULINE SEIDMAN, demanderesse, vs EDGARD BOURDAGES, défendeur. Le 27 juin 1962, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 135, 145 rue Sauvé O., en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 22 tables, 1 caisse enregistreuse, 1 griller et acc. de marque Beatty, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. MORRIS GOLDBERG, H.C.S., VI. 2-9192.

Province de Québec, district de Montréal, no 517,950. Cour supérieure. MANSIONS AUTO GARAGE LTD, demanderesse, vs B. ABRAMS, défendeur. Le 26 juin 1962, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 2070 rue St. Luke en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Buick portant licence No. 369-236 1961 et acc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin. LOUIS GERTSMAN, H.C.S. VI. 2-9192.

Province de Québec, district de Chicoutimi, No 47,209. Cour de magistrat. THIFFAULT & SAINTONGE LTEE, demanderesse, vs HERMENEGILDE GUY, défendeur. Le 26 juin 1962, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 743, 9ième ave, app. 2, en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, radio, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. JACQUES POITEVIN, H.C.S. UN. 1-5473.

Province de Québec, district de Montréal, no 481,872. Cour supérieure. ROGER BLAIR; tutor to his minor daughter IRENE BLAIR), demandeurs, vs PAUL EMILE CHAMPAGNE, défendeur. Le 27 juin 1962, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 398 7ième Ave., en la cité de Lachine et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. HARRY GOLDEN, H.C.S. VI. 2-9192.

Province de Québec, district de Montréal, no 657,048. Cour de magistrat. INVISIBLE ART WEAVERS LTD, demanderesse, vs, JULIUS PALKOVITS, défendeur. Le 26 juin 1962, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5376 rue Park, app. no. 2, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Fleetwood et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S., VI. 2-9192.

Province de Québec, district de Montréal, no 669 936. Cour de Magistrat. BERNARD COHEN, demandeur, vs RICHARD NANTEL, défendeur. Le 26 juin 1962, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 5030, rue O'Bryan, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, record player de marque Admiral et acc., 1 radio de table. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192.

Province de Québec, district de Montréal, no 558 408. Cour supérieure. AMHERST FIDELITY COMPANY, demanderesse, vs JOHN LANGLANDS, défendeur. Le 27 juin 1962, à 4 heures de l'après-midi, à la place d'entreposage Guardien, au no 486 rue St-Jean, Chambre 2, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à nettoyer (vacuum) Air Way Sanitor et acc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. MORRIS GOLDBERG, H.C.S., VI. 2-9192.

Province de Québec, district de Montréal, no 555 533. Cour supérieure. RICHARD M. BROWN, demandeur, vs JEAN LOUIS HEEBERT, défendeur. Le 27 juin 1962, à 4 heures de l'après-midi à l'ancien domicile du défendeur au no 2137 rue Montcalm, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur de marque Duprex. Conditions: Argent comptant. Montréal, 15 juin 1962. PERRY GURALNICK, H.C.S. V

Notant qu'on délaisse trop souvent les enfants exceptionnels

Le ministère de la famille désire devenir une grande commission scolaire provinciale

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — Le ministère de la famille et du bien-être social a soutenu hier devant les membres de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement qu'il doit continuer de s'occuper de l'éducation des enfants exceptionnels dans la province de Québec.

La formule "orphelinats" est dépassée

QUEBEC (De notre envoyé spécial) —Des expériences nouvelles qui ont été tentées récemment dans la province et qui sont encore en cours permettent de croire que "la formule "orphelinats", désignée sous quelque nom que ce soit, est actuellement dépassée. Voilà ce qu'affirme le ministère de la famille et du bien-être social dans le mémoire qu'il a présenté hier à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement.

Précisant qu'il ne pourra se prononcer avec certitude qu'après une certaine période d'expérimentation, le ministère ajoute:

"L'institution pavillonnaire, telle qu'elle existe depuis deux ans à Saint-Damien de Bellechasse et telle qu'elle s'organise actuellement à Roberval, semble définitivement plus prometteuse sur tous les plans de l'instruction et de la formation de ces enfants." Plus particulièrement, elle semble permettre une intégration plus rapide et plus complète grâce à des "techniques de formation sociale extraordinaires".

Le mémoire précise que les institutions d'assistance publique ne seront pas les seules à recevoir une orientation nouvelle: les écoles de protection, qui accueillent les jeunes délinquants, seront également réorganisées.

Le ministère, en effet, révèle avoir conduit une vaste étude à travers la province en vue de rapprocher le plus possible le jeune délinquant de sa famille afin de ne pas le déraciner. "Il pourra en résulter que plusieurs écoles de protection seront vouées à d'autres tâches sociales et remplacées par de nouvelles écoles."

Le groupe des institutions d'assistance publique qui dépendent directement ou indirectement du ministère de la famille et du bien-être social comprend 65 maisons désignées de façons très différentes: orphelinats, instituts, refuges, foyers, etc. Elles accueillent plus de 11,000 enfants pendant des périodes de temps variables. De leur côté, les 13 écoles de protection de la jeunesse qui existent présentement accueillent des jeunes de moins de 18 ans qui leur sont confiés par les tribunaux; la durée des stages est en moyenne de deux ans.

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — "On délaisse trop souvent les problèmes angoissants que posent les enfants exceptionnels", affirme le ministère de la famille et du bien-être social dans le volumineux mémoire qu'il a présenté hier à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement. Le document insiste beaucoup sur la nécessité de développer au maximum les capacités, faibles ou amoindries, de ces enfants parce que, en dépit de tout, ils constituent un actif de la communauté. A cette fin il faut que l'éducation de ces enfants relève d'un organisme gouvernemental spécifique, reconnu pleinement comme tel; il faut, en outre, prévoir des programmes d'études plus souples qui puissent s'adapter aux besoins des divers types d'enfants exceptionnels.

Le mémoire, dès les premières pages, montre la nécessité d'éduquer les enfants exceptionnels et s'élève contre l'uniformisation systématique des programmes. Se référant aux jeunes qui souffrent de différents handicaps sociaux, physiques et mentaux, il affirme:

"Toute société paiera cher son refus de tirer parti le plus possible de tous ces "sous-produits" communautaires ou scolaires; elle cherchera souvent en vain la cause des désordres qui la déchirent, si toujours elle n'a prêté attention qu'à l'application d'une saine et profonde philosophie éducationnelle normale qui sert bien la masse des élèves et stimule les surdoués.

"Concevoir un système d'éducation pour une grande population, c'est s'exposer du même coup à la tentation de rechercher une forme d'administration facile, l'unification systématique des programmes et des procédés d'enseignement; qui cède à cette facilité favorise le caporalisme, tue l'individualisme et fait fi de toute conception démocratique d'une société bien organisée.

"Une structure scolaire d'envergure doit bien savoir au départ où elle conduit non seulement la masse, mais même ceux qui n'ont ni les aptitudes ni le goût d'aller aux mêmes buts. Ceci implique que tout programme scolaire doit présenter mille facettes quant aux possibilités de réalisation; il doit être d'une extrême souplesse...

"La saine philosophie d'une éducation normale est trop facilement proclamée pour qu'on n'insiste pas ici sur le danger d'un divorce profond entre certaine théorie reposante et la dure réalité."

Dans cette perspective, un service d'enseignement approprié aux exigences de l'éducation des enfants exceptionnels apparaît comme une nécessité. Relevant du ministère de la famille et du bien-être social, ce service devrait être reconnu sans délai comme étant un bureau de direction des études, semblable à ceux qui existent dans les grandes commissions scolaires de la province.

Un tel service existe présentement. Créé en avril 1959, il dirige sur le plan pédagogique toutes les institutions qui relèvent du ministère de la famille, soit: 86 institutions d'assistance publique, 13 écoles de protection, 8 internats pour déficients mentaux et 7 écoles spéciales pour les aveugles, les sourds-muets, les épileptiques et les caractériels.

Mais ce service de l'enseignement ne semble jamais avoir été reconnu officiellement: plusieurs services de l'administration provinciale ignorent délibérément l'existence de ce service spécialisé en éducation. Il en réulte que la direction actuelle de l'enseignement au ministère de la famille "est tout à fait inadéquate et doit être réorganisée au plus tôt".

Une fois réorganisé dans le sens indiqué plus haut, le Service de l'enseignement servirait d'agent de laison entre le ministère du bien-être social et les autorités provinciales en matière d'éducation: le ministère de la jeunesse, le Conseil de l'instruction publique et le Département de l'I.P.

Réintégrer rapidement

La philosophie qui serait à la base de son action se résumerait dans son souci de réintégrer le plus rapidement possible à la vie normale, familiale et scolaire, le plus grand possible des enfants dont il a charge.

Pour atteindre cette fin, le Service de l'enseignement doit être lui-même intégré d'une certaine façon dans le rouage administratif de l'éducation. Il doit avoir à sa disposition des organismes hautement spécialisés qui étudieraient les problèmes éducatifs des différents types d'institutions et d'élèves qui relèvent de lui.

En collaboration avec le ministère responsable de l'éducation, le Service de l'enseignement ferait des recommandations qui, dès lors, tomberaient sous la responsabilité du ministère de l'éducation.

L'argent nécessaire à la réalisation des programmes ainsi établis demeurerait au ministère de l'éducation, à des postes particuliers prévus à cette fin. On éviterait de cette façon la dispersion des budgets consacrés à l'éducation; on serait assuré que toutes les réalisations de l'Etat en matières scolaires sont inspirées d'une même philosophie et soumises à des modes d'application souples. Le ministre de la famille ne disposerait en ce domaine que d'un budget administratif pour l'organisation interne de son service de l'enseignement.

"Le système que nous proposons, précise le mémoire, constitue, en quelque sorte, une reconnaissance du ministère de la famille et du bien-être social comme une grande commission scolaire provinciale."

Me Conrad Galipeau, conseiller juridique à la Fédération des collèges classiques représentera la Fédération, en sa qualité de responsable de la "Commission des procureurs de collèges" aux journées d'études de la "Canadian Association of University Business Officers (CAUBO) à l'université Acadia, à Wolfville, N.E. Me Galipeau doit aussi participer au cours du mois aux journées d'études que doivent tenir les procureurs et économes des 91 collèges classiques affiliés à la Fédération, en vue de planifier la comptabilité dans les collèges de la province. Me Galipeau étudiera avec les dirigeants de la CAUBO les avantages que pourraient retirer les procureurs des collèges du Québec d'une participation éventuelle aux activités de cet organisme, étant donné le mouvement de réorganisation que connaissent actuellement les collèges classiques.

UN BESOIN URGENT AU QUÉBEC :

Un centre de recherches en délinquance juvénile

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — Dans son mémoire à la Commission Parent, le ministère de la famille et du bien-être social souligne que le Québec a grandement besoin d'un "Centre de recherches en délinquance juvénile". Parmi les tâches urgentes qu'il faudrait confier à cet organisme, il signale: "La collection des données, leur interprétation, leur valeur étiologique; la validation des méthodes de diagnostic et de traitement en institution et hors d'institution; la publication annuelle des conclusions d'au moins une recherche".

Cet organisme scientifique de recherches s'appuierait d'une part, sur des instituts universitaires — criminologie, psychiatrie, pédagogie, psychologie, sociologie, service social et droit — d'autre part, sur les Services de protection de la jeunesse du ministère de la famille; ces services ont officiellement la charge, dans toute la province, de l'éducation et de la rééducation des jeunes délinquants.

Le mémoire souligne également que trois catégories de cliniques devraient être mises sur pied sans délai à l'intention des adolescents: a) des cliniques de dépistage, au niveau de toutes les écoles importantes; b) des cliniques de diagnostic, rattachées à tous les cours de bien-être social; c) des cliniques de traitement, rattachées aux services sociaux scolaires, aux sections psychiatriques des hôpitaux et aux écoles de protection.

A propos de la formation de ceux qui travaillent auprès des jeunes mésadaptés, le ministère que dirige M. Emilien Lafrance affirme que "le problème de la la délinquance juvénile suppose actuellement, chez ceux qui entendent l'aborder de façon scientifique, une formation hautement spécialisée, et ce à tous les niveaux.

En conséquence, il souhaite qu'on organise des centres de formation pour tous ceux qui désirent se consacrer à la rééducation des délinquants. Il précise que les candidats devraient faire l'objet d'une sélection rigoureuse et détenir au moins un baccalauréat (ès arts ou en pédagogie).

Notant qu'en pratique cette formation spécialisée du personnel sera toujours entravée si les juges des mineurs ne sont pas eux-mêmes formés, le mémoire souhaite que ces juges reçoivent obligatoirement une formation en sociologie.

Actuellement, dans la province de Québec, aucune spécification n'est exigée en ce qui a trait à la formation des juges pour enfants. "Ceci peut être la porte ouverte à de sérieux abus puisque ce juge est appelé bien souvent à prendre une décision concernant l'orientation définitive d'un mineur".

Une première sélection des candidats devrait donc être faite au moyen de concours établis selon des critères tracés conjointement par le Bureau du procureur général, le ministère du bien-être social et le ministère de la jeunesse. Les candidats ainsi acceptés iraient étudier la criminologie pendant deux ans en vue d'obtenir une maîtrise et de faire des stages d'observation dans les centres de rééducation.

Seuls les candidats qui auraient satisfait et aux exigences du concours et aux exigences académiques seraient éligibles à la formation de juges pour enfants.

Haïti ou l'invitation à la joie de vivre

Par Maximilien Laroche

A quarte heures de vol de Miami, dans cette mer des Caraïbes aux flots toujours bleus et irisés des mille feux du soleil, la république d'Haïti, par le charme de son climat, la beauté de sa nature, la gentillesse et la philosophie native de ses habitants, est comme une vivante invitation à la joie de vivre.

Ces poètes ont chanté sur tous les tons la beauté de ses ...ages, "ses soirs sucrés comme un gâteau de miel, poudrés de rose et riant sous leurs voiles", "ses nuits créoles qui sont des féeries bleues et d'or au dôme d'un ciel tout en diamants", le chatoiement des flots qui baignent ses plages sur lesquelles "des palmes enivrées de fraicheur avec majesté dodelinent leur fière indolence", la douceur de son climat et la luxuriance de sa végétation".

Haïti est un mot indien qui signifie "terre haute". Les premiers habitants voulaient ainsi marquer le caractère extrêmement varié du relief de ce territoire qui pour une superficie de 27,750 kilomètres carrés (environ 10,700 milles carrés) compte plus de 200.00 kilomètres carrés de montagnes. Mais ce qui aurait pu constituer uniquement un inconvénient se révèle par certains côtés un avantage. Car si le climat qui est du type tropical est généralement doux (tout le long de l'année la température oscille entre 68 et 94 degrés Farenheit avec des brises de mer rafraîchissantes) on a l'avantage aux heures les plus chaudes de la journée, à cause de la proximité et du grand nombre de montages, d'être à seulement deux heures d'automobile de points d'où non seulement on a une vue panoramique de toutes beauté mais où la température est déjà à 60 ou à 55 degrés.

D'ailleurs, il n'y a pas que le climat à être un titre à l'avantage d'Haïti. Ses villes, ses monuments, ses sites pittoresques en sont autant d'autres.

Port-au-Prince, la capitale, où l'on prend déjà un premier contact avec ce mélange de cultures qui caractérise Haïti. Pour une population de quelques deux cents mille habitants, cette ville s'enorgueillit d'une élite raffinée qui n'a rien à envier aux élites des plus grandes capitales d'Europe et d'Amérique, en ce qui concerne l'élégance, la bonne tenue, l'éducation et le savoir-faire. Dans ses hôtels luxueux, l'on peut jouir de tout le confort du modernisme européen et américain. Une visite au "Centre d'Art", au "Foyer des Arts plastiques", au théâtre de Verdure, où se donne en permanence un spectacle folklorique qui a toujours mérité les plus vifs éloges, permettra de se faire une idée du magnifique épanouissement que connaissent en Haïti les Arts plastiques et chorégraphiques. Enfin ses magasins chics offrent les parfums capiteux et les bijoux de Paris, les produits de l'horlogerie suisse et mille autres autres articles de l'industrie européenne, grâce au régime du *Free Port Shopping Centre*, à des prix qui accusent une réduction de plus de 60% en comparaison des prix du continent.

Le Cap Haïtien, autrefois dénommé le Paris de St-Domingue, et qui a conservé un cachet particulier avec ses rues étroites et ses maisons de style colonial surplombées de balcons. C'est presque à chaque pas qu'on retrouve dans cette ville les traces d'un passé glorieux: les vestiges du palais de Leclerc, le mari de la célèbre Pauline Bonaparte, le site de Vertières où fut consomme la défaite des années napoléonniennes, et à peu de distance de la ville, le palais de Sans-Souci et la Citadelle Laferrière.

Le palais de Sans-Souci, quoique en ruines, par ses lignes harmonieuses et ses proportions grandioses fait encore l'admiration de tous. Mais plus encore que Sans-Souci, c'est la Citadelle Laferrière, autre oeuvre du génial bâtisseur que fut le roi Henri Christophe qui attire chaque année des milliers de visiteurs. Cette formidable forteresse qui constitue pour les Haïtiens un motif de légitime orgueil, assied ses 8,000 mètres carrés sur le pic d'une montagne, à plus de 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce monument de pierre concrétise la détermination farouche d'un peuple de vivre libre ou de mourir. Si l'on songe aux moyens plus que rudimentaires dont disposait au début du dix-neuvième siècle un peuple à peine sorti de l'esclavage, on comprendra quels prodiges d'ingéniosité, de sacrifice et de volonté te-nac., il a fallu pour édifier cette impressionnante bâtisse qui n'a d'égale que la grande pyramide de Gizeh et qu'on a dénommé, à raison, la huitième merveille du monde.

Jacmel, ville aux rues étroites et à gradins comme certaines cités arabes, et qui débouche sur la magnifique plage de Raymond-les-Bains, l'une des plus belles plages des Antilles, avec sa longue bordure de cocotiers.

Voyager et vivre en Haïti à cause du coût de la vie qui est relativement fort bas, offrent des facilités et des plaisirs vraiment appréciables. L'un de ces plaisirs, et non des moindres, est celui que les gourmets peuvent tirer d'une cuisine ou des mets apprêtés selon la prestigieuse tradition culinaire française voisinent avec des plats typiquement créoles aux sauces richement épicées et aux goûts rares. Citons le riz aux fèves rouges qui est le plat national, le bouillon de crabe, le poulet flambant, le tasso et ce fameux homard à la sauce Ti-Malice dont le secret de la préparation remonte, dit-on, aux temps des boucaniers. Des fruits aussi variés que succulents et pour couronner le tout le rhum Barbancourt, le délice des connaisseurs, complèteront un menu bâti pour l'enchantement des palais les plus difficiles.

Mais si j'ai pu intituler cet article "Haïti ou l'invitation à la joie de vivre", ce n'est pas tant à cause de la beauté des paysages, du charme inégalé du climat et de la variété des sites pittoresques qui sont une mine encore inexploitée par manque d'investissements et de capitaux. Ce n'est pas non plus à cause des bâtisses modernes, des hôtels luxueux et des plages, car dans n'importe quelle grande ville du continent on peut en voir de bien plus beaux. Et je sais qu'il y aura des grincheux pour souligner le dénuement de la grande la majorité du peuple haïtien. C'est bien plutôt à cause du fait que Haïti est un carrefour de civilisations et que tout en se débattant dans une misère extrême résultat d'un lourd héritage d'handicaps et de luttes contre les impérialismes et les indifférences de toutes sortes, ce peuple malheureux mais courageux, résigné et patient a su faire une philosophie qui est celle de la joie de vivre.

Un éminent écrivain haïtien, le docteur Jean Price-Mars a défini ainsi l'Haïtien:: *"Un peuple qui chante et qui souffre, qui peine et qui rit, un peuple qui rit, qui danse et se résigne."* Et ajoute le même docteur Price-Mars: "De la naissance à la mort, la chanson est associée à toute sa vie. Il chante la joie au coeur ou les larmes aux yeux. Il chante l'apothéose des victoires et l'horreur des défaites. Il chante l'effort musculaire et le repos après la tâche, l'optimisme indéracinable et l'obscure intuition que ni l'injustice, ni la souffrance ne sont éternelles et qu'au surplus rien n'est désespérant puisque "Bon Dien bon". (1)

(1) Dieu est bon

L'AUBERGE DU JOLI VENT
Sur les bords du Lac Brome à 45 milles de Montréal
NOUVELLE ADMINISTRATION
VACANCES — REPOS — VOYAGES DE NOCES
30 chambres avec eau courante — vue magnifique — cuisine excellente — splendide piscine — vastes terrasses — licence complète — salle de danse — atmosphère amicale — $50.00 par semaine (repas compris).
Réservez à Montréal: CR. 4-2716 ou au Lac Brome: 625W, Foster

LE PLUS BEAU VOYAGE
à la
PLUS BELLE SAISON
L'automne en Europe
Départ de Montréal le 26 août sous la direction personnelle
d'André Malavoy
FRANCE ITALIE GRÈCE
Belgique - Allemagne - Autriche - Yougoslavie
Extensions sur Espagne, Angleterre, etc...
48 jours en Europe
Les grands centres touristiques mais aussi hors des sentiers battus la découverte passionnante de l'Europe.
Circuit en autocar de luxe. Croisières sur l'Adriatique et en mer Egée. Petits séjours en montagne et au bord de la mer. Repas gastronomiques.
Hôtels de 1ère classe (chambres avec bain). Groupe choisi.
PRIX TOUT COMPRIS : $1,445.
Brochure sur demande.
Voyages
ANDRE MALAVOY Inc.
1225 ouest, rue Dorchester
UN. 1-2485-6 - UN. 1-4633
MONTREAL

Les manufacturiers d'autos suffisent à peine à la demande

TORONTO — Les concessionnaires d'automobiles se souviendront probablement de 1962 comme l'année où leurs salles de montre ont été vidées avant même que les modèles de 1963 ne soient mis sur le marché.

La majorité des distributeurs se plaignent d'une pénurie de certains modèles d'automobiles neuves. Les concessionnaires General Motors et Ford avouent que les voitures de l'année s'écoulent avec une telle rapidité qu'ils ne seraient pas surpris d'être obligés de compter sur les manufactures soeurs des Etats-Unis pour les fournir.

La manifestation de la Saint-Jean dans la capitale fédérale

OTTAWA — La fête nationale des Canadiens français sera célébrée à Ottawa le samedi 23 juin par un programme de manifestations fort chargé, dont un défilé patriotique.

M. Charles Landreville, président du Comité des manifestations de la St-Jean-Baptiste, a annoncé que celles-ci débuteront par une messe solennelle célébrée en l'église St-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Dans l'après-midi, il y aura un défilé avec la participation de plusieurs fanfares et groupes de majorettes. Il y aura également des concours sportifs au carré Anglesea. Le soir, un souper canadien suivi d'une danse doit avoir lieu au Colisée.

A l'Association de droit international

Le professeur C.-B. Bourque, de la faculté de droit de la Colombie britannique, vient d'être nommé président de la division canadienne de l'Association de droit international. Il succède à Me Peter Wright, de Toronto.

D'UN OCÉAN À L'AUTRE

Green: le Canada va collaborer avec le gouvernement laotien

OTTAWA. — M. Howard Green, ministre des affaires extérieures du Canada, a adressé un message au prince Souvanna Phouma. Il l'assure de la collaboration et de l'aide du Canada à l'égard du nouveau gouvernement de coalition au Laos.

M. Paul Bridle, commissaire canadien auprès de la commission internationale au Laos, a porté le message au prince, qui doit diriger le nouveau gouvernement d'union nationale au Laos.

Dans son message, M. Green exprime la satisfaction du Canada à la suite de l'accord est-ouest qui a permis la formation d'un gouvernement d'union nationale et a déclaré qu'il espérait que cela marquerait le début d'une période nouvelle et plus heureuse pour le peuple du Laos.

Il a ajouté que le gouvernement canadien est prêt à collaborer avec le nouveau gouvernement et avec d'autres membres de la commission internationale en mettant à exécution l'accord conclu à la conférence de Genève.

Selon cet accord, les forces de l'extérieur doivent quitter le Laos une fois que le gouvernement de coalition prendra le pouvoir.

Guerre des prix du lait à Toronto

OTTAWA — Le directeur des enquêtes sur les coalitions, M. D. H. W. Henry, a déclaré hier qu'il cherchait à obtenir plus de renseignements sur une supposée guerre des prix du lait, à Toronto.

M. Henry a ajouté qu'il avait appris qu'un centre commercial de Toronto, au moins, avait vendu son lait sept cents la pinte durant deux périodes de deux heures chacune, la semaine dernière.

Il a dit qu'en vertu de la loi sur les coalitions, il ne pouvait révéler le nom de ce magasin.

M. Henry a ajouté que la loi prévoit des sanctions contre les marchands qui vendent leur marchandise à un prix trop bas.

Moose Jaw édicte un règlement affectant les écoles séparées

MOOSE JAW — Un groupe de parents catholiques des régions rurales se plaignent que la commission scolaire de Moose Jaw a adopté un règlement qui interdit à leurs enfants de fréquenter des écoles séparées.

La commission scolaire a en effet annoncé qu'elle ne paiera plus les frais de scolarité aux enfants qui ne fréquentent pas les écoles publiques de Moose Jaw. Elle versait $110 aux étudiants inscrits dans les écoles séparées et $120 aux étudiants inscrits aux écoles publiques.

Le règlement touche 52 enfants qui n'avaient pas fréquenté les écoles publiques jusqu'ici.

Le président de la commission scolaire, M. Frank Stirton, a souligné que "ces avantages seront toujours à la disposition des enfants qui fréquenteront nos écoles mais non à la disposition de ceux qui s'inscriront ailleurs".

Des contrats publics de plus de 10 millions adjugés en mai 1962

OTTAWA. — M. David J. Walker, ministre des travaux publics, annonce que des contrats d'une valeur de $10,493,311.94 ont été adjugés par le ministère fédéral des travaux publics en mai 1962.

Le montant pour les nouveaux travaux de construction d'édifices et de ports et rivières a été de $6,061,420.89; celui pour la réparation et l'entretien des ouvrages existants, de $1,274,683.25; pour la construction de routes et les travaux de génie, $1,631,542.80; et pour le dragage, $1,525,665.

L'Ecole normale de Mérici rouvrira ses portes en septembre

QUEBEC (D.N.C.) — L'école normale de Mérici rouvrira ses portes en septembre. Le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a annoncé, hier, qu'à la suite de son intervention auprès des autorités des dames Ursulines, "celles-ci ont convenu de maintenir en existence l'école normale Mérici."

On sait qu'en avril dernier, les Ursulines avaient annoncé leur intention de fermer leur école normale pour la transformer en école primaire. Cette nouvelle avait jeté la consternation parmi la population de la vieille capitale et chez les fonctionnaires du Département de l'Instruction publique.

Cette institution était reconnue comme la meilleure école normale de la province.

Le ministère de la jeunesse a émis, hier, le communiqué suivant: "A la suite de rencontres intervenues au cours des dernières semaines entre le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, et les autorités des révérendes dames Ursulines de Québec, celles-ci ont convenu de maintenir en existence l'école normale de Mérici.

"L'école ouvrira donc de nouveau ses portes au mois de septembre prochain. D'ici cette date, les autorités de l'école recevront les demandes d'inscription d'élèves de la même façon que dans le passé.

"Les dames Ursulines pourront ainsi continuer l'oeuvre qu'elles ont commencée il y a plus de cent ans, à la demande expresse du gouvernement, représenté par M. P.-J.-O. Chauveau, alors surintendant de l'instruction publique, selon les termes d'un contrat en date du 25 août 1857.

En vertu de ce contrat, l'école normale de filles s'ajoutait à l'école normale de garçons pour n'en former qu'une.

"A la suite de cette entente originale, diverses autres ententes sont intervenues au cours des années. Lorsqu'en 1959 l'école normale de garçons fut détachée de l'école normale de filles et que la nouvelle école normale Laval fut construite, il fut décidé que le gouvernement retirerait progressivement, sur une période de trois ans, les professeurs laïques qu'il fournissait alors à l'école normale de filles. Ces conditions ont aujourd'hui pour résultat de priver l'école normale de Mérici des professeurs laïques qui lui ont été fournis dans le passé par le gouvernement.

Conformément aux diverses ententes intervenues, il était impossible pour les Ursulines de remplacer des professeurs laïques parfaitement qualifiés sans abréger les études supérieures qu'elles désirent faire poursuivre à leurs religieuses afin d'assurer la valeur et le rayonnement de toutes les autres écoles.

"Les détails de la nouvelle entente qui permettra aux religieuses de tenir l'école normale de Mérici en existence dans l'avenir seront déterminés au cours des prochains jours. Mais l'accord de principe est d'ores et déjà intervenu, de sorte que le ministre de la jeunesse et la R. M. Générale des dames Ursulines sont heureux d'annoncer que l'école ouvrira de nouveau ses portes au mois de septembre prochain".

L'EUROPE EN AUTOMOBILE !
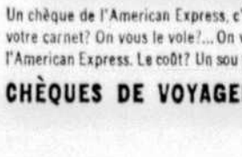
Achetez ou louez à Montréal votre voiture neuve européenne:
SIMCA — RENAULT — CITROEN
PEUGEOT — VOLKSWAGEN —
PANHARD — FIAT — TAUNUS —
ALFA ROMEO, ETC.
Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe. Garantie de rachat en dollars. Plan de finance disponible.
CONFIEZ-NOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE: Réservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraires etc. Cartes des pays européens.
Service Européen de Tourisme Automobile Enrg
Montréal — 1176, rue Drummond — Tél.: UN. 1-3906 et UN. 1-8280
1219, rue St-Denis — Tél.: AVenue 8-4902

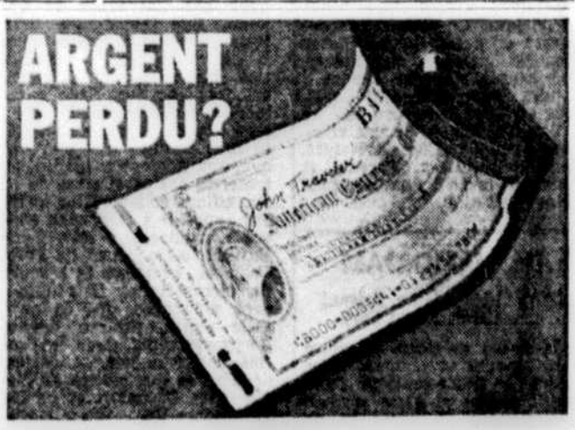

(Non: c'est de l'argent qu'on ne peut perdre!)
Un chèque de l'American Express, c'est de l'argent qu'on ne perd jamais. Vous égarez votre carnet? On vous le vole?... On vous remboursera vite à n'importe quel bureau de l'American Express. Le coût? Un sou par dollar seulement à toute succursale de banque.
CHÈQUES DE VOYAGEURS DE L'AMERICAN EXPRESS

Informations religieuses

Notre monde en mal d'aimer...

dialogue religieux

réalisé en équipe

Conclusion

On aurait sans doute beaucoup étonné celui qui répondait au questionnaire du 17 février dernier, en lui disant qu'il connaîtrait les derniers résultats en juin! Nous l'aurions été les premiers! Les réponses reçues et les commentaires nombreux et riches qui les accompagnaient nous ont semblé mériter cette attention. Pourtant, toute chose même bonne doit avoir une fin! Cet article veut être le dernier de cette série, la conclusion qui, sacrifiant les nuances et volontairement schématique après tant de détails, présentera l'ensemble. Les 200 réponses, venues de milieux et de professions si différents, reflétant des âges si divers, permettent sans doute de dégager, non LA conception de l'amour, mais sûrement une **conception répandue chez nous.** Nous groupons les affirmations en trois catégories toutes pratiques: celles sur lesquelles existe 1) un BON ACCORD (70% et plus), ou 2) un CERTAIN ACCORD (50-70%), ou encore 3 une ABSENCE D'ACCORD (moins de 50%).

1) UN BON ACCORD

89% affirment qu'aimer c'est se donner, se sacrifier même pour que grandisse ce que l'autre a de meilleur. 78% appellent amour le sentiment fort, vrai et grand, qui conduit la personnalité à son épanouissement maximum. Pour 86%, vivre en définitive c'est aimer. 85% précisent qu'on ne peut aimer si on ne veut faire que le minimum; et 77%, qu'on ne peut aimer si on ne sait écouter un autre.

Dans l'amour, le corps et l'âme sont engagés: c'est tout l'homme qui aime; comment concevoir, alors, la place du corps et de l'âme dans l'amour? Le principal dans l'amour, disent 74%, c'est l'union de deux âmes, de deux intelligences, de deux coeurs. Pour 85%, quand il n'y a que des relations sexuelles on ne peut appeler cela de l'amour. Dans l'amour vrai, l'âme dirige le corps et lui confère sa dignité (87%); on n'aime pas **parce que** cela nous tente d'embrasser, mais un baiser **peut** être le signe d'un amour vrai! D'une façon générale, répondent 70%, tout amour qui se ferme aux valeurs représentées par l'âme est inhumain et destructeur. Pour 78%, la charité peut surnaturaliser toutes les activités spirituelles et corporelles; l'amour surnaturel ne détruit pas les autres amours mais les élèves (83%). Enfin, 84% affirment qu'il faut s'opposer à une forme d'amour qui ne respecte pas la dignité des **personnes.**

S'ajoutent trois points particuliers. Dans le mariage, l'équilibre de l'enfant suppose, entre les parents, un amour qui soit don définitif (72%). L'amour du prochain n'a jamais eu, peut-être, tant de possibilités de s'exercer (84%). Et le problème de l'amour est un problème majeur à notre époque (80%).

2) UN CERTAIN ACCORD

Ces options de base, qui nous paraissent justes et fécondes, commandent d'autres affirmations généralement acceptées.

Elles apportent des précisions sur la nature de l'amour et sur son rôle. On sort de la solitude seulement en commençant à aimer (67%). Si aimer est se donner (89% c'est donc, affirment 67%, chercher et découvrir les désirs et les besoins des autres en vue de les combler. Car l'amour devient spirituel quand on commence à penser (d'abord) au bien de l'autre (60%). L'amour voudrait faire vivre l'autre éternellement (64%). Aimer, répondent 61%, c'est respecter toujours plus la liberté de l'autre; et il n'y a pas d'amour vrai sans admiration de l'être aimée (61%).

D'autres affirmations reprennent les options face au corps et à la personne. 55% affirment que le corps est nécessaire pour exprimer l'amour même le plus spiritualité; un amour vrai se servira du corps, engagera dans l'action... Ce n'est pas faire injure à l'amour spirituel que de croire qu'il peut s'exprimer par le corps (60%); ainsi par la pratique religieuse... Il est faux de dire que l'amour conjugal, l'amitié et la charité n'ont rien de commun (69%). S'il n'est pas un don total définitif, l'amour, dans le mariage, demeure un flirt (69%); dans le mariage, la plus grande preuve d'amour n'est pas l'union sexuelle (58%) même si elle est un beau et grand signe d'amour.

Restent deux points particuliers. Pour 68%, l'amour vrai d'un père croyant, c'est de transmettre l'amour de Dieu et le respect de ses lois. Et 59% soulignent que notre amour se modèle sur l'amour de Dieu pour nous, visible particulièrement dans la vie et la mort du Christ.

3) ABSENCE D'ACCORD (50% et moins)

Si les affirmations précédentes, suscitant seulement un certain accord, demandent des précisions et des nuances qui ont été apportées, d'autres représentent seulement le désaccord et la recherche actuelle de la vérité dans l'amour; elles n'ont même pas rallié 50%. (Notons, cependant, que le désaccord est souvent attribuable au vocabulaire employé). Ces affirmations se divisent en deux groupes: celles où il existe une certaine majorité et celles où le pourcentage des "oui" est sensiblement égal à celui des "non".

Commençons par celles où existe une majorité relative. Pour 50%, l'amour humain nait du besoin qu'on a des autres. 45% parlent de l'amour comme de l'"état de grâce' humain. 43% considèrent l'instinct sexuel comme subordonné à l'amour; 48%, que l'amour charnel n'empêche pas la naissance de l'amour vrai: en amour, le corps est appelé à être le langage et l'instrument de l'âme (46%). Quand il s'agit de l'amitié, affirment 49%, on peut se passer de la présence physique de l'être aimé. Pour l'amour conjugal, il est fondé sur l'égalité de l'homme et de la femme (50%); et le bonheur dans un foyer vient de la mise en valeur des différences entre l'homme et la femme (50%) qui ne nuisent pas à l'égalité mais, au contraire, y sont incluses. Dans la charité, le croyant aime les autres parce qu'ils sont ses frères (45%), naturellement mais aussi surnaturellement puisque la grâce du salut est offerte à tous. La preuve que Dieu nous a sauvés (que nous acceptons concrètement ce salut), affirment 37%, ce doit être l'amour des chrétiens. Pour 40%, celui-là seul qui connaît l'Amour peut croire en l'amour humain. Toutes ces affirmations, loin d'être nécessairement fausses (!), on besoin d'être reformulées et discutées comme nous avons essayé de le montrer dans les résultats partiels.

D'autres s'ajoutent, concernant le milieu lui-même. Le monde n'est pas pire qu'avant (61%). Pour ce qui est de l'amour, 48% estiment que les chansons ne nous éclairent pas sur les problèmes d'aujourd'hui. 43% jugent que notre milieu croit à l'amour; et 45%, qu'on ne lui demande pas trop. 42% reconnaissent qu'on a perdu le sens de l'intimité dans l'amour.

Ces affirmations, pour vagues et discutables qu'elles soient, ont ralié une certaine majorité; d'autres, au contraire, ont suscité pratiquement autant de "oui" que de "non".

De ces affirmations, deux concernent l'amour. L'amour nait lorsque les yeux se dissillent pour voir les qualités du conjoint que l'on croyait aimer jusque-là: cette phrase qui voulait situer mieux l'instinct sexuel a reçu 23% de "oui" et 24% de "non" (26% ne l'ont pas comprise!). L'amour qu'on a pour soi est à la source de tous nos amours: 28% disent "oui", 36%, "non"; comment aimer un autre si l'on ne s'aime soi-même?

Les autres affirmations concernent le milieu. 32% affirment que l'amour vrai est quasi-impossible à cause des déviations et des égoïsmes qui dominent dans le monde; 37% répondent "non". 21% estiment qu'on aime aujourd'hui comme quelqu'un qui a peu et s'accroche à quelqu'un; 26%, "non". Si 26% considèrent que nous défions beaucoup de nos sentiments, 31% pensent le contraire. 29% jugent que l'amour pousse aujourd'hui sans culture; 26% le nient.

Ce partage des avis est significatif lui aussi. En particulier, de l'écart entre "théorie et pratique". Et le fait qu'il se soit exprimé librement nous apparait précieux.

EN TERMINANT . . .

Que ce soit là notre seule conclusion ! Les correspondants n'ont voilé ni leur accord ni leur désaccord; ils ont permis ainsi de mieux saisir les données du problème, d'éviter les généralisations hâtives et de fausser la direction d'un coeur désireux d'aimer mieux. L'étudiant de 15 ou 20 ans s'est senti aussi libre de formuler son avis que l'homme ou la femme de 60 ou 70 ans; ce naturel nous semble une richesse (même quand les oppositions étaient formulées dans un langage assez impatient !) : on peut toujours apprendre d'un autre ! Souvent, une optique nouvelle et riche surgissait d'une affirmation étrange à première vue, d'une question, d'une objection... comme la caméra fait soudain surgir un "gros plan" significatif !

Chaque correspondant était, au fond, appelé à croire en l'amour assez pour s'engager dans une conversation qui soit déjà un acte d'amour. Comment, bien sûr, parler d'amour sans aimer, c'est-à-dire sans écouter un autre et tenir compte de son point de vue... même s'il occasionne un détour ! Il fallait essayer de vivre l'amour pour le découvrir dans sa richesse et sa vérité, et franchir les particularismes ou les égoïmes, l'impatience ou l'insécurité, le trop grand besoin de parler ou la peur de le faire... Même s'il n'avait été que cette recherche commune, cette conversation qui est l'amour de tous les jours, il nous semble que ce "dialogue aurait enrichi ! Parvenir progressivement à l'amour est une grâce; plus encore, et d'une façon inattendue peut-être, c'est pour un croyant découvrir Dieu et une Personne que nous fêtons particulièrement demain : le Saint-Esprit, amour et don du Père et du Fils.

L'EQUIPE,
Boite postale 211,
Montréal (34).

Bénédiction de l'église française d'Hamilton

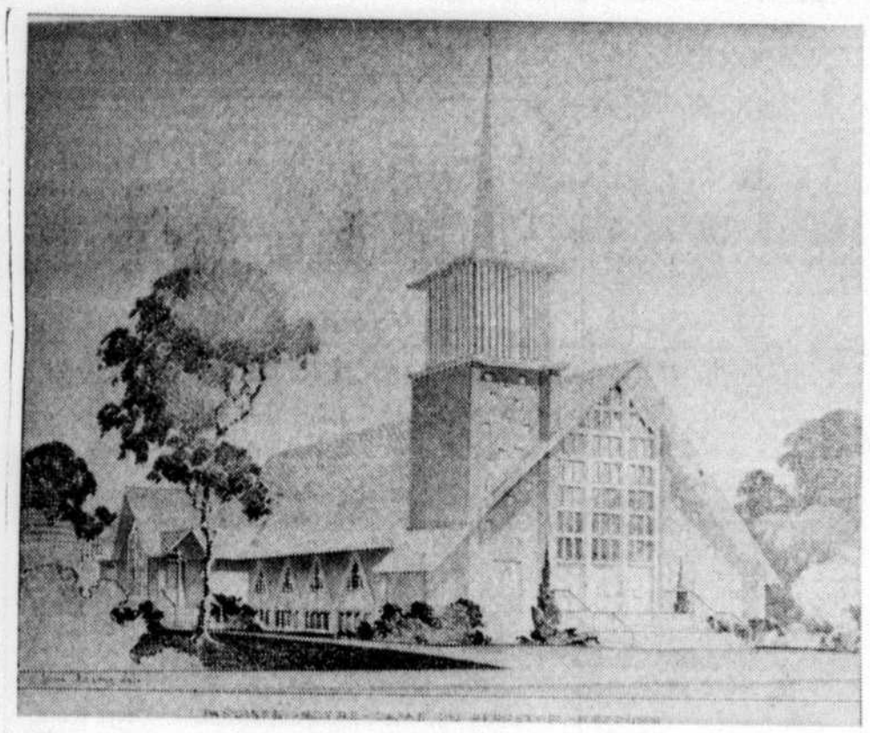

La paroisse française de la ville de Hamilton, confiée depuis septembre 1960 aux Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré, vient de connaître une date des plus importantes de son histoire. Dimanche, le 20 mai, S. Exc. Mgr Joseph Ryan, évêque de Hamilton, bénissait la nouvelle église dédiée à Notre-Dame du Perpétuel-Secours.

Cette paroisse, fondée il y a onze ans, utilisait comme église une ancienne synagogue, devenue décidément trop petite pour le nombre toujours croissant de ses fidèles. Depuis longtemps on projetait la construction d'une nouvelle église. Le projet se concrétisa au cours de 1961. A Noël l'an dernier le sous-bassement était prêt à servir temporairement de lieu de culte.

Les plans de la nouvelle église sont l'oeuvre de M. René Richard, architecte de Hull.

Les travaux furent exécutés par la compagnie G. H. Hawkins Construction, de Hamilton. L'église, style moderne peut contenir 575 personnes. Sa beauté, objet de fierté des Canadiens français de la ville, ne manquera pas d'attirer les paroissiens. La façade percée de larges fenêtres, est en brique. La tour qui fait corps avec l'édifice à sa base, se détache à la hauteur du toit, pour s'élancer en flèche jusqu'à la croix à une hauteur de 75 pieds. Au bas de la tour, une magnifique mosaïque de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, oeuvre de M. Walter Del Mistro, signe le nom de la nouvelle église.

Le 19 au soir, l'association "Le Carillon" organisait une soirée sociale au profit de l'église. Le lendemain, de nombreux représentants du clergé diocésain, plusieurs confrères Rédemptoristes des Provinces de Sainte-Anne-de-Beaupré, de Toronto et de Winnipeg, étaient de la fête. Outre les Rév. Soeurs grises de la croix d'Ottawa, en charge de notre école française, les Soeurs du Sacré-Coeur de Welland et les Soeurs du service social de Hamilton, assistaient à la solennité.

A 4 heures, accompagné du clergé et d'une garde d'honneur des Chevaliers de Colomb, Son Excellence Mgr Ryan se rendit à l'église pour la cérémonie de la bénédiction. Au cours de la messe, célébrée par Son Excellence, le Père André Simard, c.ss.r., curé de la paroisse, souhaita la bienvenue à Mgr l'évêque, aux nombreux invités, et remercia ses paroissiens de la magnifique collaboration qu'ils ont apportée à la grande oeuvre commune. Le Rév. Père Buisson, o.f.m., curé de Port-Colborne, prononça le sermon de circonstance. Il souligna avec éloquence, que la nouvelle église, désirée depuis longtemps, était pour les paroissiens, à la fois, la maison de Dieu, et leur maison de Lumière, de Réconfort et de Civilisation. Son Excellence, s'exprimant en français, félicita les paroissiens, et les encouragea à continuer avec ardeur l'oeuvre si bien commencée.

Au banquet qui suivit la cérémonie de bénédiction, une table d'honneur très représentative entourait Mgr l'Evêque et le R. P. Curé de la paroisse. Le maître de cérémonie, Me Ryan Paquette, avocat de Hamilton présenta les autorités civiles et religieuses, et les représentants des différentes associations canadiennes-françaises venus féliciter leurs compatriotes de Hamilton.

Parmi les invités, on remarquait le T.R.P. Bérubé, supérieur provincial des Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré, M. Joseph Kostyk du conseil de ville, représentant le maire, M. l'abbé W. P. Murphy, ancien curé de la paroisse, MM. les curés Caron, Charron, et Martin de la région de Windsor, M. Aimé Arvisais d'Ottawa, président de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, M. Edouard Jodoin, d'Ottawa, les représentants de la Société des Artisans d'Ottawa, MM. J. Leduc et C. Arsenault de Toronto, les membres de la famille Hawkins, contracteurs, et autres invités.

Cette journée mémorable se terminait par une soirée artistique de la plus belle tradition française. En plus de talents locaux fort appréciés, le Cercle pédagogique Hennepin de Welland présentait avec brio un jeu de H. Ghéon, "La Fille du Sultan".

Pour les fidèles de langue française de Hamilton, le 20 mai 1962 restera l'un des beaux moments de leur vie paroissiale.

AVIS DE DÉCÈS

CLOUTIER — A Montréal, le 13 juin 1962, à l'âge de 40 ans, est décédé Me Paul-G. Cloutier, notaire, époux de Jacqueline Couture, père de Louise et Daniel, demeurant au 7136, 22e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 juin. Le convoi funèbre partira du Salon Roland Bisson Inc., No 1415 est, rue Fleury, à 9 heures, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 9 h. 30. Et, de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

GERVAIS — Mme Sylvani (née Sarah Marie Cyr)

A la douce mémoire de notre chère épouse et maman. Nous gardons un fidèle souvenir d'une épouse chérie et d'une maman si admirable de bonté et de dévouement. Nous aurions tant voulu te garder toujours avec nous. Nous ne pouvons oublier les jours heureux que nous avons vécus ensemble et nous te pleurons en silence.

Une grand'messe de premier anniversaire sera chantée le 16 juin à 4.15 p.m. en l'église Notre-Dame de la Paix, Verdun.

Ton époux et tes enfants

MGR BRODEUR :

Renoncer à sa langue expose à perdre la foi

CORNWALL — L'évêque d'Alexandria, Mgr Rosario Brodeur, a déclaré jeudi soir que le "grand nombre de ceux qui ont apostasié leur foi, l'ont fait parce qu'ils avaient apostasié leur langue".

Le prélat parlait à un banquet marquant le 75ème anniversaire de la paroisse de la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie, à Cornwall. Il a fortement encouragé les Canadiens français à sauvegarder leur langue et à ne pas hésiter à revendiquer leurs droits.

Mgr Brodeur a tenu à assurer les Canadiens français de son dévouement, précisant qu'il a lui-même fait plus pour le français "que plusieurs qui ne cessent de s'en vanter".

Le cardinal Léger rappelle que la foi ne s'impose pas par la violence

Le 29 mai dernier, Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger adressait la parole à plus de 1,000 membres des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse de Montréal. Un compte rendu de cette réunion fut publié dans LE DEVOIR du 31 mai. Des lettres nous ont fait remarquer que le rapport publié dans LE DEVOIR ne donnait pas complètement justice au conférencier et aux ligueurs. Ne voulant pas engager une interminable discussion sur la formulation précise de tel ou tel passage du discours, nous sommes heureux de compléter notre compte rendu du 31 mai en publiant aujourd'hui le texte intégral d'un résumé publié par le service de presse de la Conférence catholique canadienne quelques jours après l'allocution de Son Eminence.—(NDLR).

Prenant la parole devant quelque 1,000 Ligueurs du Sacré-Coeur de Montréal, réunis au Plateau, S. Em. le cardinal Léger a déclaré que ce n'est pas avec la faulx ou avec des matraques que le Seigneur nous a envoyés dans son champ, mais avec la semence de sa Parole!

Aux Ligueurs du Sacré-Coeur qui venaient de se proclamer des troupes de choc contre l'école neutre, contre l'alcool le dimanche, etc., le cardinal a déclaré qu'il fallait bien comprendre ce que signifie troupes de choc sur la ligne de feu.

"Le Seigneur a dit que son royaume s'établirait dans la souffrance, a poursuivi le cardinal. Le Seigneur considérait les persécutions comme un signe d'amour. Mais pour les Ligueurs du Sacré-Coeur, il faut se demander s'il y a une lutte dans ce sens-là. Il faut se demander s'il y a une lutte, si elle est intentionnelle de la part de nos adversaires, si les flèches sont bien dirigées contre nous, si elles sont intentionnelles . . ."

Le cardinal a souligné que la proclamation de l'Evangile restera toujours une folie pour "le monde" et que la croix ne cessera jamais de faire scandale, mais ce n'est pas là une raison pour tout condamner et tout attaquer. "Les chrétiens laïcs dans le monde doivent être un levain dans la pâte", a-t-il dit.

"Le prochain Concile, a déclaré Son Eminence, veut donner un sens chrétien au monde contemporain. C'est pourquoi son approche veut être positive et dynamique, faite d'amour de l'homme et d'une saine compréhension de sa vie sur terre.

"La toute première participation des laïcs au Concile, a dit le cardinal, la plus efficace, parce qu'elle répond aux exigences de leur véritable vocation, ce sera de christianiser toutes les valeurs profanes du monde contemporain. Ce travail n'est pas accompli par une simple dénonciation de ce qu'on ne fait pas, ni par un pur "placage" chrétien sur ce qui se fait. Les laïcs ont un rôle bien plus positif et bien plus profond à jouer. C'est de l'intérieur qu'ils doivent vivifier le monde, en acceptant avec amour tout ce qu'il contient de valable, pour l'assumer et le faire fructifier, et en cherchant à faire disparaître avec patience et compréhension toutes ses déficiences et même ses éléments antichrétiens".

Soulignant qu'il est nécessaire de retenir ce qui est bon, le cardinal a fait remarquer que, même face au mal, il faut s'appliquer à "la patience de Dieu", dont parle le Chef des Apôtres (1 Pierre, 3, 20), et savoir ne pas porter de jugement prématuré.

"Le chrétien dans le monde n'a pas le droit d'être tiède et de se laisser aller au compromis. Mais sa mission n'est non plus de s'aliéner toutes les bonnes volontés. Voilà ce que veulent dire, une fois qu'on les a rapprochées, les deux paroles apparemment contradictoires de Notre-Seigneur: "Qui n'est pas avec moi est contre moi" (Matt. 12, 30) et "qui n'est pas contre nous est pour nous" (Marc 9, 40)".

La participation des laïcs au concile

Même si les évêques ne vont pas au Concile comme des députés élus par le peuple, a affirmé le cardinal Léger, cela ne veut pas dire que les évêques réunis en Concile font abstraction des communautés ecclésiales dont ils sont pasteurs et témoins. "Puisque chaque Eglise locale est portée par son évêque, qui la résume en lui comme le Christ résume toute l'Eglise, ce sont tous les catholiques sans exception qui prennent part au Concile".

"C'est par leur intérêt aux choses de l'Eglise que les laïcs doivent commencer à prendre part au Concile", a précisé le cardinal.

"Le laïc dans l'Eglise ne peut pas être simplement celui qui écoute et se tait, celui qui subit et n'agit pas. S'il faut prendre au sérieux que "les laïcs sont l'Eglise", il faut ajouter que rien de ce qui est de l'Eglise ne peut leur être étranger".

"On ne peut réduire le rôle du laïc à l'exécution des petites besognes dans l'Eglise, a poursuivi le cardinal; il faut lui permettre de réfléchir et de se prononcer sur les grands problèmes de l'heure. Un laïc sans intérêt pour les questions doctrinales, apostoliques et liturgiques, ne remplit que très partiellement et même faiblement son rôle véritable. Ce qui caractérise trop souvent, hélas! le peuple chrétien, c'est un manque d'intérêt généralisé pour les grands problèmes ecclésiaux, à propos desquels on préfère recevoir toutes faites les solutions des clercs. Les laïcs ne doivent pas simplement servir à faire nombre pour appuyer des idées qu'on élabore pour eux.

Le prochain Concile doit être considéré comme une invitation qui leur est faite de manifester un plus vif intérêt à tout ce qui regarde l'Eglise dont ils sont membres actifs "à part entière".

Un intérêt "éclairé" et "éclairant"

L'intérêt des laïcs cependant doit être "éclairé" et "éclairant". Il doit, d'une part, s'accompagner du désir d'être compétent et d'avoir étudié les questions qu'on aborde; et, d'autre part, apporter des éléments positifs et constructifs dans la solution des problèmes.

"Un intérêt qui manquerait de ces deux qualités ne serait plus qu'une simple curiosité qui, si elle s'accompagne de l'assurance de ceux qui ne doutent jamais d'eux-mêmes, peut embrouiller les problèmes, compromettre bien des solutions et ne rendre que de très mauvais services. Au contraire, le laïc qui s'informe et s'instruit, celui qui réfléchit, discute et s'exprime, celui qui a le souci d'une pensée personnelle et engagée, celui-là, s'il sait collaborer avec les prêtres qui l'entourent et rester en communion avec l'évêque, peut rendre de très précieux services à l'Eglise. C'est dans ce sens qu'on est en droit d'espérer beaucoup de l'opinion publique dans l'Eglise; et c'est dans ce sens aussi que des évêques, dans le monde entier, ont exprimé leur satisfaction et même leur désir, de recevoir les sugestions des laïcs au sujet du Concile."

Pour que le laïc puisse jouer son rôle dans l'Eglise, il faut qu'il ait étudié, qu'il soit compétent, a dit le cardinal.

"Combien parmi nous, par exemple, ont étudié la question sociale dans le monde? Les problèmes économiques? Les problèmes qui concernent la dignité de l'homme? Les problèmes qui concernent le gouvernement de l'homme? Combien parmi nous savent que l'Eglise a condamné un capitalisme outrancier qui ne tient pas compte des classes pauvres? Combien savent qu'elle a condamné le matérialisme qui foule aux pieds la dignité de l'homme".

"Voilà des problèmes ecclésiaux, a poursuivi le cardinal. Combien parmi vous ont ouvert "Mater et Magistra"? Quel est le chrétien qui a lu "Mater et Magistra"? Ça c'est un peu plus difficile que de faire des neuvaines! Le christianisme n'est pas une prime à la paresse ni à l'ignorance."

Il ne faut pas écarter toute critique

A la veille d'un concile, bien des choses sont remises en question, a fait remarquer Son Eminence. "Le prochain Concile surtout, parce qu'il s'est fixé comme but premier la rénovation de l'Eglise, amène tout naturellement les esprits à l'examen de conscience et à l'autocritique."

"Les laïcs, a poursuivi le cardinal, n'ont pas à être écartés de cet effort collectif; au contraire, ils peuvent et ils doivent, eux aussi, se rendre compte que l'Eglise vit de siècle en siècle grâce aux perpétuels renouvellements que l'Esprit-Saint suscite en elle.

"L'Eglise, mystère de grâce, ne jouit nullement de l'infaillibilité et de l'impeccabilité universelles et absolues. Elle est faite d'hommes et, qui plus est, d'hommes pécheurs. D'ailleurs, ses membres seraient-ils tous des saints, que l'Eglise n'en resterait pas moins soumise au temps et aux continuelles adaptations qu'il exige.

"C'est donc avec joie qu'il faut accueillir toute critique lucide et objective, exprimée avec respect et charité, dans un but constructif. Il serait faux et pusillanime de considérer la satisfaction de soi et l'esprit de servilité envers les supérieurs comme une authentique fidélité. Et il serait injuste et néfaste de voir dans toute critique à l'égard de l'Eglise, une injure à Dieu lui-même.

"Les laïcs ont ici un rôle primordial à jouer. Plusieurs d'entre eux, parce qu'ils s'éveillent à leurs responsabilités, voient l'Eglise d'un regard neuf. De toute façon, ils ont reçu une véritable "grâce d'état" pour apprécier les exigences de l'insertion de l'Eglise et de l'Evangile dans le monde. Pour répondre à cette grâce, les laïcs doivent avoir la possibilité et le courage d'exprimer leurs désirs et leurs critiques.

"Il est essentiel cependant de ne pas confondre une critique faite par amour pour l'Eglise avec un vague ressentiment contre elle ou son clergé. La critique de l'Eglise n'est chrétienne que si elle veut "construire le Corps du Christ" (Eph. 4, 12). Si elle procède de cette intention et joue son rôle en ce sens, elle prépare positivement la rénovation de l'Eglise, même si elle fait parfois mal à ceux qui la subissent."

(Suite à la page 2)

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY Ltée MONTRÉAL

yogourt
delisle
inestimable aliment de santé
pour livraison à domicile appeler J. DELISLE CR. 4-0434

RADIO - SACRE - COEUR
CET APRES-MIDI, M. l'abbé Léon Naveau nous entretient des "Problèmes des jeunes au Ruanda".
LUNDI, causerie du P. Rosaire St-Laurent, A.A.: "Nouvelle tour de Babel".
MARDI & MERCREDI, deux causeries de S. Eminence le cardinal P.-E. Léger sur "Les laïcs et le concile" & "Laïc éclairé et éclairant".
JEUDI & VENDREDI, avec les deux causeries du P. Paul Hamel, S.J.: "A coeur ouvert"; "Coeurs blasés deviendront dynamiques" débute la Neuvaine au Sacré-Coeur.
(Emission sur 38 postes chaque semaine du lundi au samedi)

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE & FILS LTÉE
Courtiers d'assurances agréés
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES
DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, classeurs, pupitres, armoires, etc.
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. VI. 4-3491. R.-T. Armand

MEDECIN
Dr C. MELILLO
Gradué d'Europe
Genito urinaires, peau, sang, glandes, désordres psychosomatiques sexuels, nerveux, impotence, infériorité, anxiété, timidité, dépression, bégaiement, alcoolisme, obésité, rhumatismes, circoncision.
134 ouest, Sherbrooke. — VI. 5-0356

PSYCHANALYSTE
PSYCHANALYSTE
H. C. VALOIS LONGTIN
Dépression psychique
Troubles de caractère
Orientation
CR. 4-6424
418 SHERBROOKE EST — VI. 5-8058

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL